"La Patrie"
Journal du Peuple

La Patrie

La Comète
Fait discuter les savants sur ses effets de circulation. —Tout le monde est d'acccord sur l'augmentation considérable de la circulation de la "Patrie"

32e ANNEE—No 71—VINGT PAGES | MONTREAL, JEUDI 19 MAI 1910 | LE NUMERO : UN CENTIN

Les savants nous trompent !



COMMENT ILS PASSENT LEURS NUITS

Leurs calculs n'étaient donc pas très exacts

De tous les journaux de Montréal, la PATRIE a été le seul à annoncer hier, en tête de la première page, que c'est aujourd'hui, 19 mai, que la terre doit passer dans la queue de la comète.

Tous les autres journaux ont annoncé que ce phénomène devait se produire hier. Ils se sont trompés. Toutes les dépêches, qui arrivent ce matin des principaux observatoires d'Amérique et d'Europe, confirment que c'est aujourd'hui que nous traversons la queue de la comète.

C'est aujourd'hui que se produit le phénomène

NEW-YORK, 19. — Les plus grands astronomes et mathématiciens du monde se sont trompés dans leurs minutieux calculs relatifs à l'appendice caudal de la comète de Halley. Tout ce qui a été prédit pour la nuit dernière doit être reporté à aujourd'hui, soit que tout se passe dans le calme, soit que la queue de la comète ait sur notre atmosphère une influence fâcheuse.

Les dépêches des observateurs les plus compétents disent que c'est hier en effet, à l'heure indiquée que la comète a passé entre la Terre et le Soleil, mais la queue de la comète n'a pas effleuré la terre. C'est aujourd'hui que se produit ce phénomène.

Les bulletins des observatoires indiquent que la queue de la comète était encore visible ce matin à l'est, avant le lever du jour. Ce qui signifie que la marche de la tête de la comète est si rapide que la queue suit derrière elle une vaste courbe de forme elliptique qui ressemble beaucoup au sillage d'un bateau.

C'est pour cette raison que la queue de la comète n'a pas touché la terre hier et c'est aujourd'hui que doit se produire ce phénomène. Toutes les prédictions faites jusqu'ici pour chaque jour doivent donc être reportées au lendemain.

Un manque d'organisation regrettable nous prive du spectacle promis

Encore une fois les savants nous ont trompés : Nous ne sommes pas encore passés à travers la queue de la comète : d'aucuns disent que nous y passerons aujourd'hui, d'autres prétendent que nous n'y passeron. jamais !

Ça y est !

Nous franchissons actuellement,—bien qu'il n'y paraisse guère, — la queue de la comète de Halley, et nous en avons pour jusqu'à 11 heures ce soir, nous disent les dépêches.

Ça n'est tout de même pas bien malin, jusqu'à maintenant, du moins.

Ce que l'on disait en riant, hier soir, se trouve réalisé, à savoir :

"Le spectacle de la comète remis, à cause du mauvais temps ! !"

Aujourd'hui, il fait beau, mais on n'y voit guère mieux qu'hier soir.

Ce qui déroute le plus de gens c'est certaines dépêches, dont une de l'observatoire d'Ottawa disant que nous avions franchi la queue cométaire. Il faisait très mauvais hier soir et le seul moyen de constater l'approche de la nébuleuse était le quasi affolement des instruments de précision que possède notre observatoire fédéral. Et de fait la comète s'approchant de plus en plus, les aiguilles aimentées se troublèrent hier soir, mais elles se troublent bien davantage aujourd'hui que nous naviguons en pleine vague de cyanogène.

Dans l'espoir d'une aubaine, nous sommes allés prier M. McLeod, l'astronome du McGill, de nous permettre d'assister à ses observations, la nuit dernière. Mais, le savant nous a certifié qu'il n'y aurait rien à voir de ce côté-ci du globe, et que les seules observations possibles n'auraient rapport qu'à la densité de l'atmosphère.

Il est donc certain que personne n'a pu voir la comète, hier soir, autrement qu'en imaginatian.

—o—

Dès demain soir, la comète sera visible de nouveau, mais à l'ouest, cette fois et beaucoup plus distincte, car elle n'aura plus la concurrence du soleil levant. Le spectacle sera majestueux.

Le spectacle durera quelques heures se répétera plusieurs soirs, toujours en dimunuant d'intensité, jusqu'à ce que, vers le 1er juin,la comète s'éloignant sans cesse de nous, ne soit plus visible à l'œil nu.

L'EFFET A MONTREAL

Le calme de notre population, à l'approche du phénomène mérite d'être signalé en exemple aux populations des Etats-Unis et autres pays d'où l'on rapporte jusqu'à des paniques.

On avait dit que les églises seraient remplies de fidèles en prière, et que les confessionnaux seraient assiégés.

Notre représentant a fait la tournée des temples, dont la plupart fermèrent après les exercices du mois de Marie,et il a constaté qu'il n'y avait absolument rien d'extraordinaire.

A Montréal et autres villes canadiennes, on ne monte pas sur les toits avec des chapelets, et l'on ne se réunit pas davantage sur les places publiques.

Il n'en fut pas ainsi à plusieurs autres endroits et il est intéressant de jeter un coup d'œil sur certaines dépêches que nous transmet le télégraphe.

Ainsi, à New-York, dans cette partie de la petite Italie, 500 Italiens se sont jetés à genoux en se frappant la poitrine, à l'aspect,dans le ciel sombre, d'un corps lumineux qui fit explosion à certain moment, projetant au loin des parcelles de bolides. C'était l'œuvre d'un farceur qui, depuis plusieurs soirs, lançait un ballon lumineux, chargé d'explosifs devant éclater à heure fixe.



VARIATIONS SUR UN THEME CONNU

A Duluth, Minnesota, plusieurs milliers de personnes quittèrent en hâte leurs habitations à Minnesota Point, sur le lac Supérieur, prétendant que le passage de la comète soulèverait une énorme vague qui les eut englouties.

A Albany, les législateurs,les fonctionnaires, les journalistes et les

(Suite à la 4e page)

Où est-elle la comète ?



EST-CE CURIORITE OU APPREHENSION ?

Le passage de la comète est enrégistré à Ottawa

(Dépêche Spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, ONT., 19.— La population d'Ottawa qui s'attendait à un spectacle féérique, au passage de la terre dans la queue de la comète de Halley, a été désappointée, car la pluie et le temps nuageux ont empêché toute observation, même par télescope.

M. J.-S. Plaskett, astronome, de l'observatoire du gouvernement fédéral, est demeuré à son poste jusqu'à bonne heure, ce matin, mais sans succès.

La rencontre de la terre et de la comète a été enrégistrée par les instruments magnétiques de l'observatoire, qui sont d'une sensibilité extrême. Les premiers symptômes du passage ont été enregistrés à 8 heures 30, hier soir, et se sont maintenus jusqu'à minuit et demi.

Le Dr Klotz et M. J.-W. Menzies, autres astronomes du gouvernement, déclarent aussi qu'aucun phénomène n'a été observé. Seuls les instruments magnétiques ont constaté le passage de la comète et de la terre, par une légère agitation.

Voilà qu'on nous chipe notre comète et sa queue

NEW-YORK, 19. — Le Dr Harold Jacky Rutherford, professeur d'astronomie à l'Université Columbia a déclaré ce matin qu'il croyait que non seulement la Terre n'a pas passé dans la queue de la Comète, mais encore qu'elle n'y passerait pas du tout. La courbe dessinée par la queue de la comète est, à son avis, si accentuée, qu'elle ne touchera pas la terre.

DOUBLE VOIE SUR LES QUAIS

ON PROTESTE CONTRE LES DANGERS QU'OFFRE UN NOUVEAU CHEMIN DE FER DANS LE PORT.

La commission du port de Montréal rend la vie dure aux gens qui voyagent d'une rive à l'autre du fleuve, et qui, par suite doivent fréquenter ses quais.

A l'ouverture de la navigation, cette année, il fallut attendre plusieurs semaines avant d'avoir des lumières sur les quais, le soir, et le public fut conséquemment privé du service des traverses du soir.

Voici que maintenant, la commission du port, qui a déjà une voie ferrée à niveau le long des quais du "Longueuil" et du "Boucherville", est en train d'en placer une autre, parallèle à la première.

Cette seconde voie passera à l'endroit même où se trouve la gare de la compagnie Richelieu et Ontario.

Ordre vient d'être donné à la compagnie Richelieu d'enlever sa gare et de la mettre où elle pourra.

Le chemin de fer qui existait déjà sur les quais offrait des dangers au public voyageur, et une seconde voie aura pour effet de paralyser souvent le trafic.

De toutes parts on entend des protestations à ce sujet.

Il y a quelques jours, un train déraillait de la voie de la commission du port et venait tout près de culbuter dans le fleuve.

La seconde voie longera le fleuve de beaucoup plus près, de telle sorte que les trains qui en dérailleront rouleront presque inévitablement dans le Saint-Laurent.

IL SE FRACTURE LE BRAS SUR LES QUAIS

Frank Datio, débardeur, 32 ans, demeurant au No. 2069 St-Jacques, s'est fracturé le bras gauche hier après-midi, en travaillant sur les quais. Il a été transporté et pansé à l'hôpital Notre-Dame.

L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS

CONCERNANT LES TRAVAUX PERMANENTS A EU LIEU CE MATIN. — LES CONTROLEURS EN ONT REÇU 127.

Cent vingt-sept soumissions pour travaux publics ont été reçues par le Bureau de Contrôle, à midi, et les contrôleurs ont résolu de procéder, séance tenante, à l'ouverture des enveloppes scellées.

L'opération s'est faite en présence de tous les intéressés et elle dura plus de trois heures. Cinq soumissions reçues après l'heure règlementaire de midi précis, ont été mises de côté, ainsi qu'une sixième adressée au Bureau de Contrôle, et ouverte avant l'heure, étant supposée être une simple correspondance.

On commença par les soumissions pour pavages en asphalte et les soumissionnaires indiquent les prix qu'ils demandent pour chaque rue, en produisant un chèque accepté pour le travail de chaque rue.

Les soumissions représentant l'exécution de travaux évalués à $2,780,000, y compris pavages, trottoirs, égouts, matériaux de voirie : bois, charbon, sable, peintures, huiles, ferronneries, etc., etc.

LA FACE BRULEE PAR LA GAZOLINE

Jules Vézina, âgée de 19 ans, 55 rue Champagne, a été transportée à l'hôpital Notre-Dame, hier après midi. Il a eu la figure brûlée par de la gazoline aux usines de la "Canadian Rubber Co." Après pansement, il est retourné chez lui.

GROS TRAVAIL EN PERSPECTIVE

CINQUANTE SEPT RAPPORTS DU BUREAU DE CONTROLE SERONT SOUMIS AU CONSEIL DE VILLE CET APRES-MIDI.

Cinquante-sept rapports du Bureau de Contrôle seront soumis au conseil de ville, cet après-midi. Le plus important de ces rapports est celui concernant l'achat de la propriété Redpath, au prix de $400,000. Il y a aussi le rapport concernant l'allocation de $2,000 pour payer les frais de voyage du maire Guerin et de l'échevin Tétreau, à Londres. Un autre rapport recommande qu'une somme de $153,500 soit prise à même le fonds d'emprunt et appliquée au nivellement de certaines rues, mais l'échevin Lapointe est d'opinion que ce rapport est illégal et qu'il ne peut être approuvé, attendu que ces améliorations ne peuvent être mises à compte du fonds d'emprunt.

Un crédit de $600 est aussi demandé pour payer une annuité à M. John Rourke, employé du bureau du trésorier de la ville et qui se retire après 36 ans de service.

PELERINAGE A NOTRE-DAME DE BONSECOURS

Dimanche prochain, 22 mai, aura lieu le pélérinage annuel de la congrégation des Jeunes Gens de la paroisse St-Jacques.

Le départ aura lieu de Notre-Dame de Lourdes, rue Ste-Catherine, à 7 3-4 hrs a. m., précises.

Tous les congréganistes et les jeunes gens de la paroisse sont invités à prendre part à cette manifestation religieuse.

CHEZ LE CORONER

Après enquête, le jury du coroner a rendu un verdict de "mort accidentelle" sur le cas du juif-polonais Salatopsky, tué hier en tombant du deuxième étage du nouvel édifice Jacobs.

LA CIRCULATION DES VOITURES

L'ECHEVIN DANDURAND DECLARE QUE SON REGLEMENT N'EST PAS COMPRIS ET IL EN INFORME LE CHEF CAMPEAU.

L'échevin Dandurand a eu, ce matin, une entrevue avec le chef Campeau, au sujet de la mise en vigueur du règlement concernant la circulation des voitures dans les rues de la ville. M. Dandurand dit qu'il a reçu des plaintes de la part des charretiers, et il constate que son règlement n'est pas compris. D'après ce règlement, le charretier qui veut tourner sa voiture au milieu d'une rue doit se rendre au prochain coin de rue et tourner de droite à gauche, en décrivant un cercle. Or, ceci n'a d'effet que pour les rues où circulent les tramways, dit M. Dandurand, et il est bien entendu que dans les rues ordinaires, il est permis de tourner entre deux rues transversales.



UE PANORAMIQUE DU THEATRE DE LA CONFLAGRATION D'HIER MATIN A CARLETON PLACE, ONT. A GAUCHE SE DRESSENT LES MURS CALCINES DE L'EGLISE ZIONISTE. (V. p. 10.)



Faux-col Harvard de Tooke

2⅛ pouces de haut

Fait en Quarts de Points.

12 ½c chacun.

Nécessités pour les Fêtes

¶ Nous pouvons ajouter à votre plaisir de sport extérieur pour votre "Fête Victoria" avec de surprenantes valeurs attrayantes en nouvelles chemises, cravates, pantalons en duck, ceintures, etc. Nous sommes prêts pour tout commerce ici.

¶ Un homme peut satisfaire tous ses besoins rapidement dans n'importe lequel de nos trois magasins. .:. .:. .:. .:. .:. .:.

R. J. Tooke, LIMITED

177 rue ST-JACQUES
493 rue Ste-Catherine ouest
473 rue Ste-Catherine Est

De Oro redevient champion du monde

Il gagne les trois parties sur Tom Hueston

Résultat 150 à 114



ALFRED DE ORO

NEW-YORK, 19. — Alfred De Oro, ex-champion du monde au jeu de pool et autrefois possesseur du même titre pour la partie de billard à 3 bandes a terminé hier soir très glorieusement son tournoi avec Thomas Hueston. Les deux maitres ont joué à l'Académie Dayle, en présence d'une foule énorme parmi laquelle, on remarquait nombre de célébrités du tapis vert. De Oro, qui au cours des deux joutes précédentes s'était tout particulièrement distingué en battant le champion, répéta ses exploits hier soir en gagnant sur lui la troisième et dernière partie et en redevenant par ce fait même le champion du monde à la partie à 3 bandes.

Le score des trois joutes a été le suivant :

De Oro	50	Hueston	41
De Oro	50	Hueston	35
De Oro	50	Hueston	39
Total	150	Total	115

20,000 BALLES ANNUELLEMENT

ET CELA COUTE ENVIRON MILLE DOLLARS PAR CLUB

Ce n'est pas croyable mais c'est pourtant bien vrai, que les clubs de baseball des ligues majeures utilisent dans le cours d'une saison vingt milles balles de baseball. Et cette assertion est confirmée par le rapport de J. A. Heydler secrétaire-trésorier de la ligue Nationale, qui prétendit que les clubs de ladite ligue, ordonnèrent l'année dernière huit cents douzaines de balles.

Ceci coûte à chaque club environ $1,000 seulement.

LE BALMORAL A OTTAWA ET HULL

Vendredi, samedi et dimanche, le club Balmoral ayant un engagement de 3 jours avec le club Hull, savoir le 21 et 22 mai courant, se propose bien de remporter 2 victoires sur trois et l'équipe sera choisie parmi les joueurs suivants: Daoust, Finnemore, Donnelley, Bébé Miron, Eug. Payette, Wm. McEwen, Gagnon, Dupras, Cutter, Jack et Jimmy Briggs, Charbonneau et Lauzon. Le départ aura lieu à la gare Bonaventure à 8.25 a. m., précises, vendredi matin.

Le club Balmoral n'ayant pas d'engagement mardi le 24 (Victoria Day), serait désireux de jouer avec n'importe quel club de la province.

A Frisco maintenant

SAN FRANCISCO, 19—Afin d'éviter toutes complications qui pourraient survenir au dernier moment, les promoteurs de la bataille de Jeffries et Johnson, se sont décidés d'abandonner hier soir leur projet de faire battre les deux hommes à Emeryville. Rickard a donc annoncé officiellement hier, que l'engagement aura lieu à San Francisco. On doit donc s'occuper aussitôt de la construction d'une nouvelle arène. Que d'argent, que d'argent!!!

IL DEVIENDRA GRAND CHEF

BOSTON, 19 — Jack Thoney, ancien joueur dans la Ligue de l'Est et présentement membre du club de baseball Boston, succédera à Patsy Donovan comme gérant de l'organisation.

Les jours de Thoney comme joueur sont comptés. Jack a été en effet l'homme le plus malchanceux du monde depuis quelques années. Il est tout moulu et cassé et est dans l'impossibilité de jouer au baseball. C'est une perte, car Thoney était une étoile. Sa nomination comme gérant sera bien vue de tous.

Pour informations s'adresser à C. Desautels, gérant, 993 Sanguinet, Montréal.

LES RHUMES CAUSENT LE MAL DE TETE

LAXATIVE BROMO Quinine, le remède à la renommée universelle contre le rhume et la grippe, enraye la cause. Mentionnez le nom au long. Voyez la signature de E. W. Grove. 25c.



DICK ARNST, le champion de l'univers, à la rame qui viendra tout probablement en Canada dans le cours de l'été.

EN AURONS-NOUS AUJOURD'HUI ?

Probablement !

Il paraît, d'après ce que nous a communiqué l'astronome de la PATRIE, que la comète est rendue en bas de Québec et que d'ici l'heure de la joute de baseball entre Providence et les Royal, elle aura atteint la Pointe-au-Père.

Donc, pas besoin de s'énerver et les ball cranks qui craignaient ces jours derniers qu'elle viendrait toucher le sol du Parc Atwater devront dissiper leur "souleur" comme dirait Anestasie.

On n'a pu voir jouer le baseball hier au Parc parce qu'il pleuvait à Dieu miséricorde.

Il ne fait pas très beau aujourd'hui, mais nous aurons quand même notre spectacle.

Nous n'exigeons pas un ciel d'Italie, que Jupiter Pluvius ferme ses chantepleures pour quelques heures et nous serons satisfaits. Voilà pour la pluie. Cet après-midi, la joute commencera à 4 heures. Keefe officiera, Barrow sera peut-être à son poste accompagné de Ray Demmitt un nouvel homme qu'il est allé chercher à St-Louis.

Il ne peut jamais nous en amener assez ce bon Eddie.

En foule donc au Parc Atwater.

Puis-je—pouvons-nous—avoir le plaisir de vous expliquer ce que nous entendons quand nous disons que—



Les Vêtements Semi-ready Sont absolument corrects !

Semi-ready Tailoring

MAGASIN DE LA PARTIE EST
631 rue Ste-Catherine Est
E. BOURASSA & CIE.

MAGASIN DE LA RUE ST-JACQUES
237 rue St-Jacques,
ROD. SANGSTER, JR.

MAGASIN DE LA PARTIE OUEST
505 rue Ste-Catherine Ouest
RILEY HERN.

POINTE ST-CHARLES
67 rue Wellington,
C. BOAZ.

xFrappa pour McGinley dans la 8e inning.

Score par innings :

Newark	000000000 — 0
Toronto	23000000x — 5

SOMMAIRE

Deux buts, Shaw 2, Mullen, Delehanty ; but sacrifié, Delehanty ; buts sur balles, de McGinnity 2, de McGinley 1; struck out, par McGinnity 1, par McGinley 3 ; doubles jeux, Fitzpatrick à Mullen à Deal, Vaughan à Mullen à Deal ; laissés sur les buts, Toronto 3, Newark 5. Temps, 1.45. Assistance, 1,800. Umpires, Hurst et Boyle.

	R.	H.	E.
Jersey City	0	1	0
Buffalo	2	3	0

Batteries — Ferry et Crist ; Taylor et Williams. Umpires, Kelly et Halligan.

	R.	H.	E.
Baltimore	2	3	0
Rochester	3	7	3

Batteries — Adkins et Byers ; Holmes, Laffitte et Blair. Umpires, Stafford et Byron.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Newark	17	68	.680
Buffalo	14	10	.583
Toronto	13	11	.542
Rochester	12	11	.522
Providence	11	11	.500
Baltimore	11	14	.440
Montréal	7	13	.350
Jersey City	7	13	.350

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Providence à Montréal.
Newark à Toronto.
Baltimore à Rochester.
Jersey City à Buffalo.

LIGUE AMERICAINE

New-York, 14—Les Highlanders gagnèrent la partie de cet après-midi, en massacrant les balles de Stremmel pendant les septième et huitième innings. Les erreurs de Wallace, Hoffman et Allen contribuèrent beaucoup à la victoire des Highlanders. Score :

	R.	H.	E.
St-Louis	3	9	3
New-York	6	9	1

Stremmel et Allen ; Vaughn, Frill et Kleinow. Umpires, O'Loughlin et Perrine.

Washington, 19 —Groome fit bonne garde chaque fois que les Cleveland eurent des hommes sur les buts, pendant la partie de cet après-midi, et réussit à les vaincre par un score de 4 à 3. Mitchell fut très malmené à la quatrième inning, et Bergen le remplaça avantageusement. McBride joua une très belle partie au champ. Score :

	R.	H.	E.
Washington	4	7	3
Cleveland	3	10	1

Stroome et Street ; Berger, Mitchell, et Bemis et Easterly. Umpires, Kerin et Sheridan.

Philadelphie, 19—Les Chicago ont subi cet après-midi, leur quatrième défaite successive aux mains des Athletics.

Les batteries des deux clubs commirent des erreurs coûteuses pendant la partie. Score :

	R.	H.	E.
Chicago	2	6	5
Philadelphie	4	7	1

Walsh et Block ; Morgan, Lapp. Umpires, Connolly et Dineen.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	Perc.
Philadelphie	18	4	.818
New-York	15	8	.488
Détroit	15	11	.577
Cleveland	15	11	.542
Boston	13	12	.520
Washington	10	17	.370
Chicago	8	14	.364
St-Louis	4	11	.174

LIGUE NATIONALE

St-Louis 19— Les St-Louis ont gagné la deuxième partie de la série avec les Phillies, par un score de 5 à 2. Moran vit frapper ses curves dans la huitième inning. Les locaux firent quatre coups simples et trois points sur ses balles. Score :

	R.	H.	E.
St-Louis	5	8	2
Philadelphie	2	7	1

Sallee, Backman et Phelps ; Moren et Moran. Umpires, Klem et Kane.

Pittsburg, 19— Les Boston auraient peut-être eu la chance de vaincre les Pittsburg cet après-midi, si Curtis eut mieux lancé dans les deux premières innings. Les sluggers des Pirates trouvèrent sept fois ses curves et profitèrent des erreurs de ses co-équipiers pour enrégistrer huit points.

Leach et Brown frappèrent chacun un "home run" par dessus la clôture. Score :

	R.	H.	E.
Pittsburg	8	12	1
Boston	5	12	5

Camnitz et Gibson ; Brown, Curtis et Smith. Umpires, Emslie et Johnstone.

Cincinnati, 19—Mathewson et Suggs ne furent pas très énigmatiques cet après-midi. Les erreurs des Reds aidèrent les Giants à gagner par un score de 10 à 2. Les vaincus se rallièrent à la neuvième inning, mais les New-York surent conserver leur avantage. Score :

	R.	H.	E.
Cincinnati	6	11	6
New-York	10	12	3

Suggs et McLean ; Mathewson et Meyers. Umpires, Johnson et Moran.

Chicago, 19 — Il a fallu 10 innings pour décider de la victoire dans la joute de cet après-midi. Le mauvais "lancer" de McMillan, le sacrifice d'Archer et le single de Pfeister firent enrégistrer le point victorieux. Wheat attrapa deux balles difficiles à la septième inning, mais gâta ensuite ce beau jeu en manquant ensuite deux balles, qui donnèrent un deuxième point au Chicago. Score :

	R.	H.	E.
Chicago	6	6	2
Brooklyn	2	5	5

Pfeister et Archer ; Barger et Erwin. Umpires, O'Day et Brennan.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	Perc.
Pittsburg	15	8	.652
Chicago	14	11	.560
New-York	15	12	.556
Cincinnati	12	10	.545
Philadelphie	12	11	.522
St-Louis	13	13	.500
Boston	9	16	.360
Brooklyn	9	18	.333

Le Yacht

CLUB NAUTIQUE DE LONGUEUIL.

A l'assemblée des membres du club Nautique de Longueuil, tenue en leur Maison du Club à Longueuil, samedi, le 14 Mai courant, les officiers suivants ont été choisis pour l'année 1910:

Commodore—G. A. McColl.
Vice-Commodore—W. Brown.
Sec.-Honoraire—A. G. M. Miller.
Trés.-Honoraire—C. W. Stewart.
Capitaine—A. T. Tremaine.
Capitaine de flotte — W. D. Thompson.
Comité — MM. L. Slater, A. E. Cardwell, J. McD. Harold et I. R. Wetherman.

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S
Deux représentations par Jour 2.30 et 8.15.
Courses sur la Glace en Suisse
Jérusalem--Chasse au Crocodile, Etc., Etc
Matinées 15 et 25c.. Soirées 25, 35, 50c.
68-6

FRANCAIS
VAUDEVILLE CONTINUEL DE MIDI A 11 P.M.
10c Matinées toutes places Soirées 10c et 20c 10c
68-5

PRINCESS — SEMAINE PROCHAINE
George Arliss
dans 'When Two Write History'
Matinées mardi et jeudi, 25c A $1.50. Mat. 25c à $1.00. 71-3

ORPHEUM
L'atelier de photographie de JESSE L. LASKY avec EUG. ROBIDOUX, autrefois de Montréal
8-Grandes attractions-8 Prix ordinaires
68-5

Theatre National Coin Beaudry et Ste-Catherine
Cette semaine
La Closerie des Genets
Sem. proch.: "Le Maître de Forges"
68-6

La King Edward Park Co. Ltd.
Pour la prochaine saison d'été, cette compagnie est prête à recevoir les pique-niques au parc King Edward, autrefois Ile Gros-Bois. Transport par les bateaux de la compagnie. Pour détails s'adresser à Jos. Gravel, Chambre 31, Edifice Royal Insurance.
16-17-18-19-21-23

Les Chaussures Pour Les Chaleurs
INVICTUS



Les pieds requièrent plus de soins et d'attention durant les chaleurs que dans toute autre saison de l'année.

Pour bien les protéger, vous devriez porter une chaussure légère— les Oxfords INVICTUS.

Les Oxfords INVICTUS ne reeroquevillent ni ne crèvent sur les côtés.

Les prix des Oxfords INVICTUS sont principalement de $5.00 à $6.00.

Invictus Shoe Store
249 rue St-Jacques
et dans d'autres bons magasins de chaussures.

SPALDING'S ATHLETIC GOODS
442 rue St-Jacques, Montréal
LAWN TENNIS DE SPALDING
Raquettes Médaille d'Or — perfection dans la manufacture — chaque $9.00. Autres $5.00, $4.00 $3.50, $3.00 $2.00. Balles de championnat Spalding —par douzaine, $4.50. Filets $1.50 à $9.00. Piquets, marqueurs et tout ce qu'il faut pour le jeu. Souliers Lawn Tennis. La paire $1.50 à $6.00.



Demandez le nouveau catalogue de Lawn Tennis de Spalding.
A. G. SPALDING & BROS

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

FORUM
PATINOIR A ROULETTES AMELIORE
Musique tous les Soirs aussi les Samedis et Dimanches Après-Midi
55-jno

LA REUNION DES SINISTRES A AUTEUIL



LE PRIX DE LA SOCIETE DU DEMI-SANG (trot attelé, UN MILLE ET DEMI $1,000.—La réunion organisée par les Sociétés de courses au profit des sinistrés de l'inondation de Paris a remporté le succès le plus complet. Une foule immense de sportmen s'était donné rendez-vous à l'hippodrome d'Auteuil, pour jouir du spectacle peu banal de courses plates et de trot attelé sur une piste d'obstacles. La recette s'est élevée à $32,475 représentant 3,732 presque hommes, 2,000 dames, 1,176 pavillon, 45,715 entrées à la pelouse, 31 voitures à $4.00, 70 à $3.00. Le pari mutuel a fait $550,715 et la vente des programmes a produit $3,060. Avec les dons reçus par la Société, la somme versée à la souscription nationale dépassera $50,000.

AU PARC DELORIMIER

UN PRINCE JOCKEY

Le Canada peut se glorifier d'avoir formé plusieurs "jockeys" de renom, tant ici qu'à l'étranger, mais il est certain cependant que pas un seul n'a pu égaler celui qui pourra être vu au Parc Delorimier ces jours prochains. Il s'agit d'un prince Indien du nom de Stanley Johnson. Son nom indien est "Pierre roulante" et est le fils de "Montagne brûlante", chef de la tribu d'Osage. Il fit ses études à l'Université de Carlisle et son amour pour mener les chevaux voulut bientôt qu'il en fit une profession. La journée d'hier a été comparativement tranquille au Parc Delorimier vu la pluie qui est tombée néanmoins ou a passé plusieurs heures à exercer les chevaux qui doivent concourir pour les prix à distance longue, Pearl Point, Gerrymander, Jubilee Juggins, Fred Connack, ont excité l'admiration générale tant par leur vitesse que par leur belle apparence.

En somme toute la gente sportive peut s'attendre à toute l'excitation qui distingue ordinairement ce genre de rencontre.

LE "KING GEORGES" HANDICAP

Les inscriptions pour la principale course de la journée d'ouverture, au Parc DeLorimier, le King George handicap, ont été reçues ce matin.

Les vingt-quatre coursiers dont les noms suivent prendront part à cette épreuve :

LISTE

Autum King, Mordlée.
Sir Walter Rallins, Laure A.
Abe Goodwin, Don Hamilton.
Jubilée Juggins, John Morse.
Geneymaiden, Jannie.
Boy Hervé, Conville.
Alfa McDon, Col Zel.
Luderin, Lebeau.
John Wise, Prince.
Karney, Dr Ewing.
Collisson, Md Carnacta Grenesque.

Tabac à Fumer
PRAIRIE
Doux et Agréable au Goût.

LES PLUS FORTS FRAPPEURS

Voici les pourrentages officiels jusqu'à date des meilleurs frappeurs de la ligue de l'Est:

	G.	A.	B.	H.	Pc.
Fitzgerald, Provy.	12	42	16	5	.380
Starnagie, Roch.	4	8	3	1	.375
Canley, New.	5	23	8	3	.348
Yeager, Mont.	17	61	21	7	.344
Grimshaw, Tor.	18	63	21	7	.333
Spencer, Roch.	5	9	3	1	.333
Collins, Provy.	18	64	21	6	.328
Batch, Roch.	8	32	10	3	.313
Schmidt, Balt.	13	48	15	5	.313
Kelly, New.	20	77	24	7	.312
J. Jones, Mont.	8	29	9	3	.310
Henline, Buff.	19	81	18	5	.309
Mullen, Tor.	16	46	14	4	.300
Gettman, Ne.	20	70	8	6	.300
Kommers, Mont.	6	26	8	5	.300
Alpermans, Roch.	19	67	20	6	.299

A TORONTO

TORONTO, 19 — Les Maple Leaf ont éclaboussé à un point tel les Newark, que ceux-ci sont sortis du terrain tout couverts des pieds à la tête.

NEWARK

	A.	B.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Louden, s.s.	4	0	0	2	4	0		
Schafly, 2b.	4	0	2	3	4	0		
Kelly, l.f.	3	0	1	0	0	0		
Gettman, c.f.	4	0	0	3	0	0		
Ganley, r.f.	4	0	1	0	0	0		
Zimmerman, 3b.	3	0	0	2	3	0		
Holtz,	3	0	0	1	2	0		
McGinnity, p.	2	0	0	0	5	1		
xMyers	0	0	0	0	0	0		
Holmes, p.	0	0	0	0	0	0		
Totaux	30	0	5	24	18	1		

TORONTO

	A.	B.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Shaw,	1	2	3	2	0	0		
Mullen, 2b.	1	2	1	2	4	0		
Delehanty,	4	0	1	0	0	0		
Grimshaw, c.f.	4	0	1	4	0	0		
Fitzpatrick, 3b.	4	0	1	0	3	0		
Deal, lf	3	0	0	12	1	0		
Vaughan, s.s.	3	0	0	2	2	0		
[illegible] c.	2	0	0	3	0	0		
McGinley, p.	2	1	0	2	1	0		
Totaux	30	5	7	27	11	1		

La plus Grande Maison de Fourrures au Monde
FONDEE EN 1723.
REVILLON FRERES, Limitée
134-136 RUE McGILL, - MONTREAL.
CHASSEURS Envoyez nous vos FOURRURES et vous obtiendrez le plus haut prix du marché. Nous acceptons n'importe quelle quantité, petite ou grande



Prof. J. Roumageon. Un des rois de la Beauté Plastique, de la Culture Physique de Paris | 11 diplômes.

La Méthode du Prof. Roumageon
Augmentation générale des muscles du corps bras, cou et cuisses 1½p. Poitrine 4 pouces. obésité, réduction de 4 pouces. Résultat garanti en 30 leçons.—Guérison de la neurasthénie. dyspepsie, trouble nerveux, constipation, chronique, anémie, obésité, tuberculose.
Je suis le seul qui garantisse mes résultats et pour vous prouver la confiance que vous devez avoir en moi, remise de l'argent est faite en cas de non réussite.
340 ST-DENIS | Tél. Bell Est, 5285.
j-v-jno

Les grands combats de boxe de l'été

Stanley Ketchel vs. Porky Flynn, Boston	Mai 17
Billy Papke vs. Joe Thomas, San Francisco	Mai 19
Lew Powell vs. George Memsic, Vernon	Mai 21
Dick Allen vs. Jim Cameron, Vernon	Mai 21
Jack Burns, vs. Joe Willis, Coalinga	Mai 21
Kid Henry vs. Battling Hurley, Montréal	Mai 26
Stanley Ketchel vs. Willie Lewis, New-York	Mai 27
Freddie Welsh vs. Packy McFarland, London	Mai 30
Sandy Ferguson vs. Jack Burns, Vernon	Juin 4
Jem Driscoll vs. Aube Attell, San Francisco	Juil. 2
Jim Jeffries vs. Jack Johnson, Emeryville	Juil. 4

AU COLLEGE D'OTTAWA

Les élèves ont un "field day" superbe au cours duquel de beaux exploits sont accomplis.

Kinsella dans les "sprints"

LES ETUDIANTS ATHLETES

Ottawa, 19—Les Collégiens de l'Université d'Ottawa ont eu hier leur field day annuel.

Tous s'y étaient préparés avec un soin jaloux aussi les résultats dans chaque concours s'en ressentirent-ils quelque peu.

Plusieurs milliers de personnes assistèrent aux tournois et de l'aveu de toutes, ils furent tout simplement magnifiques. S. Quilty sortit victorieux pour la meilleure performance générale et Knisella dans les "sprints" fut comme toujours invincible. Les tournois furent rehaussés par la présence de plusieurs dignitaires ecclésiastiques notamment l'Archevêque Dontenville et l'évêque Fallon.

RESULTATS EN DETAIL

100 verges—1, Charlie Kinsella ; 2, J. Coupal ; 3, D. Batterton. Temps, 10 2-5.

Hop, step and jump — 1, S. Quilty, 38.5 1-2 ; 2, J. Harrington, 37-9 1-2 ; 3, C. Kinsella, 37.8 1-2.

Saut en longueur—1, S. Quilty, 18 pieds ; 2, J. Harrington, 17 pieds 5 ; 3, C. Sammon, Varsity, 17 pieds 2 1-2.

880 verges—1, O. Kennedy ; 2, L. Chantal ; 3, R. Sheehy. Temps, 2.24.

Lancer la balle de la crosse—1, C. Gauthier, 224 pieds ; 2, C. O'Halloran, 192-9 ; 3, E. Letang, 181-7.

Lancer le baseball—1, Charlie Kinsella, 306 pieds 9 pouces ; 2, O. Rouchier, 28-5 ; 3, J. Muzanti, 284-6.

Lancer le 16 livres—1, J. Harrington, 40 pieds 8 pouces ; 2, S. Quilty, 35-3 ; 3, A. Guindon, 34 pieds 11.

Un mille—1, A. Murtagh ; 2, E. Faulkner ; 3, R. Armstrong. Temps, 5.31.

Saut en hauteur—1, S. Quilty, 5 pieds 4 pouces ; 2, L. Bonhomme, 5 pieds 1 pouce ; 3, P. Leacy, 5 pieds.

Frapper le football—1, S. Quilty, 164 pieds 9 pouces ; 2, W. Chartrand, 154-8 ; J. Conway, 147-9.

440 verges—1, D. Batterton ; 2, J. Coupal ; 3, O. Kennedy. Temps, 57 secondes.

Saut à la perche—1, P. Leacy, 8 pieds 5 pouces ; 2, R. Guindon, 8 pieds 4 ; 3, J. Sammon, 8 pieds 2.

Course aux patates—1, C. Gauthier; 2, J. Lanoche ; 3, I. Rice.

Course à relais— Collège, 1 ; Arts, 2 ; Université, 3.

OFFICIERS

Juges—E. Tassé, Dr Chabot, Rév. Père Sherry.

Arbitre—Rév. Père Stanton.

Marshal—S. Coupal.

Annonceur—P. C. Harris.

Scorers—Dr Kearns, J. Kennedy et V. Creighton.

Chronométreurs—Dr D. H. Baird et Dr S. M. Nagle.

Mesureurs—MM. Washington, A. Fleming et M. O'Gorman.

Nouvelles sportives en quelques lignes

PAS DE LUTTE

La lutte entre Lapage et Gustafson qui devait avoir lieu à Winnipeg a été remise. Il n'y avait que cinquante personnes dans la salle.

EXEMPLE A SUIVRE

MM. Cyr. Faguy, C. M. Teakle et A. Jos. Bussières, syndics de la coupe Lockwell, viennent de fixer à 23 ans, la limite d'âge des joueurs de la ligue junior du district de Québec. Leur décision était attendue avec impatience par les amateurs. Il semble qu'elle sera généralement approuvée.

DEUX MONTREALAIS ARBITRES

MM. E. C. St-Père, ancien président du National et de la N. L. U., ainsi que P. Murphy, président des Shamrock ont été choisis pour arbitrer la joute de crosse de mardi entre les Toronto et les Tecumseh.

COURSES AU TROT

Un beau programme de courses a été arrangé pour dimanche le 22 mai, à la piste de Strathmore. Il comprendra une épreuve d'amble et une course au trot. Les amateurs sont invités.

TREMBLAY SERA OPERE

Eugène Tremblay le champion à la lutte, subira prochainement une opération au genou. Eugène est très souffrant et devra garder la chambre durant deux mois.

MORT DE ORO LAMBERT

Oro Lambert 2.17¾ un excellent trotteur appartenant à Mlle K. L. Wilkes est mort hier à Lexington d'une inflammation des intestins.

DU BASEBALL AU NATIONAL

Le terrain du National sera le théâtre de deux belles joutes de baseball dimanche après-midi. La première sera disputée entre les Shamrocks et les Royals à 1.45 p. m. Les Athletics rencontreront ensuite les Richmond pour un pari de $25.00.

ENTRE PROFESSIONNELS

Ottawa sera le théâtre d'une deuxième course à pied professionnelle, samedi prochain. Le Suédois Gustav Ljunstrom y rencontrera l'Américain Johnny Hayes dans une épreuve de fond de 15 milles.

UNE INVENTION XXME SIECLE

Machine pouvant voyager dans les airs, sur la terre et sur l'eau

UNE INVENTION NOUVELLE

Un vieux loup de mer, John Struyk, vient d'inventer une machine qui éclipsera l'invention de Wright par l'emploi qu'on pourra en faire. Non seulement cette machine sera capable de voler dans les airs, mais elle pourra aussi naviguer sur les mers ou encore servir sur la terre ferme.

En combinant la queue d'un marsouin et les ailes d'un albatros avec la coque d'un vaisseau nous avons le ship-o-plane. Il reste une structure en forme de poisson au-dessus des ailes qui fait office de distributeur d'air.

L'appareil de Struyh a une apparence gracieuse, et pratique. Les experts qui l'ont vu prétendent qu'il créera toute une sensation.

L'inventeur construisit son modèle réduit, dans le château d'avant du yacht Vanadis, lors d'une croisière au Mexique. Struyk comme on le dit vulgairement, est un homme qui s'est fait par lui-même. Agé de 25 ans, il a acquis ses connaissances sans autres maîtres que son esprit de travail et son intelligence. Il à commencé son ship-o-plane en janvier dernier, alors que le yacht quittait New-York; au retour du Vanadis, il y a de cela quatre semaines, la machine était achevée.

Struyk expérimenta son appareil, à diverses reprises dans les prairies de Weshawken. Il déclara qu'en employant un moteur mû au moyen d'un système d'horlogerie, sa machine était montée à 100 verges en moins de vingt secondes et atterrit doucement lorsque le moteur cessa de fonctionner.

L'inventeur a l'intention de construire un ship-o-plane de 25 pieds de long, une envergure de 20 pieds, et une hauteur de 10 pieds.

De cette façon son aéroplane pourra porter quatre personnes. La puissance motrice qu'il employera sera de 50 chevaux.

Le distributeur d'air au sommet de la machine est d'après Struyk le point principal de son invention. L'air y entrera à mesure que l'aéroplane monte, gonflant par le fait les ailes et servant en même temps de réfrigérateur au cylindre du moteur.

Les passagers se tiendront dans la nacelle tout comme s'ils naviguaient en mer. A la proue se trouve une petite voile qui peut se déplacer de haut en bas de façon à élever ou à baisser la proue à l'ascension de l'aéroplane. La queue comporte plusieurs ailes mobiles et ressemble à la queue du marsouin.

La nacelle est renfermée dans un cadre fixé sur roues de façon à pouvoir rouler sur la terre ferme. Mise à l'essai, la machine conservera l'armature dont elle est munie pour ses voyages aériens.



JOHN STRUYK

LA SAISON DES LUTTES EST TERMINEE D'HIER SOIR



La saison des luttes s'est terminée hier soir au Parc Sohmer. Le grand pavillon de l'Est où se sont déroulées tant de scènes athlétiques émotionnantes, servira désormais à toute autre chose que le sport. MM. Gadbois et Kendall, les âmes dirigeantes du Club Canadien assistaient à la dernière séance. Trop émus pour adresser la foule, ils nous ont priés d'être leurs interprètes auprès de leurs patrons, pour les remercier de l'encouragement qu'ils avaient reçu au cours de la saison.

NOUVELLE VICTOIRE DE STANISLAS ZBYSKO

Le terrible Polonais a tombé deux fois Raoul de Rouen après une lutte des plus belles et des plus acharnées

Si jamais match de poids lourds a suscité un vif enthousiasme au Parc Sohmer, ce fut certes celui de Zbysco et de Raoul de Rouen, hier soir. Raoul avait promis de nous montrer son savoir-faire et, malgré sa défaite, il a produit une excellente impression sur l'assistance très nombreuse qui était accourue pour voir ce splendide combat à la gréco-romaine.

Après que Lapointe eut tombé Billiter, Raoul de Rouen et Zbysco firent leur entrée sur la scène et le Dr Gadbois les présenta aux spectateurs. Puis il pria Zbysco de montrer ses biceps. L'athlète polonais s'y prêta de fort bonne grâce. Il étendit les bras puis les replia : la salle témoigna son admiration par plusieurs salves d'applaudissements.

M. A. Gravel, l'avocat bien connu, fut l'arbitre de la rencontre.

Dès les premières minutes, les deux lutteurs s'attaquèrent rudement et Raoul de Rouen se montra aussi agressif que le Polonais; une prise d'épaules le mit en danger au bout de cinq minutes, mais il s'en tira en pivotant sur la tête et se lança de nouveau à l'attaque.

Dix minutes s'écoulèrent ainsi sans qu'aucun des adversaires ne parvint à prendre un avantage sérieux : puis Zbysco porta de nouveau une prise d'épaules dont Raoul parvint à se dégager, juste au moment où on le croyait perdu, au moyen d'un effort désespéré des reins.

Quelques minutes après Raoul porta une prise de tête : Zbysco se courbant souleva Raoul puis le retourna, mais le Français put se recevoir à temps sur le tapis : les deux hommes roulèrent l'un sur l'autre, se portant coup sur coup avec une furie imaginable. Vingt minutes: Raoul est toujours aussi alerte et continue à menacer Zbysco, mais il se fatigue. Zbysco en profite pour se porter plus résolument à l'attaque et arrive à placer une ceinture de côté qu'il transforme rapidement en ceinture à rebours; étouffant Raoul par cette terrible étreinte il parvient à en triompher au bout de 29½ minutes d'une lutte d'un acharnement sans exemple.

Raoul de Rouen resta cinq bonnes minutes étendu sur le tapis sans connaissance. Il fit preuve néanmoins de courage en affrontant une deuxième fois le danger.

Zbysco, pressé d'en finir, le harcela encore plus vivement pendant la seconde reprise et au bout de 20 minutes, l'intombable Polonais était de nouveau vainqueur.

Cette lutte mémorable a terminé dignement la saison de luttes au Parc Sohmer : les deux adversaires s'en vont retourner dans quelques jours en Europe, Raoul, après un court séjour en France va aller lutter en Allemagne. Il pense revenir ici pour la prochaine saison de luttes au Parc Sohmer.

LES PETS

Les Pets ont tout à gagner en nous faisant parvenir les résultats de leurs parties de crosse et de base-ball. Nos colonnes leur seront toujours ouvertes.

Tabac à Fumer

PRAIRIE

Doux et Agréable au Goût.

COMMENTAIRES

A présent que le Club Canadien a cessé ses opérations, ayant terminé hier soir au Parc Sohmer sa saison de luttes à Montréal, nous nous permettrons de faire quelques commentaires en rapport avec les séances du vendredi ou du mercredi organisées par le club et les résultats qu'elles ont produit.

La lutte est assurément l'un des plus beaux sports qui existent, et peut-être le plus ancien de tous, puisqu'on en fait remonter l'origine aux temps d'Apollon, de Hermès, de Hérakles et de Thésée.

Les peuples de toutes races aiment voir deux hommes aux prises; ils se plaisent à les contempler dans leurs multiples poses et applaudissent parfois à tout rompre à leurs succès.

Au Parc Sohmer, comme en Grèce, berceau de la lutte corps à corps, on fait bon accueil aux lutteurs, on les acclame, on les porte même en triomphe.

Malheureusement cet engouement chez les "canayens" est toujours trop éphémère. Nous ne sommes pas assez constants et nous nous lassons trop vite des bonnes choses.

Le Club Canadien, qui aurait pu nous donner plus de trente séances, nous en a donné juste la moitié.

Pourquoi ?

Parce que le public, qui avait pour habitude de patroniser dans une large mesure les louables efforts des directeurs du Club Canadien, a cessé subitement d'assister aux séances régulières du vendredi, et en ce faisant, mettait le club dans une position financière très désagréable.

Nous avons toujours eu, à Montréal, des séances de luttes de toute première valeur. Ceux qui nous visitèrent durant la saison qui vient de se clore, sont tous des artistes dans leur genre et qui méritaient assurément plus d'encouragement de la part du public Montréalais.

Les assistances, dans la plupart des cas, ont été insuffisantes pour rapporter au club des bénéfices dignes de mention.

Nous n'allons pas prétendre par là que le Club Canadien accusera un déficit à la fin de la saison, mais nous dirons cependant, en toute certitude, que les affaires ont été bien loin d'être satisfaisantes. La conséquence pourrait bien être désagréable aux vrais amateurs de luttes à Montréal.

En effet, aucune institution, quelque puissante qu'elle puisse être, ne peut fonctionner longtemps dans de semblables conditions.

Nous regrettons bien sincèrement l'apathie des gens pour les spectacles de luttes.

Pourtant, personne ne pourra dire qu'ils ont été inférieurs à ceux qui se donnent dans les grandes villes américaines telles que Chicago, Kansas City, Buffalo, etc., etc., et Dieu sait si les promoteurs en ont amassé des recettes.

Nous comprenons mieux que tout autre la position des directeurs du Club Canadien, et avec ceux qui sont de notre avis, nous leur adressons nos félicitations et nos remerciements pour les intéressantes soirées qu'ils nous ont fait passer durant la saison de 1910.

INDIAN ORCHARD, Mass.

—Plusieurs de nos gens ont été à Springfield pour voir comparaître en cour Spencer et Cook, les deux célèbres meurtriers.

—Les pompiers locaux se plaignent toujours des fausses alarmes qui sont données. Réellement il existe des gens peu charitables pour le moins.

FRED LAPOINTE A TOMBE BILLITER

Une superbe lutte qui se termine par la victoire franche et décisive de notre compatriote après 31 minutes d'efforts

Après une lutte préliminaire entre Beauchamp et Trudeau, qui n'a donné aucun résultat concluant, les deux lutteurs poids légers, Lapointe et Billiter en sont venus aux mains hier soir à partir de 8.45 heures.

Contrairement à ce qui avait été proposé tout d'abord, ce match a été un handicap. Billiter s'étant engagé à tomber Lapointe deux fois dans l'heure. Le résultat de cette lutte a été loin de répondre aux espérances du lutteur de Toledo.

Ce ne fut certes pas faute d'essayer que Billiter n'a pu réussir, car durant les douze premières minutes il a sans cesse harcelé Lapointe, l'attaquant avec une vitesse extraordinaire et cherchant visiblement à le surprendre par la rapidité et l'imprévu de ses coups.

Lapointe ne s'impatientait pas, il parait avec une justesse et se tirait des passes les plus difficile avec une habileté et une prestesse qui soulevaient l'enthousiasme de l'assistance.

Puis brusquement au moment où nombre de gens se disaient: "Lapointe est adroit, mais il ne peut attaquer" il passe un headlock à Billiter ; on croit Billiter tombé : il parvient difficilement à surpasser le coup. Mais dès ce moment, on sent que Lapointe a de fortes chances de gagner; pour confirmer cette bonne opinion, il saisit au moyen d'un ciseau de jambes la tête de Billiter deux minutes après. Billiter se tire encore d'affaire et se reporte furieusement à l'attaque. Néanmoins au bout de 20 minutes, il n'y a encore pas de résultat.

Billiter tient visiblement à en finir le plus tôt possible ; étonné de la résistance de Lapointe, il commence à se fâcher, il porte avec une rapidité extraordinaire, une terrible prise de fourche à laquelle Lapointe n'échappe que de peu en pivotant sur la tête ; puis presque aussitôt c'est un hammerlock auquel Fred parvient encore à échapper. Plus de vingt-cinq minutes se sont écoulées, Lapointe attaque de nouveau avec une nouvelle vigueur ne laissant aucun répit à Billiter, poursuivant ses attaques avec une énergie qui lui attire les applaudissements de toute l'assistance, réellement empoignée par sa bravoure et sa science. Il finit par assurer une prise d'épaule à laquelle Billiter échappe une fois mais il renouvelle son attaque trois fois coup sur coup et arrive à écraser son adversaire contre le tapis, au milieu de l'enthousiasme indescriptible des spectateurs.

Ce que nous avons prévu est arrivé !

Billiter a trouvé un nouveau maître.

Le triomphe de Lapointe est d'autant plus beau que notre compatriote est moins formé que Billiter : il n'a que 22 ans. Tout fait donc prévoir que bientôt nous aurons en lui un digne successeur de Tremblay.

Les événements sportifs de samedi, dimanche, lundi et mardi prochain

SAMEDI

LA CROSSE

A 3.30 heures sur le terrain du National à Maisonneuve joute d'exhibition entre les clubs Toronto et National.

BASEBALL

Double partie au Parc Atwater commençant à 2 heures entre les clubs Providence et Montréal. Championnat de la Ligue de l'Est.

HIPPISME

Inauguration du premier meeting de courses plates au Parc De Lorimier à 2.30 heures. Six courses au programme.

ATHLETISME

Dans le cours de l'après-midi au National, courses à pied par Harriers de notre association.

DIMANCHE

BASEBALL

Joute pour le championnat de la Ligue de l'Est au terrain des Shamrock entre les Providence et les Montréal à 3.30 heures.

HIPPISME

Courses de chevaux trotteurs et ambleurs à Strathmore, près Lachine.

LUNDI

BASEBALL

Au Parc Atwater à 4 heures, joute pour le championnat entre Newark et Montréal.

HIPPISME

Second jour de courses plates au Parc De Lorimier.

MARDI

LA CROSSE

Ouverture de la saison régulière de crosse au terrain des Montréal. Joute de championnat entre Capital et Montréal.

BASEBALL

Au Parc Atwater joute entre Newark et Montréal.

HIPPISME

Troisième jour de courses plates au Parc De Lorimier.

OU S'ARRETERONT-ILS?

ROGER SOMMER ET SES TROIS PASSAGERS ACCOMPLISSENT LE PREMIER VOYAGE A QUATRE

Paris, 19—L'aviation nous conduit de surprise en surprise, chaque jour nous amenant à enrégistrer un nouvel exploit.

Il y a trois ans, on discutait encore la possibilité d'un vol humain au moyen d'un oiseau artificiel; depuis, en de nombreuses circonstances, sous des climats divers, sur des appareils différents, les aviateurs ont émerveillé les foules par leur adresse et leur audace en restant plusieurs heures dans l'atmosphère ou en gagnant des hauteurs prodigieuses. Il ne s'agissait que d'un seul passager à bord.

Et voici qu'après avoir servi à transporter l'aviateur seul, l'aéroplane enlève dans l'espace jusqu'à quatre voyageurs ; en effet, M. Roger Sommer, dans la soirée de mercredi, enlevait sur son biplan du type de série habituelle, qui ne pèse que 700 livres en ordre de marche, trois passagers : M. Colomba, M. Frey et Melle Dutrieu.

Après 20 secondes seulement de mise en marche, l'appareil s'élevait franchement, et filait en passant au-dessus de la Meuse, se maintenant à une hauteur de 60 pieds, virait à Remilly et revenait atterrir au champ d'expériences, devant un groupe d'une centaine de personnes, parmi lesquelles se trouvait M. Abd-El-Nour, commissaire adjoint de l'Aé-C. des Ardennes, qui contrôlait ce superbe voyage de quatre passagers.

On annonçait, il y a quelques mois, que M. Roger Sommer était résolu à abandonner l'aviation ; on conviendra que c'eût été un grand dommage, et cette performance, qui constitue un record unique, prouve combien M. Roger Sommer a agi sagement en revenant sur sa décision.

C'est un record, mais c'est également un succès dont a le droit de s'enorgueillir l'habile aviateur.

MORT DE L'ABBE ALEX. VAILLANT

CE PROFESSEUR DU COLLEGE DE L'ASSOMPTION EST DECEDE HIER A L'AGE DE 51 ANS.



Feu l'abbé A. VAILLANT

M. l'abbé Alexandre Vaillant, professeur au collège de l'Assomption, est décédé hier à l'âge de 51 ans. (Né à l'Assomption le 14 juin 1859, M. l'abbé Vaillant fut ordonné prêtre le 3 juin 1882. Au cours de sa vie sacerdotale, qui fut consacrée en majeure partie à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse. Ce prêtre exerça un dévouement et un zèle infatigable au service du divin Maître.

M. Vaillant était, ces jours derniers encore, à ses occupations de professeur des sciences au collège de l'Assomption, charge qu'il occupait depuis si longtemps. Se plaignant d'une gastrite aiguë, il songea, samedi dernier, à prendre quelques jours de repos ; tout le monde croyait que son rétablissement serait l'affaire d'une semaine ou deux ; mais ce matin nous arrivait la triste nouvelle à laquelle personne ne s'attendait.

Cette mort si prompte jette un grand deuil dans la petite ville de l'Assomption, où le défunt était si bien connu et si profondément estimé. Le collège perd en lui un de ses professeurs les plus compétents, un de ces prêtres dévoués qui ont consacré leur vie entière au soutien et au progrès de cette institution.

M. Vaillant était le frère de M. le chanoine Vaillant, décédé il n'y a pas encore un an. La mère elle-même de ces deux hommes de Dieu mourait il y a à peine quelques mois. Espérons que Dieu a déjà réuni dans la félicité des âmes qui ont toujours montré tant de générosité à son service.

Les funérailles auront lieu à l'Assomption après l'arrivée du train qui quitte la gare de la rue Moreau à 9.00 heures, a. m.

LES PLAINTES DES PROPRIETAIRES D'ECURIES

Le contrôleur Ainey a fait part à ses collègues du Bureau de Contrôle, ce matin, des nombreuses plaintes qui lui ont été adressées de la part de propriétaires d'écuries, que la ville a notifiés d'avoir à faire disparaître les boîtes à fumier dans les ruelles.

M. Ainey dit qu'une trop grande sévérité causerait des ennuis sans nombre, mais, il a été convenu qu'aucune poursuite ne sera prise contre les délinquants sans un ordre du Bureau de Contrôle, après étude particulière du cas.

LES TRAVAUX PUBLICS FAITS A LA JOURNEE

Le Bureau de Contrôle a reçu ce matin, une délégation des membres de l'association des employés civiques, qui demandent que plus de travaux soient faits à la journée et il fut exposé aux délégués, qui s'en déclarèrent satisfaits, que le Bureau de Contrôle exigera de chaque entrepreneur qu'il paie aux journaliers des salaires raisonnables, c'est-à-dire ceux que la ville paierait elle-même, si elle faisait faire les travaux à la journée.

A ce propos, M. le Dr Lachapelle dit qu'il n'y a pas de retard dans l'exécution des travaux publics cette année et que la ville est même en avance sur l'an dernier.

CONTRE la DYSPEPSIE

Les médecins prescrivent l'usage régulier de

L'EAU DE VICHY

ST-YORRE.

SOURCE REGENTE

Non Décantée.

telle que fournie par la nature et conservant toutes ses propriétés médicinales, gazeuse et plus agréable au goût que les eaux similaires et d'une efficacité reconnue dans le traitement de la dyspepsie, de la gastralgie, des affections du foie, de la rate, de la vessie, et des reins.

Dans toutes les Pharmacies

LA CIE D'IMPORTATION ANGLO-FRANCAISE,

232 rue Lemoine, Montréal.

POELES A GAZ

Un de nos magnifiques poêles à gaz serait un véritable ornement en même temps qu'une utilité pour votre cuisine. Posé gratuitement avec 40 pieds de tuyaux s'il y a nécessité, pour 3 versements annuels de $6.00. J. & P. Davignon, 1030 à 1036 Ontario Est. Succursale 322 Avenue Mont-Royal.

PARC DOMINION

OUVERTURE

Samedi, 21 Mai

Cinquante Grandes Attractions, Comprenant :

La Gaieté, Superba, Le Pole Nord, La Grotte, Le Squeezer, La Vague de l'Océan.

15 ACRES DE PLAISIR POUR 10 CENTS.

La Patrie

Edouard VII et George V

Tout l'Empire Britannique manifestera par des actes extérieurs, demain, jour des funérailles d'Edouard VII, le regret qu'il ressent de la mort de son souverain. Au Canada, la journée de demain sera toute entière consacrée à la pensée du deuil national, et, par cette communion de sentiment, les sujets britanniques placés sur ce continent participeront, quoique à distance, aux cérémonies qui doivent marquer les royales obsèques.

Après la journée de demain, seulement, l'attention du monde pourra se porter sans partage sur le nouveau roi, sur Georges V, en qui la pensée de l'Europe, principalement cherchera à discerner le continuateur de l'oeuvre pacificatrice d'Edouard VII.

Pour sa part, la France, si longtemps adversaire en apprence irréconciliable de l'Angleterre, et qui, cédant à l'irrésistible sympathie du monarque disparu, avait signé l'entente cordiale, la France doit être particulièrement anxieuse de voir survivre dans l'âme de Georges V la pensée de son prédécesseur.

Car la France, plus encore que toutes les autres nations aimait Edouard VII :

"Nous nous étions habitués, lisons-nous dans le "Figaro", à considérer ce grand souverain comme étant un peu des nôtres, par le coeur et par l'esprit. Son affection, il nous l'avait témoignée, depuis longtemps déjà, au cours des années où la France, pensive et triste, se repliait sur elle-même et se recueillait; il était alors le prince de Galles. Dès son avènement au trône, ils nous donna, par son séjour officiel parmi nous, la preuve la plus sensible de ses sentiments d'estime et d'amitié, et Paris, qui n'avait jamais été gâté par les souverains anglais, puisque la reine Victoria nous fit sous Napoléon III son unique visite, Paris, qui depuis la République, semblait avoir été mis en quarantaine par les Etats monarchiques, eut l'occasion d'acclamer chez lui, en même temps que le grand ami maintenant couronné, le peuple puissant que ce souverain représentait si bien, et au nom duquel il venait publiquement conclure l'entente cordiale avec la France.

"Ce fut l'occasion de manifestations et de fêtes que personne n'a oubliées des deux côtés du détroit, parce qu'elles ont constitué, à partir de ce jour, un groupement nouveau des sympathies de l'Europe dans une paix raffermie."

Georges V n'a jamais, comme son regretté père fait de long séjour en France. S'il est moins personnellement connu du peuple français, cela ne l'empêche pas d'être animé de la même cordiale affection pour la France, alliée de l'Angleterre, et ses sympathies ne tarderont sans doute pas à se manifester dans l'exercice de ses fonctions royales.

Envers ses sujets, Georges V, dès son avènement a déjà trouvé l'occasion de témoigner sa justice et son impartiale considération en réprouvant la formule, injurieuse pour les catholiques, du serment d'accession. Cette façon d'inaugurer son règne n'est-elle pas un heureux présage ?

On brûle trop

Les dépêches ont apporté les nouvelles suivantes :

Phoenix-Arizona. — Un hôtel rasé par le feu. Pertes $300,000. Morts probables, 29.

Saranac-Lake. — Détruit par le feu, le collège Faust. Pertes $100,000.

Carleton, Place, Ontario. — Conflagration. Trente édifices détruits. Pertes $200,000.

New-York. — Maison brûlée, 3 morts.

Ottawa. — Incendie d'un collège ; treize frères presque asphyxiés, pertes $5,000.

Si on ajoute à ces dépêches celle annonçant une explosion de dynamite, à la Havane, ayant coûté la vie à une centaine de personnes et l'accident, causé par une installation défectueuse du gaz, qui a presque entraîné la mort de deux personnes à Montréal, on aura une idée vague mais très alarmante des malheurs et des pertes de vie que le feu, le gaz, les matières explosives, trois choses qui se touchent de près peuvent causer quand, le plus souvent, on mamque de prudence.

Toutes dangereuses que soient les matières explosives, on n'en a pas moins trouvé, chaque fois que l'enquête a pu être faite, que neuf fois sur dix l'explosion était dûe à une imprudence, à un manque de surveillance ou à un manquement aux règlements des fabriques où elles sont emmagasinées.

Quant aux fuites de gaz on ne saurait mettre en doute leur aspect de profonde imprévoyance. Pour les incendies, c'est-à-dire pour leurs foyers, aucun doute n'est permis. En dehors de la combustion spontanée, contre laquelle la science permet de se protéger, toutes les causes de feu sont dues à un manque de surveillance, à des imprudences ou à des défauts de construction que rien ne peu excuser.

Il est toute une école qui combat les assurances contre le feu comme étant immorales en ce qu'elles diminuent les soins et la surveillance que l'assuré exercerait sur sa propriété si elle n'était pas assurée.

Pour soutenir leur théorie ces ennemis des assurances citent le cas suivant :

Dans une ville d'Europe, la police s'alarma du grand nombre de personnes écrasées chaque jour. On fit une enquête et on reconnut que la presque totalité de ces accidents étaient imputables aux voitures de bouchers. On poussa l'enquête plus loin et on découvrit que ces bouchers moyennant une prime de deux centins par jour étaient assurés contre les conséquences des accidents qu'ils causaient. Il ne leur en coûtait que 2 centins pour écraser un être humain ; c'était encore moins cher que de s'acheter une autre attelage; ils allaient vite et payaient leur deux centins.

La police supprima l'assurance : les bouchers n'écrasèrent plus personne.

Certes l'insouciance, l'imprudence ou le manque de surveillance des incendies ne vont pas jusque-là, mais on ne peut s'empêcher de penser qu'on brûlerait moins si on était plus vigilant.

La Comète

Le grand Prestidigitateur, qui jongle avec les mondes que sa main, au commencement, dissémina dans les espaces infinis, a fait évoluer sans encombre la comète de Halley entre le Soleil et la Terre, et les appréhensions de la chétive humanité ne se sont pas réalisées.

Passez muscade !... Et le globe flamboyant, plus volumineux que notre planète, accompagné de son impalpable traînée lumineuse, a docilement obéi au commandement. Sauf de légères perturbations magnétiques, la rencontre n'a produit aucun effet sensible pour nous, et déjà l'astre vagabond se replonge, à une vitesse vertigineuse dans l'immensité noire qui bientôt le dérobera à nos regards.

Mais avant de disparaître, la céleste visiteuse daignera-t-elle laisser pénétrer un peu du mystère dont elle s'enveloppe ?

La science humaine connait la faiblesse de ses moyens et prend assez facilement son parti d'ignorer tout ce qui concerne les étoiles, dont la plus proche de nous est encore si loin que sa lumière ne nous parvient qu'après plusieurs années : mais elle s'irrite de voir cette sphère énorme venir en quelque sorte nous frôler sans nous révéler son identité.

Tant d'instruments astronomiques scruteront toutefois la Comète, à son présent passage, que la science parviendra peut-être à lui arracher quelques lambeaux de son secret. Si elle n'y arrive point, quand trouvera-t-elle une autre occasion, aussi favorable ?

Et pourtant que pourra nous faire voir le télescope ?

Depuis si longtemps qu'on s'en sert pour étudier les planètes les plus rapprochées de nous, Mars et Vénus, que nous avons le loisir d'observer en tout temps, il ne nous a fourni que quelques conjectures, pour la plupart extrêmement incertaines.

Eh quoi ! nous ne savons presque rien de la lune, notre propre satellite, qui n'est qu'à 85,000 lieues de nous. Comment pourrions-nous mieux y voir, dans un astre qui, au plus près, est encore à 15 millions de milles de notre planète ?

PAS DE RECIPROCITE

L'opposition contre tout traité de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis s'accentue et s'affirme avec autant de netteté que d'énergie.

La Chambre de Commerce du district de Montréal, après un remarquable discours de son président, M. O. S. Perrault, a adopté, hier, une résolution traitant de désastreux tout traité de cette nature avec nos voisins.

Le "Globe" de Toronto courtise, au contraire, un arrangement de cette nature et cite comme exemple, comme appui à sa théorie l'augmentation considérable des échanges qu'à produit un traité de réciprocité entre les Etats-Unis et ..... les Philippines.

Nous avions jusqu'alors considéré le "Globe", comme un de nos confrères les plus sérieux; mais nous craignons d'avoir méconnu le sens humoristique de ce journal, quand nous y lisons des choses comme les suivantes:

"Les importations (aux Etats-Unis) des Philippines ont augmenté de $6,614,899 à $12,207,2277. Environ les deux tiers de cette augmentation sont imputables au chanvre de manille, qui ENTRAIT EN FRANCHISE avant le traité de réciprocité."

Mais, alors si le chanvre de manille des Philippines entrait en franchise avant le traité quel diminution de droits peut-on invoquer pour expliquer l'augmentation de son importation?

Le troisième tiers de l'augmentation est dû au sucre et au tabac.

Quant aux exportations elles sont montées en huit mois de sept à onze millions. Le "Globe" oublie que l'armée américaine occupe les Philippines et que le commerce suit le pavillon.

Si le Canada était aux antipodes s'il récoltait des produits différents de ceux que cultivent nos voisins, un traité de réciprocité serait désirable; mais dans les conditions où nous nous trouvons, un traité de réciprocité n'augmenterait pas nos ventes au-delà de la ligne 45 et livrerait notre marché aux industriels américains.

LE GRAND-TRONC-PACIFIQUE A QUEBEC

La décision qui a été prise hier à Québec de fixer la gare principale du Grand-Tronc-Pacifique au Marché Champlain apporte peut-être une solution temporaire au problème difficile que les intéressés étaient appelés à résoudre, mais il est peu probable que dans un avenir rapproché l'on ne sente pas le besoin de trouver un emplacement plus spacieux.

Nos amis de la Vieille Capitale sont convaincus que le pont de Québec, le Grand-Tronc-Pacifique, la nouvelle marine de guerre, les services océaniques rapides transformeront complètement leur ville, que la population va doubler, que de nouvelles industries vont surgir comme par chantement, etc., etc.

Si leurs espérances se réalisent — nous espérons sincèrement qu'elles se réaliseront, — la place du Marché Champlain ne pourra certainement pas suffire au trafic considérable qui s'y dirigera. Il faudra trouver ailleurs plus d'espace.

L'urgence d'une gare centrale pour les divers chemins de fer qui aboutissent à Québec, s'impose de plus en plus.

On en arrivera à cela fatalement... si le vieux Québec cesse d'être ce qu'il est.

LE TARIF DU TELEGRAPHE

Les journaux de l'Ouest continuent de protester contre le tarif à leur avis trop élevé du télégraphe. Ils invoquent que, pour tenir par exemple leurs électeurs au courant des événements de la Capitale, il leur en coûte des frais exorbitants, en comparaison de ce que coûte le service télégraphique dans les provinces de l'Est.

Leurs plaintes sont peut-être justes dans une certaine mesure, et la commission des chemins de fer en fait le sujet d'un enquête.

Il est cependant impossible de concevoir un tarif uniforme pour tout le Canada, car c'est alors l'Est qui aurait raison de se récrier. Montréal et Toronto sont à quelques heures d'Ottawa; Winnipeg en est distant de 1,400 milles; Calgary, de 2,300 milles; Vancouver, de 2,900 milles et Victoria, en chiffres ronds, de 3,000 milles.

La distance ne peut pas n'avaoir pas d'effet sur le tarif télégraphique.

Dans un pays aussi vaste que le nôtre, la Capitale ne peut être à proximité de tout le monde.

Les provinces de l'Ouest ont cet inconvénient d'en être éloignées.

Mais ne trouvent-elles pas, d'autre part, des compensations?

TUPPER ET HOWE

Fort intéressante est la lettre que Sir Charles Tupper vient n'adresser au "Chronicle" d'Halifax, sur la carrière de Joseph Howe.

Sir Charles et M. Howe ont été des adversaires redoutables, mais ils avaient trop de valeur pour ne pas s'estimer mutuellement.

L'hon. M. Howe combattit le projet de la Confédération avec ardeur, mais Sir Charles Tupper finit par le vaincre et l'amener à marcher sous sa bannière.

Sir Charles dit que son admiration pour Joseph Howe n'a jamais failli. C'est lui qui recommanda à Sir John MacDonald de le nommer lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

CA ET LA

L'"Evénement" est entré dans sa quarante-quatrième année. Il fut fondé le 15 mai 1867. C'est-à-dire qu'il est, à l'heure actuelle, le plus ancien des quotidiens français de cette province.

L'"Evénement" a été longtemps l'organe le plus populaire de la vieille capitale. Sous M. Fabre et sous M. Tarte, il joua un rôle important.

On annonce que le confrère subira bientôt des changements considérables qui en feront un organe plus moderne.

A un "Evénement" rajeuni vont nos compliments et nos vœux.

—o—

Le Dr J. E. Laberge, chef du service des maladies contagieuses à Montréal, esr candidat au poste de médecin principal du service d'hygiène de la ville de Toronto.

Le Dr Laberge a fondé le service de l'inspection médicale des écoles à Montréal. I l est membre d'un grand nombre d'associations médicales, entr'autres de l'Institut Pasteur de Paris.

Notre concitoyen n'a aucune chance de se faire choisir par nos amis de Toronto, mais l'on ne saurait ne pas admirer sa crânerie. Il fallait assurément du "pluck" pour poser une telle candidature.

Le Dr Laberge a à son crédit des états de service de premier ordre, et si la ville de Toronto avait cru lui confier la direction de son organisation médico-municipale,elle n'aurait eu qu'à s'en féliciter.

Tout indique que le choix de Toronto tombera sur le Dr Amyot qui jouit d'une excellente réputation dans la ville-sœur.

Il possède un nom français, ce sera toujours autant de pris.

INCENDIE D'UNE CHAMBRE MORTUAIRE

LES RESTES DE FEUE Mme SAMUEL NAUD, DE LACHEVROTIERE, SONT BRULES. — PERTES MATERIELLES.

(Spécial à la PATRIE)

LACHEVROTIERE, Qué., 19 —La maison, le hangar, la cuisine et la laiterie appartenant à M. Samuel Naud, ont été détruits de fond en comble, par le feu, mardi matin,à 2 heures.

Mme Samuel Naud morte dimanche dernier, était exposée en chapelle ardente, lorsque soudain le feu se communiqua aux tentures de deuil. En quelques instants, la chambre mortuaire devint un brasier ardent et il fut impossible de rien sauver.

Dans les ruines ont été recueillis plus tard, les ossements calcinés de la défunte. On y a trouvé aussi deux petites statues intactes. L...

Grâce au travail ardu des gens de la maison et du voisinage la grange a été sauvée.

En combattant les flammes, plusieurs personnes ont subi de légères brûlures.

UN MANQUE D'ORGANISATION

(Suite de la 1ère page)

commerçants s'effrayèrent d'une dépêche leur annonçant qu'un grand désastre venait de se produire en Extrême-Orient. Sans rien contrôler par cablogramme, on commença par croire que la comète avaitmfait des siennes. Cependant aucune dépêche ne vint confirmer cette sinitre nouvelle.

A Wilkesbarre, Pe., un grand nombre de mineurs de la Lehigh Valley Coal Coy, près de Avoc, ont refusé de travailler hier, sous prétexte que la comète allait frapper la terre.

De Winnipeg on nous apprend que les populations des réserves indiennes ont été les seules effrayées de l'approche de la comète, encore que les missionnaires ont fait tout leur possible pour les tranquiliser.

A New-York même, la plus grande partie de la population était sur les ponts, sur les toits, sur les sommets des grate-ciel ou tous autres endroits élevés. Une faible moyenne était effrayée et priait, mais la grande majorité voulait jouir du spectacle. Quelques Américains étaient armés de bouteilles vides dont ils voulaient se servir pour emmagasiner du cyanogène, gaz très rare, prétendaient-ils, qu'on ne peut se procurer qu'en le dérobant aux comètes. D'autres aussi, avaient des bouteilles pleines qu'ils portaient parfois à leurs lèvres prétextant qu'elles contenaient un antidote certain contre l'empoisonnement par le cyanogène.

Quelques-uns prétendirent que les orages d'hier étaient dus à la comète, bien que nous en ayons eus souvent de semblables, sans comète et sans queue.

A Nemach, Wis., plusieurs ferre dans la queue de la comète n'a pas encore dérangé d'un iota les instruments de télégraphie sans fil de Newport, R.I.

A Nemach, Is., plusieurs fermiers ont enlevé de leurs fermes, les paratonnerres croyant qu'ils attireraient les matières dangereuses contenues dans la comète.

A Williams Bay, Wis., Milwaukee et autres endroits, on a remarqué une superbe aurore boréale dans le ciel, mais les astronomes ne veulent pas admettre que c'est un effet de la comète.

A Saint-Louis, Mo., le R. P. Martin S. Brennan, professeur d'astronomie au séminaire Kendrick, a remarqué de nouvelles éruptions solaires. Il a vu 30 taches dont l'une croit-il, a un diamètre de 150,000 milles. Les astronomes de San Jose, Cal., et de Portland, Oregon, prétendent la même chose que le R. P. Brennan.

LA COMETE SUR LES TRANSATLANTIQUES

La plupart des passagers des paquebots arrivés à Montréal et à New York, déclarent qu'ils se sont levés, la nuit tous ces jours derniers, pour observer la comète, et que les compagnies de navigation se sont empressées de leur faire servir du café et des sandwichs à 3 heures p. m.

UNE COMETE LUMINEUSE

Le Dr Ch. E. Olnstead, de Brooklyn, se souvient qu'en 1858, les habitants de la Nouvelle-Angleterre purent lire leurs journaux à la lueur de la queue de la comète qui était alors de passage.

Un grand nombre économisèrent ainsi les chandelles. On aurait dit, déclare le médecin, un immense arc-en-ciel en feu et jetant un éclat très brillant. Personne ne fut effrayé de cette comète que l'on trouvait plutôt bienfaisante et économique.

COMETE A BALLON

A Pittsfield, Mass., et à North Adams, Mass., MM. C. B. Harman et Leo Stevens, aéronautes bien connus, ont fait, hier soir une ascension scientifique, accompagnés de principaux des grandes universités, munis d'appareils perfectionnés. Ils devaient s'élever aussi haut que possible et de bonne heure, ce matin, ils n'étaient pas encore descendus.

POUR FINIR

Enfin, puisqu'il est décidé que nous sommes actuellement dans la queue de la comète et que nous y serons encore jusqu'à 11 heures, ce soir, au lieu de nous y être trouvés hier soir, citons une opinion populaire :

" On ne s'en aperçoit toujours " pas beaucoup, nous disait un brave homme, ce matin ; pourvu que " nous terminions la traversée sans " rencontrer un "moton".

Et il nous tira sa révérence en fredonnant ce refrain de sa composition :

Pas d'maître pour deux ans, cette comète,
Et c'était pas la peur de craindre son coup d'queue,
Nos pères avaient grand tort de s'imaginer
Leurs fils verraient le jour dans un autre monde qu'eux,
Rions de tout l'potin qu'a fait c'farceur de Halley.

COMTE



LA VIE EN PLEIN AIR

¶ Au point de vue hygiénique, on ne saurait trop recommander la vie en plein air—avec quelques précautions élémentaires contre le froid, l'humidité, les brusques variations de température.

¶ Un verre de ce bon vieux

GIN "CROIX ROUGE"

Distillé et embouteillé sous le controle du Gouvernement Canadien

constitue sous un petit volume une réserve de chaleur et d'énergie considérables, qui, en stimulant notre organisme, le met à même de défier toutes les intempéries, sans aucun risque pour la santé.

BOIVIN, WILSON & CIE
SEULS AGENTS
520 RUE ST-PAUL MONTREAL

Ne Buvez pas
L'Eau de Votre Robinet
Au grand jamais ne buvez l'eau de votre robinet, du moins sans l'avoir fait bouillir auparavant. Il est vrai que par l'ébulition vous obtenez une eau pure, mais cette eau est pauvre, elle manque de goût, elle est fade. Ayez de l'eau pure et savoureuse :
Buvez
Russell Lithia
Embouteillée aux Sources.
Elle est pure, gazeuse, pétillante et possède une saveur qui chatouillera agréablement votre palais et calmera votre soif.
En Vente Partout :
5 cents.



Remarquez la nouvelle étiquette—en couleurs—fond vert, bordure orange Remarquez la forme de cette étiquette sur la vignette ci-contre. Notre eau est vendue en bouteilles seulement et garantie.
Les maisons de commerce sont approvisionnées par The Coca Cola Co., 19 rue Aylmer, Montréal.
5-12-19-26

PEINTRES NOTEZ NOS PRIX
Huile, 95c le gallon. Térébenthine, 83c le gallon. Pur blanc de plomb,$5.90 25p.c. d'escompte sur nos 318 différents patrons de papier tenture. J. & P. Davignon, 1030 à 1036 rue Ontario Est.

Dr G. H. KENT Dr M. MASSON
Kent & Masson
DENTISTES
ont ouvert leurs nouveaux bureaux, au No 89 St-Denis, (coin Lagauchetière).
28-mjs-jno

Largest Sheet Metal Mfrs. Under British Flag
Everything in Sheet Metal
This is our Growing Time
CORNICHES et 'SKYLICHTS'
Nous les faisons en coppe ou tôle gavanisée, suivant vos plans et devis sous la direction d'ouvriers les plus compétents du Canada. Notre département de corniches est muni de machines les plus modernes, ce qui garantit une précision parfaite. Avant de placer vos commandes soyez certain d'avoir nos estimées. Nous vous épargnerons de l'argent sur vos contrats.
NOUS MANUFACTURONS ET TENONS EN ENTREPOT UNE QUANTITE IMMENSE DE BARDEAUX, LAMBRIS, FEUILLES D'ACIER RIDEES, VENTILATEURS, PINACLES (FINIALS), LATTE "HERRINGBONE," PLAFONDS METALLIQUES, MATERIAUX POUR COUVERTURE EN GRAVOIS, PETITE CANADIENNE, FERBLANC TERNE, TOLE NOIRE, COPPE EN FEUILLES, TOLE GALVANISEE, ETC.
NOUS EN AVONS TOUJOURS POUR VOUS.
Agents demandés. Ecrivez pour renseignements
METAL SHINGLE AND SIDING CO. LIMITED
COIN STE-CATHERINE ET AVENUE DELORIMIER
Téléphone Est 5517. Le soir: Westmount 2331 ou Saint-Louis 2304.
Dépôts de nos marchandises chez: J. A. Bernard, Québec, ou Emerson & Fisher, St. John, N. B.

Tabac à Fumer
PRAIRIE
Doux et Agréable au Goût.

Législature de Québec

Le bill de Montréal.—Les annexions de Ville St-Paul, Ahuntsix, Ville Emard, Longue-Pointe, Bordeaux, et Côte des Neiges—Rosemont et Notre Dame de Grâce offrent plus de difficultés.—La bataille se continuera.—Affaire de lots dans la Seigneurie de la Crande Rivière—Les élections municipales dans les campagnes.— L'importation des chevaux ardennais, etc. etc.

Galerie de la presse,
Québec, 19 mai 1910.

Nos députés sont des veilleurs. Il passait une heure, la nuit dernière, lorsqu'ils se sont décidés à quitter le palais législatif, après une des journées les plus remplies que nous ayons encore eues depuis le début de la session. Ils veulent probablement prendre de l'avance en vue du congé qu'ils réclament. On sait, en effet, que la chambre ne siégera pas demain, à cause des funérailles du Roi. D'un autre côté, comme mardi prochain est le jour Victoria, la majorité de la députation est désireuse d'ajourner ce soir à mercredi prochain. Le gouvernement se laisse un peu tirer l'oreille, voulant perdre le moins de temps possible. Nous saurons probablement dans le cours de la journée à quoi nous en tenir.

—o—

Le bill de Montréal a encore occupé l'attention de la chambre, mais est-ce crainte ou autre chose, on n'a pas encore abordé aucune grave question qui donne lieu aux plus vives luttes, c'est-à-dire l'annexion de Notre-Dame de Grâces et la définition des pouvoirs du Bureau de Contrôle.

Les annexions décrétées, hier soir, par l'assemblée sont celles de ville Saint-Paul, Ahuntsic, ville Emard, Longue-Pointe, Bordeaux et Côte-des-Neiges. On s'est arrêté sur Rosemount, au moment où M. Bourassa proposait le referendum aux contribuables de chacune des municipalités que l'on veut annexer à Montréal. De sorte que l'on peut s'attendre à voir se continuer la lutte aujourd'hui d'une façon plus vive encore.

—o—

Nous expliquerons plus loin le cas soumis à la chambre par M. Prévost, au sujet de certains lots de la seigneurie de la Grande Rivière. L'opposition se fait fort d'avoir prouvé la complicité du ministre des terres de 1901 avec M. Cabot, dans une transaction où la province a perdu 3,200 acres de terre. Le côté ministériel défend sa position d'une façon plausible et les dénonciations bruyantes de l'opposition n'ont pas paru l'affecter outre mesure.

—o—

C'est une journée consacrée aux députés. M. Desaulniers, député de Chambly, en profite pour proposer la motion dont nous avons parlé plusieurs fois au sujet des élections municipales dans les campagnes. M. Désaulniers propose que :

" Que cette Chambre est d'opinion que dans l'intérêt de la meilleure administration des affaires des municipalités de cette province : 1. Le maire de chaque municipalité devrait être élu par les électeurs municipaux au lieu de l'être par les conseillers ; 2. Que le maire devrait être élu pour le terme de deux ans ; 3. Que les fils de cultivateurs qualifiés à voter aux élections provinciales et fédérales, devraient l'être également pour les élections municipales.

A l'appui de sa motion, M. Désaulniers cite les opinions exprimées dans des requêtes de plusieurs paroisses de son comté. L'élection du maire par le peuple, selon, lui, offre une meilleure garantie à l'électorat. Le maire élu par le peuple sera plus indépendant du conseil, sera libre des factions et au-dessus des exigences des conseillers. Quant aux fils des cultivateurs, ils devraient être considérés comme associés du père, et avoir, autant que ce dernier, droit de vote.

M. Cousineau, tout en félicitant M. Désaulniers du ton modéré de son discours, rappelle que le père de ce dernier fut ancien député conservateur. Comme toujours, M. Cousineau suggère ironiquement que l'on ferait bien mieux, pour faire cette amélioration, d'avoir recours aux lumières de M. Gauthier, chargé de la préparation de la refonte du code municipal.

M. Walker appuie la résolution de M. Désaulniers.

M. Lavergne se déclare favorable à l'idée préconisée par le député de Chambly, idée qu'il croit bien libérale. Il ne veut pas parler longtemps sur la question, vu que cela coûte cher à la province, dit le "Soleil". Il en profite pour dénoncer l'attitude de la presse ministérielle qui, payée grassement, dénature les faits qui se passent à la Chambre.

M. Sauvé a proposé l'ajournement du débat.

—o—

M. Mousseau a soulevé un débat sur deux ouvrages intitulés " Métropole de Demain " et la " Rectification du Vocabulaire ", deux ouvrages excellents qu'il convient de vulgariser. Le premier est de feu M. Nantel, qui y expose des plans d'amélioration dignes d'être étudiés au moment où la ville de Montréal médite un plan d'ensemble pour son agrandissement. Quant à l'autre volume, il est de M. Henri Roullaud et devrait être lu par tous ceux qui veulent l'amélioration du langage chez les Canadiens-français.

M. Sauvé recommande aussi chaleureusement ces deux ouvrages à la sollicitude du gouvernement.

L'hon. M. Décarie déclare qu'il favorise l'achat de l'ouvrage de M. Roullaud, mais il ne peut rien dire de définitif à ce sujet. Pour ce qui est de l'ouvrage de M. Nantel, il en pense beaucoup de bien et il verra ce qu'il y a à faire à ce sujet.

—o—

M. Prévost en arrive ensuite à soulever la question des 32 lots du canton Rameau, dans le comté de Gaspé.

Voici un résumé de l'exposé de cette question fait par MM. Prévost et Lavergne.

En 1901, M. Louis Cabot, marchand de bois, des Etats-Unis, qui possédait la seigneurie de la Grande Rivière, dans le comté de Gaspé, échangea 32 lots de sa seigneurie contre 32 lots du canton Rameau en donnant $4,000 de retour au gouvernement. Il donna au gouvernement le droit de concéder les lots ainsi échangés, se réservant le droit de les reprendre, si, dans cinq ans, les colons qui s'y établiraient n'avaient pas rempli les conditions d'établissement.

Quelque temps après, des prétendus colons ont demandé ces lots pour s'y établir. Ils ne remplirent pas les conditions d'établissement. Les billets de location furent annulés, et les lots retournèrent à Cabot, qui se trouve ainsi avoir obtenu 32 lots du gouvernement, c'est-à-dire 3,200 acres de terre pour $4,000.

En 1909, un nommé Marquis et quatre autres personnes ont essayé d'avoir ces lots. On leur répondit que des colons avaient déjà essayé de s'établir sur ces lots, mais qu'ils n'avaient pu y rester, que d'un autre côté il y avait des demandes antérieures qui devaient passer avant les leurs. Bref on leur refusa les lots.

Quand Marquis est allé au département demander ces lots, on lui a répondu par une lettre de M. Taché en date du 5 mars 1909 contresignée par l'hon. M. Turgeon et par M. J. Grenier, disant qu'on ne connaissait rien de l'arrangement de 1901, qu'il n'y avait pas de dossier de cette affaire au département, et qu'on ignorait absolument tout de cet arrangement.

Le 26 mars 1909, le département des Terres écrivit à Marquis qu'il avait référé l'affaire à M. Lavoie, protonotaire de Gaspé, agent de Cabot. Et Marquis n'en entendit plus parler.

Résultat c'est que Cabot a reçu du gouvernement une valeur de $25,000 pour $4,000.

—o—

M. Lavergne, qui complète l'exposé fait par M. Prévost accuse le gouvernement : 1o D'avoir créé une nouvelle seigneurie en complicité avec Cabot pour frauder la Couronne; 2o D'avoir refusé des lots à des colons de bonne foi; 3o D'avoir permis à des imployés du département des Terres de mentir en disant à Marquis qu'il n'y avait aucun dossier relatif à cette affaire; 4o D'avoir laissé traîner le dossier de cette affaire entre les mains du marchand de bois Cabot, intéressé à la voir étouffer; 5o D'avoir subséquemment mis la main sur le dossier et de l'avoir glissé dans les archives du département.

—o—

L'hon. M. Allard répond brièvement que Marquis est un propriétaire de moulins qui voulait faire de l'argent avec le bois de ces lots, et qui n'avait aucune intention de colonisation.

C'est M. Perron, député de Gaspé, qui a été chargé de défendre la conduite du gouvernement en cette affaire. Il l'a fait avec une maîtrise digne d'un vieux parlementaire.

Il affirme que tous les 32 lots concédés après l'échange avec Cabot l'ont été à des colons qui étaient de bonne foi, respectables, et qui s'entendaient bien avec Cabot. Pour une raison ou pour une autre, ils n'ont pas rempli les conditions d'établissement et ont dû quitter ces lots. Ils ne peuvent être accusés de mauvaise foi.

A la gauche qui reproche au gouvernement d'avoir contribué à augmenter une seigneurie, M. Perron de Rivière a été créée par un gouvrépond que la seigneurie de la Grandvernement conservateur.

M. Perron affirme que le but de M. Cabot en échangeant les 32 lots était de protéger le saumon dans la Grande Rivière. Et de fait, le résultat a été que la protection du saumon est bien plus efficace en cette rivière depuis ce temps-là.

D'un autre côté, les lots que M. Cabot a eues en échange des siens n'étaient que des lots de pierre et guère colonisables.

MM. Lavergne et Perron ont eu une altercation assez vive au sujet de la disparition du dossier de l'affaire.

X

M. Lavergne affirme qu'avant cette année, le dossier n'était pas au département des Terres.

De son côté, M. Perron affirme que le dossier y était. Il demande à son antagoniste sur quoi il se base pour étayer sa prétention.

M. Lavergne se base sur la lettre du 5 mars 1909 de M. Taché disant qu'au département on ignorait l'existence de tout dossier relatif à l'échange, et aussi sur la lettre du 26 mars 1909, dans laquelle les officiers du département des Terres disent avoir référé le dossier à M. Lavoie. Si l'on n'est pas satisfait de ceci, M. Lavergne demande une enquête et se fait fort de prouver ses avancés.

Le bill de Montréal revient sur le tapis dès l'ouverture de la séance du soir.

C'est M. Honoré Mercier qui préside le comité général de la chambre.

On aborde d'abord les clauses relatives aux annexions, mais pour commencer, on saute par-dessus la clause annexant Notre-Dame de Grâces, qui est susceptible d'une vive opposition, et l'on passe aux autres annexions.

Déjà l'on avait déjà été presque sans discussion, l'annexion de Ville Saint-Paul, Ahuntsic, Ville Emard, Longue-Pointe, Bordeaux et Côte des Neiges, et tout paraissait marcher comme sur des roulettes, lorsque, survenant la question de l'annexion, de Rosemount, M. Bourassa commença une vraie bataille qui n'a été terminée que par l'expiration du rtemps affecté aux bills privés, au moment où il proposait le referendum au peuple sur toutes les annexions.

On sait que le conseil de Westmount est venu à Québec avec les fameux contrats de $800,000, pour travaux de pavages et autres.

M. Perron a protesté vivement contre l'annexion de Rosemount, dont la majorité des électeurs, dit-il s'oppose au projet d'annexion.

Rosemount a une petite population, un grand territoire où il n'y a surtout que des terres en culture.

—o—

La cité de Montréal veut dépenser $861,247 dans Rosemount. Là-dessus il y a $538,221 pour la construction de canaux d'égoûts et cette somme devra être remboursée par les propriétaires. Il y a $70,467 pour trottoirs permanents et la moitié de cette somme devra être remboursée par les propriétaires. M. Perron soumet que les propriétaires ne sont pas en position de rencontrer ces paiements. C'est pour cela qu'ils s'opposent à l'annexion qui est contraire à leur intérêt.

M. LEVESQUE

fit remarquer que Rosemount est pourtant prêt à s'annexer à Montréal?

M. Perron répond que les conditions offertes par Maisonneuve, ne sont pas les mêmes que celles offertes par Montréal. Rosemount serait-il prêt à s'annexer à Montréal aux conditions offertes par Maisonneuve? Demande M. Lévesque.

M. Perron dit que ce n'est pas le temps de discuter cette question.

—o—

M. Bourassa fait d'abord aux clauses d'annexion en général, une opposition plutôt ironique, mais peu à peu il devient plus sérieux. Il rappelle que les conditions de ces annexions ont été arrêtées dans un salon du Chateau Frontenac entre les représentants de la ville de Montréal, et quelques citoyens de municipalités dont on veut l'annexion. Et il soutient que ceux qui acceptent les conditions d'annexion ne représentent pas précisément l'opinion des municipalités intéressées.

Voilà pourquoi il demande qu'aucune de ces annexions ne puisse se faire sans avoir été soumise à l'approbation des citoyens des municipalités qui doivent être annexées. C'est ici que l'heure étant expirée, l'on a dû abandonner la discussion.

—o—

M. Perron reprend ensuite le débat sur l'affaire de la seigneurie de Grande Rivière. Il explique que la lettre du 5 mars, sur laquelle est basée l'accusation de M. Lavergne ne fait que donner à M. Marquis les renseignements que celui-ci demandait. On a dit à Marquis: "Si vous voulez avoir des renseignements, adressez-vous à l'agent de Cabot" et même on est allé plus loin et l'on a dit: "Nous prendrons pour vous des renseignements à l'agent de Cabot qui possède les lots que vous demandez." Une fois les 32 lots en question concédés et une fois les billets de location annulés pour défaut d'exécution des conditions d'établissement les lots retournaient nécessairement à Cabot. Le gouvernement était de bonne foi en concédant les 32 lots à des colons recommandés par M. Kennedy, un bon conservateur, député de Gaspé dans le temps.

C'est ici que survient un incident assez comique. L'opposition prétend que M. Kennedy était un député libéral. M. Perron soutient le contraire et il cite un extrait des journaux de la chambre de 1893 où le nom de Kennedy apparait parmi ceux des députés qui votent toujours avec le parti conservateur.

Mais M. Tellier fait remarquer que ce n'est pas le même Kennedy du tout. Ce dernier était un député de Montréal.

M. Perron admet loyalement son erreur et il persiste dans ses conclusions.

—o—

L'hon. M. Allard explique comment un employé du ministère des terres a répondu, l'an dernier, à Marquis qu'il n'y avait au département aucun dossier relatif à l'échange de lots en question. En 1903 Cabot avait demandé d'échanger 20 autres lots dans les mêmes conditions que le premier échange et cette demande avait été refusée. Comme la lettre de Marquis n'était pas très claire, c'est sur cette dernière question que l'employé a répondu.

M. Prévost a résumé le débat en renouvelant d'une façon plus violente encore ses accusations. On a dit que Marquis était un spéculateur. Cela importe peu, dit M. Prévost, et cela ne justifie pas le gouvernement d'avoir donné pratiquement 32 lots à Cabot.

—o—

M. Sauvé a soulevé un débat assez intéressant sur les étalons ardennais importés de Belgique, race qu'il ne croit pas convenable à notre pays. Il voudrait plutôt la race clyde et percheronne. Il insinue aussi que ces chevaux ardennais ont servi à certains politiciens à faire de la spéculation politique.

M. Pilon, député de Vaudreuil, et l'hon. M. Caron ont défendu le gouvernement sur cette question. Le ministre de l'Agriculture croit que la race ardennaise est la meilleure qu'il nous faille. Cette importation a eu jusqu'ici de bons résultats. Les produits de ces chevaux se vendent cher et sont bien vus.

Quant aux spéculations dont M. Sauvé a parlé, l'hon. M. Caron est persuadé qu'elles n'existent pas. Et il refusera de le croire tant qu'on n'aura pas précisé davantage ces accusations de spéculation.

AU CONSEIL LEGISLATIF

Le conseil a adopté en troisième lecture les bills privés suivants:

106.— Ogilvie-Y.M.C.A.
131.— Valleyfied.
147.— Larose.

Il a aussi adopté en troisième lecture le bill relatif à la déclaration que doivent faire les compagnies légalement constituées.

En deuxième lecture, il a adopté le bill relatif aux droits sur les successions, celui des bureaux de placement pour les ouvriers et, sur division, la loi des produits laitiers.

L'hon. M. Chapais a parlé contre cette loi qui a été défendue par l'hon. M. Pérodeau. M. Chapais est de l'opinion de l'opposition de la Chambre Basse, qui croit que cette loi donne au ministre de l'agriculture un pouvoir trop arbitraire, et ouvre la porte au favoritisme politique.

Les bills privés suivants ont subi leur seconde lecture au conseil:

71. — "Suburban Tramway and Power Co."
88.— "Beauharnois Light, Heat and Power Co."
115.— Bill effaçant certaines lignes homologuées de Montréal.
129.— Commune de Laprairie.
138.— Ville de Magog.
141.—Ligue anti-tuberculeuse de Québec.

125 et 148.— Les deux bills des églises syriennes grecques orthodoxes de Montréal.

On croit que la motion de l'hon. Dr Choquette pour l'encouragement aux arts, aux sciences et aux lettres ne sera discutée que la semaine prochaine.

Cette motion n'est pas tout à fait la même que celle adoptée à la Chambre Basse à la demande de M. Mousseau. Elle se lit comme suit:

Que cette Chambre verrait avec plaisir la création dans notre province, d'un fonds spécial consacré à l'encouragement des arts, des sciences et particulièrement des lettres, et qu'il serait à ce sujet essentiel de définir au plutôt le plan qui permettrait d'en tirer le meilleur parti possible.

SAINT-BARTHELEMY

A la grande satisfaction de toute la population nous aurons ici sous peu une succursale de la Banque Provinciale. Un coffre-fort et les autres accessoires sont arrivés. Nous espérons que les portes seront ouvertes d'ici à 15 jours.



LE CAPITAINE P. O. RICHARD, auquel une jolie démonstration a été faite par ses amis ainsi que relaté dans la PATRIE d'hier.

LES FEMMES *ne peuvent être vigoureuses et en santé à moins que les reins ne soient en bon état.*

La faiblesse, l'infirmité ou les douleurs de dos sont les premiers signes de la maladie des reins.

Sous les conditions ordinaires, ils devraient être forts et prêts à supporter les fardeaux de la vie.

Il est difficile de faire les travaux du ménage avec un dos faible ou douloureux. Les maux de dos proviennent des reins malades et quel nombre de maladies peuvent causer les reins malades.

Mais on peut les aider, si on leur fait accomplir plus de travail qu'ils n'en peuvent supporter, il ne faut pas s'étonner qu'ils puissent devenir malades.

La faiblesse n'est qu'un avertissement des reins et on devrait y prêter attention immédiatement pour éviter des années de souffrances terribles provenant des maladies des reins.

Les Pilules de Doan pour les reins vous guériront de la même manière qu'elles en ont guéri des milliers d'autres.

Mlle Alberta B. Clarke, Stony Creek, Ont., écrit : "Je souffrais de maladies des reins depuis plusieurs années. J'éprouvais une faiblesse de dos et j'avais des maux de tête si terribles et une telle agitation que je ne pouvais dormir la nuit. J'avais tout essayé sans résultat. Durant ce temps, un ami me conseilla d'essayer les Pilules de Doan pour les reins. J'en eus par conséquent quatre boîtes et elles m'ont complètement guérie. Je ne sens aujourd'hui aussi bien portante que je ne l'ai jamais été et je conseillerais à tous ceux qui souffrent de maladies des reins de l'essayer.

Prix, 50 cents la boîte, ou 3 pour $1.25, chez tous les marchands ou de The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

En donnant votre commande, spécifiez les pilules de "Doan".

PATRONS DE "LA PATRIE"



3955 — Robe d'enfant, 4 grandeurs, 6-8-10-12 ans. Matériaux, 3½ vgs en 36 pour 8 ans.

COUPON

PATRON No 3955

Nom .....
No. .....
Rue .....
Ville .....
Province ou Etat .....
Mesure de buste .....
De Taille .....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c, Département des patrons à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

Tabac à Fumer
PRAIRIE
Doux et Agréable au Goût.

Henry Morgan & Co. Limited.

ANNONCENT

Que ce magasin sera fermé demain

VENDREDI, LE 20 MAI,

En mémoire du jour ou le Roi Edouard VII sera inhumé.

Ce magasin sera aussi fermé le 24 Mai.

Henry Morgan & Co Limited

Annoncent pour samedi la continuation de

Leur Vente Extraordinaire d'

Etoffes à Robes de Couleur

Marquées à Moitié Prix

Celles qui désirent se procurer des tissus à costumes d'été remarquables par leur distinction et leur beauté—et auxquels la mode a donné sa préférence—auront tout avantage à prendre connaissance de cette offre. D'excellents tissus sont exposés dans une variété de patrons suffisante pour répondre aux plus fortes exigences.

Prix primitifs 80c à $1.25 la verge.

Il y a plusieurs formes de Maladie Nerveuse

Toutes cèdent à l'influence enrichissante du sang et reconstituante des nerfs de la nourriture du Dr CHASE pour les NERFS

Représentez-vous les milliers de cas de prostration nerveuse, d'ataxie locomotrice et de paralysie partielle qui ont été guéris par la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.

Puis doutez, si vous le pouvez, de l'efficacité de ce traitement dans la guérison des troubles nerveux moins graves tels que mal de tête, insomnie, indigestion nerveuse et sensation de fatigue générale du cerveau et du corps. Ne vous attendez pas à un simple soulagement avec ce traitement car il n'agit pas d'après ce principe. Les effets sont radicaux et durables parce qu'il fournit au sang les éléments dont il a besoin pour reconstituer le système humain épuisé.

L'appétit est augmenté, la digestion est améliorée, tous les organes reprennent leur activité par suite du rétablissement des nerfs et vous constatez le retour de votre vigueur et de vos forces d'autrefois. 50c la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co., Toronto. Ecrivez pour avoir une copie gratuite du livre de Recettes du Dr Chase.

La Propreté et l'Hygiene

sont certainement aussi nécessaires dans la buanderie que dans votre maison. Sous ce rapport, la

TOILET LAUNDRY

"la buanderie qui s'y connait" invite au plus scrupuleux examen.

425 rue Richmond
Tél. Up 3480
17-19-21

Henry Morgan & Co. Limited.

MAINTENANT EN VENTE

Pavillons en Soie à 50c

Résultat d'un achat spécial

GRANDEUR 24 x 36. VALEUR DE $1.25.

Ces pavillons—faits pour une occasion spéciale par Cheney Brothers, les manufacturiers de soie bien connus, ne furent pas acceptés, sont en vente par Henry Morgan & Company, Limited, au prix remarquablement bas de 50c chacun.

(En vente au rez-de-chaussée)

FRAIS FUNERAIRES

PAR ANNEE **$1.00** PAR FAMILLE

Pour cette faible somme de $1.00 par an par famille, vous pouvez vous abonner aux frais funéraires. Ne tardez pas, envoyez-nous votre abonnement immédiatement. Ou demandez notre circulaire expliquant notre système dans tous ses détails.

Pour faire application vous n'avez qu'à remplir le coupon ci-dessous et l'envoyer à H. Bourgie, Ltd., 179 rue Craig Est.

Les abonnés qui ont déménagé depuis le premier mai sont priés de nous faire parvenir leur nouvelle adresse.

NOM .....
ADRESSE .....
Les abonnés qui ont changé d'adresse voudront bien remplir cette partie du coupon.
NOM .....
ANCIENNE ADRESSE .....
NOUVELLE ADRESSE .....

H. BOURGIE, Limitée
179, RUE CRAIG EST, · MONTREAL.

PRATIQUER L'ECONOMIE
... DANS ...
L'Achat DE vos Chaussures

ne veut pas dire de vous laisser éblouir par les annonces flamboyantes de grands magasins qui doivent, pour se maintenir avec leurs dépenses colossales, prendre de gros profits.

¶ Non, c'est plutôt de rester dans votre quartier, d'acheter près de chez vous, chez un marchand qui, comme nous, à très peu de dépenses générales et qui peut se contenter de profits moindres.

¶ Usez de discernement et vous verrez que c'est encore chez le marchand reconnu pour sa probité, son commerce régulier que vous ferez les achats les plus avantageux.

¶ Nous vous invitons au début de la saison, à visiter notre assortiment si admirablement bien varié, et à comparer nos prix avec ceux de n'importe quel magasin quelque gros qu'il soit. Nous ne craignons pas la comparaison.

ZOTIQUE PILON

Etabli depuis près d'un demi siècle.
430 rue Rachel, Entre St-Hubert et St-Andre.

ARRESTATION DE TROIS INDIVIDUS

(Spécial à la PATRIE)

FRASERVILLE, 19. — Sur message reçu mardi matin, le chef de police Berthiaume a arrêté trois individus aux allures suspectes qui étaient à bord de l'express local. Ils sont soupçonnés d'être les auteurs du vol à la Banque Nationale de Pointe-aux-Trembles, Portneuf. Le détective McCaskill a télégraphié qu'il venait incessamment pour les identifier.

Tabac à Fumer
PRAIRIE
Doux et Agréable au Goût.

HONORAIRES DE L'AVOCAT

LE CONSEIL DE NOTRE-DAME DE GRACES ET LES $32,000 VOTES A L'AVISEUR LEGAL. — PAS DE QUORUM A A SEANCE D'HIER.

Seuls, les échevins A. Décarie et T. Trenholme, qui forment le parti de l'opposition à Notre-Dame-de-Grâces, étaient présents à l'hôtel de ville de cette municipalité, hier soir, bien que l'assemblée du conseil eût régulièrement dû avoir lieu.

Après avoir attendu trois-quarts d'heure, ces deux messieurs signèrent le livre des minutes, puis l'échevin Décarie, s'adressant aux citoyens, exprima toute sa surprise de voir qu'aucun des membres du parti en majorité ne fût présent.

"Le maire et les autres échevins sont-ils encore à Québec ? Sont-ils ailleurs ? Ils devraient comprendre que leur devoir est d'être ici ce soir, dit-il, car nous avons beaucoup de travaux à faire. C'est la même histoire depuis le 1er février dernier, nous n'avançons pas.

"On a beaucoup critiqué l'acte du conseil acceptant le compte de $32,000 produit par l'aviseur légal, M. Sullivan, pour quatre années de services professionnels et c'est avec raison.

"Je dois vous avouer, messieurs, que c'est par erreur que l'échevin Trenholme et moi nous avons voté avec les autres échevins et nous sommes bien décidé à réparer cette erreur.

"Nous croyons ce montant exorbitant et j'ai averti mes collègues, ainsi que M. Sullivan, que je demanderais l'annulation de cette mesure à la première assemblée du conseil. Je ne puis cependant y parvenir, car il n'y a jamais de quorum. Je tiens à protester contre la conduite des échevins de la majorité.

"Je proposerai donc dès la première réunion du conseil, que la résolution accordant $32,000 pour honoraires à M. Sullivan soit annulée et que le montant à être payé soit fixé par des arbitres. Notre aviseur légal vient d'ailleurs de m'adresser une lettre dans laquelle il m'avertit qu'il est prêt à accepter cet arrangement."

L'échevin Trenholme prit ensuite la parole et parla dans le même sens que son collègue, puis l'assemblée se dispersa.

NOUVELLES DE SHAWINIGAN FALLS

(Spécial à la PATRIE)

SHAWINIGAN FALLS, 19.—Le 11 courant était la nomination d'un remplaçant à l'échevin Lessard. M. Achille Spénard, du quartier No 1, a été élu sans opposition.

— Le nouveau conseiller a siégé vendredi dernier, et le conseil avant quorum, a accordé les trois licences restées en suspens à la dernière séance d'avril. Messieurs Bureau & Cie, J. L. Marchesseault, comme épiciers licenciés, et M. A. Buisson, du village St-Onge, comme hôtelier. Le nombre reste le même que l'an dernier. C'est le désir de la population.

— Le jugement sur un bref d'injonction en appel a été rendu en faveur de la compagnie Shawinigan Water & Power Co., contre la corporation de cette ville, et la Shawinigan Hydro Electric Co., mise en cause.

— L'élection d'un nouveau maître de chapelle a eu lieu, ces jours derniers, pour remplacer M. J. E. Lambert, parti pour Montréal, cette semaine. M. J. E. Trottier a été élu. On nous promet du beau chant par les exercices obligatoires qui auront lieu à l'avenir au moins une fois par semaine, sous l'habile direction du Rév. M. Meunier, vicaire, et M. Trottier.

LE NOUVEAU MOULIN DE LA ST-LAWRENCE FLOUR CO.

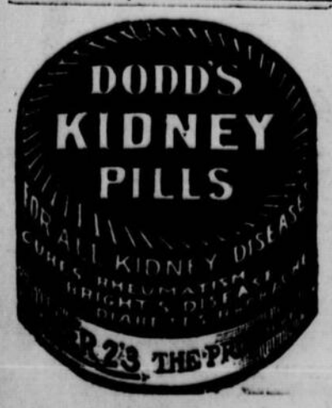
Des soumissions sont demandées pour la construction du nouveau moulin de la "St-Lawrence Flour Mills Co." sur le canal de Lachine, près du chantier de bateaux Cantin. M. George Kent, le meunier récemment engagé par la compagnie, qui est en même temps un expert dans la construction des moulins à farine, arrive ici aujourd'hui, pour s'occuper du nouveau bâtiment qui sera, au dire du Lt.-Colonel Labelle, un des moulins les plus modernes du Dominion. La production de ce nouveau moulin sera de 2,500 barils par jour, et elle sera répartie principalement dans la province de Québec, les Provinces Maritimes et la partie Est de l'Ontario.

M. Kent était autrefois au service de la "Ogilvie Flour Mills Co." comme meunier à Fort William.

UNE HORRIBLE NOYADE EN RUSSIE

ALEXANDROVSKY, Russie, 19.—Hier, 24 journaliers passaient, en bateau, sur la rivière Draper, lorsque, soudain, leur embarcation chavira. Les occupants furent précipités à l'eau, et 17 d'entre eux périrent, faute de secours nécessaires.

La scène de lamentations des familles victimes du malheur sur la grève, quelques minutes plus tard, est indescriptible.



CENT MORTS CENT BLESSES

TROIS MILLE LIVRES DE DYNAMITE FONT EXPLOSION, A PINAR DEL RIO ET ANEANTISSENT LES CASERNES DES GARDES RURAUX.

LA HAVANE, 19 — Deux explosions de dynamite se sont produites hier, presque simultanément, à Pinar Del Rio (Cuba). Elles ont complètement démoli les casernes des gardes ruraux, tuant plus de cent personnes, et en blessant une centaine également. La plupart des morts sont des gardes ruraux, mais on dit que quelques-uns ont été tués avec toute leur famille. On compte aussi au nombre des morts et des blessés plusieurs employés du ministère des travaux publics et quelques résidents qui ont été anéantis par un véritable déluge de blocs de maçonnerie.

On estime que 3 mille livres de dynamite ont fait explosion. On ne sait pas si cette effroyable catastrophe est due à un accident, ou si elle est le résultat d'une conspiration, mais on croit plutôt qu'il ne s'agit que d'un accident.

Plusieurs trains de secours sont partis de la Havane, emmenant des médecins, des chirurgiens, des hauts fonctionnaires, et se sont rendus sur le lieu de la catastrophe, qui est à 108 milles de la Havane.

On a retrouvé des cadavres à plus d'un mille du lieu de l'explosion.

L'émotion est intense à la Havane, car un grand nombre de gardes ruraux étaient partis récemment pour Pinar del Rio, laissant leurs femmes et leurs enfants à la Havane.

TROIS MOIS DE PENITENCIER POUR PARJURE

WOODSTOCK, Ont., 19.—Un fermier de Blandford, Elie Parmer, a été condamné, hier, à trois mois de travaux forcés, pour parjure. J. White, accusé d'avoir engagé le coupable à commettre cette infamie, a déposé une caution de $5,000 pour comparaître le 14 juin.

DEMANDEZ LE
CHAPEAU WALKER
SUPERIEUR A TOUT AUTRE

UN DEBARDEUR EST GRAVEMENT BLESSE

TORONTO, 19.— Un Montréalais, William Norton, employé ici comme débardeur de vaisseaux, s'est infligé des blessures très sérieuses, alors qu'il était à décharger le navire Wahcondah. Il est tombé du pont, et ce n'est qu'après quelque temps qu'on le découvrit par hasard. Son état n'est pas sans inspirer de vives inquiétudes.

PACIFIQUE CANADIEN

Service spécial des trains sur l'embranchement du Nominingue. — Fête Victoria, le 24 mai.

Les importants changements suivants auront lieu, le samedi 24 mai :

Le train quittant la gare Viger à 8.45 a.m. se rendant directement à Nominingue.

Le train devant partir de Nominingue à 4.15 p.m. ne partira que de St-Jérôme et fera les raccordements à la Jonction de Montfort.

Un train partira de Ste-Agathe à 5.45 p.m. et arrivera à la gare Viger à 8.55 p.m., arrêtant aux gares intermédiaires.

Un train partira de Nominingue à 5.00 p.m. et arrivera à la gare Viger à 10.30 p.m.

Le train devant quitter Ste-Agathe à 4.30 p.m. sera retranché.

69-17-19-21-29

LA PETITE VEROLE A TORONTO

TORONTO, 19.— La petite vérole continue ses ravages. Deux autres cas ont été découverts dernièrement, et les victimes sont deux fermiers, dont l'une demeure sur la rue Shaw, et l'autre, sur la rue Hallam. Cela fait un total de onze personnes en quarantaine.

NOUS MEUBLONS LES MAISONS

Notre spécialité est de fournir exactement l'ameublement qui convient, Luxe, Confort et Nécessité pour tous les appartements, du Salon à la Cuisine, depuis $75.00 à $500.00 et plus.

Les visiteurs comme les acheteurs sont les bienvenus, ils seront convaincus de la supériorité de nos Meubles et Tapis, ainsi que de nos bas prix, soit au comptant ou à 30, 60, 90 jours et plus. Ouvert le soir, excepté les mercredis et jeudis. F. Lapointe, 625 rue Ste-Catherine Est, angle Montcalm.

71—P & H jno

FIN TRAGIQUE DE OLIVA DESAULNIERS

GRANDES PILES, Qué., 19 — Un employé de la Gray Falls Co., nommé Oliva Désaulniers, qui travaillait la descente des billots sur la rivière Batiscan, près du St-Maurice, s'est noyé le 16 mai.

Son corps fut transporté ici en canot par ses compagnons de travail.

Il était âgé de 19 ans et il était le fils de Joseph Désaulniers, de Shawinigan.

Le coroner J. E. Vanasse, de St-Maurice, a rendu un verdict de mort accidentelle.

LE ROYAL EDWARD A QUITTE QUEBEC A 7 HRS.

QUEBEC, 19. — Le S.S. "Royal Edward" est arrivé en bonnes conditions ce matin, à 1.45 heure. Il est reparti à 7 heures pour Montréal après avoir débarqué ses passagers de 2e classe.

Pouvoir Merveilleux des Jus de Fruits

Précieux dans Beaucoup de Maladies

'Fruit-a-tives', ce fameux remède de fruits accomplit des cures merveilleuses.

Le monde entier commence à réaliser la valeur des fruits dans la guérison des maladies.

Au Canada appartient l'honneur de la découverte de la seule méthode par laquelle les jus frais de fruits mûrs peuvent être rendus des remèdes si actifs, que la guérison est infaillible alors que toutes les autres drogues furent inutiles.

"Fruit-a-tives", les merveilleuses tablettes, faites de jus de fruits et de toniques—ont prouvé leur valeur dans des milliers de cas de constipation, accès de bile, indigestion, dyspepsie, rhumatisme, névralgie et tous dérangements du foie, des reins et de la peau.

Aujourd'hui les ventes de "Fruit-a-tives" sont énormes—simplement parce que "Fruit-a-tives" ne manque jamais quand on s'en sert judicieusement.

50c la boîte, 6 pour $2.50, ou boîte échantillon 25c. Chez les marchands, ou port payé au reçu du montant de Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

AUX PRETRES

Les personnes sourdes peuvent-elles goûter vos sermons ? Si non, examinez l'accoustiçon de l'église. Venez ou écrivez.

New Idea Sales Co.
50 Edifice Kings Hall,
591 Rue Ste-Catherine Ouest
Montréal.
17-19



Un message télégraphique, reçu hier, et venant de Pointe Amour, annonce que le paquebot "Manchester Mariner" a traversé le détroit de Belle-Ile mardi soir, en route pour Manchester. C'est la première fois, de mémoire de marin, que l'ouverture de la navigation, dans le détroit, a lieu aussi à bonne heure. C'est l'indication d'un hiver très doux dans les régions polaires. A cette époque-ci de l'année, le détroit est habituellement couvert de monceaux de glace. On peut se faire une idée de cette ouverture précoce de la navigation en ces lieux, lorsque l'on saura que jamais un navire, depuis nombre de saisons, ne s'est aventuré dans le détroit avant la fin de juin et souvent au milieu de juillet. Ce fut une révélation pour les armateurs d'apprendre, ces jours-ci, que le détroit était libre de toutes glaces. Ce fait sera d'une portée considérable sur la saison actuelle de la navigation, et nul doute qu'il aura aussi sa répercussion sur notre marché en général.

La seconde cargaison de fruits, arrivée à Montréal cette année, par le "Bellona", sera mise en vente à l'enchère, aujourd'hui, aux hangars de la ligne Thomson. La consignation est moins considérable qu'à l'ordinaire, à cette époque de l'année, mais en revanche, la qualité des fruits est supérieure. Il y a, en tout, à peu près 6,000 caisses, dont le plus grand nombre contient des oranges, avec en sus, quelques boîtes de citrons. Tous les fruits sont arrivés en très bonne condition, et on s'attend à ce qu'il y ait beaucoup de concurrence parmi les acheteurs.

NAVIRE CHARGE D'ANIMAUX

Le navire "Lakonia" est arrivé ces jours-ci dans le port avec une forte consignation de bétail, de chevaux de race, de cochons et de moutons. Les cochons et les moutons furent débarqués à Lévis, tandis que les chevaux le furent à Montréal. Parmi ces derniers il y en a 39 du type "Clydesdale" enregistrés. La plupart sont destinés à des éleveurs de Portage la Prairie et de Calgary. C'est la 5ème consignation du genre arrivée ici depuis le printemps.

—o—

Le "S.S. Cassandra", ligne Donaldson, a quitté le port, ce matin, en route pour Glasgow. Il avait à son bord un grand nombre de femmes déléguées de la "W.C.S.U." à la réunion extraordinaire de cette société, tenue cette année à Glasgow.

—o—

Le "Royal Edward" est arrivé à Québec cette nuit, et est reparti à huit heures ce matin, en route pour Montréal, où il mouillera ce soir.

ARRIVEES, MAI 18.

S.S. Memnon (Br.), des îles Barbades, avec une cargaison de sucre. Ligne Elder-Dempster Co.

S.S. Carrigan Head (Br.), Cie Mc-

DEPARTS, MAI 18

S.S. Montezuma (Br.), Londres, avec passagers et cargaison générale. Ligne du C.P.R.

S.S. Glenaen (Br.), cargaison générale. Cie Furness-Withy.

—o—

Le trésorier de l'Institut des matelots accuse, avec remerciements, réception de $10.00, montant d'une collecte faite à bord du paquebot Cassandra.

—o—

Le Victorian, ligne Allan, arrivera à Québec vendredi matin, à 4.00 heures.

TROIS ACCUSATIONS CONTRE LE REV. ATLAS

TORONTO, 19. — Le grand jury a renvoyé à la session trois "true bills" émis contre le Rév. Geo. N. Aslas. Le premier est relatif à un vol de $405 à un Macédonien, le second l'accuse d'avoir forgé un reçu de $400 et le troisième d'avoir employé ce reçu. Ces trois accusations nouvelles sont portées par le Département des Détectives de Toronto. M. Atlas a déjà été acquitté pour différentes accusations semblables pendant ces derniers mois.

DEUX PORTES D'ECLUSES SONT EMPORTEES

PORT DALHOUSIE, Ont., 19. — Hier après-midi les deux portes de l'écluse No 8 ont été emportées. La navigation va être arrêtée de ce fait pendant une journée environ. La cause de l'accident est inconnue. Un grand nombre de bateaux sont immobilisés.

Tabac à Fumer
PRAIRIE
Doux et Agréable au Goût.

CHEMINS DE FER

Excursions de la Fête Victoria

BILLETS EN VENTE LES 23 et 24 MAI; LIMITE DE RETOUR, 26 MAI.

Voyage Aller et Retour au Prix d'un Passage Simple.

Primeau, Châteauguay, Woodlands, Valleyfield, Bellevue, St-Timothée, Huntingdon, Cécile Jct., Saint-Stanislas, New-Erin et Athelston, ainsi que Bullafo et Chûtes Niagara.

ROUTE DES ADIRONDACKS

Pour cartes, brochurettes et autres renseignements, s'adresser aux agents ou au Bureau des billets en ville, 137 rue St-Jacques, Main 1038-9.

NEW YORK CENTRAL LINES

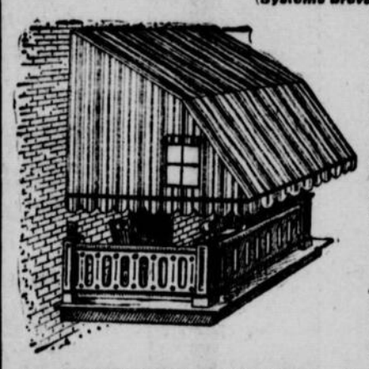
Pour le service publique.

HOTEL CHATEAU SAINT-LOUIS
VALOIS

Ouvert maintenant, nouvelle direction. Pour taux, etc. S'adresser à F. J. McHUGH, gérant, Phone, Pointe-Claire, No 38. 63-m-j-s-6ins.

L'Auvent le plus Pratique est l'Auvent A Comble Francais

(Système breveté)



AVANTAGES :

S'adapte à tous les balcons.

A grandeur égale donne plus d'espace et plus d'air.

Permet d'ouvrir les portes extérieurement sans être relevé.

Permet de s'avancer au bord du balcon sans être gêné.

Se relève en cas de pluie sans former de poche.

Ne gêne jamais la vue et protège, à tout angle, du soleil.

C'est en un mot, l'auvent le plus hygiénique, le plus élégant, le plus durable et ainsi le plus économique.

Téléphonez-nous ou écrivez-nous.

La COMPAGNIE D'AUVENTS DES MARCHANDS Limitée
Tél. Main 3329. 25, rue Notre-Dame Est. Montréal.

J.B. Pauzé & Cie, *Entrepreneurs Généraux en Construction.*

Réparations de tous genres faites rapidement et sous la direction d'ingénieurs et contremaitres compétents.
Estimés fournis.

Bureau, 70 Rue St-Jacques. mm-j-s-jno. Tel. Bx Main 2951

LE PROJET LEUR SEMBLE EXTRAVAGANT

KINGSTON, Ont., 19.—Le Board of Trade a déclaré dans une résolution que le projet du C. P. R., de fermer le canal Rideau à Ottawa pour faire entrer ses lignes dans la gare centrale d'Ottawa, paraît si extravagant qu'il ne mérite pas d'être pris en sérieuse considération par la commission des chemins de fer ou par le gouvernement canadien.

FIN DE LA GREVE DE LA BETHLEHEM STEEL CO

SOUTH BETHLEHEM, Pa., 19.—La grève de la "Bethlehem Steel Works", qui durait depuis février dernier, a été officiellement déclarée terminée hier à une assemblée du comité exécutif des grévistes. Les conditions obtenues la semaine dernière par le congressiste J. Davis Brodhead, délégué auprès du Président Chas. M. Schwab, ont été acceptées à l'unanimité.

Tabac à Fumer
PRAIRIE
Doux et Agréable au Goût.

REMISE DE LA PEINE DE MORT A UN SOLDAT

WASHINGTON, D. C., 19. — Par égard pour l'opposition formulée contre la peine de mort dans le Kansas qui a passé une loi pour son abolition, le président Taft a commué en emprisonnement à vie la sentence de mort prononcée contre le soldat Charles O'Neil, de l'armée américaine, qui devait être exécuté le 28 courant sur les terrains militaires de Fort Leavenworth. O'Neal avait tué sa fiancée dans un accès de jalousie et avait été condamné à mort par une cour martiale.

Le député de Kansas, Scott a exposé au président du sentiment de ses électeurs contre la peine de mort et afin de ne pas mettre la loi fédérale en conflit avec la loi de l'état, le président a décidé de commuer la peine.

FEUX DE FORETS AU MANITOBA

DAUPHIN, Man., 19. — Un grand feu de forêts fait rage actuellement sur les deux côtés de la voie ferrée dans le voisinage de Mytatim. Beaucoup de bois de valeur vont être brûlés.

SUICIDE D'UN OFFICIER

LONDRES, 19. — Le capitaine Claude Champion, de Crespigny, du deuxième régiment des "Life Guards", membre de l'équipe de Polo du Hurlingham Club, qui a visité récemment les Etats-Unis, s'est suicidé hier. On l'a trouvé, revolver en main, assis sur le bord de la route près de Kingscliffe, dans le Northamptonshire, où il était l'hôte de Lord Brassey.

Le capitaine était fils de Sir Claude Champion, de Crespigny, et était âgé de 37 ans. Il avait servi dans l'armée britannique en Afrique du Sud en 1899-1900 et dans les troupes de la frontière de l'Afrique Occidentale en 1903. Il avait été blessé deux fois et proposé deux fois par ses chefs pour la Croix de Victoria, pour actions d'éclat.

LE DEPART DES DELEGUES DE LA TEMPERANCE

Plusieurs membres de la Women Canadian Temperance Union, de Montréal, étaient réunies hier soir dans les salles de l'institut des marins, pour saluer avant leur départ les deux équipes de délégués à la conférence féminine de tempérance qui aura lieu à Glasgow, le mois prochain. Les déléguées, au nombre d'une quarantaine, environ, se sont embarquées ce matin sur le paquebot "Cassandra." L'échevin Carter était présent à la réunion. Il déclara qu'il représentait la Dominion Alliance et le conseil de ville de Montréal, et que si la cause de la tempérance obligatoire n'était pas encore entièrement gagnée à Montréal, elle le serait bientôt. Le Dr J.-W. Dougall présidait cette assemblée.

LE DETECTIVE ITALIEN ARRETE UN COMPATRIOTE

Le détective Ensinga, le nouveau détective italien, a fait sa première capture hier. En compagnie du détective McLaughlin, il a arrêté un de ses compatriotes du nom de Cotiolo Pasquale, qui avait menacé un Italien du nom de Carmello Guindo avec un revolver.

Pasquale a été traduit devant le juge Lanctôt et il a plaidé non-coupable. L'enquête aura lieu le 25 courant.

EXCURSION A BORD DU " DRUID "

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 19—Le parti de journalistes canadiens, a pris part à une visite complète du port de Québec, et des chantiers St-Joseph, organisée en son honneur, sous les auspices de la commission du port de Québec.

Le "Royal Edward" arrive cette nuit.

Clous et Pustules

Quand votre teint n'est pas naturel, votre peau est dans un état de mauvaise santé, votre figure est couverte de boutons et pustules; quand les clous et les plaies purulentes abondent, alors votre sang est en mauvaise condition. Vous pouvez le nettoyer de la meilleure manière au moyen de ce composé purement végétal, Burdock Blood Bitters, qui renouvelle le sang promptement et sûrement et fortifie le système entier.

Les Clous Guéris

M. C. A. Mussen, Bawlf, Alta, écrit: "Je recommande Burdock Blood Bitters comme le meilleur purificateur du sang qui existe. Il y a environ trois ans je souffris beaucoup de clous et notre pharmacien me conseilla d'essayer Burdock Blood Bitters. Après avoir essayé deux bouteilles, je n'ai plus eu un clou et même une pustule.

Les Pustules Guéries

M. J. Morehouse, Station Zealand, N.B., écrit — "J'avais le visage et le cou couverts de pustules. J'essayai plusieurs sortes de remèdes mais ils ne me firent aucun bien. Je me rendis chez plusieurs médecins, mais ils ne purent me guérir. J'essayai alors Burdock Blood Bitters et je dois dire que c'est un remède merveilleux pour guérir les pustules.

En vente chez tous les marchands. Fabriqué seulement par The T. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

FETE VICTORIA

Toronto	$10.00	Hamilton	$10.65
Detroit	14.70	London	12.95
Ottawa	3.35	Peterboro	7.85
Québec	4.90	Farnham	1.20
Sherbrooke	3.20	St-Jean, N.B.	14.30

et toutes autres stations en Canada, Fort William et Est; aussi à Detroit et Sault Ste-Marie, Mich., à Buffalo, Black Rock, Suspension Bridge, et Niagara Falls, N. Y., et aux stations du Pacifique Canadien dans le Vermont et le Maine.

ALLER ET RETOUR POUR PRIX D'UN BILLET SIMPLE DE PREMIERE

Valable pour départ le 23 et 24 Mai. Limite de retour le 26 Mai 1910.

SERVICE SPECIAL DES TRAINS POUR LA FETE VICTORIA

Un train quittera la gare Viger pour Nominingue à 8.45 a.m.

Le train qui doit quitter Nominingue à 4.15 p.m., circulera seulement de St-Jérome avec connection à Montfort Junction.

Un train quittera Ste-Agathe à 5.45 p.m., et arrivera à la gare Viger à 8.55 p.m.

Un train quittera Nominingue à 5.00 p.m., et arrivera à place Viger à 10.30 p.m.

Le train devant quitter Ste-Agathe à 3.40 p.m., ne circulera pas.

"Empress of Ireland"
DE QUEBEC

Un train spécial quittera la gare Windsor le vendredi, 20 mai à 9.45 a.m. pour Québec, pour la commodité des passagers partant par l'Empress of Ireland.

Ce train sera composé de wagons salons, wagons restaurants, wagons de première classe et de colons, et ira directement sur le quai de départ du vapeur.

Important Changement d'Horaire.

Le train quittant la gare Viger à 8.15 p.m., (premier train 23 mai), s'arrêtera à Ste-Rose.

Le train du samedi seulement de Calumet à 6.30 p.m., arrivant Place Viger à 9.15 p.m., commencera samedi prochain, 21 mai.

Les trains quittant la gare Viger, à Montréal, à 9.40 a.m. et 11.45 p.m., le dimanche, pour Calumet seulement, commenceront dimanche prochain, 22 courant, au lieu du dimanche, 5 juin.

Le train quittant Calumet, le dimanche seulement à 7.20 p.m., pour Montréal, commencera le dimanche, 22 mai au lieu du dimanche 5 juin.

WAGONS-SALON POUR QUEBEC

Des wagons salons seront attachés aux trains quittant la gare Viger à 9.00 a.m., et 1.30 p.m., et au retour partant de Québec à 8.30 a.m., et 1.30 p.m.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE : 129 rue St-Jacques, près du Bureau de poste. Phones Main 3732.3733, ou aux gares Windsor et Viger.

NAVIGATION

Quebec Steamship Co'y
LIMITED.
LIGNE DU ST-LAURENT

S. S. CASCAPEDIA

Prochain départ du quai de Montréal (section 23,)

LUNDI, 23 MAI A 4 HRS. P.M.

et après chaque lundi, pendant la saison, quittant Québec le jour suivant à 9 a. m. pour

GASPE BASSIN, LA MALBAIE, PERCE, GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN ET PICTOU

Excellence, confort pour passagers. Aucune cargaison reçue après 2 h. p.m. le jour du départ.

Pour le fret, la traversée et les salons, s'adresser à

J. G. BROCK & CIE, Agents.
211 rue des Commissaires, Montréal.
57-jno

LA CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Départs tous les jeudis, à 10 A.M.
De New-York au Havre-Paris, France

LA TOURAINE	26 mai
CHICAGO (Supplémentaire)	28 mai
LA LORRAINE	2 juin
LA SAVOIE	9 juin
LA GASCONE (Supplémentaire)	Juin 11
LA PROVENCE	16 mai

Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 Notre-Dame Ouest, Montréal.
71-6

LIGNE HOLLAND-AMERICA
Service de Paquebots à Double Hélice
New York — Rotterdam via Boulogne

Rotterdam 24 Mai, 10 a.m. Potsdam . . 7 Juin
Ryndam Mai 31 10 a.m. New Amsterdam, . 14 Juin
Noordam 17 Mai 10 a.m. Ryndam . . 21 Mai
Pour plus amples détails s'adresser à W. H. HENRY, 286 rue St-Jacques, Montréal.
68-jno

LIGNE ALLAN —à— ***LIVERPOOL.***
Service de la malle royale

Tunisian	26 mai	17 juin	15 juil.
Victorian	27 mai	24 juin	22 juil.
Cânadian	3 juin	1 juil.	29 juil.
Virginian	10 juin	8 juil.	5 août

A LIVERPOOL

Salon $77.50—Turbines $87.50 en montant
Seconde classe, $47.50, $50.00 en montant
Troisième classe $28.75 et $30.00.

AU HAVRE ET LONDRES

Sardinian	18 mai
Lake Erie	4 juin
Pomeranian	11 juin
Sicilian	18 juin

Prix Londres $42.50; Havre $45.00 et $52.50 en montant; troisième classe Londres $27.75; Havre $35.00; Paris $37.50.

S'adresser à H. & A. Allan, Montréal, ou à L. J. Rivet, 13 Boul. St-Laurent, Montréal. 32-jno

EUROPE
70 Voyages de Printemps et d'Eté
dont plusieurs comprennent la Représentation de la Passion
$165 à $1340
Toutes dépenses comprises.
Voyages de Luxe et Voyages de Vacances

Billets pour voyages individuels n'importe où, aux plus bas prix.

Meilleurs arrangements sur toutes les lignes de paquebots transatlantiques et autour du monde.

Agents officiels des Représentations de la Passion

THOS. COOK & SON,

530 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal. Les chèques de voyageurs de Cook sont payables partout.
63—ma-j—jno.

LA COMPAGNIE de VITRINES de MONTREAL.—A. T. EARL, Propriétaire.



Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany, Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels magasins et bureaux. 336-338 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS A L'UNIVERSITE McGILL

Une nouvelle aile sera ajoutée à l'édifice occupé par la faculté de médecine de l'université McGill. Le permis de construction a été délivré hier par l'inspecteur des bâtisses, M. A. Chaussé. Les travaux sont sur le point de commencer et coûteront environ $150,000.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

VOYAGES DE FIN DE SEMAINE A BON MARCHE

DE MONTREAL

Brockville	$3.50	Cornwall	$2.15
Ottawa	2.45	Québec	5.00
Sherbrooke	3.30	St-Jean	1.00
St-Hyacinthe	1.30	Valleyfield	1.15

Pour autres endroits et renseignements, voyez les brochurettes d'excursions de fin de semaine, que vous pouvez vous procurer aux bureaux du G. T. R.

FETE VICTORIA

PRIX D'EXCURSION D'ALLER ET RETOUR.

Québec	4.90	Peterboro	$7.85
Sherbrooke	3.20	Toronto	10.00
Ottawa	3.35	Hamilton	10.65
St-Jean	0.90	London	12.95

Et tous les autres endroits du Canada et retour au prix d'un

Billet simple de première classe

Bon pour aller les 23, 24 Mai et revenir le 26 Mai 1910.

Excursion de Montréal à New-York jeudi, 19 mai 1910, aller et retour $11.30.

Via C. V. RY. et SPRINGFIELD

Limite de retour, 30 mai 1910.

CONVENTION S. S. UNIVERSELLE, WASHINGTON, D. C.

Prix d'aller et retour de **$23.95**
MONTREAL

Dates de départ — 17, 18, 19, 20 Mai. Limite de retour — 1er Juin.

La limite de retour est étendue jusqu'au 15 Juin en payant $1.00 de surplus.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 130 rue St-Jacques. Tél Main 6905, 6906, 6907 ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION

FETE VICTORIA

BILLETS ALLER ET RETOUR au prix d'un ALLER de première classe. Bons au départ les 23 et 24 mai, et au retour jusqu'au 26 mai 1910.

HORAIRE

7.40 a.m. *Dimanche excepté.* EXPRESS en destination de St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et stations intermédiaires, faisant raccordements pour Montmagny, Rivière du Loup et gares intermédiaires.

MIDI *Tous les jours* EXPRESS MARITIME, en destination de St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Montmagny, Rivière du Loup, Ste-Flavie et gares intermédiaires.

MIDI *Samedi excepté.* EXPRESS MARITIME, en destination des gares mentionnées plus haut, ainsi que Little Métis, Campbellton, Moncton, St-John, Halifax et Sydney. Avec raccordement pour l'Ile du Prince Edouard et Terreneuve.

4.00 p.m. *Dimanche excepté.* EXPRESS DE NICOLET en destination de St-Lambert, St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et gares intermédiaires.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 461.
H. A. PRICE, Ass. Agt., Gén. Pass. Agt. GEO. STRUBBE, des Billets de la ville



Résumé des règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence. A certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la soeur le frère ou la soeur du futur colon.

Devoirs.—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $2.00 l'acre. Devoir:—Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, et cultiver cinquante acre en plus.

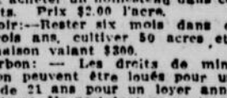
Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $2.00 l'acre.

Devoir:—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Charbon: — Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Royauté, cinq cents la tonne qui devront être perçus sur le charbon marchand miné.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 284-n



LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 5.00 P.M., vendredi, 17 juin 1910, des soumissions pour la construction d'un quai à Angers, comté de Labelle, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour quai à Angers, P.Q."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, et en s'adressant au maître de poste, à Angers, P.Q.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leur résidence; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque de six cents dollars ($600.00), fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
NAPOLEON TESSIER,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics.
Ottawa, 17 mai 1910

N.B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 70-3

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine-Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et directeur-gérant, résidant au No 716 rue St-Hubert.

LE REMORQUEUR EST RENFLOUE

(Spécial à la PATRIE)

LACHINE, 19—On a réussi hier avant-midi, à renflouer le remorqueur "Mary", après un travail très ardu. On a réparé temporairement le vaisseau qui a continué sa route avec ses deux barges.

NOUVELLES DES CAMPAGNES
ECHOS DE PARTOUT

SAINT-POLYCARPE

Mme Augustin Bélanger, née Cléophas Doré, âgée de 87 ans, est décédée subitement pendant la nuit de jeudi à vendredi dernier, le 13 mai, et ses funérailles, qui ont eu lieu le 16, ont été très imposantes. Un grand concours de parents et d'amis y ont assisté. M. le curé Z. Auclair a fait la levée du corps, et a été l'officiant au service. L'église était remplie. Un chœur puissant a très bien chanté.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Dupont, de Valleyfield; A. Decœur, de Ste-Justine; Olivier Brouillard, d'Alexandria, Ont.; Jos. Théoret, de St-Polycarpe; F. Sauvé, d'Alexandria, Ont., et Alexis Daoust, d'Ottawa, gendres de la défunte.

Le deuil était conduit par M. Augustin Bélanger, son époux, et Jos. Bélanger, petit-fils, et le Dr J. A. Lortie, M.P., médecin de la famille, etc.

Remarqués dans l'assistance: MM. Régis Pigeon, Louis Lalonde, Joseph Bissonnette, J.-Bte. St-Amand et Mlle Rosina St-Amand, ainsi que J. G. Girard, de la "Patrie," de Montréal.

La défunte laisse pour déplorer sa perte son époux, âgé de 93 ans, qui est inconsolable, et de nombreux enfants, et autres parents, à qui nous offrons nos condoléances.

ST-HERMASE STAITON

Mlle Marie Barnequin, maîtresse de musique de Lachute, était de passage, ici, dimanche dernier, l'invitée de Mlle Saint-Onge.

—M. Dosithée Fournier, de Saint-André, accompagné de Mme Fournier et de ses deux petits enfants, était en promenade chez ses parents, dimanche dernier. M. H. Lamarche, ainsi que chez M. Wilfrid Girard.

—Madame Auguste Verdon, une de nos plus vieille paroissiennes, est dangereusement malade. Vu son grand âge, sa santé laisse beaucoup à désirer.

—M. Adélard Pharaud, de Valleyfield, accompagné de sa dame et de ses 4 enfants, était en promenade chez son frère M. Robert Roy, de Saint-Hermas Station, dimanche.

—M. Joséphat Giroux, employé du C. P. R., département de la voie, doit épouser, dans quelques jours, Mlle Béatrice Cardinal.

—M. Joseph Cyr, est allé à Montréal, la semaine dernière, pour affaires importantes.

—Mlle E. Lalande, du village, est partie, en route pour Montréal, pour une promenade d'environ un mois, chez des parents et des amis. Mlle Lalande passera une partie de son temps chez son cousin, M. Brien, qui demeure à Viauville.

—M. Mathias Lafond, marchand, est allé à Montréal, pour affaires concernant son commerce.

SAINT-HUGUES

Nous saluons avec plaisir l'arrivée parmi nous du Révérend M. Hormisdas Messier, curé de Saint-Sébastien d'Iberville, qui, dimanche dernier, au prône, a su, par des paroles éloquentes, s'attirer un enveillant accueil de tous les paroissiens de Saint-Hugues.

—Un joli mariage a eu lieu à St-Hugues, lundi, le 16 mai dernier, à 8 heures. M. Cyrille Cartier, cultivateur de Saint-Guillaume, conduisait à l'autel Mlle Albina, fille de M. Pierre Gendron. Une grand'messe fut chantée.

M. le curé Hormisdas Messier, présida la cérémonie. Il y eut du fort joli chant, par les Enfants de Marie.

Le dîner rassembla les joyeux convives chez M. P. Gendron.

—Le 17 mai dernier, M. J. A. Lapierre, cultivateur de Sainte-Hélène de Bagot, conduisait à l'autel, Mlle Anne-Marie Bonio, fille de notre concitoyen, M. J.-Bte Bonin.

RIVIERE BEAUDETTE

L. Viens, inspecteur d'écoles de Québec, est venu tenir une enquête ici, mardi, le 11, et régler certaines difficultés scolaires. Nous espérons une décision juste pour les deux parties en litige.

—Dimanche, jour de la Pentecôte, notre visiteur, M. Morin, a chanté avec succès un jolis Ave Verum, par Rosewerg. Mme Morin tenait l'orgue.

—M. et Mme Trefflé Sauvé, de St-Télesphore, sont en visite chez M. Nap. Sauvé.

—M. Olivier Bougie et J.-D. Perron, de Lancaster, étaient en visite chez M. L.-P. Allard, maire et préfet du comté, cette semaine.

—Mlle Cécile Langlois, du couvent de St-Polycarpe, est venue dîner chez son père, L. Langlois, marchand et maître de poste, le 17 mai.

—Bon nombre de familles anglaises sont déjà rendues dans leurs chalets pour l'été et les yachts à gazoline brillent par leur nombre, leur beauté et leur vitesse. La pêche est excellente.

—Mme veuve Maillet, de Montréal, est en visite chez son beau-fils M. Joseph Giroux, agent du G. T.R., ici.

MASKINONGE

La fête de la Pentecôte a été célébrée avec éclat, à Maskinongé. Le chœur de chant, sous la direction de M. l'abbé J. B. E. Trudel, vicaire, a rendu la messe brève de Gounod.

A l'Offertoire, MM. le notaire Lamgre, L. Dugas et J. I. M. Marchand ont rendu le "Veni creator" de Lambillotte.

—M. Adélard Lemyre propriétaire de moulin à scies, doit commencer le sciage des billots de M. Dumontier. C'est une aubaine pour le village.

—M. P. E. Casaubon a acheté le stock de M. Saucier et fait affaires au même endroit.

Tabac à Fumer
PRAIRIE
Doux et Agréable au Goût

ROXTON FALLS

Vendredi, le 13 du mois courant, ont eu lieu les funérailles de M. J.-Isidore Pariseau, décédé le 11, à l'âge de 68 ans. Ce respectable vieillard a occupé les principales charges de la paroisse. Président de la commission scolaire, président de la cour des Commissaires, conseiller municipal, maire s'il l'eût voulu, marguillier. Il laisse pour déplorer sa perte son épouse, dame E. Girard ; M. H. Poirier, père, l'un de ses vieux amis, conduisait le deuil.

Porteurs: MM. Napoléon Pariseau, M. Richard, fils, A. Ducros, H. Wilcott, J.-E.-E. Authier, neveu du défunt.

Le service a été chanté par M. l'abbé N.-C. Leduc, assisté des Révérends D.-O. Fleurie, vicaire d'Acton, et A. Tourigny, vicaire de Roxton Falls, comme diacre et sous diacre.

A la suite du cortège funèbre, nous avons remarqué: MM. François Pariseau, son frère ; J. B. Girard, Modeste Richard, ses beaux-frères, Mme J.-U. Emard, de Montréal, sa nièce, et Madame Jos. Girard, MM. Eusèbe Séguin et Auguste Séguin, de St-Hyacinthe, cousins ; M. et Madame W.-H. Wood, neveux, M. E.-D. Lavigne, gérant local, représentant la E.-T. Bauh. Les commissaires d'écoles et conseillers, la communauté des Sœurs de La Présentation de Marie, des Révds Frères Maristes, et un grand nombre de parents et d'amis.

Le chœur de chant de la paroisse était au complet. Mlle Levesque tenait l'orgue. Les divers solistes, furent MM. J.-B. Provost, A. Tanguay, J. Mainville, E.-H. Raiche, Auguste et Georbes Levesque, J. Raiche, N. P.

—La première communion des enfants chez les Révérendes Sœurs a eu lieu jeudi dernier. M. l'abbé N.-C. Leduc officiait. Le chant a été très beau. Un grand nombre de parents et d'amis de cette importante maison d'éducation y assistaient.

STURGEON FALLS

Lundi, le 16—M. Durocher, d'Ottawa, un des organisateurs de la société Saint-Joseph' est venu donner une conférence à la salle Union —Il a été puissamment secondé par M. le curé Langlois. M. le Dr Bédard, de North Bay et M. l'avocat Philion. Ces messieurs ont su vivement intéresser l'auditoire.

—La partie musicale a été très bien rendue, comme d'habitude d'ailleurs, par Mme Ferrières, Mlles Mageau et Pigeon. Mlles Evangéline Pigeon a chanté "Villanelle", musique d'Ernest Lavigne.

—M. Stanislas Aubry, qui était à Cobalt depuis quelques temps, est revenu se fixer au milieu de nous, définitivement., nous dit-on.

STE-JUSTINE STATION

Un père de famille, M. Théophile Carrière vient de mourir de la diphtérie.

Il laisse une jeune épouse et sept petits enfants, dont le dernier est mourant de la même maladie.

Le défunt était âgé de 46 ans, et cultivateur.

Le service funèbre fut chanté dans l'église paroissiale, où la messe des morts fut très bien exécutée. Les porteurs étaient les beaux-frères. — Conduisaient le deuil: ses deux jeunes fils, venaient ensuite les frères et les autres parents.

SAINT-DIDACE

La température froide que nous avons depuis quelques semaines retarde beaucoup les travaux des champs. En maints endroits, les fortes gelées des deux dernières semaines ont fait beaucoup de tort au trèfle et aux jeunes plantes. Les grains mis en terre depuis plusieurs jours n'ont pas changé d'aspect et attendent la chaleur pour se transformer.

Le niveau de la rivière Maskinongé baisse rapidement, à tel point, que la scierie de M. Thomas Rivard paralysée depuis quelque temps par suite de la crue des eaux a repris ses opérations.

—Les travaux de construction de la maison d'école No 3, commenceront sous peu.

—M. Joseph Bergeron a acquis la propriété de M. Pierre Clément et M. Cyriac Pichette, celle de M. Amable Clément, M. Edmond Pichette, forgeron, a vendu sa boutique à M. Calixte Martial.

CHAMBLY CANTON

A Chambly Canton avait lieu, ces jours derniers, une jolie soirée dramatique et musicale, donnée à l'Institut. Cette séance, habilement organisée par Mme Joseph Bouchard fils, a remporté un succès sans précédent.

Le drame intitulé "Madeleine" ou "L'Orpheline des Pyrénées" a été fort bien rendu.

Madeleine, si bien personnifiée par Mlle A. Papineau, a vite gagné la sympathie de tout le public.

Les rôles de Ste-Geneviève (Berthe Beroit), Mme de Sélicourt (Kathleen St-Laurent) et sa nièce Céline, ont été rendus avec toute la noblesse qu'ils demandaient.

Mlles Louise Papineau, Agathe, et A. Robert, Mme d'Argenteuil, ont été bien interprétées et ont su charmer l'auditoire.

La bonne fermière Mathurine, E. Courtemanche, avec ses manières comiques rendait les assistants toujours désireux de la revoir.

La comédie "Le château de Marc-aux-Biches" a été rendu avec entrain.

Un public sympathique a su apprécier les sacrifices que ces jeunes filles s'étaient imposés.

Des remerciements furent votés à Mme Bouchard fils, pour le zèle et le dévouement qu'elle a déployés pour rendre cette fête inoubliable. Les entr'actes furent remplis par Mlle Lasnier, élève de Mlle Marier. Son chant fut applaudi et bissé.

Mlles Courtemanche et Tétrault dans leurs chansons anglaises ont été pleines de gentillesse et toutes coquettes.

Des fleurs furent offertes à Mlles Lasnier et Tétrault qui de l'étranger, sont venus prêter leur concours.

Nous avons remarqué parmi l'assistance: M. l'abbé Rochon, M. le maire Pariseau, Dr Trudeau, M. et Mme Ortiguy, M. et Mme A. Tétrault, M. Johnson, de Richelieu, M. et Mme Riendeau, Capitaine Parisien, de Sorel; M. J. O. Dion, conservateur du fort de Chambly; M. et Mme J. Demers, M. et Mme J. Bouchard, M. et Mme J. Pelletier, marchand; M. et Mme J. Bouchard, fils; M. et Mme J. Ménard, de Chambly; M. et Mme Achille Demers, St-Jean; le Dr et Mme N. Racicot, Mlle A. Leblanc, Montréal; Mme Rainville, Beloeil; M. J. L. Lasnier, M. A. Ste-Marie; ingénieur civil; Mlles Flora et Emélie Lasnier, Mlles B. Riendeau et Charron, de Chambly; Mme G. Uric Papineau.

—Le conseil a reçu une requête de contribuables protestant contre les amendements à la loi concernant les ponts en fer. Les requérants sont d'avis que le pont d'ici devrait rester à la charge du comté et ne pas devenir à la charge de deux petites municipalités de 1300 âmes seulement.

LE CONTRAT DE LA MORGUE

LA CIE BOURGIE ET LES COMMISSAIRES NE SONT PAS D'ACCORD SUR LA DUREE DU CONTRAT ET LES AUTRES CONDITIONS.

Au nombre des rapports que le Bureau de Contrôle déposera devant le conseil de ville, cet après-midi, se trouve celui concernant le contrat de la morgue. En vertu de ce rapport, le contrat de la morgue est accordé pour cinq ans à la compagnie Bourgie limitée, à condition que la compagnie construise une glacière pouvant contenir dix-huit cadavres.

Ce sont là les conditions auxquelles la compagnie Bourgie s'était engagée lors de l'octroi d'un contrat par l'ancienne commission d'hygiène, et c'était là tout ce que demandait à cette époque l'adjudicataire. Depuis, la compagnie Bourgie a demandé un contrat de dix ans et une subvention de $1,500 par année, mais le Bureau de Contrôle, après une visite faite à l'établissement, a refusé d'accorder cette requête, s'en tenant au projet primitif accepté par la compagnie Bourgie, sous l'ancienne administration.

C'est alors, que la compagnie a fait des représentations au Bureau de Contrôle, exposant que le contrat de cinq ans n'était pas suffisant, et que les conditions imposées étaient trop onéreuses, attendu que la compagnie ne retire aucun revenu de l'exploitation de la morgue.

Elle a en conséquence demandé que le rapport fait au conseil soit laissé en suspens, afin de lui permettre d'avoir une entrevue avec le Procureur-Général, à ce sujet.

A la séance de cet après-midi, les contrôleurs demanderont donc que l'étude du dit rapport soit ajournée.

$100,000 POUR LE MARCHE CHAMPLAIN

L'HON. S.-N. PARENT RENOUVELLE SON OFFRE AU CONSEIL DE LA CITE DE QUEBEC.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUENEC, 19 — L'hon. S. N. Parent, président de la commission du Transcontinental, a eu une entrevue, hier soir, avec les membres du conseil de ville de Québec, au comité des finances. Il a renouvelé son offre de $100,000 pour le site du marché Champlain et a garanti que la commission dépenserait dans Québec $2,000,000 en construction de gare, usines, etc. M. Parent a en outre déclaré que le gouvernement voulait dépenser de huit à dix millions de dollars en construction de quais d'ici à peu d'années entre le marché Champlain et l'Anse Lampson vers Sillery, déclaration d'ailleurs confirmée par Sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Pugsley. Celui-ci a eu outre, informé le maire de Québec, que le gouvernement avait décidé de faire le dragage de la rivière Saint-Charles jusqu'au pont Bickell à Stadacona. Ce sera l'une des conditions d'acceptation de l'offre faite par M. Parent lorsque le comité des finances se réunira pour la considérer, avec documents officiels en mains.

MAIRE ET CONSEILLIERS

DU GRABUGE AU CONSEIL DE BORDEAUX, AU SUJET D'UN COMPTE DE $700. LE MAIRE OPPOSE SON VETO.

(Spécial à la PATRIE)

BORDEAUX, 19. —Il y a actuellement du grabuge au conseil municipal. A la séance de lundi dernier, le compte des frais de voyage de la délégation des conseillers à Québec, relativement aux amendements à la charte de Bordeaux, fut présenté. Il s'élèverait à la somme de $700, que M. le maire Georges Coutlée trouva exorbitante. Tous les conseillers votèrent pour le paiement de ce compte, mais le maire a tenu bon et a catégoriquement refusé de l'approuver. Les choses en sont là pour le moment, mais on s'attend à des complications.

MARIAGE CHAGNON-MORIN

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 19—Lundi, le 16 de mai courant, était béni, dans la Cathédrale de cette ville, le mariage de M. Eugène Chagnon et de Mlle Léa Morin.

Le marié était accompagné de son père, M. Toussaint Chagnon, et la mariée, de M. Edouard Morin, son oncle.

A l'occasion de leur mariage, les nouveaux époux ont reçus de nombreux et riches cadeaux.

Dans la soirée, ils sont partis, pour un voyage de noces.

GRAND EUCHRE SALLE TREMBLAY

Le Rév. E. Chaguon, prêtre-curé, nous prie d'annoncer une grande partie de euchre qui sera donnée ce soir à 8 heures et demie précises, à la salle Tremblay, 1597 Ste-Catherine-Est, coin Moreau.

Cet euchre est donné au profit de l'église St-Anselme, au Parc Frontenac.

Prix du billet, 35 cents.

Tabac à Fumer
PRAIRIE
Doux et Agréable au Goût.

In Memoriam

MINUIT ! *Un bruit sourd se répand par delà les toits de la Cité de Londres qui repose silencieuse, c'est la cloche de St-Paul qui envoie son message de deuil. Du haut de la tour dans l'ombre de la nuit, lentement, tristement, solennellement la cloche annonce que le Roi d'Angleterre n'est plus.*

Ce message de deuil n'attriste pas seulement l'Empire Britannique, mais l'univers entier s'incline sous le chagrin que cause la perte d'un véritable ami, un souverain puissant, un grand homme d'état et un gentilhomme.

Il nous est ravi au moment ou ses vastes connaissances des hommes et des affaires, son tact et son jugement incomparables, nous étaient le plus nécessaires.

Il descend dans la tombe, regretté non seulement du peuple qu'il gouvernait avec tant de sagesse, mais aussi du monde entier qui avait reconnu ses grandes qualités. Il a rendu des services immenses à son peuple et au monde.

Ses sujets, en considérant son règne par trop court ne peuvent que se trouver affectés personnellement de sa perte si cruelle.

Demain, dans une scène de solennelle splendeur, on rendra les derniers hommages au Roi défunt.

NOS MAGASINS SERONT FERMES

afin de nous permettre d'assister aux offices qui seront célébrés à son intention par toutes les nationalités et toutes les religions. Avec foi, avec espérance, et avec la croyance sincère que la mort n'est pas la fin de tout, nous laissons notre noble mort, et nous prions que la Providence accorde à son Fils, Notre Seigneur Roi, la sagesse qu'elle avait accordée à son Père.

A.E. REA & CO. Montreal, Limited

Jeudi, 19 mai 1910.

INCENDIE CE MATIN A SAINT-JEAN

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

SAINT-JEAN, 19. — Un commencement d'incendie s'est déclaré à 10 heures, ce matin, chez M. James-B. Gillespie, au No 68 de la rue St-Jean. La remise était toute en feu lorsque les pompiers arrivèrent, mais grâce à l'habileté de ces derniers et à la forte pression de l'eau, le feu fut éteint immédiatement. La remise seule est endommagée pour $50 environ. On croit que le feu a été mis par des enfants qui s'amusaient près de la remise, car le bâtiment était inoccupé.

CHANGEMENTS D'HORAIRES

Le C.P.R. fera les changements suivants à son horaire, mardi, le 24 mai:

Le train qui quitte la Place Viger à 8.45 hrs. a.m., se rendra à Nominingue.

Le train qui part de Nominingue à 4.15 hrs. p.m., ne partira que de St-Jérôme et fera les connections à la jonction Montfort.

Un train quittera Nominingue à 5.00 hrs. p.m., et arrivera à la Place Viger à 10.30 hrs. p.m.

Le train qui part de Ste-Agathe à 4.30 hrs. p.m., sera cancellé.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Aux différents bureaux d'enregistrement il règne une grande activité, ce qui est d'ailleurs habituel au mois de mai, 52 transports de propriétés y ont été enrégistrés dans la seule journée d'hier, dans plusieurs cas les prix de vente étaient assez considérables.

La transaction la plus importante a été la vente pour $135,000 de la propriété Moison située entre les rues Sherbrooke, St-Laurent, Milton et la ligne homologuée qui prolonge la rue St-Charles Borromée. La superficie du terrain est de 50,000 pieds carrés. Le fameux "Belmont Hall" y est construit.

Cette vente a été faite à la congrégation des Sœurs Grises par l'intermédiaire de la National Trust Company. Prix moyen par pied carré environ $2.70.

—o—

La propriété de M. E. J. Major rue Guy, près de la rue Ste-Catherine, contigue à la Dominion Bank qui occupe l'angle formé par les deux rues a été vendue hier à l'encan par M. Fitzjames E. Browne, de la société d'encanteurs Browne Limited. C'est M. G.-A. Grier qui s'en est rendu acquéreur pour le prix de $70,000 soit $6.05 au pied carré. Cette propriété a 75 pieds de front sur la rue Guy et mesure une profondeur de 160 pieds. Deux édifices y sont construits, les nos. 435 et 437 rue Guy. Un grand nombre d'hommes d'affaires assistaient à cette mise à l'enchère.

—o—

Le lot No. 329, paroisse de Ste-Anne-du-Bout-de-l'Ile, appartenant à la succession David Madore, a été cédé avec ses dépendances à M. Charles C. Holland, pour la somme de $24,000. Ce terrain est borné par le lac St-Louis et le chemin de la Côte Ste-Marie.

—o—

MM. Michel Benoit, A.-C. Gour et Alfred LaRocque, ingénieur civil, ont acquis de M. Alfred Joyce le lot No. 29 à Outremont, borné par le chemin du cimetière Mont-Royal et le chemin de Côte Ste-Catherine. Ce lot mesure 134,880 pieds carrés. Prix $33,000.

COURRIER DE LEVIS

(Spécial à la PATRIE)

LEVIS, 19. — Mgr P. E. Roy, évêque auxiliaire de Québec, a administré le sacrement de confirmation aux jeunes enfants, filles et garçons, qui se sont approchés, pour la première fois, de la Sainte Table, il y a une couple de jours, à l'Hospice Guay, à Saint-Joseph de Lévis. La cérémonie a eu lieu dans la chapelle de cette communauté.

—Les hommes de police de Lévis font des exercices préparatoires à leur sortie dans la procession de la Fête-Dieu, procession qui aura lieu à Notre-Dame de Lévis, le 29 de mai courant.

—Les abbés Caron et P. Nadeau, du collège de Lévis, seront ordonnés prochainement à la prêtrise.

—Le camp annuel des Hussards Canadiens aura lieu le 31 mai prochain.

—Un tribuum sera prêché à l'église paroissiale de Saint-David de l'Auberivière, samedi prochain.

MORT DE MLLE OLIVINE ST-CYR

SAINT-JEAN, QUE., 19.— Nous apprenons la mort de Mlle Olivine Saint-Cyr, décédée à Fall River, mardi soir, à l'âge de 43 ans et 6 mois. Cette mort était un peu attendue, car la défunte était malade depuis 6 mois. Elle était la sœur de M. J. F. Saint-Cyr, magistrat, et de Mme Alex. Godin. La dépouille mortelle arrivera ici vendredi matin à 6.37 heures, et sera exposée chez Mme Alexandre Godin, et les funérailles auront lieu samedi, à 8.30 heures a. m.

Nous offrons nos sincères condoléances à M. J. F. Saint-Cyr et à Mme Alex. Godin. M. Saint-Cyr était à Labelle lorsque la triste nouvelle est arrivée ici.

PRISE DE POSSESSION

SAINT-JEAN, QUE., 19. — La "St-Johns Electric Light Co." vient de prendre possession des effets qu'elle a achetés il y a deux ans du shérif. Ces effets sont des machineries, roues motrices et dynamos énormes, qui servaient aux pouvoirs hydrauliques de St-Césaire exploités autrefois par P. H. Roy. Le shérif Mayrand avait vendu toutes ces machineries, mais la livraison fut arrêtée à la demande de certains créanciers qui prirent des saisies-gageries. La cause a été enfin réglée hors de cour.



WM H. DUNN, Agent Distributeur en Gros, MONTREAL

LES PILULES MORO
POUR LES HOMMES

HOMMES soyez forts. La faiblesse chez les hommes n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments.

La bataille de la vie est rude, soyez prêts. Si votre constitution est bonne, conservez-la bonne ; si vos nerfs sont sains et fermes, gardez-les ainsi, vous en aurez besoin pour le lutte ; s'ils sont faibles voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si vous êtes débilités, si votre vigueur est épuisée, si votre ambition et votre courage, vous laissent, si vous êtes de ces jeunes gens vieux avant l'âge, ou des vieux ruinés par les abus, l'intempérance et les mauvais soins, vous aurez dans les Pilules Moro un traitement qui n'a jamais échoué, et qui donne des résultats rapides et durables.

Ne faites par l'erreur de chercher du soulagement dans les boissons enivrantes, comme bière, vin, whisky, gin, etc., etc. Les Pilules Moro sont le seul remède qui puisse vous remettre à la santé.

Les Pilules Moro sont pour les hommes seulement et les hommes qu'elles ont guéris ne se comptent plus. Ceci ne doit étonner personne. Pour pouvoir guérir sûrement et rapidement il faut qu'un remède soit une spécialité et nos Pilules Moro sont une spécialité pour les hommes.

DYSPEPSIE CHEZ LES HOMMES

Si votre digestion va mal, si votre estomac vous fatigue, si vos vivres, au lieu de vous fortifier sont une cause d'ennuis et de malaises pour vous, prenez les Pilules Moro, elles vous donneront appétit, aideront votre digestion,chasseront les idées noires de votre cerveau. Elles sont une sauvegarde contre le dépérissement et la décadence de la constitution amenés par un mauvais estomac.

MAL DE REINS CHEZ LES HOMMES

Rares sont les hommes qui ne souffrent pas du mal de reins, de rognons; presque tous de temps à autre, ont soit des douleurs de dos ou des troubles urinaires. Les Pilules Moro sont le remède spécial, unique et naturel qui guérit le mal de dos le plus bénin jusqu'aux maladies urinaires les plus prononcées, comme inflammation de la vessie, envies fréquentes d'uriner et toutes ces conditions inflammatoires et chronique des reins et de la vessie.

RHUMATISME CHEZ LES HOMMES

Le rhumatisme brise et vieillit avant le temps un grand nombre d'hommes dans la force de l'âge et rayonnants de santé, et il les rend impuissants comme des enfants. Il attaque la jeunesse et le vieillard; ses assauts sont fréquents et sévères. Le traitement du rhumatisme doit être interne ; les Pilules Moro agissent promptement, sûrement et guérissent toutes les douleurs, depuis la névralgie la plus simple jusqu'aux douleurs les plus prononcées, le rhumatisme d'un jour, comme celui qui existe depuis longtemps.

Nerfs Affaiblis par Mauvaise Conduite CHEZ LES HOMMES

Les Pilules Moro sont aussi le remède par excellence contre les résultats des mauvaises habitudes, des abus de jeunesse et des excès de l'âge mûr, tels que pertes anormales, impuissance, faiblesse organiques, épuisement nerveux, varicocèle. L'affaiblissement sexuel produit chez l'homme les effets les plus démoralisants, et le sentiment de la dégénérescence est la mort de l'ambition, de l'espérance ; il fait surgir le désespoir et il a pour cortège usuel les mauvais symptômes suivants : Maux de tête éloignement des relations ordinaires, défaut de confiance aux amis, irritabilité, insomnie, difficulté d'appliquer son esprit à un sujet ou à un travail. Quel que soit leur abattement, ceux qui souffrent trouveront dans les Pilules Moro un merveilleux secours, un remède puissant ; ils seront guéris, et leur vie parfaitement inutile redeviendra heureuse et profitable. Les Pilules Moro sont la nourriture par excellence des nerfs affaiblis, elles stimulent les forces latentes de la nature.

CONSULTATIONS GRATUITES POUR LES HOMMES

Tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites au numéro 272 rue Saint-Denis, Montréal. C'est là que vous recevrez, absolument pour rien, des conseils qui vous aideront à reconquérir votre santé et votre virilité, si vous les avez perdues. Si vous demeurez aux Etats-Unis ou à la campagne, ou si, pour toute autre raison, vous ne pouvez venir à nos bureaux, écrivez-nous. Les avis que nous vous donnons par lettre sont aussi avantageux que ceux que nous vous donnons de vive voix. Les Pilules Moro se vendent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, sur réception du prix, 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50. Adressez vos lettres : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal. J.-l.n.o.

MICHAEL MURPHY EST ACQUITTE

LE JUGE WEIR DIT AUX JURES QU'ILS DEVAIENT AVOIR HONTE DE RENDRE TEL VERDICT.

(Spécial à la PATRIE)

BRYSON, QUE., 19 — Michael Murphy, qui il y a quelques semaines tua d'un coup de fusil Harry Howes et William Dale, faisant partie d'un groupe de jeunes gens qui taquinaient la famille Murphy chez elle, a été déclaré non coupable par le jury aux assises criminelles de Bryson.

La charge du juge Weir contre Murphy fut vigoureuse, mettant en relief la conduite brutale de l'accusé.

A 11.30 heures, hier avant-midi, les jurés se retirèrent de la cour pour délibérer à huis-clos. A 2.15 heures p. m., ils rendirent leur verdict : "non coupable."

Le juge Weir déclara alors qu'en rendant tel verdict, les jurés devaient avoir honte. "Murphy, dit le magistrat, n'est pas seulement une brute, mais un vagabond, et le stigmate de la honte le marquera durant toute sa vie."

Le prisonnier paraissait indifférent lorsqu'il fut remis en liberté.

Le procès de la femme de Murphy, accusée d'avoir poussé son mari au meurtre de Howes et Dale, sera fait plus tard.

LE NOYE DE WALKERVILLE

WALKERVILLE, Ont., 19.— On a établi l'identité de la personne trouvée noyée, il y a une semaine. C'est Monsieur François Fontaine, sergent dans les "Queens Own Rifles" de Toronto. Le défunt était âgé de 22 ans.

NOCES DE DIAMANT A RACINE ELY

(Spécial à la PATRIE)

RACINE ELY, QUE., 19 — M. et Mme Edouard Trudel, de Racine Ely, se préparent à fêter leurs noces de diamant. Ils ont fait venir de Fall River l'ancien garçon d'honneur de leur mariage et leur ancienne fille d'honneur vit encore, demeurant dans les environs.

SERVICE DU TRAIN DE L'EMBRANCHEMENT DE MONTFORT

Mardi soir, 24 mai, le Canadian Northern Quebec Railway aura un train quittant Huberdeau à 5 heures p.m., arrivant à Montréal à 9 heures 40 p.m. 71-3

L'ENQUETE PELLETIER EST ENCORE AJOURNEE

L'enquête sur le constable Pelletier qui devait être reprise hier après-midi, à 4 heures a encore été ajournée à une date qui n'a pas été fixée. La raison de cet ajournement c'est que le sténographe Gubard n'a pu encore transcrire les dépositions déjà données à cette enquête, et que d'un autre côté, les échevins formant partie de la commission chargée de s'enquérir de la conduite du constable Pelletier ne veulent pas procéder avant d'avoir copies de ces dépositions.

Lettre de France

Un quart d'heure chez M. Briand

(De l'envoyé spécial de la " Patrie ")

(De l'envoyé spé. de la PATRIE)
Paris, le jeudi, 28 avril.

J'arrive à l'instant de chez M. Briand, qui est, comme vous savez, le premier ministre de France. S'il y a un homme au monde qui ne soit pas facile à interviewer, c'est bien celui-là. Mais enfin j'ai pu lui tirer à peu près ce que je voulais ; et c'est là l'essentiel. Il ne me reste plus qu'à vous l'écrire, et ce sera vite fait...

—o—

Quand je partis de Montréal, le mois passé, il y a toute une série de Français célèbres que je m'étais bien promis de voir au cours de mon voyage. Du nombre était M. Briand. Je l'avais inscrit des premiers sur ma liste noire.

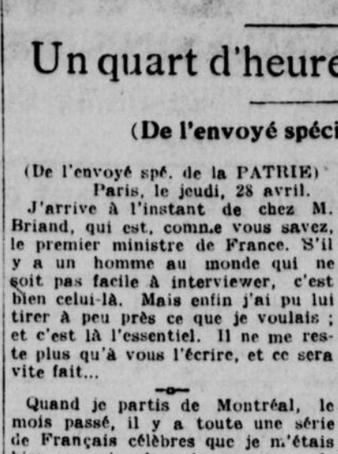
Quelque temps après mon arrivée, je m'ouvris donc un jour de mon projet à un confrère parisien.

—Mon cher ami, me dit celui-ci, j'aime autant vous le dire tout de suite. Ne vous faites pas d'illusions : vous ne verrez pas M. Briand ou, si vous le voyez, il ne vous dira rien, — rien de rien, — absolument rien...

—Et pourquoi donc ?

—Parce qu'il ne donne jamais d'interviews. Il a les journalistes en horreur. Il ne peut pas les sentir.

—Ça ne m'étonne pas, répondis-je,



28 avril 1910
Aristide Briand

La dernière photographie de M. BRIAND, au-dessous son autographe.

mais enfin, comme l'a dit un profond parlementaire de mon pays, "ça ne coûte pas cher d'essayer"... D'ailleurs, la PATRIE n'est pas un journal ordinaire, et si le président du Conseil ne le sait pas encore, je me réserve de le lui apprendre.

. . . . . .

Deux jours plus tard,je recevais de la place Beauvau une lettre conçue à peu près dans ces termes :

"Monsieur,

"J'ai l'honneur de vous informer "que, pour répondre à la demande "que vous lui avez adressée, M. le "président du Conseil vous recevra "au ministère de l'intérieur... (tel "jour, telle heure.)"

A cinq heures, cet après-midi, j'arrivais donc à l'endroit indiqué. Le premier-ministre avait passé la journée entière, ainsi qu'une partie de la nuit précédente, à discuter avec ses partisans la question des ballottages. De plus, il devait avoir dans quelques instants, avec le préfet de police, une longue conférence au sujet du Premier Mai. Joignez à cela sa répulsion pour les interviews... et pensez si je tombais bien !

—o—

Je le trouvai debout à sa table de travail, en train de ranger des paperasses... Il me désigna du geste un siège, et, me regardant bien fixement, prit place en son fauteuil, le torse légèrement penché en avant, dans l'attitude de la défensive. Il ne proféra pas une parole, mais, aussi clairement que je vous l'écris, son visage disait ceci :

—Vous, je vous attends !

Décidément, me dis-je en moi-même, mon confrère avait raison. Il ne mordra pas tout de suite.

Au bout de quelque temps :

—Vous êtes journaliste ? me dit-il.

—Que voulez-vous, monsieur, on est ce qu'on peut. Il n'y a pas de sot métier.

Je lui parlai de ceci, et de cela ; mais en vain : j'eus beau le provoquer de toutes les façons, il resta muet comme un spectre.

En désespoir de cause, je dus brûler mes vaisseaux.

—On assure, dis-je, que vous vous défiez extrêmement des journalistes?

—C'est vrai.

—Et peut-on savoir la raison...

—C'est que j'ai été journaliste moi-même.

—Alors, fis-je d'un air détaché, il m'est bien inutile de vous demander ce que vous entendez faire au sujet de l'émigration canadienne ?

—N'essayez donc pas à me faire parler, me dit-il, sur un ton mêlé de lassitude et de supplication. Je vous prie !...C'est inutile.

Changeant brusquement mes batteries, je fis comme si je ne voyais rien. Je pris un air ravi et, me calant un peu plus dans mon fauteuil, je me mis à parler du Canada.

Je racontai qu'il y avait chez nous une forte population de langue française ; que Montréal est la quatrième ville du monde ; que la province de Québec possède une législature où l'anglais ne se parle pas du tout et où le français se parle quelquefois... J'exposai ainsi beaucoup de choses neuves et originales. Bref, je parlai tant et si bien, que je vis approcher le moment que M. le président du Conseil allait presque s'émouvoir.

Alors, réfléchissant sans doute que j'étais parti pour lui faire un discours, il eut peur ! Et, ramenant de lui-même la conversation sur le sujet où je l'avais conduit tout d'abord, il me dit :

—L'émigration... l'émigration..... Mais oui, nous étudions la question ...Je l'ai discutée longuement avec un de nos ministres, il y a quelques mois.. Nous espérons résoudre les difficultés d'une façon satisfaisante. Voilà tout ce que je puis vous dire.

—Mais c'est là tout ce qu'il me faut. Cela me suffit... Maintenant, quant au traité franco-canadien ?

—Je crois qu'il sera également profitable aux deux pays.

— Vous avez eu l'occasion, je suppose, d'en causer avec des négociants, des industriels?

— En effet, et je crois qu'on en peut attendre les meilleurs résultats.

— Mais voilà, m'écriai-je, une merveilleuse interview! Pour vous témoigner ma reconnaissance... je vais maintenant m'en aller.

—o—

On dira qu'il n'y a plus en France d'hommes de forte trempe; il eut encore l'énergie de faire un signe pour me retenir.

— Non, merci, je vais m'en aller... mais ce ne sera pas sans vous avoir demandé une nouvelle faveur.

Je crus lire dans ses yeux comme une vague terreur.— Allons, bon ! qu'est-ce que ce sacré "American" lui voulait encore?

Je poursuivis lentement :

— Comme ancien journaliste, vous devez, j'en suis sûr, conserver malgré tout une certaine sympathie pour les gens du métier... Et puis, l'on m'a assuré que vous êtes l'homme le plus obligeant de France.

— Oh! c'est exagéré...

— Eh bien! repris-je, je voulais vous demander votre signature, avec une phrase ou deux d'autographe...

Se penchant alors sur sa table, il se mit à réfléchir. Puis il me dit :

—Il y a vraiment peu de choses que je ne ferais pour obliger un "confrère," car malgré mon horreur de l'interview, je me considère un peu comme de la profession. Mais franchement, je ne pourrais vous écrire que des banalités (c'est toujours banal, ces choses-là), et alors je préfère ne rien écrire du tout. Si cela peut vous être agréable, toutefois, je vous donnerai ma signature...

Je pris alors mon chapeau, et me disposai à sortir. Il voulut m'accompagner jusqu'à la porte. C'est là que je l'attendais!

—o—

— Les ouvriers, lui dis-je, préparent, paraît-il, pour dimanche, une grande manifestation?

— Nous verrons cela, dit-il.

— J'ai causé, l'autre jour, à la C. G. T., avec le camarade Jouhaux. Il prétend que le gouvernement n'osera pas intervenir.

— Le gouvernement est décidé à maintenir l'ordre avec la dernière fermeté. La C. G. T. fera CE QUE NOUS VOUDRONS. Mais elle ne fera rien de plus.

— On dit qu'elle dispose, dans l'ensemble, d'une force énorme. Est-ce exact?

— On exagère beaucoup la force de la C. G. T. Vous avez en Amérique des syndicats ouvriers, mais qui ne sont pas basés du tout sur les mêmes principes.

— La C. G. T., si je comprends bien, est surtout une organisation révolutionnaire?

— C'est une organisation... Ils sont égarés par des meneurs, s'interrompit M. Briand, la voix presque tremblante de colère. Ils se laissent conduire par des anarchistes!

....

....

Je lui dis aussi que j'avais causé avec M. Rochefort, quelques jours auparavant, des hommes politiques de l'époque.

— Oh! Rochefort, vous savez, si vous l'écoutez!... Il ne trouve personne de son goût...

— Pardon! interrompis-je, mais il vous aime beaucoup. Du moins, il me l'a dit.

Je vis alors sourire M. le président du Conseil.

—C'est d'autant plus heureux, dit-il, que c'est plus rare.

....

....

— Vous ne devez pas vous ennuyer trop du journalisme? lui dis-je encore.

— Quelquefois.

— Au point de le regretter?

— Certes.

—Mais maintenant, c'est fini; vous pouvez en faire votre deuil.

— Pardon! je compte bien y revenir un de ces jours. J'y reviendrai même très probablement.

Jules Bois

Pas de bruit dans cette cure

Paix complète, séparation douce, aucun danger pour l'avenir — tout le monde heureux encore, voilà la situation que vous donne votre divorce avec les cors par l'Extracteur de Cors de Putnam.— Agit magiquement. N'employez que le Putnam. C'est le meilleur. 71—4

Hunyadi János
Eau Laxative Naturelle
RAPIDE SURE AGREABLE
Soulage promptement la CONSTIPATION.

MADAME

Pourquoi ruiner votre santé en faisant vous-même votre lavage? Quand vous pouvez pour quelques sous, économiser beaucoup de temps et beaucoup de travail? Voici trois exemples de la modicité de nos prix :

Draps . . . . . 3c.
Taies d'Oreillers 2c.
Serviettes . . . . . 1c.

Troy Laundry Co., Ltd
VERDUN.
QUATRE TELEPHONES

Nettoyage de Rideaux

Le printemps signifie nettoyage de maisons et de rideaux. Nous pouvons vous épargner du temps et du trouble en vous nettoyant vos rideaux et articles de ménage, ainsi que le faire mieux qu'ils ne puissent l'être à la maison. Le coût est bas.

R. PARKER & CO.
Teinturiers et Dégraisseurs, Montréal, Qué., 620 rue Ste-Catherine Ouest, coin de la rue de la Montagne, 392 rue Notre-Dame Ouest et 340 rue Ste-Catherine Est. Tél. Bell (Up) 3041 et 3223—Main 1597.

SECTION DE JEUNES

QUEBEC 19 — Dans la Société St-Jean-Baptiste de Québec on n'admettait comme membres que des gens majeurs. Grâce à l'initiative de quelques officiers des plus zélés et des plus dévoués, et à un recrutement très heureux, il existera désormais une section des jeunes. Cette section se compose des écoliers enrôlés dans les écoles et les collèges.

M. Louis Létourneau, député de Québec-Est à la Législature, a fait le cadeau d'une magnifique bannière aux jeunes et enthousiastes patriotes.

ACCOUREZ EN FOULE
DEMAIN VENDREDI AU
Grand Magasin a Rayon
du Nord de la Ville
—A LA MAISON—
L. M. Lefebvre
396 rue Rachel
Il y aura de Grandes Réductions

500 seaux confiture 7 lbs., val. 50c pour	37c	1 bte pilules Rouges ou Moro pour	29c
1 grande bouteille thé bœuf Colonial, val. $1.00 pour	71c	1 bte Fruit-a-tives p. 19c et 1 bout. Wampoles, $1.00, pour	39c 64c
1 lb poivre blanc, val. 40c pour	29c	1 bout. chevelure au lait des Dames Romaines p..	37c
1000 boîtes fraises ou framboises, val. 20c pour	10c	1 bte cigares de 50, val. $1.50 pour	94c
3 paquets empois chemois p	25c	Tabac Parfum d'Italie, Rose Quesnal, Croix Rouge, Encore, Trappeur, Prairie ou cigarettes Derby, 6 paq. pour	25c
3 lbs sucre pulvérisé p.	19c	2 doz. crayons de mine p.	15c
3 lbs tapioca pour	16c	2,000 globes à gaz assortis de couleurs et de formes à partir de 9c jusqu'à	87c
2 btes savon parfumé p.	15c	1,000 globes à gaz blanc pour lumière Auer, val. 20c pour	11c
2 btes tomates pour	15c	Un assortiment complet de manteaux, brûleurs à gaz pour lumière renversée, etc.	
2 lbs vermicelle extra fin, pour	15c	1 doz. assiettes en pierre blanche, val. 60c pour	47c
1 douz. savon Barsalou p.	61c	275 jardinières à partir de 17c, 19c, 22c, 39c jusqu'à $5.50.	
1 douz. poudre Barsalou p.	43c	1 service fourchettes et cuillères en bois de buis ou olivier, val. $1.25 p..	77c
5 btes allumettes p.	42c		
2 bout. vernis Boulevard pour	15c		
1 douzaine savon Queen's Laundry Bar pour	47c		
1 lb bleu à laver pour	11c		
Gin De Kuyper pour 24, 51 et	79c		
Gin Melcher pour 24, 48 et	75c		
500 bouteilles vin Port, 1 pinte, val. 30c pour	19c		
1 gallon vin canadien val., $1.00 pour	68c		
1 gallon vin Tarragonne Port ou Sherry, valant $2.00 pour	$1.24		
1 bte vermicelle val. 30c, pour	19c		
Pepto-Mangan val. $1.25 pour	93c		
2 lbs acide borique pour	25c		
1 lb sel à médecine pour	5c		
1 bte tablettes purgatives F. A., pour	19c		
2 morceaux savon William pour	15c		

Venez voir notre rayon d'émail, c'est un des mieux installé et des plus assortis et celui des plus bas prix. Profitez de cette vente pour acheter des tapisseries, demain il y aura de grandes réductions dans ce rayon. Au-delà 900 dessins différents nous restent encore en main, venez les voir ils sont de toute beauté.

N'oubliez pas que nous livrons les commandes à domicile.
Tél. Bell St-Louis 2595-2596, Tél. Marchands 1930.

In Memoriam

Henry Birks & Sons, Limited, observeront Vendredi comme jour de deuil et leur magasin restera fermé.

BOUTONS DE MANCHETTES EN OR

—Nous avons plusieurs nouveaux patrons en fait de boutons de manchettes en or.
—Ils arrivent en finis variés, quelques-uns en fini anglais ce qui signifie un jaune bruni.
—Puis le fini romain jaune terne, et le fini or rosé qui est encore plus terne, en deux tons.
—Un autre qui est encore plus rare est le fini or vert.
—Tous sont en or de 14 kts. assez pesants pour résister à l'usage, et garantis de conserver leur apparence et leur forme.

JOHNSTON BROS.,
483 rue Ste-Catherine Ouest.

LAKE OF THE WOODS MILLING COMPANY KEEWATIN

La farine Five Roses, Madame, n'est pas une farine mêlée.

Le marchand d'étoffe peut vous dire avec son sourire le plus suave : "Oui, madame, c'est tout laine, et une verge de large."
Mais vous qui vous y connaissez,—vous échiffez un coin de l'étoffe, tirez un fil, et voila! "Ça tout laine? Au contraire, moitié coton!
On est facilement trompé en fait de lainage.
Presqu'aussi facilement qu'en fait de farine.
A moins de lire sur le sac l'étiquette—"Blé dur du Manitoba."
Avec ces mots—"FIVE ROSES."

Car ce n'est pas un mélange la farine FIVE ROSES—pas une compote de blés.
Elle est vraiment tout laine. Etant le produit exclusif du blé le plus dur qui s'écoule du Manitoba comme un ruisseau doré.
Pas un iota de blé mou n'apparaît dans les moulins de Keewatin. Seulement le blé du plus haut prix.
Et voici POURQUOI, madame la ménagère :

* * * *

Quand des blés de nuances différentes sont mêlés, la couleur de la farine varie nécessairement plus ou moins.
Et alors pour obtenir une teinte uniforme, VOTRE FARINE EST BLANCHIE.
Chose que vous ne désirez pas naturellement.
Donc, ayez toujours la FIVE ROSES.
Aussi, le blé mou étant plus faible que le dur, une farine mêlée absorbe inégalement le liquide.



Ce qui vous donne une fermentation excentrique et une pâte inégale.
Vous ne désirez pas ceci non plus, n'est-ce pas?

* * * *

Le blé mou, contenant moins de gluten, de nourriture et de force, vos repas en conséquent, seront moins nourrissants, moins soutenants.
Le blé mou contenant non seulement moins de gluten, mais du moins bon, vous avez moins de bonnes choses pour votre argent, et des choses moins bonnes.
Donc, vous ne voulez pas de blé mou dans votre farine, n'est-ce pas?
Pour obtenir une nourriture plus appétissante et plus saine, pour avoir du plus beau pain, plus léger et meilleur.
Pour une cuisson qui n'a pas d'égale.
Achetez une farine qui n'est pas un mélange, qui répond à tous les besoins culinaires.
Achetez maintenant la FIVE ROSES.

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., LTD., MONTREAL (42)

Les Prescriptions du Rév. Pere Morriscy


Rev. Père Morriscy

ont opéré des guérisons depuis 30 ans, et guérissent encore aujourd'hui, toutes les maladies ordinaires qui surviennent dans presque chaque famille Et nous avons, pour prouver cela, des centaines de lettres reconnaissantes.

Le "No. 7" du Père Morriscy fortifie les Rognons, rejette l'Acide Urique du sang, et guérit le Rhumatisme. Sous forme de tablettes, 50cts.

Le "No. 10" du Père Morriscy est le plus sûr et le plus efficace remède contre la toux, le Rhume, la Bronchite, l'Asthme et la Coqueluche. Essayez-en une bouteille de 25c. Grandeur régulière 50cts.

Le "No. 11" du Père Morriscy soulage et guérit la Dyspepsie et l'Indigestion sous toutes ses formes. Chaque tablette peut digérer 1¼ lb. d'aliments. La boîte, 50cts.

Le "No. 26" du Père Morriscy guérit positivement le Catarrhe. Un traitement combiné—des tablettes pour le sang, et un onguent pour cicatriser les parties effectées. Tablettes et onguent réunis, 50cts.

Le Liniment du Père Morriscy est une nécessité de famille pour toutes sortes de douleurs. D'un usage agréable—prompt à soulager. La bouteille, 25cts.

Chez votre fournisseur. 51 F

Father Morriscy Medicine Co. Ltd. - - Chatham, N.B.



La Sorte qui plait au Public
MAGIC BAKING POWDER
PURE ET SAINE
Manufacturée au Canada.
E.W. GILLETT CO. LTD. TORONTO, ONT.

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

DEUX ACTIONS RENVOYEES AVEC DEPENS. — EPIDEMIE DE DIPHTERIE. — JOUTE DE BASE-BALL. ETC.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 19—M. le juge Demers a rendu jugement hier matin dans deux causes entendues au dernier terme de la cour supérieure notamment dans une action intentée par la Dominion Paper Coy, contre M. Barney Quinn, de Windsor Mills, et dans la cause de F. E. Morrissette vs la Corporation de St-François-Xavier, de Brompton.

Dans le premier litige, la compagnie demanderesse réclamait du défendeur Quinn, une somme de $1,208.54, comme prix de 623 cordes de bois de pulpe qu'elle alléguait être resté en la possession du défendeur à la suite d'un partage de leur bois-flotté sur la rivière Nicolet. Les demandeurs, cependant n'ayant pu prouver leurs prétentions, leur action, fût renvoyée avec réserve en leur faveur, d'une indemnité fixée à $74.48 pour certains travaux nécessités par le partage du bois en litige.

Dans la seconde cause, le demandeur Morrissette poursuivait la corporation de Saint-François Xavier, de Brompton, réclamant une somme de $399.99 pour dommages résultant d'une arrestation présumée illégale, illéguant cause futile et malicieuse de part de la municipalité. Action envoyée avec frais.

—L'école du village de Stanbridge vient d'être close comme mesure préventive contre la propagation de la diphtérie, qui se fait menaçante en cette localité.

—Mme George Connolly, qui, depuis 28 ans, occupait la charge d'organiste à l'église paroissiale de Danville, vient d'obtenir une retraite bien méritée avec une pension viagère, en reconnaissance de ses longues années de services dévoués. Mademoiselle Blais, une musicienne de talent reconnu, a accepté la position laissée vacante par Madame Connolly.

—Il y eût séance régulière de la commission d'Industrie Laitière, de Farnham, cette semaine, tenue à l'hôtel Balmoral. Neuf manufactures offraient en vente 200 boîtes de beurre. De ce montant, 114 boîtes, le produit passèrent aux mains de soumissionnaires aux prix de 24 3-4 et 25 7-8 cts la livre.

—La première joute de baseball de la série organisée sous les auspices de la Ligue des Cantons de l'Est, aura lieu à Sherbrooke, samedi entre les clubs Waterville et Sherbrooke.

M. le maire Café a accepté de présider cette première joûte de la saison.

—Mme McDermot, veuve de M. N. McDermot, de Victoria Hill, est décédée subitement à la demeure de sa fille, Mme J. M. McIver, à Echo Vale, mercredi, à l'âge de 77 ans.

—Le jeune Arthur Long, fils de Geo. Long, de Sherbrooke a subi un accident de bicyclette, hier, qui lui a coûté la fracture de deux côtes.

—Le programme des courses préparé par le Sherbrooke Turf Club, pour le Victoria Day est maintenant complété et tout fait espérer que l'événement sera des plus intéressants. L'Harmonie fournira la musique pour l'occasion.

—M. le magistrat Mulvena a présidé une séance de la cour à Coaticook, mardi, y disposant des causes suivantes:

Chs Smith vs Carl Saunders. Action en réclamation d'une somme de $5, résultant de dommages que le demandeur allègue avoir subis par suite de rupture d'un contrat pour sciage de bois. Prise en délibéré.

Emile Ayonb, commerçant, convaincu de contravention à la loi du dimanche est condamné à l'amende réglementaire et aux frais.

LE POLONAIS MEURT DE SA CHUTE D'HIER

B. Satalopski, dont nous nous annoncions le grave accident, hier, à l'édifice Jacobs est mort à 3.30 hrs hier après-midi, à l'hôpital Général, des suites des blessures qu'il a reçues dans sa chute.

L'enquête du coroner sur ce cas, aura probablement lieu aujourd'hui.

MERE ET ENFANT SONT ASPHYXIES

MAIS GRACE AUX SOINS ENERGIQUES QUI LEUR FURENT PRODIGUES A L'HOPITAL, ILS PURENT RETOURNER CHEZ EUX LE MEME SOIR.

Un accident qui aurait pu avoir les plus funestes conséquences a eu lieu, hier, dans l'après-midi, au No 82 de la rue Saint-Timothée. Les familles Lapt et Boulet n'habitent le logement portant le numéro précité que depuis le commencement du mois de mai. Elles sont originaires de Gaspé. Après avoir pris possession de leur logement, elles décidèrent de s'y éclairer au gaz.

Or, hier après-midi, les employés de la Cie "Montreal Light, Heat and Power", étaient à poser les



Mme ALPHONSE BOULET, qui a failli être asphyxiée par le gaz, hier.

conduites nécessaires dans la cave de la maison, lorsqu'une fuite se produisit on ne sait trop comment. Une forte odeur de gaz se répandit dans toute l'habitation. Mme Alphonse Boulet, une des locataires, était à vaquer à son ménage. Elle s'aperçut bien qu'il y avait dans la maison une senteur inaccoutumée, mais, toute à son ouvrage, elle n'en eut cure. Bientôt elle se sentit étourdie, et petit à petit devenir insensible. Elle voulut courir à la porte en criant, mais au même moment elle tombait évanouie. Les employés de la Cie du gaz qui étaient encore dans la cave, s'apprêtaient à en sortir, à ce moment, lorsqu'ils entendirent des cris suivis de la chute d'un corps. Entrant dans la maison, ils comprirent vite la situation. Ils firent aussitôt mander l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, où Mme Boulet fut transportée avec son jeune enfant de 4 mois, également asphyxié. A cette institution on leur prodigua immédiatement tous les soins que requérait leur état. A neuf heures, hier soir, les deux patients étaient assez bien pour retourner à leur domicile.

Des employés de la Cie bouchèrent la fuite, et aujourd'hui, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

J. A. HURTEAU & CIE, Limitée, Pianos et Phonographes, 316 Ste-Catherine-Est, Montréal. 35 j.n.o.

EXAMENS D'ARPENTAGE

QUEBEC, 19. — Sous la présidence de M. J. E. Sirois, vice-président de la corporation, le comité des examinateurs pour l'étude et la pratique de la profession des arpenteurs géomètres, a décidé de tenir, le 8 juin prochain, ses prochains examens à Québec. MM. Thos. Brien, O. Gallaher, J. A. Tremblay, Alb. Tremblay, P. C. Talbot, C. L. Michaud et Arthur Smith, secrétaire, étaient présents.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal,
le 19 mai.

Monsieur l'abbé Alexandre Vaillant, professeur de l'Assomption, et décédé, hier, était membre de la société d'une messe et de l'Union Saint-Jean (section d'une messe).

E. ROY,
Chancelier.

ARSENE LAMY LIMITEE

GRANDS MAGASINS DEPARTEMENTAUX

CASH RECEIPT

830 ST-DENIS, Coin Duluth — 1765 RUE NOTRE-DAME OUEST, St-Henri. — 481 NOTRE-DAME OUEST. Carré Chaboillez.

Les Articles ci-dessous mentionnés seront en vente aux trois magasins

Un lot considérable de bas en cachemire de laine noire par côtes, grandeurs de 6½ à 8½ pour enfants. Prix régulier de 35c à 45c. Spécial 25¢

Il nous reste encore quelques centaines de verges d'insertions de guipure crème et blanche de 2 pcs de large, val 25c à 39c. Vendredi et samedi 12½¢

25 Doz. de broches longues en Jenis pour chapeaux. Valant 15c. Vendredi et samedi 5¢

300 Doz. de mouchoirs en linon blanc, unis et avec bords en couleur pour dames et enfants. Régulier 5c. Très spécial 3¢

Vous trouverez toujours à l'épicerie de nos trois magasins un lait et crême garantis purs nous arrivant tous les matins de notre ferme. Essayez-les et vous n'en voudrez plus d'autres.

Les articles ci-dessous mentionnés seront en vente au magasin 830 rue St-Denis, coin Duluth.

Bas unis et ajourés en fil de Lisle, dans toutes les couleurs nouvelles et toutes les grandeurs pour dames. Régulier de 40c à 50c. Très spécial à 29c

Gants en fil de Lisle, fini soie, dans toutes les couleurs et assortis de grandeur, pour dames. Notre prix pour vendredi et samedi 25c

La balance de nos étoffes à robes panama de toutes les nouvelles couleurs unies de 44 pcs. de large, valant 60c, sera vendus vendredi et samedi à 39c

Etoffes imperméables de 60 pcs. de large, couleurs drab, gris, bleu-marin et noir, valeur rég. de $1.50 et $2.25, pour 99c et $1.50

Un lot de dentelles et insertions valentiennes et torchon, de 1 à 3 pcs de large, valant jusqu'à 15c la verge, vendredi et samedi 5c

Blouses shirt waist en indienne zéphyr, assorties de couleur et dans toutes les grandeurs, pour enfants, valeur spéciale à 47c

CONFECTIONS

20 doz. de blouses en linon blanc garnies d'insertions dans toutes les grandeurs pour dames. Régulier $1.50. Vendredi et samedi 83c

Nous avons un très bel assortiment de costumes en toile blanche, bleu pâle, écrue et marine, pour dames, toutes les grandeurs à seulement $4.49

50 jupes en panamas et venicien, dernier modèle, toutes les couleurs et assorties de grandeurs, pour dames. Régulier de $4.50 à $7.00. Spécial $3.29

CHAUSSURES

Souliers à strap, bouts en cuir verni, pour dames. Régulier $1.40, pour $1.00

Souliers en dongola blucher, semelles doubles, pour dames. Régulier $2.00, pour $1.50

Bottines en dongola et en cuir verni, pour hommes. Régulier $5.00, pour $4.23

CHAPEAUX GARNIS

Chapeaux garnis pour et couleur, dans les genres toques turbans, valant de $7.00 à $10.00. Réduits pour vendredi et samedi à $6.75

Venez voir nos vitrines où ces chapeaux sont exposés.

FERBLANTERIES

Glacières No 1 en beau bois verni. Spécial $5.84

Balais à 3 cordes valant 35c, pour 25c

Un lot de tasses et soucoupes en pierre blanche dorée, valant 10c. Spécial les deux morceaux 5c

EPICERIES

Prunes au sirop, valant $10c chaque. Spécial, 3 pour 25c

Catsup valant 10c. Spécial, 3 pour 25c

Les articles ci-dessous mentionnés seront en vente au magasin 1765 Notre-Dame Ouest, St-Henri.

Batiste de laine dans les nuances les plus nouvelles, 44 pouces de large, rayée et unie. Valant 75c. Vendredi et samedi 49c

Crêpons de soie assortis de couleurs, valant $1.00, pour 75c

Un lot de tweed pour habillement, dernière nouveauté. Valant $4.00, pour $2.49

Un lot de bas noirs ajourés dans toutes les grandeurs, pour dames. Rég. 25c. Vendredi et samedi 12½c

Nous avons un très bel assortiment de corset en fil, pour dames, dans toutes les grandeurs, dans les prix de 12 1-2c, 15c, 20c, 25c

Un lot de ceintures en soie dernier goût, dans toutes les couleurs les plus nouvelles. Valant 35c. Vendredi et samedi 25c

Un lot de collets et jabots sur net noir et blanc. Valant 39c. Vendredi et samedi 25c

Nous venons de recevoir un lot considérable de porte-monnaies valant jusqu'à 50c, que nous vendrons vendredi et samedi à 25c

Un lot de vestes blanches pour hommes, $1.25 et $1.50. Spécial 98c

CONFECTIONS

Un lot de robes directoires et princesses dans toutes les couleurs pâles, garnies d'appliqués et d'insertions valentiennes. Valant $7.50. Très spécial $4.99

Costumes en duck blanc et couleurs, genre tailleur, toutes les grandeurs. Rég. $8.25, pour $4.79

Blouses en lawn blanc garnies de broderies et insertion, toutes les grandeurs. Rég. $1.25 pour 99c

Un lot de fleurs à chapeaux valant 25c et 35c, pour 15c

Chapeaux d'enfants, valant $2.50, pour $1.50

Chapeaux en crin, toutes les couleurs. Valant $6.50, pour $3.50

GARNITURES DE MAISON

Couchettes en fer émaillé blanc, valant $3.00, pour $1.98

Couvrepieds blancs, 1 1-4, valant $1.35 pour 87c

Rideaux à la paire, valant 75c 47c

CHAUSSURES

Escarpins en cuir verni avec lanières, pour dames. Rég. 2.50 pour $1.89

Souliers bruns style Blucher, pour dames. Rég. $2.50, pour $1.69

FERBLANTERIES

Un lot de sets à dépecer, valant 50c. Très spécial à 19c

Plats à viande en granit bleu. Valant 65 cents, pour 44c

EPICERIES

Macaroni valant 10c la livre. Spécial 7c

Fleur de tante Jémina pour les crêpes. Rég. 15c le paquet pour 10c

Thé de Malaga en paquet d'une demi-livre, valant 20c et 25c, pour 15c et 23c

Savon pure castille valant 13c, Pour 10c

Les articles ci-dessous mentionnés seront en vente au magasin 481 Notre-Dame O. Carré Chaboillez.

Soie taffeta dans toutes les couleurs, valant 75c. Vendredi et Samed 47c

Soie fouland assortie de couleurs, valant 60c pour 33c

25 pièces de satines noires, très larges, valant 12 1-2c pour 8½c

Toile à nappe blanche, bonne largeur, valant 25c. Spécial 17½c

Un lot de toiles à costumes assorties des couleurs les plus nouvelles, valant 25c. Vendredi et Samedi 15c

Camisoles en coton bien finies, toutes les grandeurs pour dames. Régulier 18c. Vendredi et Samedi 12½c

Bas coton noirs pour dames, toutes les grandeurs. Rég. 15c pour 10c

Un lot de bas en cachemire uni, toutes les grandeurs, valant rég. 39c. Vendredi et Samedi 25c

25 doz. de cols genre ping-pong pour hommes, valant 15c. Vendredi et Samedi, 3 pour 25c

Chemises négligé, couleurs nouvelles, toutes les grandeurs, pour hommes. Rég. $1.00. Très spécial à 69c

Un lot de ceintures de couleurs assorties, toutes les grandeurs, pour dames. Rég. 50c pour 25c

10 doz. de pads pour cheveux, nuances assorties, valant rég. 35c. Vendredi et samedi 19c

Un lot de jabots assortis de modèles, valant jusqu'à 50c, pour 25c

Broches à cheveux, valant 7c. Spécial 3 paquets pour 10c

50 doz. de mouchoirs de fantaisie, valant rég. 25c. Spécial 15c

Habits en toile d'une qualité supérieure, dans toutes les grandeurs, pour enfants. Régulier $1.25, pour $1.25

CONFECTIONS

Costumes en toile, dans toutes les nuances et assortis de grandeurs. Prix spécial pour vendredi et samedi $1.49

Un lot de blouses en lawn blanc, dans toutes les grandeurs, valant $2.50. Vendredi et Samedi $1.39

FOURNITURES DE MAISON

La balance de nos prélarts anglais en coupons, valant rég 30c, 40c, 50c. Spécial à 20c

Un lot de grands boilers, valant 75c. Très spécial à 49c

EPICERIES

Poudre à pâte Maple Leaf, la livre 10c

Cornichons, valant 20c. Spécial, 2 pour 25c

Confitures pure fruits, cannes d'une livre, valant 20c. Spécial, 2 pour 25c

Catsup valant 10c. Spécial 3 btes pour 25c

ARSENE LAMY, LIMITEE.

Revue Mondaine

Mariages prochains

On annonce, pour le 6 juin prochain, le mariage de Mademoiselle Agnès Séguin, fille de M. Frédéric Séguin, à M. Philippe Lozeau, fils de M. Joseph Lozeau, député-protonotaire, de la Cour Supérieure, et frère de notre distingué poète canadien, M. Albert Lozeau.

La cérémonie aura lieu à l'église de la Nativité d'Hochelaga.

—On annonce pour le 15 juin, le mariage de M. J. O. Mathieu, pharmacien, de Montréal, à Mlle Alice Dostaler, d'Ottawa, fille de M. Alfred Dostaler, du ministère des Travaux Publics.

—o—

En ville

M. W. A. Dubé, de Lévis, était au Windsor, hier.

—o—

En voyage

M. et Mme L. Archambault était, hier soir, au nombre des passagers du "Saint Irénée", en route pour Québec.

—o—

Pour l'Europe

L'honorable juge Mathieu, doyen de la faculté de droit à l'Université Laval, est parti, hier, pour un voyage de trois mois en Europe.

—o—

De retour

Madame Joseph Godbout, de Westmount, et Mademoiselle M. A. Godbout, sont de retour d'un voyage de deux mois à Atlantic City.

L'association Artistique

L'Association Artistique des Dames Canadiennes donnera, lundi soir prochain, à la salle Archambault, rue Sainte-Catherine, son concert mensuel.

Outre un programme musical très attrayant, M. l'abbé Ph. Perrier, visiteur-général des Ecoles Catholiques de Montréal, fera, lundi soir prochain, une très intéressante causerie.

Les soirées que donne notre association artistique canadienne jouissent, à bon droit, d'une haute renommée littéraire et artistique et sont toujours suivies par un auditoire d'élite.

EN ATTENDANT LE "ROYAL EDWARD"

Les journalistes montréalais partis il y a deux jours pour Québec, à bord du Canadian Northern, nous reviendront probablement ce soir. Le premier paquebot de la compagnie, la "Royal Edmond" qu'ils sont allés saluer nous les ramènera.

Arrivés le 17 à Québec, les représentants de la Presse Canadienne ont été reçus à la gare par les représentants québequois de la presse associée du Canada.

Grâce à l'amabilité du Canadian Northern dont ils étaient les hôtes, ils furent conduits au Château Frontenac. Le même soir avait lieu une réception, au Kent House, en leur honneur.

Le lendemain, tous répondant à l'invitation du directeur de la manufacture Ross des plaines d'Abraham, se rendirent aux ateliers de fabrication. Après une courte visite, une excursion en auto les conduisit au Cap Rouge et à la ferme Langelier.

Une nouvelle promenade sur le fleuve à bord du "Druid" et plusieurs personnalités des grandes compagnies canadiennes se mirent de la partie.

Après un programme si bien rempli, les journalistes sont, et avec raison, enchantés de leur voyage.

LE ROYAL EDWARD EST A QUEBEC

Le fameux paquebot de la ligne transatlantique du Canadian Northern—le Royal Edwards est arrivé à Québec à 1 heure, cette nuit. Un convoi est venu prendre les passagers et leur bagage au débarcadère.

TRIBUNE LIBRE

Plainte contre la "Presse"

Montréal, 19 mai 1910.

Monsieur le Rédacteur
de la PATRIE,

Je désirerais un petit espace dans vos colonnes pour rectifier une nouvelle parue dans le journal la "Presse".

Je désire faire publier ces mots pour montrer une fois de plus avec quelle légèreté on publie les nouvelles dans certains journaux, sans se rendre compte de leur exactitude.

On annonçait, samedi dernier, que M. Médéric Blais, de Montréal, avait été assailli, dévalisé, etc., etc.

Cela est totalement faux.

Je ne vois dans cette nouvelle que l'œuvre d'un farceur mésé et dépourvue de bon sens, ou pl t celle d'une vengeance ayant pou but de m'attirer des désagrements et semer le trouble dans ma famille.

En publiant cette rectification, vous m'obligeriez beaucoup et m'éviteriez bien des troubles.

Vous remerciant d'avance, je demeure

Votre tout dévoué,
MEDERIC BLAIS.



Travail Dur --- Température de "Fièvre de Printemps"

Sont suivis de la fatigue et de la soif. Les "toniques" n'y feront rien—il y a un retour. L'eau ne satisfait pas—elle n'est pas assez "mouillée."

Buvez

Coca-Cola

Il rafraichit mentalement et physiquement—soulage la fatigue et étanche la soif. Aussi hygiénique que l'eau la plus pure et beaucoup plus agréable à boire.

DELICIEUX, RAFRAICHISSANT, DESALTERANT.

5c Partout

THE COCA-COLA CO.
Atlanta, Ge.

Coca-Cola is made in Canada

Demandez notre intéressante brochure "The Truth About Coca-Cola." 2-B

Quand vous voyez une flèche, pensez à Coca-Cola.

LA MODE DU PRITENMPS



BLOUSE MARQUISE, STYLE MILITAIRE.

L'étoffe employée, est une fine batiste à mouchoirs, très finement frontée à la hauteur des épaules. L'effet d'ensemble est obtenu, avec une garniture en cordonnets, formant gallons sur les manches, et 2 rangées de boutons sur le devant du corsage.

Tabac à Fumer

PRAIRIE

Doux et Agréable au Goût.

ACTION EN DOMMAGES

QUEBEC, 19. — La "Traverse de Lévis, Ltée", vient d'intenter une action à la "Quebec & Levis Ferry Coy", réclamant $3,000 pour se rembourser des pertes encourues par le fait que l'ancienne a continué son service depuis le 1er mai, en concurrence avec la nouvelle.

DEMANDEZ LE

CHAPEAU WALKER

SUPERIEUR A TOUT AUTRE

CONGE A LA CANADA SUGAR REFINING CO.

A cause des funérailles du roi, tous les employés de la Canada Sugar Refinery Coy, auront congé demain après-midi.

La croissance des Cheveux



Favorisée par le

Savon Cuticura

Aidé par Cuticura

Dépôts: Londres, 27 Charterhouse Sq., Paris, 10 rue de la Chaussée d'Antin; Australie, T. Towns & Co., Sydney; Inde, B. K. Paul, Calcutta; Chine, Hong Kong Drug Co.; Japon, Maruya, Ltd., Tokio; Afrique-Sud, Lennon Ltd., Cape Town, etc.; E.U.A. Potter Drug and Chem. Corp., seule prop., 135 Columbus Ave., Boston.

Franco de port, livre de 32 pages traitant de Cuticura, une autorité sur le soin et le traitement de la peau et des cheveux.

LES CONTRATS DES EGOUTS

DEUX SONT ADJUGES HIER — L'UN A M. GIGUERE POUR $115,655 ET L'AUTRE A M. MICHAEL DENEEN POUR $43,730.

Le Bureau de Contrôle a repris, hier après-midi, l'étude des diverses soumissions concernant les travaux de construction des égoûts, qu'il avait reçues, hier midi.

Le plus gros contrat fut celui adjugé à M. L. Giguère & Cie, concernant la construction du tronçon de l'égoût collecteur du quartier Laurier. MM. Giguère étaient les plus bas soumissionnaires au prix de $115,655 et M. Barlow avait estimé les travaux à $170,000.

Le contrat pour la 3ème section de l'égoût collecteur de la rue Sherbrooke, du Boulevard Saint-Laurent à la rue Bleury, fut adjugé à M. Michael Deneen, au prix de $43,750.

MM. L. Giguère & Cie avaient soumissionné au prix de $49,082.50.

Un troisième contrat fut laissé en suspens, celui concernant la construction de la 6ème section de l'égoût de la rue Sherbrooke, de la rue Drummond à la rue Guy. Il y avait également deux soumissionnaires pour ces travaux: MM. Deneen et Giguère, mais, il arriva que M. Giguère omit de signer sa soumission, de sorte que M. Deneen se trouvait seul sur les rangs. Mais ses prix furent trouvés trop élevés à $90,660, alors que le prix estimatif fait par M. Barlow était de $65,000. Le Bureau de Contrôle refusa d'adjuger le contrat et décida de demander de nouvelles soumissions.

NOUVELLES DE SOREL

(Spécial à la PATRIE)

SOREL, 19—M. A. A. Mondou, notaire, de Pierreville, était à Sorel au commencement de la semaine.

—Les employés de la municipalité s'occupent activement à réparer ou faire réparer les trottoirs et nettoyer les rues.

—La toilette que l'on a fait subir au Parc Royal lui va à ravir.

—M. J. F. Boulais, gérant de la Banque d'Hochelaga de Trois-Rivières, et Mme Boulais, sont en promenade chez leurs parents de la ville.

—M. J. J. O. Fortier et Mlle Fortier, sont revenus d'une promenade à Louiseville, chez leur ils Aristide.

—Mme C. N. Frégeau et Mlle Yvonne Frégeau, de Marieville, sont en visite chez leur parent M. A. P. Vanasse où elles passeront quelques semaines.

M. l'abbé L. L. Dupré, de Saint-Lys-Hyacinthe, est en visite au presbytère de cette ville.

—Dimanche, M. l'abbé Dupré a prononcé à la grand'messe, un fort éloquent sermon, ainsi qu'à l'office de la soirée.

—M. A. Claverie, ci-devant de Paris (France), était à Sorel, samedi.

—Un bref de capias ad respondendum a été pris par eM. Isaie Savoie contre M. Hormisdas Drainville, de Saint-Barthélémi, par l'entremise, de M. J. B. Brousseau, C. R. Le montant réclamé est de $10,583.

—Les orphelines de l'hospice du Sacré-Cœur offrent leurs bien sincères remerciements aux membres de la congrégation des hommes et à tous ceux qui suivant leur exemple, leur ont fourni l'occasion de faire un pélérinage au Cap de la Madeleine.

—Le conseil de ville a eu la même idée de faire placer trois lampes électriques et un téléphone dans la banlieue dans la direction du chemin de Sainte-Anne de Sorel, à l'usage du public.

—MM. Arthur Chapedeleine, Adélard Sévigny et François Lanciault ont été nommés assesseurs et cotiseurs pour le compte de la municipalité, pour l'année courante.

Ces messieurs ont commencé leur travail lundi dernier.

—Les étaux du marché Richelieu, ont ont été loués à MM. Joseph Baginet, J. Normandin, Aug. Magnan, M. Landry et à Mmes Vve. Hébert, Lamoureux, N. Beauchemin, J. Gagnon et Grandchamp.

—M. J. L. H. Marcil, de Montréal est venu passer quelques jours à Sorel.

—Le steamer "Coaling" venant de Iquique, Amérique du Sud, est dans le port, chargé de six milles tonnes de soude nitrite. Sa cargaison est transférée sur le schooner "John Carter" en destination de Washburn, Michigan, pour la Dupont Powder Co.

—Six autres steamers chargés de soude nitrite, sont attendus à Sorel dans le cours de l'été.

—M. et Mme A. P. Vanasse, (avocat) ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance, samedi, le 14 mai 1910, de leur fils Joseph-Jean-Arthur-Bernard.

Parrain et Marrainne, M. et Mme J. L. Richard Bernard.

DEMANDEZ LE

CHAPEAU WALKER

SUPERIEUR A TOUT AUTRE

ARRIVEE DU MAIRE EN ANGLETERRE

Un câblogramme signé du maire Guerin annonce que le maire et l'échevin Têtreau qui représentent la ville aux obsèques du Roi Edouard, à Londres, sont arrivés, hier, sains et saufs, à Plymouth, après une heureuse traversée.

Cachets du Dr Fred Demers — Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. N'en acceptez aucun autre. Ce sont les seuls vraiment bons. Exigez toujours le nom du Dr Fred Demers gravé sur chaque cachet. 10-jno

NOUVELLES DE BERTHIERVILLE

(Spécial à la PATRIE)

BERTHIERVILLE, 19 — Lundi matin, le 14 mai ont eu lieu dans l'église de Ste-Geneviève de Berthier, les funérailles de feu Marie-Louise Gadoury, épouse de feu Joseph Olivier, ancien boulanger de la paroisse de St-Cuthbert. Elle s'est éteinte à l'âge de 43 ans, après une longue et douloureuse maladie.

Le service fut chanté par M. le Rév. Amédée Forest, vicaire.

Les porteurs étaient son oncle Henri Gadoury, et ses trois frères Joseph, Fernando et Jérémie. Suivaient la dépouille mortelle, son oncle, M. le docteur J. O. Gadoury, M. Louis Desrosiers, son beau-frère; R. Gadoury, son neveu; J. O. Lajoie, P. M. Léon Gendron; Désiré Gervais, Louis Farly, Alex. Bellerose, Arth. Desrosiers, Paul Plante, Jos. Joubert, Edgar Larance, Aug. Moreau, Art. Tellier, et autres.

—M. Isaac Grégoire, demeurant rue Champou, est à faire de grandes réparations à sa propriété. Ce sont MM. Alfred Sévigny et Jos. Payette, de la paroisse de St-Cuthbert qui ont la direction des travaux.

—M. Jean Piot, a fait l'acquisition de la propriété de Mme Veuve Prime Giroux pour l'enlever et la rebâtir sur un terrain voisin du sien, rue Champoux.

SOIREE ET BAL-COTILLON AU PROFIT DE M. MALLET

Le samedi, 11 juin prochain, il y aura à la salle Nationale, angle des rues Montcalm et Sainte-Catherine, une soirée intime suivie d'un grand bal cotillon conduit par MM. Talmery et Lacasse, professeurs, avec le concours d'artistes distingués de Montréal. A cette soirée qui est organisée par M. J. Mallet, du théâtre National, il y aura comédie, chants et concours de danse. En un mot, on ne s'embêtera pas. Le nombre des billets est limité, et à condition de se hâter on peut s'en procurer en s'adressant à M. J. Mallet, au théâtre National. Le prix du billet est de 50 cents.

L'ARRIVEE DU YACHT "FLORENCE"

HALIFAX, N.-E. 19. — Le superbe yacht "Florence," appartenant à M. J. C. Eaton, de Toronto, est entré dans le port hier, venant de New-York, avec à son bord, le propriétaire et un groupe d'amis. Avant d'atteindre les quais, le yacht a failli être abordé par une lourde barge à voile qui avait glissé sur ses ancres.

L'INCENDIE DE CARLETON

LE CHIFFRE DES PERTES S'ELEVERA A $175,000 — ON A CRAINT UN INSTANT QUE LA VILLE ENTIERE NE SOIT DETRUITE.

CARLETON PLACE, 19. — L'incendie le plus désastreux dans l'histoire de Carleton Place a commencé juste après minuit hier et a fait rage pendant quatre heures. Les efforts de la brigade locale, assistée par des hommes de bonne volonté, ont été impuissants devant la force du vent et avant qu'on ait pu se rendre maître de la situation, les pertes avaient atteint près de $175,000. Ces pertes sont en grande partie couvertes par des assurances, mais beaucoup ont été gravement frappés car ils perdent tout leur avoir.

La perte la plus sérieuse en ce qui concerne la ville est celle de l'Eglise Presbytérienne Zion dont le Rév. A. A. Scott était le pasteur. C'était un magnifique édifice en pierre qui avait été reconstruit l'année dernière et avait coûté $20,000. Il était splendidement aménagé et contenait un grand orgue. Les autres bâtiments publics détruits, sont le "Masonic Hall" occupé par l'Ordre Maçonnique et l'Armée du Salut, la piste, la salle d'exercice et l'arsenal de la 2me compagnie du 42me régiment.

Le feu a pris naissance dans le bloc Singleton sur la rue Bridge, la principale rue commerciale, dans le voisinage de la boutique de boucher des frères Cameron; la cause en est inconnue.

Le magasin de ferronnerie de H. Singleton dans le même bloc, a été également incendié, mais des efforts herculéens ont empêché le feu de s'attaquer aux magasins situés à l'ouest.

De la rue Bridge le feu a contourné le coin de la rue Albert et a pris la direction du nord activé par un vent terrible. Aucun autre magasin n'a été touché, mais les maisons détruites comprennent trois ou quatre belles vieilles résidences et d'autres agréables habitations dans le centre de la ville.

On n'avait pas vu feu semblable depuis trente ans, lorsqu'éclata le feu à la scierie MacLaren qui causa $200,000 de pertes.

Le désastre s'est étendu sur cinq à six pâtés de maisons, celui qui est limité par les rues Beckwith, Friendlin, Judson et Albert est complètement détruit. A un moment donné on a craint que la ville entière ne soit menacée et on a fait appel à l'aide extérieure. Quelques temps après Almonte a envoyé par train spécial, une pompe avec des hommes et des tuyaux, mais lorsqu'ils arrivèrent, on était maître de la situation.

LA CONVENTION AU ROYAL ARCANUM

La 33ème convention annuelle du Conseil suprême du Royal Arcanum est commencée d'hier, au Windsor, dans la salle Ladies ordinary. Les délégués ont été reçus au nom de la Cité, par les échevins Boyd et Dandurand qui ont déclaré que ces délégations étaient un grand bien pour Montréal, puisqu'en retournant dans leur pays, les délégués ne manqueraient pas de faire une publicité efficace à la métropole. La convention était présidée par les suprême régent et grand régent, MM. Clovis H. Bowen et J. B. Tressider. Comme la plupart des délégués ont amené avec eux leur famille, cela représente environ 250 visiteurs étrangers, à Montréal, que cette association de bienfaisance nous a amenés.

SOCIETE D'UNE MESSE

Monsieur l'abbé Thos. Nap. Lemoine, curé du Calumet, diocèse de Pembroke, décédé le 6 mai, était membre de la société d'une messe.

A L'HOSPICE DE LONGUEUIL

Sous la présidence conjointe de M. l'abbé Guay et de M. Louis Tradeau, M.D., échevin, a eu lieu hier soir, à l'hospice Saint-Antoine de Longueuil, une très intéressante séance récréative.

Les élèves du Jardin de l'enfance et de la Salle d'Asile, garçonnets et fillettes, ont exécuté avec brio, un programme délicieux.

Chants, monologues, dialogues, gymnastique, exercices militaires, saynètes, etc., tout fut bien réussi, dénotant la patience inlassable des dévouées religieuses sous la direction desquelles avait été préparée la séance.

La grande salle de l'hospice était décorée et pavoisée avec goût; l'assistance, qui était nombreuse et choisie, a chaleureusement applaudi ces bambins, qui évoluaient sur la scène avec tant de grâce et de souplesse.

Les infatigables religieuses qui se vouent avec un succès admirable à la formation intellectuelle et morale de ces enfants, ont droit à la sincère reconnaissance du public.

BOVRIL

Concentré des meilleures qualités du bœuf. Il est toujours le même—sa qualité et son prix ne varient jamais.

Danderine

Fait Pousser les Cheveux et nous pouvons

Le Prouver!

Une dame de Minnesota, écrit:

"Comme résultat de l'emploi de Danderine, ma chevelure a près de cinq pieds de long."

Magnifique Chevelure à peu de Frais.



Les maladies des cheveux, comme beaucoup d'autres maladies, ont été mal diagnostiquées et mal comprises. Ce n'est pas le cheveu lui-même qu'il faut traiter, pour cette raison qu'il n'est qu'un produit du cuir chevelu et qu'il dépend absolument de celui-ci. Le cuir chevelu est le sol où le cheveu naît, se nourrit et pousse, et lui seul doit recevoir l'attention quand le cheveu est malade. Il ne servirait absolument à rien de traiter la tige d'une plante en vue de la faire pousser et de la rendre plus belle, c'est le sol dans lequel la plante croît qu'il faut traiter. C'est pourquoi **le cuir chevelu dans lequel le cheveu pousse doit recevoir votre attention, si vous voulez que les cheveux poussent et deviennent plus beaux.**

La perte des cheveux est causée par le desséchement du cuir chevelu ou la perte de sa provision d'humidité ou de matières nutritives; quand la calvitie se produit, le cuir chevelu a simplement perdu toute matière nutritive, ne laissant rien pour nourrir le cheveu (une plante ou même un arbre périrait en de semblables conditions.)

La chose logique à faire dans l'un ou l'autre cas est de nourrir et enrichir le sol ou le cuir chevelu, **suivant** le cas et votre récolte va croître et multiplier comme la nature le désire.

La Danderine de Knowlton a le plus merveilleux effet sur les bulbes pileux et les tissus du cuir chevelu. C'est le seul remède qui ait jamais été découvert pour le traitement des cheveux et du cuir chevelu.

Elle pénètre rapidement dans les pores et bientôt les cheveux montrent les effets de ses merveilleuses qualités simulatrices et vivifiantes.

Une bouteille de 25c suffit pour vous convaincre de sa grande valeur comme remède pour faire pousser et embellir les cheveux. Essayez-la et voyez par vous-même.

Actuellement chez tous les pharmaciens, en 3 grandeurs, 25c, 50c et $1.00 la bouteille.

CE SOIR Cascarets

OUVERT PENDANT LE SUMMER

Le véritable et seul Authentique Méfiez-vous des imitations vendues d'après les mérites du LINIMENT MINARD



Minard's Liniment Co. Ltd.

LE PEIGNE DIT TOUT



Si vos cheveux tombent, n'hésitez pas, ne laissez pas le mal s'aggraver et devenir irréparable. Faites usage de la célèbre

LUXURINE du Dr FROSSE, de Paris, France, approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, employée et prescrite par les plus éminents docteurs pour détruire les pellicules et les démangeaisons du cuir chevelu, arrêter la chute des cheveux, les empêcher de blanchir, leur redonner leur couleur naturelle et faire pousser de nouveaux cheveux. Soyez prudents, redoutez les contrefaçons et les teintures qui ruinent la chevelure au lieu de la restaurer. Echantillon suffisant pour prouver son efficacité envoyé partout contre réception de 10 cents pour frais de poste. Adressez: Dr FROSSE, dépt. 60, No 595 des Commissaires, Montréal. En vente partout à $5c pour un traitement de 2 mois et $1.00 pour cent de 6 mois. Essayez-la. 305-j-jno

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

900 DROPS

CASTORIA

A Vegetable Preparation for Assimilating the Food and Regulating the Stomachs and Bowels of

INFANTS & CHILDREN

Promotes Digestion Cheerfulness and Rest. Contains neither Opium, Morphine nor Mineral. NOT NARCOTIC.

Recipe of Old Dr SAMUEL PITCHER

A perfect Remedy for Constipation, Sour Stomach, Diarrhoea, Worms, Convulsions, Feverishness and LOSS OF SLEEP.

Fac Simile Signature of

NEW YORK.

At 6 months old

35 DOSES – 35 CENTS

EXACT COPY OF WRAPPER.

CONVALESCENCE

Après une maladie de quelque durée, le convalescent est très affaibli, l'appétit fait encore défaut, l'estomac ne fonctionne pas encore suffisamment pour que la nourriture soit profitable et qu'il puisse réparer ses pertes: c'est pour combattre cette faiblesse, pour reconstituer les forces que l'on emploiera avec succès le

ANCHOR WEAKNESS CURE

le tonique digestif le reconstituant puissant qui permet d'infuser dans notre sang les éléments nécessaires à la régénération de nos organes et à leur vitalité. Il contient, en effet, les éléments constitutifs du sang, des nerfs, des muscles et des os.

Il est, depuis bien des années, prescrit avec un succès constant aux convalescents, aux enfants, aux femmes, au xieunes nies, aux hommes, aux vieillards, à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.

En vente chez tous les principaux pharmaciens et Marchands Généraux.

ANCHOR MEDICINE Co., Seuls Propriétaires, Que., P.Q.

MEMBRE DE LA SOCIETE D'UNE MESSE

Monsieur l'abbé J.-B. Reest, curé de Salmon River, diocèse d'Halifax et décédé le 10 de ce mois, était membre de la société d'une messe.

C. ROY, chancelier.

PILULES DU DR MARTEL POUR LES FEMMES

Les meilleures depuis dix-sept ans

Prescrites et recommandées pour les maladies des femmes, un remède préparé scientifiquement, d'une valeur éprouvée. Le résultat qu'on en obtient est prompt et durable. En vente dans toutes les pharmacies. 271-ma14

Feuilleton de la "Patrie"

L'ALGONQUINE

Roman des jours héroïques du Canada sous la domination française, par RODOLPHE GIRARD

16 (Suite)

Mais voyons, continua-t-il en lui prenant la main et en l'attirant à lui, je fais appel à votre bon cœur et à votre esprit de justice. Vais-je commettre l'injustice et la cruauté de mettre à la porte cette malheureuse dont nous n'avons qu'à nous louer, et qui a si grandement souffert.

— La malheureuse a été plus que dédommagée de ses souffrances, répartit Johanne avec un sourire amer.

—Que voulez-vous dire demanda le baron. Voulez-vous parler de l'hospitalité que nous lui avons donnée?

—Non pas, mais...

Cette fois encore, Johanne arrêta l'aveu sur ses lèvres.

—Mais?... répéta M. de Castelnay en passant son bras autour de la taille souple de sa fille qu'il força gentiment à se rapprocher de lui.

Johanne s'agenouilla aux pieds de son père, et, dit en s'efforçant d'adoucir tout ce qu'il y avait de rancœur dans sa voix:

—L'homme qui a sauvé la vie de votre fille, aime Oroboa.

Le baron de Castelnay fronça les sourcils.

—Comment le savez-vous? interrogea-t-il.

—Je l'ai surpris ce soir même qui, la main dans la main, parlait tendrement à l'Algonquine.

—Cet inconnu profiterait-il de mon hospitalité pour conter fleurette à Oroboa, dit le baron avec humeur.

Johanne ne savait mentir.

Elle avoua en toute franchise qu'elle ne croyait pas que le jeune homme eût jamais parlé à l'Algonquine, avant ce soir-là. Elle ajouta que le matin, même, il avait demandé à partir.

—Et c'est parce que l'inconnu aimerait Oroboa que vous voulez chasser cette dernière, demanda M. de Castelnay, qui craignait de comprendre.

—Il y a une autre raison, mon père, répondit Johanne avec hésitation.

—Laquelle?

—C'est que j'aime Giovanni.

—Giovanni, répéta le baron! Quel est ce Giovanni?

—Notre hôte, père.

—Qui vous a dit son nom?

—Lui-même.

—Giovanni c'est un nom de baptême, bien que la consonnance n'en soit pas bien française. Mais il doit avoir un nom de famille, ce monsieur.

—Je ne lui en connais pas.

—Alors, il vous a donné que son premier nom.

—C'est son premier et son dernier. Il n'en connaît pas d'autre.

—Mes félicitations, dit M. de Castelnay avec ironie, vous êtes bien renseignée sur le compte de votre chevalier errant. Il est vrai que vous en savez plus long que moi puisque je ne savais même pas que ce jeune homme qui demeure avec nous depuis un mois s'appelait Giovanni.

—C'est inconscient, ajouta-t-il d'une voix grave et comme instinctivement alarmé de vous attacher à un homme dont vous ne connaissez aucun des antécédents, à un aventurier.

Johanne leva ses beaux grands yeux humides sur son père, et ouvrit les lèvres pour protester contre cette appréciation amère de son adoré.

M. de Castelnay ne lui en donna pas le temps.

—Bien que j'ai beaucoup d'estime et d'amitié pour ce jeune homme, depuis son séjour ici, nous ne savons toujours pas qui il est, ni d'où il vient. Je me défie en peu des héros de passage. Et...

—Oh! mon père, s'écria Johanne avec transport, si vous aviez entendu parler Giovanni comme je l'ai entendu, vous ne tiendrez pas ce langage à son adresse.

—Pourquoi ne m'a-t-il pas parlé à moi d'abord, demanda le baron.

—N'est-il pas naturel que l'homme malheureux se confie à la femme. Et du reste, s'il est sorti de son mutisme, j'en suis la cause.

—Vous savez qu'une femme sait tout ce qu'elle veut. Il ne s'agit que de bien s'y prendre.

—Surtout vous, remarqua le baron.

—Giovanni a bien souffert, poursuivit Johanne. Il doit être de bonne lignée. Il demeurait dans un bel hôtel de France. Des bandits l'ont enlevé à ses parents dans sa plus tendre jeunesse. Sans son courage, il eût succombé à la peine. Oh! je crois tout ce qu'il m'a raconté. Il est noble et bon, beau et brave.

Je l'aime, mon père, je l'aime... je l'aime!...

En prononçant ces paroles, Johanne était transfigurée, par l'exaltation de l'amour délirant.

Le baron de Castelnay fut quelques moments sans répondre. Fait étrange, il n'approuvait pas les dispositions de sa fille à l'égard de ce jeune homme sur le compte de qui il ne savait rien ou à peu près rien.

Et cependant, il ne pouvait se défendre d'avoir pour lui une amitié réelle.

Parfois même, il se prenait à réfléchir que Johanne pourrait bien avoir raison.

Et tout désireux qu'il fut de se rendre à la prière de sa fille, il ne se sentait nullement prêt à congédier Oroboa.

Il demande distraitement, les yeux fixés dans le vague:

—Et quand voulez-vous qu'elle parte Oroboa?

—A l'instant même, répondit Johanne, sur un ton qui n'admettait pas de réplique.

M. de Castelnay, avons-nous dit, ne pouvait rien refuser à sa fille.

Il dit toutefois:

Ma fille vous êtes dans un état d'énervement facile à comprendre, ce soir. La nuit porte conseil. Allez vous reposer. Si, à votre réveil, vous êtes dans les mêmes dispositions d'esprit, eh bien! nous verrons. Quoiqu'il en soit, un musulman ne mettrait pas une jeune fille à la porte la nuit, et un chrétien vaut bien un musulman.

Allons! embrassez-moi et bonne nuit, ajouta-t-il, en lui tapotant affectueusement la joue.

Johanne jeta ses deux bras autour du cou de son père et l'embrassa plus affectueusement que jamais.

Et pendant que la fille du baron de Castelnay se retirait dans sa chambre blanche et lilas pour prendre son repos de la nuit, si l'on peut appeler repos un sommeil qui devait être traversé de rêves de bonheur et de tourments, il se passait dans le jardin une scène d'une tristesse empoignante.

On se rappelle qu'Oroboa s'était enfuie remplie de terreur, quand elle avait aperçu la blonde apparition de Johanne dans l'encadrement lumineux de la croisée de la jeune fille. Elle avait dirigé sa course vers la maison, mais elle s'était jetée dans un massif d'arbustes pour réfléchir à la conduite qu'elle allait tenir.

Avec ses appréhensions de femme sensitive, elle pensait au malheur qui la guettait avec une joie féroce.

Elle se rappela alors, avec épouvante, avoir vu dans un des livres de contes que Johanne avait conservés au nombre des reliques de son enfance, une belle fille changée en fée hideuse par des puissances supérieures pour avoir envié le bonheur d'autrui. Cette belle fille ressemblait à Johanne avec ses cheveux d'or, ses yeux de pervenche et sa peau blanche, comme le lait d'Anesse, dans lequel se baignaient des princesses, Mademoiselle de Castelnay devait donc devenir pour elle, pauvre petite Indienne, cette fée méchante, envieuse de son bonheur.

Elle frémit.

Soudain, l'Algonquine entendit des éclats de voix.

Attirée, par la curiosité de femme anxieuse, elle rampa, à la façon des Indiens dans les forêts, jusqu'à la fenêtre du baron de Castelnay, située au premier étage.

Tapie contre le mur dans le silence de la nuit, descendue sur la terre, elle surprit avec une douleur indescriptible, toute la conversation de Johanne, qui trop peu avisée pour être prudente, avait crié son ressentiment contre l'Algonquine.

Oroboa, qui de sœur adoptive affectionnée, était devenue la rivale exécrée, versa des pleurs amers.

L'avenir ne l'effrayait point, mais elle en avait le pressentiment, qu'elle quittait pour toujours celui qu'elle chérissait maintenant plus que ses bois et ses lacs où elle avait vécu ses premières années.

Elle aimait avec toute la passion d'une enfant des forêts vierges elle avait toute l'ardeur naïve de la jeune fille qui n'a pas flétrie la civilisation des villes. Une fois seule, elle avait échangé quelques paroles avec Giovanni, et cependant, elle l'avait proclamé dans son cœur son Grand Esprit, son dieu vers qui montaient, comme un encens, toutes ses pensées et ses invocations les plus humbles et les plus ardentes d'amante muette.

(A suivre)

Tabac à Fumer

PRAIRIE

Doux et Agréable au Goût.

Tabac à Fumer

PRAIRIE

Doux et Agréable au Goût.

APERCU DE LA SITUATION

Le marché est encore au calme plat. On ne prévoit pas une reprise l'activité en fin de semaine. Le sentiment est incontestablement meilleur à la suite des pluies qui très heureusement sont tombées dans le coton et le grain belt. Les récoltes de ce côté viennent très bien et les perspectives sont des plus belles.

Il n'y a rien à redire à ce que le marché soit inexistant car le fait se reproduit assez régulièrement à cette saison. Il est au contraire préférable de le voir au repos quand c'est le moment quitte à le voir aussi reprendre en hausse quand le temps est venu.

Le marché américain n'est pas plus actif qu'hier, mais les cours sont meilleurs. La hausse est générale et à midi, malgré de très faibles ventes, elle était en moyenne de un point et un point et demi.

Le rapport de la banque d'Angleterre, ainsi que nous le prévoyions ici même est excellent, il ne reste plus à attendre que le rapport des banques américaines, lequel sera rendu public samedi. S'il est aussi favorable que celui-ci, une reprise s'annoncera comme probable pour lundi.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie, courtiers, 101 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Reserre—50 à 3.00, 300 à 2.97.
Windsor Hotel—25 à 101 1-2.
Rubber—50 à 36.
Penmen—25 à 60 1-2.
Illinois Pfd.—5 à 90.
Cement Pfd.—10 à 87.
Rich. Can.—50 à 96.
Lake Pfd.—5 à 66 1-2.
Surieh—15 à 118.
Can. Car—50 à 101.
Pac.—50 à 194 3-4, 10 à 194 1-2, 25 à 195, 50 à 195 1-4, 100 à 195 1-2, 25 à 194 5-8, 75 à 194 3-4, 100 à 195, 25 à 194, 100 à 195 1-4, 100 à 195, 25 à 195, 5 à 195 1-8, 1 à 194 3-8, 125 à 195 1-4.
Power—50 à 103.
Street—25 à 243 1-2, 11 à 242 3-4.
Soo—50 à 141.
Détroit—10 à 56.
Rio—25 à 93.
New Pac.—65 à 190.
Iron—125 à 67.
Que.—125 à 45 1-4, 20 à 45, 50 à 45 1-8, 60 à 45 1-4, 15 à 45 1-4, 50 à 45 1-8, 50 à 45 1-2, 125 à 45 1-8, 50 à 45 1-4, 60 à 45.
Gen. Elec.—4 à 165 3-4.
Tor. Rails.—50 à 119 1-4, 1 à 120.
Asbestos—50 à 22 1-2.

VENTES D'HIER APRES-MIDI.

Iron—25 à 66 1-2, 25 à 66 1-2, 25 à 66 1-2.
Mo. Street—50 à 242 3-4, 25 à 242 1-4.
Québec—50 à 44 1-2, 50 à 44 1-2, 25 à 44 1-2, 50 à 44 1-2, 25 à 44 1-2, 20 à 44 3-4, 25 à 45, 125 à 45.
Mo. Power—4 à 188.
Can. Car Pf.—5 à 100.
Cent. Com.—25 à 23 1-2.
Textile—50 à 72.
Crown Res.—150 à 399.
Rio—25 à 93.
Toronto—50 à 119, 3 à 119 1-4, 22 à 119 1-4.
Rich. & Ont.—25 à 85, 50 à 85.
Cament Pref.—10 à 86 1-2, 25 à 86 1-4.
Bank of Mont.—1 à 252.
Bank N. Bruns—1 à 270.
Royal Bk.—25 à 234.
Textile Bds. B.—5000 à 99 1-2.

BOURSE AUX MINES

Ce tableau nous est fourni par MM. Bryant Brothers & Co.

	Offre	Demande
Amalgamated	3 1-2	5
Beaver Consolidated	33 1-4	34
Big Six	3	5
Black Mines	4 1-2	5 1-4
Buffalo	2.90	2.40
Canadian Goldfields	4 1-8	5
Chambers-Ferland	25 1-2	26 1-2
City of Cobalt	28 1-4	29
Cobalt Central		7 1-2
Cobalt Lake	28 1-4	28 3-4
Conagas	450	510
Crown Reserve	295	305
Diamond Vale	5	7
Foster	16 1-2	18
Gifford	9 7-8	10 1-8
Great Northern	8 3-4	9
Green Meehan	3	4
Hargraves	24	
Kerr Lake	860	900
La Rose	440	450
Little Nipissing	22 1-4	22 3-4
McKinley Dar. Savage	90	95
Nancy Helen	5	6
Nipissing	1025	1050
North Star	6	8
Nova Scotia	37 1-2	39
Ophir	41	50
Otisse	5 1-4	6 1-4
Peterson Lake	26	26 1-2
Rochester	20 3-4	21
Silver Leaf	7	7 1-2
Silver Bar	6 1-4	7
Silver Queen	10	12
Temiskaming	69	70
Trethewey	124	129
Watts	7	11
Hudson Bay	106	117
Cons.	77	81

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Union Pacific—200 à 5 1-4, 250 à 5 1-4, 500 à 5 1-4, 500 à 5 1-4, 1000 à 5 1-4, 1000 à 5 1-4.
Crown Reserve—10 à 3.10.
La Rose—25 à 4.50, 60 à 4.55, 25 à 4.50.
Chambers-Ferland—50 à 27.
Black Mines—500 à 5, 500 à 5.
Cleopatra—1000 à 8, 1000 à 8, 1000 à 8, 1000 à 8.
Crown Reserve—10 à 3.10.
Black Mines—500 à 5, 500 à 5.
Wyandoh—1000 à 16 1-2, 1000 à 16 1-2.

HORS LISTE

La Rose—100 à 4.50, 20 à 4.60, 100 à 4.50, 50 à 4.45.
Hillcrest Coal Com.—231 à 30.
Cem. Cereal Pfd.—50 à 80.
Canadian Power—25 à 40 1-4.
Baugas Underwriting—3000 à 100 et 50.
Maple Leaf.—15 à 53.



Les planchers qui ont suivi le troisième t

SIMPLEX

sont doux, hygiéniques et beaux, quelque laids, inégaux ou remplis de fentes foyers de microbes qu'ils aient été.

A peu de frais le traitement Simplex rend un plancher en bois mou doux comme un plancher en bois dur, et fait ressortir toute la beauté des plus beaux planchers en bois dur.

Le fini Simplex est durable et très facilement tenu propre.

Pour informations complètes et brochures téléphonez, écrivez ou venez.

Floor Planing & Surfacing Co., Limited

Tél. Bell Main 3547

332 rue Notre-Dame Ouest, Montréal

12-19-26

LA MATINEE A LA BOURSE

Le marché est toujours très calme, à peine existant. Au deuil de Londres, à la fermeture demain, s'ajoute une tension assez sérieuse de l'argent. Les banques en effet, depuis un certain temps, serrent de plus en plus les cordons de leur bourse ; le marché s'en ressent, c'est forcé.

Cependant, des signes évidents de reprise prochaine déjà se manifestent. Le Pacifique a repris son mouvement de hausse : ce fut la valeur la plus en vue de la matinée. Ayant ouvert à 194 3-4 il fermait à midi et demie à 195 1-8.

Le Québec a été de nouveau le favori de la Bourse, par suite de la victoire que la compagnie vient de remporter à l'Assemblée Législative sur ses rivales qui disparaissent désormais et lui laissent libre, le champ d'exploitation qu'elle s'est elle même choisi. La dernière vente du Québec s'est effectuée ce matin à 45 1-4.

BOURSE DE NEW-YORK

Ces cours nous sont fournis par Bruneau & Dupuis, 4 rue Hôpital.

	Ouverture.	Midi.
Amal. Copper rd	70	71
Am. Amer. Loco. com.	48	48
Am. Car Foundry	61 1-2	61 1-2
Anaconda Min. Co.	43 3-4	44
Atch. Top & S. Fe	109 3-4	109 7-8
Baltimore & Ohio	111 1-2	112
Brooklyn Rap. T.	81	81 3-4
Canadian Pacific	194 1-2	195
Chicago & West	28	28
Ches. & Ohio	87	87
Chicago and N. W.	162 3-4	163
C. Mil. & St. Paul	128 3-4	129 1-2
Cons. Gas. N. Y.	137	138 1-4
Col. Fuel & Iron	38	38
Den. & Rio. G.	41 1-4	41 1-4
G. Nor. Ry. pref.	135 1-2	135 3-4
Ill. Cent.	135 1-2	135 1-2
Kan. & Tex. com.	41 7-8	41 7-8
Lou. & Nash.	146 1-2	146 1-2
Missouri Pacific	70	70 1-4
M S P & S S M	140 1-2	140 1-2
N.Y. Cen. & Hud.	120 1-2	121 3-4
Erie Railroad	28 3-4	28 1-8
N.Y. Ont & West	45	45 5-8
Northern Pacific	131 1-4	131 3-4
Penn. R. R.	134 1-2	135
Phila. & Read.	165	166 1-4
Rock Island	44	44 1-2
Southern Ry. com.	26 1-2	26 1-2
Southern Pacific	126	126 5-8
U. S. Steel. com.	82 3-4	83 1-8
U. S. Steel. pref.	117 7-8	117 7-8
Union P. com.	182 5-8	183 1-8
Wabash.	20 7-8	21
Wabash. pref.	46 1-2	46 7-8

LE CURB

NEW-YORK, 19. — Butte 38 1-4 à 3/8; 21; British 6 à 1-4; Boston 17 à 20; Central 6 1-2 à 7; Ely 6 à 8; Davis 2 à 1-4; Ely Cent. 1 à 1-8; Ry. Cons. 9-16 à 5-8; National 1 1-8 à 3-8; Cod. Cons. 3 1-4 à 3-4; Giroux 5 3-4 à 5-4; Greene 6 1-8 à 5-4; Kerr 3 1-8 à 9; Rose 4 1-2 à 9-16; Miami 21 1-2 à 22; Nipissing 10 1-4 à 1-2; Ohio, 2 15-16 à 3; Rawhide 30 à 31; Ray Cons. 2 9-16 à 11-16; Rav Cons. 18 1-4 à 19; United 6 1-2 à 7 1-2; Yukon 4 5-16 à 7-16; Inspiration 7 5-16 à 5-16.

BOURSE DE BOSTON

Ce tableau nous est fourni par Bruneau et Dupuis, Agents de Change.

BOSTON, 19.—

Allouez—41 à 42.
Calumet & Hecla—338 à 373.
Centennial—17 à 1-2.
Copper Range—66 à 67.
Boyale—23 à 1-2.
Mohawk—51 à 52.
North Butte—63 à 1-2.
Old Dominion—28 1-2.
Osceola—135 à 138.
Parrot—15 à 16.
Shannon—11 1-4 à 5-8.
Tamarack—50 à 52.
Wolverine—117 à 119.
Michigan—4 1-2 à 5.
U. S. Mining & Smelting—42 1-2 à 5.
U. S. Mining & Smelting pref.—49 3-4 à 50.
Lasalle—12 1-2 à 24.
Quincy—76 à 78.
Utah Cons.—24 à 1-2.

MARCHE DE CHICAGO

Ce tableau nous est fourni par W. P. O'Brien, 57 rue St-François-Xavier.

Ce tableau nous est fourni par W. P. O'Brien, 57 rue St-François-Xavier.

BLE

	Ouv.	Hausse	Baisse	Midi
Mai	112	112 1-8	111 1-2	111 3-4
Juillet	102 1-2	102 5-8	102 1-8	102 1-4

MAIS

Mai	59 3-4	59 3-4	59 3-8	59 3-8
Juillet	61 1-4	61 1-2	60 7-8	60 7-8

AVOINE

Mai	42	42	41 1-2	41 5-8

PORC

Juillet	2300	2300	2295	2297

LARD

Mai	1290	1290	1287	1287
Juillet	1267	1267	1260	1260

COTELETTES

Mai	1297	1297	1297	1297
Juillet	1262	1262	1255	1255

BOURSE DE LONDRES

LONDRES, 19 — Consols, 81 1-8; Anc., 87 7-8 et 88 1-8; C., 72 et 70 1-8; Atch, 112 1-4 et 109 1-2; At., 104 1-2 et 102 1-4; Bo pr., 95 et 89 7-8; Co., 59 et 86 5-8; Ca., 198 1-2 et 193 3-8; D., 42 et 40 7-8; Pr., 81 1-2 et 79 1-2; E., 28 3-4 et 28; Ef., 16 1-2 et 15 1-4; Ills, 158 et 134 1-2; K., 42 3-4 et 41 5-8; K. pr., 71 et 69 1-8; Ln., 149 1-2 et 145 3-8; N., 105 1-2 et 102 3-4; Np., 134 1-2 et 131 1-8; Cen., 123 3-4 et 120 1-2; Ow., 45 1-4 et 44; Pa., 138 et 134 1-4; Rg., 166 3-4 et 162 1-4; R., 45 1-8 et 43 7-8; Sr., 27 et 26 1-4; St., 64 et 62 3-8; Sp., 129 1-8 et 125 3-4; Sr., 142 1-2 et 138 3-4; U., 181 1-4 et 182 1-4; Us., 84 3-4 et 82 3-8; Uc., 121 et 117 7-8; Wa pr., 47 1-2 et 46 1-4.

MARCHE DE LONDRES

LONDRES, 19—Le taux de la banque d'Angleterre demeure inchangé. La proportion de la réserve est cette semaine de 53.40 contre 54.80 p.c. la semaine précédente.

Les consolidés se maintiennent à 81 7-8 au comptant et 82 à terme.

La Banque de France a augmenté ses réserves d'or, ce qui ne s'était pas vu depuis plusieurs semaines. On estime que cette augmentation de la réserve d'or atteint 4,758,000 francs.

Les valeurs américaines à Londres sont plus fermes et de 1-8 à 1-2 au dessus de la parité.

Le marché de Londres est alimenté et il ne se produit rien qui vaille noter. On ne prévoit pas une reprise d'activité.

La consommation du cuivre a augmenté en Amérique de 35 p.c. durant ces derniers quinze mois.

CAR FOUNDRY

L'assemblée annuelle des actionnaires du Car Foundry aura lieu le 30 juin à Jersey City.

COMPENSATIONS

De la semaine écoulée le 19 mai	
1910	$40,318,545
1909	31,788,545
1908	28,456,976

SURPLUS DU INTERBOROUGH

Le surplus des dix mois écoulés du Interborough Mettropolitan est supérieur de 10 p.c. à celui des dix mois correspondants de l'année précédente.

G. T. R.

Etat comparatif des recettes du 8 au 14 du courant :

1910	$849,226
1909	742,642
Augmentation	$197,964

CHAMBRE DE COMMERCE

Hier après-midi a eu lieu la séance hebdomadaire régulière de la Chambre de Commerce.

M. O. S. Perrault, président était au fauteuil, ayant à ses côtés MM. Armand Chaput et Fred C. Lariviere, vice-présidents.

La question de la réciprocité avec les Etats-Unis fut mise sur le tapis et suscita une discussion animée et très intéressante à laquelle prirent part tour à tour MM. Alph. Desjardins, ancien ministre, A. N. Brodeur, conseiller municipal, Guillaume Boivin et Hardy.

Après qu'il eut résumé avec une très grande clarté le débat et défini la position sur laquelle le conseil avait à prendre position, M. O. S. Perrault, mit aux voix la proposition suivante :

"La Chambre est d'opinion que le mouvement actuel de réciprocité, qui se fait aux Etats-Unis, ne devrait pas, pour le moment, tre pris en considération par le gouvernement du Canada, parce qu'il compromet les perspectives de plus en plus favorables de l'établissement d'un système de préférence mutuelle avec les marchés anglais qui nous seraient plus avantageux, et qu'en outre, les concessions dans lesquelles le Canada serait inévitablement entraîné auraient pour conséquences de placer nos industries nationales et notre production agricole en face d'une concurrence ruineuse sur notre propre marché, avec les productions industrielles et agricoles du pays voisin.

La Chambre de Commerce a pleine confiance que cette résolution sera prise en très sérieuse considération.

Cette proposition ayant été adoptée, la Chambre se trouve avoir nettement pris position contre la réciprocité avec les Etats-Unis. Mais ainsi que l'a très justement fait remarquer M. Armand Chaput, vice-président, cette résolution ne préjuge en rien la question d'un traité de commerce possible avec nos voisins. Traités de commerce et traités de réciprocité sont en effet choses très différentes.

Le président porte ensuite à la connaissance du conseil, que la Chambre de Commerce, mercredi prochain, en sus de sa séance régulière, recevra les délégués de la Fédération des Chambres de Commerce de la province.

La première séance de la Fédération aura lieu le mercredi matin, à dix heures, dans la salles des délibérations de la Chambre de Commerce.

Le soir, au Bout-de-l'Ile, aura lieu le prochain dîner-causerie de la Chambre.

Des tramways spéciaux seront mis à la disposition des membres de la Chambre à quatre heures et demie l'après-midi. Le départ s'effectuera de l'intersection des rues Saint-Gabriel et Craig.

Après lecture de la correspondance, par M. le secrétaire Fortunat Bourbonnière, la séance est levée.

LES VALEURS

Ce qu'elles cotent et ce qu'elles rendent

MONTREAL

	Ferm.	Div.	Rend. P.C.
Bell Telephone	144	8	5.81
Can. Pacific Ry.	192	7	3.64
Dom. Coal com.	67	4	5.97
Do. pfd.	105	7	6.66
Dom. Textile com.	72	5	6.94
Do. Prefered	100	7	7.00
Halifax Street	123	7	5.69
Montreal St.	242	10	4.13
Toronto St.	119	6	5.88
Toronto St.	111	6	5.40
Illinois pfd.	90	6	6.66
L. of Woods com.	134	6	4.47
Mont. Steel com.	108	7	6.48
Montreal Power	133	7	5.26
Mont. Telegraph	148	8	5.40
Montreal Cotton	154	8	5.97
Montreal Cotton	134	8	5.97
Minn. St. Paul & Soo	138	7	5.07
Mackay com.	87	5	5.74
Mackay pfd.	75	4	5.33
Ogilvies pfd.	126	7	5.55
Do. com.	134	8	5.97
R. & O. Nav. Co.	85	5	5.88
Penman's Ltd.	60	4	6.66
Shawinigan W. & P. Co.	99	4	4.04
La Rose	4	8	10.00

NEW-YORK

	Ferm.	Div.	Rend. P.C.
Amal. Copper	69	2	2.90
Amer. Smelters	79	4	5.06
Amer. Sugar	123	7	5.69
Anaconda	43	8	4.65
Atchison	109	6	5.50
Can. Pac. Ry.	192	7	3.64
St. Paul	138	7	5.07
Louis & Nash.	146	7	4.79
Gt. Northern pfd.	135	7	5.18
Minn., St. Paul & Soo	140	7	5.00
N. Y. Central	120	6	5.00
Northern Pacific	131	7	5.34
Southern Pacific	125	6	4.80
Pennsylvania	134	6	4.47
Reading	162	6	3.70
Union Pacific	182	10	5.49
U. S. Steel com.	82	5	6.09
U. S. Steel pfd.	118	7	5.93

QUEBEC RAILWAY

Le Québec Railway a remporté hier à l'assemblée législative provinciale, une victoire signalée en faisant rejeter le projet de lois des trois compagnies qui voulaient lui faire concurrence.

Ces projets de loi étaient présentés par la Dorchester Electric Co., la Champlain Electric Co., qui ont été rejetés dès le préambule par un vote de 18 à 19 et de 18 à 19 respectivement.

Le projet de la troisième compagnie, celui de la Canadian Gas & Heat Co., a été retiré par celui-là même qui l'avait présenté. Le Québec Railway est redevable de ce succès à M. Rodolphe Forget et à Mtre J. N. Greenshields.

DIVIDENDES DE MINOTERIES

Le Lake of the Woods a déclaré hier après-midi son dividende trimestriel de 1¾% sur les actions communes et de 1¾% sur les actions préférence. Ces deux dividendes seront exigibles le 1er juin par les actionnaires enregistrés le 21 mai.

Le Ogilvie Flour Mills a déclaré son dividende trimestriel de 1¾% sur les actions préférence. Ce dividende est exigible le 1er juin par les actionnaires enregistrés le 24 mai.

LE SUCRE

Le marché est ferme et assez actif.

Extra granulé, baril	5.10
Extra granulé, 1-2 baril	5.25
Extra granulé, sac 100 lbs	5.05
Extra granulé ( )	5.15
Imperial & Beaver, sac 100 lbs	4.80
Phoenix, baril	5.05
Brillant, café, baril	5.00
No 3 jaune, baril	4.90
No 1 jaune, baril	4.70
No 1 jaune, sac 100 lbs	4.65
Extra moulu, baril	5.50
Extra moulu, boîte 50 lbs	5.70
Extra moulu, boîte 25 lbs	5.90
Poudre, baril	5.30
Poudre, boîte 50 lbs	5.50
Paris, morceaux, boîte 100 lbs	5.85
Paris, morceaux, boîte 50 lbs	5.95
Paris, morceaux, boîte 25 lbs	6.15
Paris, morceaux, le carton	6.35
Crystal, diamant, boîte 100 lbs	5.85
Crystal, diamant, boîte de 50 lbs	5.95
Crystal, diamant, boîte 25 lbs	6.15
Crystal diamant, baril	5.75

BOARD OF TRADE

Hier après-midi a eu lieu la séance hebdomadaire régulière du Board of Trade. M. George L. Cains était au fauteuil assisté de R. Wilson-Reford, vice-président.

A la suite d'un échange de câblogrammes entre le secrétaire et lord Strathcona, il a été convenu que le lieutenant-colonel Burlan représentera le Bord of Trade aux funérailles du Roi.

Plusieurs questions importantes ont été mises à l'étude, attendu que le conseil ne se réunira pas de deux semaines et ensuite ajournera pour les vacances.

On a discuté du récent incendie à Cornwall et lu une lettre du ministre des Travaux Publics de la province signalant au Board of Trade que la législation existante assurait suffisante protection et que les inspecteurs dans ces cas avaient fait leur devoir.

Le conseil s'est déclaré pleinement satisfait de la lettre ministérielle.

Ensuite l'ex-président Farquhar Robertson a parlé de l'utilité d'organiser une excursion des membres du Board of Trade sur les côtes du Pacifique. Le conseil aura à prendre une décision à ce sujet à sa prochaine séance.

Le Board of Trade sera fermé vendredi par suite des funérailles du roi.

Assistaient à la réunion : M. George L. Cains, président ; R. Wilson Reford, Norman Wight, John Baillie, Geo. F. Benson, W. M. Botsford, R. A. Brock, D. W. Campbell, R. J. Dale, Huntly R. Drummond, Joseph Ethier, J. A. Vaillancourt.

Ont été admis membres du Board of Trade : R. L. Charlton, John J. Wainfeld, F. J. Gordon, D. Furlong.

LES CEREALES

Maïs américain No 2	68	69
Maïs américain No 3	66	67
Maïs américain No 2, mêlé	67	68
Maïs américain No 3, mêlé	65	66
Avoine canadienne No 2 Ouest	38	38 1-4
Avoine canadienne No 3	37	37 1-4
Avoine Ontario No 2 blanche	00	36
Avoine Ontario No 2, blanche	00	35
Avoine Ontario No 4, blanche	00	34
Orge perlée No 3	00	56 1-2
Orge perlée No 4	00	55
Orge perlée (feed)	00	54

LE FOIN

No 1	15.00	15.50
Extra No 2	14.00	14.50
No 2	12.50	13.00
Trèfle mêlé	11.50	12.00
Trèfle pur	10.50	11.50

ISSUES DE BLE

Son, Ontario	19.50	20.00
Son, Middlings	22.00	23.00
Son, Manitoba	18.50	19.00
Manitoba Shorts	21.00	22.00
Moulée pure	32.00	33.00
Moulée mêlée	25.00	28.00

FARINE

Manitoba, blé du printemps, (patente) No 1	00.00	$5.60
Manitoba No 2	00.00	5.10
Blé d'hiver	5.25	5.25
Manitoba Strongbaker	4.90	4.90
Straight rollers	4.80	5.00
Extras	2.00	2.10
Straight rollers en sac	2.35	2.45

GRAU

Avoine roulée, le baril	0.00	4.05
Avoine roulée, le sac	0.00	1.90
Maïs roulé, le baril	3.20	3.30

SALAISON

Ce tableau nous est fourni par la Laing Packing & Provision Co., Ltd.

LARD EN BARIL

(Nouvellement empaqueté)

Lard pesant, Can. Short Cut, Mess, brl. 35-45 m.	00.00 30.50
Dos, Canada Short Cut, Mess, brl. 45-55 mor.	00.00 30.50
Lard Clair, Canada, brl. (Porc gras très choisis 20-35 mor.	00.00 29.50
Laird Léger, clair, brl.	00.00 00.00
Lard pour lèves, brl. (Petits morceaux, mais gras)	00.00 27.00
Lard de flanc, pesant, brl.	00.00 30.50
Pickled Rolls, br.	00.00 30.50
Lard pesant Brown Brand désossé, tout gras, brl. 25-35 morceaux	00.00 00.00
Lard clair, tout gras du dos, très pesant, brl. 40-50 morceaux	00.00 33.00

BOEUF EN BARIL

Baril 100 lbs	9.25
1-2 baril, 200 lbs	18.00
Tierçon, 300 lbs	26.50

SAINDOUX RAFFINE CHOIX

Tierces, 375 lbs	12 1-2c
Boîtes 50 lbs, Net, (doublure parchemin)	12 5-8c
Tinettes, 50 lbs Net, (Tinette 2 poignées)	12 3-4c
Seau de bois, 20 lbs, net	12c
Seau de ferblanc, 20 lbs, brut	12 1-4c
Caisses 10 lbs, Tins, 60 lbs, en caisse bleu)	12 3-4c
Caisses 5 lbs, Tins, 60 livres en caisse bleu)	12 7-8c
Caisses 3 lbs, Tins, 60 livres en caisse bleu	13c
Brique de lard composé, 1 lb. par paquet, 60 lbs en caisse	14.00

SAINDOUX GARANTI PUR

Tierces, 375 lbs	16 1-2c
Boîtes 50 lbs, Net, (doublure parchemin)	16 5-8c
Tinettes, 50 lbs (Net, tinette 2 poignées)	16 3-4c
Seau de bois, 20 lbs net (doublure parchemin), $3.40	17c
Seau en ferblanc, 20 lbs, brut $3.25	16 1-4c
Caisses 10 lbs, Tins, 60 lbs, en caisse, (Rouge)	16 3-4c
Caisses, 5 lbs, Tins, 60 lbs, en caisse (Rouge)	16 7-8
Caisses, 3 lbs, Tins, 68 lbs, en caisse (Rouge)	17 c
Caisses de 60 lbs carrés 1 lb.	17 1-2c

VIANDE SALEE

Bacon vert, (flanc)	16 1-2c
Bacon clair, long, pesant 80-100	15c
Bacon clair long, léger 40-60	17 1-2c

JAMBONS

25 lbs en montant	16c
18-25 lbs	17 1-2c
Medium 13-18 lbs	18 1-2c
Petits 10-13 lbs	19c
Breakfast bacon choisi	20c
Breakfast bacon épais	19c
Bacon Windsor (dos)	20c
Roll Bacon épicé	16 1-2c
Jambons choisi "pique-nique",	15c
Bacon Wiltshire (cote 50 lbs),	18c
Cottage Rolls	20c

Wm. Currie
DRAPIER

L'endroit par Excellence

VETEMENTS PURE LAINE

Pour Hommes et Garçonnets

Voici notre spécialité :

Complets pour hommes
$10.00 à $25.00

Complets pour garçonnets
$2.50 à $8.50

Tous les styles. Toutes les grandeurs. Toutes les lignes. Prix populaires.

Wm. Currie
DRAPIER
423 rue Notre-Dame Ouest
905 rue Ste-Catherine Est

INDIAN ORCHARD, MASS.

—Les funérailles de M. Joseph Desroches, âgé de 79 ans, qui est décédé dimanche après-midi, chez sa fille, Mme Joseph Falardeau, ont eu lieu à l'égl

Ne Risquez pas d'Argent

en achetant des parts dans une entreprise incertaine, quand vous pouvez en avoir dans une industrie saine et sûre comme celle-ci.

Informez-vous immédiatement.

Cartwright Automatic Press Co. of Canada, Limited,

Edifice de la Banque des Cantons de l'Est, Montréal.
TEL. MAIN, 7404.
19-23

SOUMISSIONS POUR PILOTIS EN PIN

Des SOUMISSIONS cachetées et marquées "Soumission" adressées au soussigné seront reçues jusqu'à lundi midi le 23 mai, pour pilotis en pin pendant l'année 1910.

Copies et spécifications peuvent être obtenues sur demande à M. F. W. Cowie, ingénieur en chef.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

Montréal, 16 mai 1910.

DAVID SEATH,
Secrétaire.
69-3

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils
Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et 505 G Street, Washington, D.C.

VOUS TROUVEREZ DES SERVITEURS PAR LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."

AVENUE VICTORIA
WESTMOUNT
A VENDRE

Une maison séparée, de 9 chambres, chauffée à l'eau chaude et logement du bas et du haut, aussi chauffés à l'eau chaude; lot de 50 x 135. La propriété est en très bon état et donnerait un substantiel revenu sur le placement. Prix $10,250.

The Cradock Simpson Company
205 St-Jacques
Telephone Main 714.

C. D. Sheldon
Courtier de placements

Spécialité de placements dans les chemins de fer et stocks industriels.

Venez ou écrivez pour avoir des renseignements complets sur mon système de placements.

Chambre 101, 160, Rue St-Jacques, Montréal
18-jno

BANQUE DE MONTREAL

Avis est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE DE DEUX ET DEMI POUR CENT. sur le capital actions payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre courant, et que le dit dividende sera PAYABLE à sa maison de banque en cette ville, et à ses succursales, le et après MERCREDI, le PREMIER JOUR DE JUIN PROCHAIN, aux actionnaires enregistrés le 16 mai.

Par ordre du bureau de direction,
E. S. CLOUSTON,
Gérant général.

Montréal, 13 avril, 1910. 48-5-6

BANQUE D'HOCHELAGA

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent (2 p.c.) égal au taux de huit pour cent (8 p.c.) par année sur le capital payé de cette Institution a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 mai prochain et sera payable, au Bureau-Chef de la Banque en cette Ville et à ses Succursales, le et après le 1er juin prochain, aux actionnaires inscrits au Régistre le 17 mai.

Par ordre du Conseil de Direction,
M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant-Général.
18-m-j-a-13le

La Compagnie de Publication de la Patrie Limitée

Aux porteurs d'obligations hypothecaires à 6 p.c. de La Compagnie de Publication de la Patrie Ltee, dues le 2 Janvier 1932.

Des offres cachetées adressées aux soussignés, No 2 Place d'Armes, Montréal, Québec, portant "Propositions pour la vente d'obligations à 6 p. c. de la Compagnie de Publication la "PATRIE" Limitée seront reçues jusqu'à midi, lundi, le 30 mai 1910, pour la vente des obligations mentionnées ci-dessus, au prix n'excédant pas le pair et l'intérêt, pour compléter la somme de six mille huit cent cinquante sept dollars et soixante et cinq centins ($6,857.65) ou toute partie de la dite somme, d'après les conditions du contrat hypothécaire effectué par la Compagnie de Publication La PATRIE, Limitée, en faveur du Montréal Trust Company, comme fidéi-commissaire et datée le 24ème jour de janvier 1907.

MONTREAL TRUST COMPANY,
Fidéi-commissaire.

Montréal, 20 mai 1910.

68—16-19-23-26

Montreal Safe Deposit Co

Des boites de dépot de sûreté peuvent être obtenues dans la voûte de cette Compagnie à un loyer de $5. en montant par année. La voûte est équipée de serrures réglées à l'heure et toutes les améliorations modernes. Les chambres de coupons dont privées.

67 Notre Dame Street West

Union Bank of Halifax
ETABLIE EN 1856
142 Rue Notre-Dame Ouest

Attention soigneuse donnée à toutes les affaires de banque.

Intérêt ajouté deux fois par année sur comptes d'épargne de $1.00 et plus.

Les collections reçoivent une attention spéciale.

C. A. GRAY, Gérant.

67-m-j-s.

HENRY E. DUNN, Président. ETABLIE EN 1849.

L'Agence Mercantile Bradstreet

The Bradstreet Co., Propriétaires. Bureau exécutif, 346-348 Broadway, N. Y.

Succursales dans les principales villes des Etats-Unis et du Canada, du continent Européen, en Australie et à Londres, Angleterre. La Compagnie Bradstreet est la plus ancienne et financièrement la plus forte organisation en son genre — travaillant dans un seul intérêt et sous une direction unique — avec des ramifications plus étendues, avec plus de capital engagé dans son entreprise et une dépense d'argent plus considérable pour l'obtention et la dissémination d'informations qu'aucune institution similaire au monde.

DOMINION OF CANADA

Calgary, Alberta—McDougall Block Cor. 8th Ave. & 1st St. East.
Edmonton, Alberta.
Halifax,

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

—DE—

La Patrie

Invariablement payable d'avance

CLASSE A

Chambres à louer, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé.

10 mots ou moins 10, 4c par mot de plus chaque insertion. 6 insertions consécutives pour le pri xde 4 payées. 1 mois 24 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B

A Vendre, A Louer, Situations Vacantes, Chambres demandées, Informations demandées, Personnel, Avis de responsabilité.

Et toutes les annonces pour (Rubriques) non mentionnées dans la CLASSE A.

20 mots ou moins 10 cts. 1c par mot de plus chaque insertion. 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilèges de 8 insertions à l'édition quotidienne et une fois à l'édition hebdomadaire. 1 mois, 24 insertions pour le prix de 16 insertions avec privilèges de 28 insertions à l'édition nquotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C

Naissances, Mariages, Décès, Services anniversaires, Messes de Requiem.

(Se paie par chq ou très insértions pour 50c suivant la formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES

SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieue, où vous pourrez porter vos

"PETITES ANNONCES."

CENTRE

ALBERT MILLAIRE, Mikado cigar store, 51 St-Jacques.
PHARMACIE ROBERT, coin Boulevard St-Laurent et Craig
G. BLACK, 401 Saint-Denis.
H. BEAUDRY, marchand de cigares, coin St-Denis et Craig.
PHARMACIE LANCTOT, coin Ste-Catherine et St-Denis.
PHARMACIE ARCHAMBAULT, coin Notre-Dame et St-Vincent.
PHARMACIE LYONS, 8 rue Bleury.

OUEST

PHARMACIE PIGEON, 412 Notre-Dame Ouest.
PHARMACIE GOSSELIN, coin Atwater et Bellaire.
PHARMACIE RAIZENNE, coin Notre-Dame et Versailles.
PHARMACIE ETHIER, coin Notre-Dame et Seigneurs.
PHARMACIE DANSEREAU, coin Notre-Dame et Jacques.
PHARMACIE LAREAU, 1980 St-[illegible]
PHARMACIE CHETOURNEAU, 2097 [illegible]
PHARMACIE LALONDE, coin Saint-Jacques et Atwater.
BONAVANE FRERES, marchands de chaussures, coin Notre-Dame, et Inspecteurs.
PHARMACIE LYONS, Ste-Catherine et Drummond.
CHAPMAN'S BOOK STORE, 2 Ste-Catherine Ouest, près Peel.
INTERNATIONAL DRUG HALL, coin St-Jacques et Cathédrale.
PHARMACIE LEONARD, 1376 Notre-Dame, près Vinet.
M. ALBERT LASALLE, 1637 Notre-Dame Ouest.
L. W. CHAPUT, Ste-Catherine et du Fort.

POINTE ST-CHARLES

J. ASSELIN, Centre et Ropery.
JOS. MORAN, épicier, coin Charlevoix et Colerraine.
PHARMACIE LYONS, coin Wellington et Farm.

WESTMOUNT

E. GERVAIS, épicier, coin Ste-Catherine et Abbott.

VERDUN — VILLE ST-PAUL

Dr CHAMPAGNE, 87 Church, Verdun.
PHARMACIE BASTIEN, rue Church, près Hanley, Ville St-Paul.

NORD

PHARMACIE NORMALE, coin St-Denis et Carré St-Louis.
Dr J. E. PREVOST, Roy et St-Denis.
E. J. NADEAU, St-Denis et Rachel.
LEO. VANDELAC, entrepreneur de pompes funèbres, coin Cadieux et Rachel.
PHARMACIE ARCHAMBAULT, coin Marie-Anne et St-Denis.
NAP. MORRISSETTE, épicier, coin Roy et Mentana.
PHARMACIE ROY, coin St-Denis et Laurier.
E. BOURDEAU, confiseur, coin Drolet et Duluth.
PHARMACIE LALONDE, coin Mont-Royal et Christophe Colomb.
PHARMACIE ALBERT, coin St-Laurent et des Pins.
PHARMACIE LABRANCHE, coin Rachel et Parc Lafontaine.
G. DESMARAIS, libraire, 1219 Papineau, près Mont-Royal.
PHARMACIE COUSINEAU, coin Duluth et St-Laurent.

VILLE ST-LOUIS — BOULEVARD ST-DENIS

MORIN FRERES, épiciers, coin St-Viateur et Avenue du Parc.
J. GOYER, 1771 St-Laurent, près Boulvard St-Joseph.
J. N. BAULNE, 1850 Saint-Laurent.
PHARMACIE CHARETTE, 2580 St-Laurent.
FAIRMOUNT MEDICAL HALL, coin Clarke et Fairmount.
PHARMACIE MARTINEAU, coin Mont-Royal et St-Laurent.
PHARMACIE CHARETTE, 642 Mont-Royal.
Dr J. DUGAS, coin St-Laurent et Pacifique.
PHARMACIE SYLVESTRE, coin Sanguinet et Beaubien.
J. L. LEGAULT, 894 Beaubien.
W. CARMEL, St-Hubert et Bélanger.
J. DUGAS, 2169 St-Hubert.
H. LANOIE, épicier St-Hubert et Rose-de-Lima, Villeras.
Dr LOISEAU, St-Zotique et St-Hubert.

EST

PHARMACIE CHRETIEN ZAUGG, coin St-Hubert et Ontario.
PHARMACIE PINSONNAULT, coin Ontario et Plessis.
J. E. HILLMAN, Ontario et Champlain
P. D. RACINE, épicier, coin Ste-Catherine et Delorimier.
A. MAILLET, Craig et Montcalm.
PHARMACIE GAUVIN, coin Ste-Catherine et Maisonneuve.
PHARMACIE QUENNEVILLE ET GUERIN, coin Ste-Catherine et Visitation.
M. GENEREUX, 976 Ste-Catherine Est.
P. O. BEAUSOLEIL, épicier, coin Ontario et Amherst.
J. & P. DRAIGNON, fabricants de pelles, coin Ontario et Dorion.
PHARMACIE QUENNEVILLE ET GUERIN, coin Ste-Catherine et Desaulniers.

Que [illegible] BOUCHARD, coin [illegible] Adam.
Voulez-vous parier [illegible] BONNEUVE — Non, pas, mais...

Cette fois encore, Johann, coin Ontario l'arrêta sur ses lèvres.

—Mais?... répéta M. de Cail[illegible]atherine et en passant son bras autour [illegible] Curvillier, taille souple de sa fille qu'il ho[illegible] et Desgentiment à se rapprocher de l[illegible] tasalle. Johanne s'agenouilla aux pieds d'Ésery.

[illegible]

EMPLOIS DEMANDE

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Maind'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p. m. URBAIN LAFONTAINE, gérant.

EMPLOI demandé comme chauffeur ou gardien de nuit, vingt ans d'expérience. Ecrivez à Frank Robillard, Vaudreuil Station. Mentionnez les gages. 69-3

ON TROUVERA bonne garde-malade au No 298 Drolet, Mme Daoust. 68-6

ELEVES DEMANDES

STENOGRAPHIE FRANÇAISE ET ANGLAISE — Cours par correspondance et individuels. Meilleur système du jour, adopté par tous les collèges et couvents. Sténographie officielle et professionnelle, 25 ans d'expérience. Demandez catalogue de mes ouvrages et prospectus. Diplômes octroyés. Denis R. Perrault, professeur des cours publics du Monument National, Ecoles de St-Jean-Baptiste, Collège Ste-Marie, etc. Représentant canadiendien de l'Institut Sténographique de France, lauréat de plusieurs concours. Institut Sténographique Perrault, 497 St-Urbain. 67-6

INSTITUT STENOGRAPHIQUE

Melle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business College, professeur au Monument National, Sténographie française et anglaise—système unique, clavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé. Position assurée. 359 St-Denis. Tél. East 6382. 195-m-j-s

HOMMES-GARCONS DEMANDES

AGENTS — Salaire et commission, pour vendre des plants à étiquette rouge. Lignes exclusives complètes. Spécialement vigoureuses. Cultivées eulement par nous. Vendues seulement par nos agents. Elégants échantillons gratis. Ecrivez à Dominion Nurseries, Montréal. 44-104

BARBIER DEMANDE — Bonne place permanente pour un homme sobre et honnête, homme assez âgé préféré. Gages, $9.00 pensionné, ou $11. Références exigées. H. Pelletier, 81 Desery. 68-6

CHARRETIERS — On demande des charretiers pour la pierre de taille. 2041 ave. Papineau. 66-6

COMMIS-VOYAGEURS, en campagne (aide-live), article connu en grande demande $2 à $3 par jour. Boîte 279, La PATRIE. 69-6

CORDONNIER — On demande immédiatement un bon cordonnier et pour réparages, devra avoir ses outils. S'adresser 105 Demontigny Est. 69-3

COUTURIERS — On demande deux bons couturiers et deux apprentis, tailleurs. S'adresser Arth. Be[illegible] Rachel Est. For[illegible]omer [illegible]ils 71-6

DESSINATEUR

On demeu[illegible] Près[illegible] chez [illegible] ande un jeune homme d'expérience dans le transfer des couleurs, ayant bien faire la lettre pour les desAs d'annonces, inutile de se présenter sans échantillons convenables. S'adresser A M. G. Latour, Dépt. des artistes de la PATRIE. 84-jno

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 12 à 15 ans, pour commercer et demeurer Ahuntsic, sur le chemin du Sault. Onésime Gariépy, Chemin du Sault. 69-6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme travailleur, sérieux et possédant une bonne écriture pour travailler dans un bureau d'assurance. S'adresser immédiatement par lettre à Boîte 278 "La Patrie". 69-3

ON DEMANDE de bons typographes et un jobber chez Varrousse et Lefrançois, Trois-Rivières. Références exigées. 68-12

ON DEMANDE un garçon de 14 à 16 ans pour se rendre généralement utile dans un bureau. S'adresser 393 Blvd. St-Laurent, 3ème étage. 71-1

ON DEMANDE immédiatement un bon couturier, meilleur salaire payé. S'adresser J. O. Rice, 875 St-Denis. 69-6

ON DEMANDE des mouleurs et des ferblantiers-couvreurs. S'adresser à la Cie Bédard, Ltd., L'Assomption. 70-3

ON DEMANDE des bons peintres. S'adresser à la chapelle de l'Immaculée Conception, coin des rues Rachel et Bordeaux. 70-6

ON DEMANDE un apprenti boucher, un an d'expérience, parlant les deux langues, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser A. Desnoyer, 603 Huntley. 70-6

ON DEMANDE des faiseurs de bouilloires et aides — faiseurs de bouilloires. Position permanente pour bons hommes. S'adresser Waterous Engine Works, Brantford, Ontario. 62-jno

PEINTRE — On demande un bon peintre de voiture et un aide-forgeron au No 1517 Blvd. St-Laurent, le soir 79a Clark. 66-6

VENDEURS demandés — ligne exclusive, permanente, bons profits garantis, pas besoin d'expérience, dix vacances. écrivez A Luxe Bros., Ltd., Montréal. 44-78

VENDEUR — On demande un homme pour vendre des vitres de vitrine et "plate glass" chez les quincailliers et contracteurs de la province de Québec. Références exigées. S'adresser à Boîte 280 La PATRIE. 71-6

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES—On demande de bons agents pour la ville et la banlieue. S'adresser "Les Prévoyants du Canada", chambre 22, édifice la PATRIE. 68-6

AGENTS demandés—Contrat avantageux accordé par Cie d'Assurance Modèle contre les accidents et la maladie. S'adresser à The National Weekly Indemnity Co., 269 rue Ste-Catherine Est, Montréal. 70-12

AGENTS demandés pour vendre l'arrosoir portatif automatique à air comprimé, le meilleur qui soit fabriqué Conditions avantageuses. Appareil échantillon envoyé aux agents approuvés. Cavers Bros., Galt, Ont. 68-6

AGENTS demandés pour un article remarquable, faisant gagner de l'argent, facile à vendre et à porter; commandes répétées dans presque chaque maison. Ecrivez aujourd'hui pour échantillons et catalogue. Dept. 5, Cockburn Mfg. & Importing Co., Brantford, Ont. 65-jno

MAISONS A LOUER

A LOUER—Bas de maison, 179 rue Sanguinet, cinq appartements, w. c. S'adresser 243 rue Ste-Catherine Est. 65-6

A LOUER — Logements de 5 pièces, gaz, électricité, bain, douches fournaise, loyer $18.00. S'adresser 224 Bloser. 70-3

A LOUER—Beau logement de 6 appartements et chambre de bain, ménage fait à neuf. No 559 Chambord, S'adresser 631 St-Christophe. 68-6

A LOUER — Maisons, 432, 450 Dufresne coin Ontario. S'adresser 1717 Ontario Est. Tél. Est 5411. 69-6

A LOUER—Plat meublé à louer, pour couple ou personne seule, bon marché, possession s'adresser au gérant 71 Sanguinet. 69-6

A LOUER — Bon logement à louer dans la meilleure localité de Montréal, 8 appartements. S'adresser 1085 Rachel Est, A. Armand, épicier. 60-26

A LOUER—Beau logement à louer bien situé 548 rue Amherst, en face le square St-Jacques, 7 pièces et chambre de bain, gaz, électricité. Loyer $15.

A LOUER — Sherbrooke et Champlain, 2 beaux logements modernes, 8 pièces, toutes commodités. Belle localité, loyer $15. S'adresser 653 ou 739 Champlain. 70-6

AVENUE MERCIER—Logement à louer, peint en neuf, 4 pièces, W. C., loyer $9.00, payable d'avance. S'adresser No 551 rue St-André. 68-6

AVE. DES ERABLES, 1238— Loyer gratuit jusque juin, 4 chambres de plain-pied, gaz, électricité, bain, tout nettoyé $14.00, près des usines Angus. S'adresser 1240 ave des Erables. 70-6

MAISON A LOUER — 50 logts à louer, quelques-une possession immédiate. Loyer de $5.00 à $20.00. S'adresser au propriétaire, 56 St-Norbert. Tél. Est 1508. 54-26

MAISON meublée ou non à louer, pour l'été à Rigaud, sur le Lac. Très convenable pour maison de pension et restaurant. S'adresser à 229 Panet. 67-6

MAISONS A LOUER—Rue des Erables, 12 flats de sept appartements, bains, bouilloires à eau chaude, prêts pour occupation au premier mars, loyer $15.00 par mois, rue ombragée, belle localité, près des écoles et églises. S'adresser à Lateur et Guindon, 1202 Mont-Royal Est. Tel. Bell St-Louis 1125. 294-jno

PLAIN-PIED chauffé et bien clair. A louer, pour manufacture ou entrepôt, centralement situé, ascenseur électrique. M. Fiskler & Co., 39 rde Ste-Catherine Ouest, à 4 portes à l'Est du Casino. 69-3

FEMMES-FILLES DEMANDEES

COUTURIERE — On demande une couturière pour confection de robes. Adresse: 102 Elgin près de la rue Milton. 71-1

FEMMES — On demande des femmes pour laver la vaisselle et filles pour servir les tables, ouvrage permanent. Bons gages. S'adresser chambre No 6, 60 Place Jacques-Cartier. 68-6

FILLES — On demande des filles de salle. S'adresser 161 Ste-Catherine Est. 71-6

FILLE — On demande une jeune fille connaissant sténographie et dactylographie, emploi permanent. S'adresser J. A. Mclear, 50 Boul. St-Laurent. 70-2

FILLE — On demande une fille générale bien recommandée au No 411 rue Durocher, près St-Viateur. Gages, $15.00 par mois à une personne qualifiée. Tél. St-Louis 1108. 71-6

JEUNE FILLE demandée. S'adresser A M. J. A. Bernard, avocat, 66 Notre-Dame Est. 71-1

JEUNE FILLE — On demande une fille comme contremaîtresse dans une manufacture de lingerie et plusieurs opérations. Inutile de se présenter sans références. C'est une très bonne place et les pensions bon marché. The Pearl Manufacturing Co., Bromptonville, Qué. 71-2

MODISTES — On demande des modistes dans les robes, d'une année d'expérience. Aussi des apprenties. 112 Ave. Abbott, Westmount. 71-6

ON DEMANDE de bonnes coiffeuses et personnes ayant de l'expérience dans le travail des cheveux, bons gages et place permanente pour personnes compétentes. S'adresser Prof. H. F. La Voie, 8 Notre Dame Ouest, Montréal. 69-6

FEMMES-FILLES DEMANDEES

MODISTES — On demande modistes d'expérience pour robes et manteaux; aussi apprenties, ouvrage à l'année pour personnes compétentes. Mme Riendeau, 29 Roy Est. 69-6

ON DEMANDE une laveuse d'expérience, 2 jours d'ouvrage par semaine, avec références de la ville. — Chapman Book Store. 70-2

ON DEMANDE dame palmiste experte, parlant français et anglais préférée, pour la saison du Parc Dominion. Adresser casier 271 la PATRIE.

ON DEMANDE des bonnes filles pour coudre dans les vestes et aussi des apprentis, bons gages. S'adresser No 3021 St-André, boulvd. St-Denis. 70-3

ON DEMANDE une institutrice diplômée pour école élémentaire, bon salaire payé, facilité de résidence aux écoles, La Minerve, Co. Labelle, Qué. 66-6

OPERATRICES en sous-vêtements de dames demandées. S'adresser à 108 rue Dorchester Est. 69-3

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES—On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent. Bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 109 rue Latour. 191-jno

OPERATRICES demandées pour les pantalons d'hommes; travail à la semaine ou aux pièces. Travail permanent toute l'année. Bons salaires. Aussi faiseuses de pantalons à domicile. S'adresser à P. Goldenberg, 396 rue Notre-Dame Ouest. 69-6

OPERATRICES — On demande des opératrices de chemises pour faire toutes sortes d'ouvrages, les plus hauts gages payés. S'adresser à Mme Boismenu, The Montreal Shirt & Overall Co. Ltd., 1446 Ave. Hôtel de Ville, Mile-End. 64-12

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante au No 3060 Parc Lafontaine. Pas d'enfants. Bons gages. Place avantageuse. 62-jno

ON DEMANDE une servante générale pour famille sans enfant, doit avoir de bonnes références, bons gages. S'adresser 947 St-Hubert. 71-jno

ON DEMANDE immédiatement une servante générale dans famille sans enfant, pas de lavage, pas de repassage, avec références, bons gages. 4165 Sherbrooke, Westmount. Démarquez A l'Ave. Metcalf. 69-6

SERVANTE demandée pour une petite famille, pas de lavage ni repassage. S'adresser 2180 Hutchison. 69-6

SERVANTE — On demande une servante générale immédiatement, si [illegible] 71-6

SERVANTE — On demande une servante générale. Gages de $15.00 à $20.00 par mois, suivant capacité. 25 Ave. LaVal. 71-6

SERVANTE pour la campagne St-Hubert, près Montréal, petite famille, bon salaire. S'adresser 135 Beaubien, près rue Alma. 66-6

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale avec références, pas d'enfant, pas lavage, bon salaire, 4465 Sherbrooke, Westmount. 68-6

SERVANTE — On demande une femme âgée, bien recommandée pour ouvrage général dans une famille de deux personnes. S'adresser immédiatement 1855 Notre-Dame Ouest. 69-6

SERVANTE — On demande une servante pour la table, consentante à faire travail général à la campagne durant trois mois d'été. S'adresser Mme Finley, 729 rue Dorchester Ouest. 67-6

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES—On demande de bons agents pour la ville et la banlieue. S'adresser "Les Prévoyants du Canada", chambre 22, édifice la PATRIE. 68-6

AGENTS demandés—Contrat avantageux accordé par Cie d'Assurance Modèle contre les accidents et la maladie. S'adresser à The National Weekly Indemnity Co., 269 rue Ste-Catherine Est, Montréal. 70-12

AGENTS demandés pour vendre l'arrosoir portatif automatique à air comprimé, le meilleur qui soit fabriqué Conditions avantageuses. Appareil échantillon envoyé aux agents approuvés. Cavers Bros., Galt, Ont. 68-6

AGENTS demandés pour un article remarquable, faisant gagner de l'argent, facile à vendre et à porter; commandes répétées dans presque chaque maison. Ecrivez aujourd'hui pour échantillons et catalogue. Dept. 5, Cockburn Mfg. & Importing Co., Brantford, Ont. 65-jno

MAISONS A LOUER

A LOUER—Bas de maison, 179 rue Sanguinet, cinq appartements, w. c. S'adresser 243 rue Ste-Catherine Est. 65-6

A LOUER — Logements de 5 pièces, gaz, électricité, bain, douches fournaise, loyer $18.00. S'adresser 224 Bloser. 70-3

A LOUER—Beau logement de 6 appartements et chambre de bain, ménage fait à neuf. No 559 Chambord, S'adresser 631 St-Christophe. 68-6

A LOUER — Maisons, 432, 450 Dufresne coin Ontario. S'adresser 1717 Ontario Est. Tél. Est 5411. 69-6

A LOUER—Plat meublé à louer, pour couple ou personne seule, bon marché, possession s'adresser au gérant 71 Sanguinet. 69-6

A LOUER — Bon logement à louer dans la meilleure localité de Montréal, 8 appartements. S'adresser 1085 Rachel Est, A. Armand, épicier. 60-26

A LOUER—Beau logement à louer bien situé 548 rue Amherst, en face le square St-Jacques, 7 pièces et chambre de bain, gaz, électricité. Loyer $15.

A LOUER — Sherbrooke et Champlain, 2 beaux logements modernes, 8 pièces, toutes commodités. Belle localité, loyer $15. S'adresser 653 ou 739 Champlain. 70-6

AVENUE MERCIER—Logement à louer, peint en neuf, 4 pièces, W. C., loyer $9.00, payable d'avance. S'adresser No 551 rue St-André. 68-6

AVE. DES ERABLES, 1238— Loyer gratuit jusque juin, 4 chambres de plain-pied, gaz, électricité, bain, tout nettoyé $14.00, près des usines Angus. S'adresser 1240 ave des Erables. 70-6

MAISON A LOUER — 50 logts à louer, quelques-une possession immédiate. Loyer de $5.00 à $20.00. S'adresser au propriétaire, 56 St-Norbert. Tél. Est 1508. 54-26

MAISON meublée ou non à louer, pour l'été à Rigaud, sur le Lac. Très convenable pour maison de pension et restaurant. S'adresser à 229 Panet. 67-6

MAISONS A LOUER—Rue des Erables, 12 flats de sept appartements, bains, bouilloires à eau chaude, prêts pour occupation au premier mars, loyer $15.00 par mois, rue ombragée, belle localité, près des écoles et églises. S'adresser à Lateur et Guindon, 1202 Mont-Royal Est. Tel. Bell St-Louis 1125. 294-jno

PLAIN-PIED chauffé et bien clair. A louer, pour manufacture ou entrepôt, centralement situé, ascenseur électrique. M. Fiskler & Co., 39 rde Ste-Catherine Ouest, à 4 portes à l'Est du Casino. 69-3

FEMMES-FILLES DEMANDEES

COUTURIERE — On demande une couturière pour confection de robes. Adresse: 102 Elgin près de la rue Milton. 71-1

FEMMES — On demande des femmes pour laver la vaisselle et filles pour servir les tables, ouvrage permanent. Bons gages. S'adresser chambre No 6, 60 Place Jacques-Cartier. 68-6

FILLES — On demande des filles de salle. S'adresser 161 Ste-Catherine Est. 71-6

FILLE — On demande une jeune fille connaissant sténographie et dactylographie, emploi permanent. S'adresser J. A. Mclear, 50 Boul. St-Laurent. 70-2

FILLE — On demande une fille générale bien recommandée au No 411 rue Durocher, près St-Viateur. Gages, $15.00 par mois à une personne qualifiée. Tél. St-Louis 1108. 71-6

JEUNE FILLE demandée. S'adresser A M. J. A. Bernard, avocat, 66 Notre-Dame Est. 71-1

JEUNE FILLE — On demande une fille comme contremaîtresse dans une manufacture de lingerie et plusieurs opérations. Inutile de se présenter sans références. C'est une très bonne place et les pensions bon marché. The Pearl Manufacturing Co., Bromptonville, Qué. 71-2

MODISTES — On demande des modistes dans les robes, d'une année d'expérience. Aussi des apprenties. 112 Ave. Abbott, Westmount. 71-6

ON DEMANDE de bonnes coiffeuses et personnes ayant de l'expérience dans le travail des cheveux, bons gages et place permanente pour personnes compétentes. S'adresser Prof. H. F. La Voie, 8 Notre Dame Ouest, Montréal. 69-6

RESIDENCES D'ETE A LOUER

MAISON de campagne à louer, pour l'été, en face du bassin, belle place pour la pêche, très bonnes conditions. Place navigable. S'adresser A L. T. Bernardine, hôtelier, Terrebonne. 68-6

MAISON CHAUFFEE

A LOUER—Une maison de 7 pièces, 1109 St-Denis, chauffée par le propriétaire, aussi meubles à vendre pour cause de départ. Prix du loyer $25.00. 45-jno

A LOUER

A LOUER—Bonne boutique pour un cordonnier, bien située et améliorations modernes. Prix $8.00 par mois. S'adresser J. E. Hamelin, 316 Dorion, près Ste-Catherine Est. 70-6

BUREAU désirable à louer au No 50 rue Notre-Dame ouest, avec ou sans fixtures. Conditions raisonnables. S'adresser à R. H. Lebeau, 200 Edifice New-York Life. 19-jno

ENTREPOT A LOUER, lumière électrique, ascenseurs à passagers et à marchandises. Assurance bon marché. No 59 St-Pierre, près du Board of Trade. 45-26

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, belle grande chambre double meublée, pour couple ou monsieur, famille privée, 421 Saint-André. 69-6

A LOUER—Ste-Elisabeth, 109a, près Ste-Catherine, magnifique salon double et grande chambre à louer dans famille privée, pas d'enfant. Références exigées. 70-6

FABRE — A louer, chambre et salon double meublés. S'adresser 39 rue Fabre. 68-6

JOLIE chambre meublée à neuf sur le devant, avec sofa-lit, famille privée. Pas d'enfants et une non meublée. 819 Demontigny Est. 69-6

ST-DENIS 61 — Chambre meublée à louer, dans une famille privée, usage du téléphone, confort du chez-soi. 69-6

ST-HUBERT, 110 — Chambres et pension. Chambres simples et doubles sur devant, messieurs; pension première classe, chauffées eau chaude, gaz, beau local. 67-6

ST-DENIS, 138 — Chambre à louer, 138 St-Denis. Magnifique salon double, meublé ou non, premier plancher. Maison très respectable. Prix modéré. Possession immédiate. 71-1

CHAMBRE DEMANDEE

DAME, Une dame [illegible] aimerait avoir une [illegible] petite chambre meublée ou non, plus haut que la rue Rachel, mentionner le prix. Répondre à 6704a Gilford. 69-3

MAGASINS A LOUER

MAGASIN à louer, rue St-Hubert, près De Fleurimont, conviendrait pour pharmacie ou marchandises sèches, barbier, avec logement si désiré. Prix $13. S'adresser 2228 St-Hubert. Tél. St Louis 1369. 68-6

BUANDERIE à vendre, magasin et résidence à vendre. Communications, C. P. R., 67 milles de Montréal. S'adresser à M. Bonneau, Sutton, Qué. 67-6

FIXTURES d'hôtel, régistre National et plusieurs pupitres "roll top" et autres pour écrire debout. S'adresser à Alexandre Desmarteau 60 rue Notre-Dame Est, Montréal. Tél. Main 1257. 70-6

GLACIERES à vendre, devant en vitre, pour épiceries "patente Aubin", garanties donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire et manufacturier, 1351 Notre-Dame Ouest. Téléphone Main 3838. 51-26

PLANTS de tomates, choux, etc., à vendre. No. 605 Chemin Papineau. 66-6

POELES à vendre, en fonte, en acier, à gaz, neufs et seconde main. Ouvrage à gaz, et réparations. H. Levert, 466 Cadieux. Tél. Est 6451. 66-6

Vente de musique en feuilles

Musique classique et populaire à des réductions spéciales durant notre vente de 14ème anniversaire. The Leach Piano Company, Limited, 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond. 71-1

VOILE LATINE à vendre, mesurant 40 pieds, aussi deux perches de 42 pieds long et cable à moitié prix. Adresse Thomas Charlebois, Pointe-Claire, P.Q. 65-6

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE à vendre— Une automobile à 4 cylindres, 30 chevaux, en parfait ordre, produit de l'une des meilleures fabriques. S'adresser à L. J. Tarte, bureau la PATRIE. 63-jno

AVENDRE, automobile Russell A 2 cylindres, modèle 1910, à vendre. S'adresser Boîte 1, Victoriaville. 71-12

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE A VENDRE — Epicerie bien achalandée à vendre dans un beau centre d'affaires, coin Albert et Ave. Atwater, avant un minimum de débit de $300 par semaine. 68-6

BICYCLES

BICYCLES SUNDRIES

DISC Records at Cut Prices

BICYCLE MUNSON
249 Yonge St.
Send for Cut Price Catalogue. TORONTO
52-jno

BOUTONS MEMORIAUX DU ROI, 25 piastres le mille, boutons simples, par la poste à toute adresse, dix centins, trois pour 25 centins, ou vingt boutons pour une piastre. Laurence & Co., Limited, 251 rue St-Jacques. 68-6

BUANDERIE à vendre, magasin et résidence à vendre. Communications, C. P. R., 67 milles de Montréal. S'adresser à M. Bonneau, Sutton, Qué. 67-6

FIXTURES d'hôtel, régistre National et plusieurs pupitres "roll top" et autres pour écrire debout. S'adresser à Alexandre Desmarteau 60 rue Notre-Dame Est, Montréal. Tél. Main 1257. 70-6

GLACIERES à vendre, devant en vitre, pour épiceries "patente Aubin", garanties donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire et manufacturier, 1351 Notre-Dame Ouest. Téléphone Main 3838. 51-26

PLANTS de tomates, choux, etc., à vendre. No. 605 Chemin Papineau. 66-6

POELES à vendre, en fonte, en acier, à gaz, neufs et seconde main. Ouvrage à gaz, et réparations. H. Levert, 466 Cadieux. Tél. Est 6451. 66-6

Vente de musique en feuilles

Musique classique et populaire à des réductions spéciales durant notre vente de 14ème anniversaire. The Leach Piano Company, Limited, 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond. 71-1

VOILE LATINE à vendre, mesurant 40 pieds, aussi deux perches de 42 pieds long et cable à moitié prix. Adresse Thomas Charlebois, Pointe-Claire, P.Q. 65-6

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE à vendre— Une automobile à 4 cylindres, 30 chevaux, en parfait ordre, produit de l'une des meilleures fabriques. S'adresser à L. J. Tarte, bureau la PATRIE. 63-jno

AVENDRE, automobile Russell A 2 cylindres, modèle 1910, à vendre. S'adresser Boîte 1, Victoriaville. 71-12

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE A VENDRE — Epicerie bien achalandée à vendre dans un beau centre d'affaires, coin Albert et Ave. Atwater, avant un minimum de débit de $300 par semaine. 68-6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE, un boghei piano box. S'adresser 827 Ave. Lasalle, Maisonneuve. Tél. Est 7120. 67-6

A VENDRE — Grosse jeune jument, aussi gros jeune cheval, 137 Plessis, de 12 hrs a.m. à 8 hrs p.m. 67-6

A VENDRE — Cheval d'express, 1200 lbs, sain, 7 ans, aussi étalon race Gazette, 6 ans, bon pour rapporter. F. Raymond, 578 Ontario Est. Tél. Est 1029. 67-6

A VENDRE—Chevaux—Nous avons reçu aujourd'hui une douzaine de chevaux d'ouvrage et voitures. Il faut les vendre, 172 Bleury. Jos. Lévesque, Main 1160. Jusqu'à 7 hrs p.m. 70-6

A VENDRE, Victoria neuves et seconde main, aussi express, lorrie, boghei etc. Prix modéré. S'adresser O. David, carrossier, 9 Brehceuf. Bell St-Louis 975. Marchand 2000. 67-7

A VENDRE—Magnifique cheval noir, 7 ans, hauteur 5 pds. 3 pcs., pesanteur, 1150, doux, fin, commode. N'a peur de rien, vendrait à sacrifice, aussi machine à coudre. 578 Morin Avenue. 68-6

A VENDRE — Phaeton de médecin, pianos box Surrey couvert, beau cheval de route, $80.00, bon cheval d'ouvrage, $60.00, registre, $75. 1008 Charlevoix, coin Notre-Dame, Ste-Cunégonde. 70-6

A VENDRE — Beau poney gris et harnais, bien dompté pour la ville, deux pour les enfants, 7 ans. On vendra séparément. Une belle occasion. S'adresser 333 Notre-Dame Ouest. 71-3

BEAU boghei, deux mois d'usage, pneus gonflés, aussi bon Piano Box rubber tire, un Gladstone et un bon harnais d'express. Oscar Rivet, 812 rue Notre-Dame Ouest. 71-6

BOGHEI de famille à vendre bien bon marché, 65 Ste-Elisabeth, Ville. 69-6

BOGHEI— A vendre, boghei Quebec, $40, en bon ordre. S'adresser 444 boulevard St-Laurent. 70-12

CHEVAL — A vendre, bon cheval garanti sur tout rapport, quatre bons membres. Vendra pour $35.00. On n'en a plus besoin. Aussi jument noire, $50.00. 699 Colonial. 67-6

CHEVAUX — Toujours en main une quantité considérable de chevaux et poneys de toutes sortes; c'est l'établissement le plus vaste qui se voit à Montréal, 567 St-Paul. J. E. Charlebois. 62-26

CHEVAUX à vendre à l'encan, les lundis et jeudis. P. Vandelac, annonce à ses amis et à toutes personnes ayant chevaux, voitures, harnais, etc., à faire vendre à l'encan, qu'ils feront bien de nous les consigner. Si nous ne faisons pas la vente, aucun frais. Notre garantie vous protège. P. Vandelac, encanteur, 33 Place Jacques-Cartier, Bell Main 6359, Marchands 783. 70-26

DES CHEVAUX seront pris pour le pâturage dans un endroit traversé par plusieurs ruisseaux d'eau courante qui ne tarissent jamais en été. Bonne ombre et bonne herbe. S'adresser Chambre 17, Edifice "Liverpool & London & Globe. 66-6

VICTORIA de charretier de 1ère classe, neuve, Phaeton double, express de laitier, boghie double et simple, express, lorrie simple, très bon marché. Comptant ou crédit. Ure & Cie., 1141 Ave. Papineau. 55-26

VOITURES — A vendre, 4 voitures Victoria, 3 de seconde main, 2 bogheis de seconde main, 2 carrosses doubles neufs — close — pour mariage, etc. S'adresser James Halpin, 659 Visitation. 66-6

FERME A VENDRE

AUX SPECULATEURS—Ahuntsic, 5 minutes des tramways, 55 minutes de la Place d'Armes, 75 arpents, façade sur 3 chemins, grands avantages pour subdiviser, maison moderne, grange, écuries, remises, poulailler, bâtisse pour incubateurs, 4 sources d'eau, jardin potager et fruitier, 2 arpents de la rivière, cette ferme subdivisée rapportera 75,000.00 au moins, sacrifiera à $12,000. Spéculateurs, voici une chance unique, je suis prêt à fournir $8,000.00 avec un ou plusieurs pour en faire l'achat au comptant et la subdiviser, chat au comptant, c'est presque dans c'est un Klondyke, c'est presque dans la ville, il faut vendre vite, cause départ. Harrison A. Demers, 52 Saint-Jacques. Main 2894. (286) 71-1

SAINT-SYLVERE — Belle ferme à vendre dans la paroisse Saint-Sylvère, Co. Nicolet, 77 acres en superficie dans un endroit attrayant sur la rivière Bécancourt. Aqueduc dans les bâtisses, beau verger et petite sucrerie. S'adresser à Mme Vve Alin Ouellette, Acton Station, Co. Nicolet. 60-6

HOTEL A VENDRE

ACTON VALE, près gares C.P.R., G.T.R. et Comtés Unis, bonne propriété, ameublement, fixtures de bar, boissons, chaises, etc. Salles d'échantillons, omnibus, glacière, écurie, licence garantie, d'immenses smelters sont installés pour l'exploitation des mines de cuivre, dans lesquelles d'immenses capitaux sont engagés. Les prix, peu comptant, termes faciles. Echangera contre propriétés

Colonnes D'Immeubles

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

HARRISON A. DEMERS

Courtier en immeubles, 52 St-Jacques. Tél. Main 2894

$11500 — Rue Esplanade, près Fairmount, construction 3 ans, 6 logis, 7 pièces, construction briques pressées, fini moderne, plomberie ouverte, système à eau chaude, l'hypothèque 5 1-2 rapporte au-delà de 10 p.c., peu comptant, faut vendre vite, cause départ. Vendra séparément, $6,000 chacun (1294-1295).

$6200 — Rue St-Denis, près église Ste-Edouard, la rue St-Denis égalera pour le commerce la rue Ste-Catherine, celui qui achètera maintenant aura le bénéfice des augmentations de valeurs, 3 logis, pierres, rapportant aura au-delà de 10 par cent, construction neuve, louée comme magasin, rapportera au-delà de 15 p.c., peu de comptant, termes faciles (1520).

$6000 — Rue Berri, près Mont-Royal, proximité église St-Sacrement, susceptible à des augmentations continues, 6 logis, briques, rapporte au-delà de 10 p.c., peu comptant, termes faciles (1540).

$6000—Parc Lafontaine, près Roy mesurant 20 x 70 a été vendu $3,600,00 donc si je vous offre une maison et terrain 26 x 114 à $6,000, c'est un barrain, peu comptant, termes faciles. — (1548).

$3200—Labelle, près Bélanger, face à deux rues, 2 logis sur Labelle, 1 logis à l'arrière, terrain de 35 x 102, $500 comptant, balance facile. (1550).

$3800 — Rue Rivard, près Mont-Royal, près église Saint-Sacrement, augmentera en valeur rapidement, 4 logis, brique, deux terrains, écurie, grenier à foin, remise à voiture, hypothèque 5 p.c., placement avantageux, peu comptant, balance au goût apporte au-delà de 12 par cent, faut vendre immédiatement pour régler succession (1451).

HARRISON A. DEMERS, 52 Saint-Jacques, Tel. Main 2894.

PROPRIETES A VENDRE PAR

JASMIN et PARIZEAU

74 St-Jacques. Tél. Main 3105

$7000—Rue Esplanade, 6 logements, Hypothèque $4,000, revenu $768, Comptant $1500.

$11000—St-Denis, 6 logements, Revenu $1152, Conditions faciles.

AVE. LAURIER, 2 logements pierre à bosse, modernes, en face de l'église, bon marché.

$9500 — Rue Dorion, 8 logements modernes, pierre à bosse, coûte près de $1100, Conditions faciles.

$1000 — Rue Boyer, un logement, avec quelques cents dollars comptant seulement.

$8500 — Rue Cartier, 8 logements, brique pressée, près Ontario, modernes, revenu $900, peu de comptant requis.

$5400—Rue Cartier, 6 logements, pierre à bosse, comptant $1,000.

$35000—Rue Ste-Catherine, 8 logements, terrain 50 x 100 près rue Maisonneuve.

$32000—Rue Cartier, près Ste-Catherine, 18 logements, pierre à bosse, cour cimentée, revenus 10 p.c. Bonnes conditions.

TERRAINS A VENDRE dans l'annexe, Maisonneuve, Cartierville, Boreaux, St-Denis, etc.

$3800—Rue Ste-Elizabeth, près Demontigny, 2 logements, rapportent $375, Comptant $1,000.

$5500—Esplanade, près Villeneuve, 3 logements, modernes, revenu 10 p.c. Comptant $1500.

JASMIN ET PARIZEAU, 74 Saint-Jacques, Tel. Main 3105. 67-6

PROPRIETES A VENDRE PAR

A. ROBERGE

70 St-Jacques

RUE STE-CATHERINE EST, côté nord, près de Dupuis Frères, magasins et logement, au-delà de 6,200 pieds de terrain en superficie. Prix, $80,000.00.

RUE STE-ELIZABETH, près De Montigny, maison à 3 étages, 2 logis. Prix, $3,200.00, Loyer $360.00. Façade sur deux rues.

RUE CHESTNUT, quartier St-Henri, bonne maison, 3 logements de 7 pièces, Terrain 25 x 100 pieds, coin de ruelle, écurie. Prix, $5,600.00. Revenu $552.00, Loyer régulier, $624.00.

AVENUE BROOKE, Westmount, maison façade en pierre, 3 logis. Terrain 26 x 100 pieds, avec ruelle. Prix, $6,300.00.

RUE DES ERABLES, bonne maison façade en pierre, 3 logements, bain, gaz, électricité. Terrain 25 x 100 pieds. Prix, $5,300.00. Bon marché.

A ST-EUSTACHE, 4 arpents de terrain avec maison en brique de 8 chambres. Arbres de toutes sortes. Prix $2,300.00, Possession immédiate.

A CARTIERVILLE, ouest, magnifique propriété en pierre et brique, 14 pièces, cave cimentée, fournaise, bain, électricité. Terrain, 100 x 155 pieds.

A. ROBERGE, 70 St-Jacques. 14-17-19

PROPRIETES A VENDRE PAR

H. PETIT

122 Christophe-Colomb

$15800—Rue Esplanade, près St-Viateur, propriété 3 étages, 12 logements modernes, fixture de gaz, d'électricité, reste attaché à la maison. Revenu $1,680. Peu de comptant. Je produirai la photographie chez moi.

$3700 — Chambord, près Mont-Royal, maison trois étages, trois logements, façade en pierre, Revenu $408, Comptant $1,088.

$6300—Mance, près Villeneuve, 3 flats, 7 appartements. Revenu $648, Comptant $2,000.

ON DEMANDE à acheter plusieurs terrains dans l'annexe. Aussi plusieurs propriétés à échanger pour terrain dans l'Annexe et ailleur.

Adressez-vous à H. Petit, 122 Christophe-Colomb, près Marie-Anne. 17-19-21

A VENDRE—Propriété à vendre comprenant prix épicerie et étal de boucher, bonne place d'affaires, près de l'église, le tout $1,800, Oct, Vaillancourt, 3282 St-Hubert. 68-6

A VENDRE — Une propriété, un magasin, deux logis, cave cimentée écurie en arrière, le tout en parfait ordre. S'adresser M. Brisebois, 3772-74 St-Laurent près Beaubien. 69-6

A VENDRE, — Propriété à vendre, No. 2043 Ste-Catherine Est près rue Nicolet, 3 étages, 7 pièces chacun, cave 6 pds., pierre et brique solide. S'adresser 2041 Ste-Catherine Est. 69-6

A VENDRE une maison nouvellement construite, bois et brique, façade en pierre, couverture double, bain, gaz, électricité, 3 ou 6 logis de 6 appartements chacun, rapportant $432, vendra $4,200. S'adresser 236 Orléans. 66-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

C. E. L. DESAULNIERS & FILS

71a rue Saint-Jacques
Bureau : 9 heures à midi

DROLET près Roy, cottage à vendre ou échanger

$2600 — St-Hubert deux flats, écurie, comptant $500.

$5750 — Rachel, magasin, logement.

$3200 — Mont-Royal, magasin, logement, comptant $1,000.

$2250 — Dufferin, deux logements comptant $700.

AMHERST près Ste-Catherine, deux logements.

$3200 — Dufferin, deux flats, loués $360 comptant $1000

$7500 — St-Denis, flat et tenement.

$2900 — Chambord, près Rachel, 2 flats. Comptant $500.

$8000 — St-Denis, 3 flats avec fournaise, bonne maison. Comptant, $1,600.

$4800 — Gilford, 3 flats. Comptant, $1,000.

$6000 — Laurier, près St-Denis, 3 flats, comptant, $1,500.

$3600 — Hôtel de Ville, 4 flats loués $480, comptant, $1,000.

$9300 — St-Urbain près Boulevard St-Joseph six flats avec fournaises, loués au-delà de $1000.

$18000 — St-Hubert près Rachel dix logements, loués au-delà de $1,800.

$7200 — Mont-Royal, 3 flats bien disposés pour magasin, conditions faciles.

$7350 — Christophe-Colomb, près Rachel, 3 flats avec fournaises. Conditions faciles.

$6000 — Gilford, beau coin, magasin, logements.

$10750 — St-Denis, près Marie-Anne, trois flats.

$3200 — Gilford, 2 flats, comptant $800.

$8500 — Parc Lafontaine, 3 logements loués $900.

Terrain 37 pieds front, avenue Wiseman, Ste-Catherine, bon marché.

Mont-Royal, magasin, logements comptant $1,000.

St-Hubert, près Demontigny, 2 tenements.

$7300 — St-Urbain, près Laurier, 3 flats, avec fournaises.

C. E. L. DESAULNIERS & FILS, Résidence, 1186 Berri. Bell St-Louis 319; Marchands 1906. 14-17-19

A VENDRE—Pour clore une succession —Une maison située rue Garnier, passé rue Laurier, contenant 2 beaux logis, avec grande écurie et grenier à foin. Prix $3,000.

A VENDRE, encore deux beaux terrains à Montréal Ouest, situés rue Percival, 60 x 120, à 5 minutes des chars, électriques, billets de communication à Montréal 5c. Prix demandé 1c du pied carré. J. E. Hamelin, 316 Dorion, près Ste-Catherine Est. Tel. Bell Est 1135.

BELLE RESIDENCE située à Notre-Dame de Grâce, bornée en front par la rue St-Charles, avenue Monette, bien construite, avec de larges vérandahs, site idéal, grandeur de la maison, 8 pièces et le terrain cinquante pieds par cent trente. A une minute des petits chars, billet de communication à Montréal 5 cents. Conditions de paiements faciles. S'adresser pour autres informations, 316 Dorion, à J. E. Hamelin, Montréal. Tel. Bell Est 1135. Prix $3,800. 70-6

BOUSQUET & SARAULT—Nos listes de propriétés étant incomplètes, nous demandons aux propriétaires ayant les propriétés suivantes de communiquer avec nous : Rue Ste-Catherine, boulevard St-Denis, $500 comptant ; Pointe St-Charles et Verdun, 1,000 à $1,200 comptant ; Annexe, $500 à $1,000 ; St-Denis, pour magasin ; avenue Delorimier, St-Timothée, valeur $3,000 ; quartier Duvernay ou Ste-Marie, $2,500 à $3,000. Tous acheteurs sérieux, Bousquet et Sarault, 97 St-Jacques. Main 7719. C. S. Sarault, autrefois commis du département des petites annonces de la "Presse" et la "Patrie". 71-3

PROPRIETE à vendre, 871 rue Demontigny Est, 6 logements et terrain vacant. S'adresser E. Pelletier, 871 Demontigny Est. Tél. Est 3216. 68-6

PROPRIETE A VENDRE, nouvellement construite, coin sud-est Bourbonnière et Adam, 8 logis, 1 magasin, loué pour une pharmacie. Revenus $100 par mois, et un terrain pour bâtir une autre maison. Prix, $11,200.00. 211 Bourbonnière, Maisonneuve. 67-6

PROPRIETE A VENDRE—Les sœurs Ste-Croix bâtissant plus haut que St-Hubert, offrent en vente leur magnifique Académie St-Ignace, Nos 217 et 219 rue St-Hubert, avant deux façades de 61 pieds par 150 de profondeur. S'adresser à E. Leduc, p., 31 avenue Souvenir. Tél. Up 2776. 70-6

REEL BARGAIN — Propriété de 5 logements sur la rue Papineau, près Ontario, $3,200, $500 comptant, balance $150 par année. Revenu $384. Imposable, $3,000. F. Jamieson. 279 rue St-Martin. 61-18

RUE BORDEAUX—A vendre, 3 magnifiques logements modernes, 7 pièces, bons revenus. Prix très raisonnable. S'adresser H. Corbeil, 138 rue Garnier. Tél. St-Louis 1360. 69-6

RUE BOYER, 2064—Deux lots et petit cottage, cinq blocs plus haut que la rue Bélanger ; aussi deux lots rue St-Hubert, une minute des tramways. S'adresser à C. H. Bedford, 66 rue Emélie. 19-m-j-s-ino.

$2100 — Bargain, 28, 30 Fabre, tout près du Parc Lafontaine, Maison de deux logements, rapportant 10 p. c., avec un beau terrain pour bâtir, 295 Saint-André. 69-6

TERRAINS A VENDRE

PARC LASALLE — Terrains à vendre, bon marché. Les deux plus beaux coins de rues. S'adresser 321 Lasalle, Maisonneuve. 42-26

TERRAINS A VENDRE PAR

Bousquet & Sarault,

97 St-Jacques. Tél. Main 7719

AHUNTSIC, en bloc ou non, 4 terrains. Bargain.

$4200 Terrain 43 1-2 x 125, centre d'un quartier, coin de rue, vis-à-vis l'église, augmentation rapide. Vrai coup de spéculation pour l'acheteur. Difficile de trouver un autre terrain aussi avantageux dans Montréal. Occasion unique pour succursale de banque, marchand, entrepreneur Comptant $1,200. (2).

NOTRE DAME de Grâces, sur le carré Trenholme, terrain 40 x 100. Besoin d'argent, vendrait prix spécial.

RUE SHERBROOKE, Notre-Dame de Grâces, magnifique terrain. Vrai bargain. Peu comptant exigé.

Si vous voulez vendre rapidement votre propriété ou commerce, etc., adressez-vous à nos bureaux, Bousquet & Sarault, 97 St-Jacques, Main 7719. 70-2

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

Bousquet & Sarault

97 St-Jacques, Main 7719

$3200—Rue St-Hubert, près Bélanger, magnifique propriété, brique solide, comptant $1,000, balance facile. Terrain d'une rue à l'autre, vrai bargain. (1)

$9000—Rue Montcalm bois et brique, 5 logements, bon revenu. (4).

$2800—Rue Lasalle, près Marie-Anne, bois et brique, comptant $1500. Balance facile. (5)

$4200 — Rue St-Hubert, localité centrale, maison brique solide, comptant $1200. (2)

$12200 — Rue Chambord, près Mont-Royal, bois et brique, 9 logements, revenu $1224. Comptant $6,700. (6)

$2300—Rue Montcalm, près Ontario, rapporte $264. Comptant $1,800. Balance facile. (7).

$4200—Rue St-Hubert, près Beaubien, maison de première classe, peut rapporter $500 par année. Comptant $1200. (8).

$35000—Rue Ste-Catherine Est, localité recherchée, 2 magasins, comptant $10,000, balance facile. Où est le spéculateur désirant réaliser quelques milliers de dollars avant quelques mois. (9)

Si vous désirez un terrain, voyez notre annonce dans la classification. Terrains à vendre.

$9200—Rue Hutchison, près Fairmont, bon revenu, comptant $3,000. (10)

$6900—Rue Christophe Colomb, placement de première classe. Comptant $3,400. (11)

$6200—Rue Marquette, près Mont-Royal, ce qu'il y a de mieux sur cette rue, $2,500 comptant. (12)

$3100—Rue Chapleau, près usines Angus, revenu $374. Comptant $900. (13)

Lire notre annonce d'une terre à vendre, dans la classification ; Terre à vendre.

BOUSQUET & SARAULT, 97 Saint-Jacques. Main 7719. 70-2

OUTREMONT — Magnifique résidence à vendre au No 471 rue Durocher, près St-Viateur, deux minutes des chars, maison en brique solide avec toutes les améliorations modernes, le tout en parfait ordre. Terrain 76 x 100, jardin, arbres fruitiers et autres. S'adresser sur les lieux. 71-6

PROPRIETES DE CAMPAGNE A VENDRE

CONTRECOEUR—Propriété de campagne. Le 24 mai 1910, à 11 heures a.m., à la porte de l'église, sera vendue volontairement à l'enchère publique magnifique propriété située dans le village de Contrecœur, bord du fleuve ; maison brique, dépendances, jardin et verger. Vendue pour règlement succession feu Cléophas Giguère. S'adresser J. E. Lamoureux, exécuteur testamentaire, village Contrecœur, P. Q. ou J. Zotique Giguère, 1256 Panet, Montréal. 54-m-j-s-ino

ROSEMERE, près Ste-Thérèse, cottage 28 x 29, 2 étages, 6 pièces, bonne cave, boutique 20 x 22, écurie 4 places, remise 22 x 16, poulailler 22 x 16, construction non terminée, $400.00 le finira, prix $1,800.00, peu comptant, balance facile. Harrison A. Demers, 52 St-Jacques, Main 2894. (1549).

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

A. GOBEIL, avocat, ancien sous-ministre des Travaux Publics à Ottawa. Bureau 73, Banque d'Ottawa, rue St-Jacques. Tél. Main 6871. 242-lan

FORTIN, TANCREDE, avocat, No 97 St-Jacques, Montréal. Téléphone Main 3247. Bureau du soir, 543 rue Amherst. 186-ma-j-s-lan

Notaire

M. J. A. MOUSSEAU, notaire, 360 Ste-Catherine Est. Bureau du soir 421 Mont-Royal. Tél. Est 6703. 204-ma-j-s-2ms

Academie de Coupe

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 824 Lagauchetière Est. Tél. Bell Est 6363. 166-lan

Pompes Funèbres

DUFAULT ET RANGER, entrepreneurs de pompes funèbres. J. A. W. Dufault, prop. Tél. Bell Est 2323. Marchands, 1704, 784 Ontario Est. 104-m-j-s-lan

PROCLAMATION

Funérailles du Roi

GREY.
(L.S.)

CANADA

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au-delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles peuvent concerner, — SALUT :

PROCLAMATION

CHARLES MURPHY,
Procureur général
suppléant, Canada.

ATTENDU que vendredi, le vingtième jour de mai courant a été fixé pour les obsèques de feu Sa Majesté Notre Royal Père d'heureuse et glorieuse mémoire ;

ET SACHANT bien que Notre profonde douleur est partagée par Nos dévoués sujets en Canada, Nous désirons leur fournir une occasion d'exprimer leur détresse et de Nous témoigner leur sympathie dans la grande affliction qui Nous a frappé ainsi qu'eux—

A CES CAUSES, Nous avons jugé à propos, par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, de fixer et réserver, et par les présentes Nous fixons et réservons Vendredi le vingtième jour de mai courant, comme un jour férié qui sera observé comme jour de deuil général par toutes les personnes dans Notre Puissance du Canada.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin : Notre Très fidèle et Très bien-aimé Cousin et Conseiller le Très honorable SIR ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick dans le comté de Northumberland, dans la partie du Royaume-Uni, et Baronn ; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Royal Victoria, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE D'OTTAWA, ce SEIZIEME jour de MAI, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix, et de Notre Règne la première.

Par ordre,
CHARLES MURPHY,
Secrétaire d'Etat.

VOUS TROUVEREZ VOTRE INTERET EN ANNONÇANT DANS LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."

Cortège à la fois funèbre et glorieux

LONDRES, 19.— Voici l'ordre exact du cortège funèbre qui accompagnera, demain, vendredi, les restes d'Edouard VII, de Westminster Hall à la gare de Paddington :

Un officier d'état-major.
Détachement de troupes territoriales.
Le corps Colonial.
La compagnie de l'"Honorable Artillery."
Détachement de l'armée des Indes.
Détachement de l'armée.
Infanterie de ligne.
Gardes à pied.
Détachement de l'artillerie royale.
Cavalerie de ligne.
Cavalerie de la maison du roi.
Détachement de la marine royale.
Attachés militaires étrangers.
Un maréchal de camp avec les membres du conseil de l'armée.
Des musiques militaires.
Des officiers.
L'escorte de l'affût portant le cercueil.
Les porteurs du cercueil.
Le drapeau royal.
Les membres de la famille royale (à cheval).
Les membres de la famille royale (en voitures).
Les députations des armées étrangères.

Le roi Georges sera à cheval, seul derrière l'affût de canon portant le cercueil. Derrière lui les princes et les rois viendront dans l'ordre suivant : Le duc de Connaught (à cheval) ; l'Empereur d'Allemagne, (à cheval) ; le Prince Arthur de Connaught (à cheval) ; le roi de Grèce (à cheval) ; le roi de Danemark (à cheval) ; le roi d'Espagne (à cheval) ; le roi de Norvège (à cheval) ; le roi de Portugal (à cheval) ; le roi des Belges (à cheval) ; le prince Henry de Prusse (à cheval) ; l'archiduc Ferdinand, représentant l'Empereur d'Autriche-Hongrie (à cheval) ; M. Pichon, ministre des affaires étrangères de la République française (en voiture) ; le général Dalstein, gouverneur militaire de Paris (à cheval) ; l'amiral Marquis et M. Milliard, introducteur des ambassadeurs (en voiture) ; le grand duc Michel de Russie, représentant le Czar (à cheval) ; Théodore Rooseveit, représentant les Etats-Unis (en voiture) ; le Duc d'Aoste, représentant l'Italie (à cheval) ; le prince Henry des Pays-Bas, représentant la reine de Hollande ; le prince Fushimi, représentant du Japon ; Youssouf Izedin, représentant de la Turquie, le prince Mohammed Ali, frère du Khédive d'Egypte, représentant l'Egypte ; le prince royal de Roumanie ; le prince royal de Monténegro ; le prince royal de Serbie, le prince Charles de Suède, enfin, le Sultan de Zanzibar.

Dans les voitures des dames de la famille royale prendront place : La reine Mary, la reine-mère, l'impératrice douairière Marie Féodorowna, la reine de Norvège, la Princesse Royale, la Princesse Victoria, la Duchesse de Saxe-Cobourg et Gotha, la princesse royale de Roumanie ; la reine-mère de Hollande ; la reine-mère de Portugal, la princesse royale de Monténegro, la duchesse d'Aoste.

POUR EVITER UN ATTENTAT

LONDRES, 19— Le roi Georges désirait que le cortège funèbre passât par les rues les plus larges de Londres et par Trafalgar Square de façon que le plus grand nombre possible de personnes puissent assister au défilé du cortège. Mais les autorités de la police ont insisté pour que le cortège ne passât pas par Trafalgar Square. Il eut été en effet presque impossible de maintenir le passage libre sur cette place. Un si grand nombre de rues y aboutissent, de toutes les directions que la pression de la foule rendrait impossible la tâche de la police et risquerait d'amener des accidents.

Le cortège traversera donc le parc Saint-James, la place de parade des Horse Guards, la rue Saint-James, et regagnera Picadilly et Hyde Park. Le public d'ailleurs ni perdra rien car il aura partout la place de se masser sur le passage du cortège.

Les places sur le parcours du cortège se vendent à des prix inimaginables. De petites fenêtres donnant sur Picadilly se sont louées jusqu'à $1,000. Sur les toits de l'hôpital St-Georges, chaque place se loue au moins $16.

EMPRESS OF IRELAND

Un train spécial quittera la gare Windsor le vendredi, 20 mai, à 9.45 a.m., pour Québec, pour la commodité des passagers partant par l'Empress of Ireland.

Ce train sera composé de wagons salons, wagon restaurant, wagons de première classe et de wagons de colons, et se rendra directement jusqu'au quai du paquebot. 71-1

SON DERNIER CORTEGE

LONDRES, 19—Le cortège funèbre qui ira chercher à Westminster Hall la dépouille mortelle d'Edouard VII quittera le Palais de Buckingham demain, vendredi matin, à 9.10 Il arrivera à Westminster Hall à 9.30. Il quittera Westminster Hall, à 9.50, arrivera à la gare de Paddington, à 11.50, quittera la station de Paddington, à 12.35 et arrivera à la gare de Windsor à 12.50 —Le service funèbre dans la chapelle Saint-Georges, commencera à 1.30 p. m.

LA CONFEDERATION SUD AFRICAINE

La fête de la confédération sud-africaine sera célébrée le 31 mai dans tout le Canada.

M. O'Hara, le sous-ministre du commerce, qui s'est intéressé à la célébration de la fête, a déclaré que les provinces de l'ouest avaient décidé de se joindre au Sud de l'Afrique pour fêter sa fête de la confédération.

A Montréal les drapeaux flotteront partout et dans les collèges on fera aux élèves des récits de l'union des Angleterre avec les Boers.

LE BENEFICE LAUREL

C'est par erreur que nous avons annoncé, hier, que le 8 juin le bénéfice de M. Pierre Laurel, au théâtre National. C'est le 6 juin que nous aurions dû dire, juste la deille de celui de Mlle Claude Ritter, au même théâtre.

Ayez pitié des Acadiens !

Appel touchant de nos frères des provinces maritimes qui demandent la reconnaissance de leurs droits dans le domaine religieux.

Le dernier numéro de l'"Impartial", de Tignish, Ile du Prince Edouard, nous apporte une supplique touchante de nos frères acadiens.

Afin d'attirer l'attention des chefs de l'Eglise catholique, lors du Congrès Eucharistique, qui sera tenu à Montréal, au mois de septembre prochain, sur la nation acadienne qui demande en vain des évêques de son sang et de sa langue, un correspondant suggère à ses compatriotes de prendre part par groupes à la procession, portant le drapeau acadien voilé de crêpe, et criant au passage du Saint-Sacrement : "Jésus, fils de David, ayez pitié de l'Acadie!"

Voici la lettre intéressante et vraiment typique du correspondant de l'"Impartial" :

Monsieur F. J. Buote.

Président Général de l'Acadie, Tignish.

Monsieur le Président Général,

L'un des épisodes si touchants de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ parmi les hommes, c'est bien celui que nous rapportent les deux évangélistes Saint-Marc et Saint-Luc. Voulez-vous, Monsieur le Président Général me permettre de transcrire le récit de Saint-Marc ?

"Après cela ils (Jésus et les Apôtres) vinrent à Jéricho ; et comme il sortait de Jéricho avec ses disciples, suivi d'une grande troupe de peuple, un aveugle, Bartimée, fils de Timée, qui était assis sur le chemin pour demander l'aumône, ayant appris que c'était Jésus de Nazareth, se mit à crier : "Jésus, Fils de David, ayez pitié de moi !" Et plusieurs le reprenaient, et lui disaient qu'il se tût, mais il criait encore bien plus haut : "Fils de David, ayez pitié de moi !" Alors Jésus s'étant arrêté, commanda qu'on l'appelât. Et quelques-uns appelèrent l'aveugle, en lui disant : "Ayez bonne espérance, levez-vous, Il vous appelle." Aussitôt il jeta son manteau, et se levant il vint à Jésus. Et Jésus lui dit : "Que voulez-vous que je fasse ?" L'aveugle lui répondit : "Maître, que je voie !"— "Allez, lui dit Jésus, votre foi vous a sauvé." Et il vit au même instant, et il suivait Jésus dans le chemin." (St-Marc, 10 à 52 inclus).

Le septembre prochain, aura lieu le grand Congrès Eucharistique annuel. Cette fois c'est au Nouveau-Monde, et, dans cette vaste partie du du globe, c'est à Montréal, au Canada, que ce Congrès aura lieu.

Ce sera imposant !.....

Quand on parcourt seulement la liste des hauts personnages ecclésiastiques qui y prendront part, ayant à leur tête un Légat du Pape—c'est-à-dire tenant directement la place du Souverain Pontife... ; et de la noblesse de France ou d'Angleterre, celle-ci ayant à sa tête Sa Grâce le duc de Norfolk, on reste ébloui, émerveillé....

Et j'ai rêvé.

Si je pouvais lever un grand nombre de mes compatriotes je les diviserais par groupes, chacun ayant notre drapeau voilé d'un crêpe, je disposerais ces groupes ça et là sur le parcourt de la procession, et dès qu'apparaîtrait au loin JESUS HOSTIE, mes compatriotes s'écrieraient :

—Jésus, Fils de David, ayez pitié de l'Acadie !....

N'est-ce pas, Eminentissime Seigneur Cardinal Vannutelli, vous diriez : "Qu'on appelle ces hommes !"

N'est-ce pas, que JESUS-HOSTIE, ému de notre malheur, nous guérirait sûrement ?....

C'est pour cela, Monsieur le Président Général, que je vous ai prié, en commençant, de me permettre de rappeler l'épisode si touchant du pauvre aveugle que sa foi a sauvé....

Recevez, Monsieur le Président Général, je vous prie, l'hommage de mon plus respectueux dévouement.

LE PLUS HUMBLE DES ACADIENS

1er Mai 1910.

Appel d'une Dame de Windsor

A TOUTES LES DAMES : J'enverrai gratis avec toutes les directions, mon traitement à la maison qui guérit positivement la Leucorrhée, l'Ulcération, les déplacements, Chûte de l'Organe principal, Périodes douloureuses ou irrégularités, Tumeur et croissances internes, aussi Excès de chaleur, Nervosité, Mélancolie, Douleurs dans la tête, le Dos et les Intestins, maladies des reins et de la vessie qui sont causés par la faiblesse particulière à notre sexe. Vous pouvez continuer le traitement à la maison au coût d'à peu près 12 cents par semaine. Mon livre "Woman's Own Medical Adviser" est aussi envoyé gratis sur demande. Ecrivez aujourd'hui. Adressez Mme M. Summers Boîte H., 44 Windsor, Ont.

Le Numéro de Juillet 1910

DE

l'Almanach des Adresses de Telephone de Montreal

IRA SOUS PRESSE

le 1er Juin 1910

Aucunes nouvelles entrées ni corrections ne seront reçues après cette date.

La section de commerce classifiée, sera close le 25 Mai 1910.

Donnez vos commandes immédiatement, afin qu'elles paraissent dans ce numéro.

R. F. JONES,
Gérant Local.
Montréal le 18 Mai 1910.

71—19,21,23,25,28,30



AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 5564. — J. A. Guenette, demandeur, vs. L. D. Cyr défendeur et J. L. Cyr, mis en cause. Le 28ème jour de mai 1910 à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit demandeur, au No 115 rue Comte, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit demandeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, sleigh, etc. Conditions : argent comptant.

J. B. TRUDEAU, H.C.S.
Montréal, 18 mai 1910.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1931—The Laing Pac. & Prov. Co., dem, vs. E. Hélair, déf. Le 28ème jour de mai 1910, à dix heures de l'avant-midi, au No 50 Marché Bonsecours, rue des Commissaires, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en fruits, etc. Conditions : Argent comptant.

E. AUMAIS, H.C.S.
Montréal, 19 mai 1910.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No. 3534, The E. Cavanagh Company Limited, demanderesse vs J. Y. Findleton, défendeur.

Le vingt-huitième jour de mai 1910, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 123 rue Bishop, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en effets de plomberie, etc.

Conditions: argent comptant.

J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, ce 18 Mai 1910. 71-1

IRRUPTION DANS WESTMINSTER HALL

POUR EVITER UNE PANIQUE, LES CONSTABLES SONT OBLIGES DE REFOULER LE PEUPLE.

LONDRES, 19. — C'est aujourd'hui le dernier jour de l'exposition publique du cercueil du roi Edouard. La foule a été encore plus considérable aujourd'hui qu'hier. Les femmes étaient en majorité.

En raison du nombre énorme de personnes qui désiraient voir le cercueil du Roi on a décidé de ne fermer les portes qu'à minuit ce soir, au lieu de 10 heures du soir. Mais il a fallu y renoncer. La partie de la foule qui était la plus proche de l'entrée est devenues tout à fait impatiente et a menacé de faire irruption dans Westminster Hall. fermé les portes en toute hâte et Pour éviter une panque la police a les réserves de police ont cherché à rétablir l'ordre, mais il a fallu une demi-heure pour y arriver. Peu de temps après la pluie s'est mise à tomber avec abondance en sorte que toute la foule, à l'exception, peut-être, d'un millier de personnes, s'est écoulée.

BUREAU DE POSTE BIEN DECORE

Nos compliments à M. Decotret, maître de poste du bureau de la rue Amherst, pour les superbes décorations de deuil dont il a drapé cet édifice.

ON NE VEUT PLUS DE CHIENS ERRANTS

LE NOMBRE EN EST CONSIDERABLE ET UNE GUERRE SANS MERCI LEUR SERA FAITE APRES LE 1er JUIN.

Plus de chiens errants après le 1er juin! Telle est la décision prise ce matin, par le Bureau de Contrôle, qui, sur la suggestion du Dr Lachapelle, a adopté une résolution donnant des ordres sévères au chef de police d'avoir à détruire tous les chiens trouvés sans licence, après le 1er juin et de confisquer tous les chiens licenciés qui seront trouvés seuls dans les rues.

"Il n'y a pas de ville au monde où il y ait autant de chiens, qu'à Montréal, dit le Dr Lachapelle et il faut que ça change".

Le public a donc jusqu'au 31 de mai, pour se procurer des licences. Autrement, gare aux toutous.

L'ERECTION DE LA PASSERELLE DES QUAIS

Sur rapport de l'ingénieur de la ville, le Bureau de Contrôle a résolu ce matin, d'informer la commission du port qu'aux termes du contrat passé avec la ville, la commission est obligée d'ériger chaque année la fameuse passerelle des quais, la ville étant obligée de payer tant par année. La commission est avisée d'avoir à procéder sans délai à ce travail, et que la ville est prête à en payer le coût.

AVIS LEGAUX



UNE SESSION

De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal

MERCREDI, LE PREMIER JOUR DE JUIN PROCHAIN, A DIX HEURES DU MATIN

EN CONSEQUENCE, je donne avis public A tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et A toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes,

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

L. J. LEMIEUX,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 14 mai 1910.
67-18

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à 5.00 p. m., lundi, 20 juin 1910, des soumissions pour la construction d'un prolongement du quai, à Maria, comté de Bonaventure, Qué, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumissions pour prolongement du quai, Maria, Qué".

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer les formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de M. A. R. Décary, Ingénieur de district, Hôtel des Postes, Québec, et en s'adressant au maître de poste de Maria, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur des formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque de la valeur de quatorze cents dollars ($1,400.00), fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
NAPOLEON TESSIER,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 18 mai 1910.

N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 71-3

LE BILL DE MONTREAL SERA ANOPTE CE SOIR

L'échevin L. A. Lapointe est revenu de Québec, afin d'[illegible] à l'assemblée du conseil de ce soir. Il dit que le bill sera définitivement adopté à l'Assemblée Législative.

Tabac à Fumer

PRAIRIE

Doux et Agréable au Goût.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 5.00

TEMPERATURE

Toronto 19. Aujourd'hui : beau mais frais. Demain : Plus froid et pluvieux.

VENT

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn et Harrison, R. de Mesté, gérant, 10-12 Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui	56
Minimum aujourd'hui	44
Maximum l'an dernier	63
Minimum l'an dernier	45

DEMAIN, VENDREDI, 20 MAI 1910.

Fête du jour : Quatre-Temps. St-Bernardin de Sienne, conf.

MONTREAL A QUEBEC

Le bill de Montréal avance lentement à Québec. La clause concernant les pouvoirs des contrôleurs n'a pas été touchée hier; celle de l'annexion de Rosemount n'a pu arriver jusqu'au vote faute de temps et celle de l'annexion de Notre-Dame de Grâces n'a pas été mise en discussion.

Par contre, on a adopté les annexions de la ville Saint-Paul, d'Ahuntsic, Ville-Emard, Longue-Pointe, Bordeaux et Côte-des-Neiges à peu près aux conditions inscrites dans le bill par le Comité des Bills privés, conditions sur lesquelles la PATRIE s'est déjà prononcée.

L'INSPECTION DES ECOLES

Il n'y aura pas d'opposition au bill pourvoyant à l'augmentation du salaire des inspecteurs d'écoles. Ils recevront $1,400 au lieu de $1,200 par année; par contre, ils visiteront toutes les écoles deux fois au lieu d'une.

On fait bien de payer mieux les inspecteurs.

Mais on devrait aussi réorganiser complètement cet important service, qui est susceptible d'amélioration à plusieurs points de vue.

L'UNIFORMITE DES LIVRES

Pour donner suite à la suggestion du conseil de l'Instruction publique, le gouvernement a présenté un amendement à la loi prescrivant l'uniformité absolue des livres dans chaque municipalité scolaire.

En vertu de cet amendement, les communautés religieuses, dans leurs municipalités respectives, seront exceptées, sans toutefois être dispensées d'employer des livres approuvés par le conseil de l'Instruction publique.

Le bill a subi la première lecture.

FRAIS JUDICIAIRES

Le comité des bills privés a renvoyé devant la Chambre — sans recommandation — le bill de M. Plante, amendant la loi Lacombe.

Ce projet de loi tend à épargner au débiteur les frais de justice, qui, sous la loi actuelle, sont oppressifs. Il part de ce principe que, lorsqu'un débiteur reconnait sa dette et qu'il consent à verser, selon la loi, une part de son salaire pour l'acquitter, il est inutile de lui imposer en plus des jugements qui entraînent des frais souvent plus élevés que la dette elle-même.

C'est donc une bonne mesure qu'il est utile de placer dans nos statuts.

68 COUPS DE CANON

De minute en minute

Une erreur a été commise dans les journaux au sujet des funérailles du Roi. On ne tirera pas du canon toutes les 68 minutes, mais 68 coups de canon de minute en minute, ainsi qu'on le verra par la dépêche suivante publiée dans un extra de la "Gazette Officielle" :

"Lord Crewe à Lord Grey.

Londres, 16 mai 1910.

"Relativement à votre télégramme du 13 de mai, les funérailles du Roi Edouard auront lieu à une heure, le 20 mai. Des instructions ont été données aux officiers généraux des troupes impériales commandant en Angleterre et à l'étranger de tirer 68 coups de canon de minute en minute jusqu'au soleil couchant.

CREWE."

ACTION RENVOYEE CONTRE LA VILLE DE BOUCHERVILLE

Alfred Bélanger poursuivait la corporation de la paroisse de Boucherville pour une somme de $150, valeur d'un cheval qu'il perdit par suite du mauvais état des chemins.

La corporation fit une inscription en droit, prétendant que le secrétaire-trésorier aurait dû recevoir un avis quinze jours avant l'inscription de l'action, ainsi que le requière le code, et demanda que le demandeur fut débouté.

L'honorable juge Bruneau, hier après-midi, a déclaré ces prétentions justes et renvoyé l'action.



Le "Royal Edward" qui arrive à Montréal cet après-midi vers quatre heures et demie.

Le Conseil Législatif tue le bill de l'Underground

Par un vote de 10 à 9, le comité des bills privés de la chambre haute donne le coup de grâce au projet, après une rude bataille.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 19.—L'Underground est mort. Ce bill a eu ce matin, un enterrement de première classe au comité des bills privés du conseil législatif.

La bataille a été serrée. Le vote a été de 10 à 9.

Au commencement de l'étude du bill, le Montreal Street est entré en scène.

M. THIBAUDEAU RINFRET,

avocat du Street, a dit devant les pères conscrits à peu près les mêmes arguments qu'il a apportés devant les députés. Il fait surtout remarquer que Montréal, par les accidents de son sol, offre des obstacles considérables à la construction d'un chemin de fer souterrain et qu'il faut qu'une compagnie soit bien puissante pour tenter pareille entreprise. Seule, d'après lui, la compagnie du "Montreal Street" est en état de surmonter ces obstacles.

"Deux compagnies de tramways, dit-il, qui obtiendraient chacune une charte en même temps pourraient difficilement trouver de l'argent sur les marchés étrangers."

M. Rinfret conclut que pour exploiter une entreprise de 30 millions dans une ville de 500,000 âmes il faut nécessairement une charte. C'est le seul moyen que Montréal ait d'avoir un souterrain.

Parlant au nom de la Chambre de Commerce et du comité des citoyens de Montréal, M. Louis Loranger demande aux conseillers législatifs d'accorder les deux chartes afin de laisser à Montréal le soin de choisir la compagnie qui lui offrira le plus d'avantages.

L'HON. L.-O. TAILLON,

qui représente aussi le Street, soumet que Montréal est redevable à cette compagnie d'une grande partie de son développement.

Il croit que ce serait faire un vilain cadeau à Montréal que de la laisser juger quelle compagnie prendre. Trop souvent, on a vu des municipalités de Montréal passer des contrats avec des compagnies bien éphémères et qui n'ont eu aucune suite.

Le Street a déjà dépensé 32 millions à Montréal, les actionnaires sont connus. Ce sont des nôtres. Tandis que l'on ne sait rien de ceux qui sont au fond de l'Underground.

M. AIME GEOFFRION

avocat de l'Underground, soutient que le mieux est de laisser le conseil de ville de Montréal choisir la compagnie qui lui conviendra le mieux. Si on laisse le Street seul à traiter avec Montréal, la métropole sera à la merci des directeurs du Street, qui lui imposeront les conditions qu'ils voudront. Et d'ailleurs, il ne sache pas que l'on veuille violer aucunement les droits du Street.

Un autre avocat du Street,

M. GREENSHIELDS,

prétend que l'Underground ne demande une charte que pour la vendre. Cette assertion soulève les protestations indignées de MM. Geoffrion et Casgrain.

M. CASGRAIN,

qui a été l'un des plus ardents défenseurs de l'Underground, devant l'Assemblée, le défend aussi vivement devant le Conseil.

Il prétend qu'on ne peut faire cesser l'encombrement des rues que par un souterrain et que le Montréal Street n'a pas l'intention de construire immédiatement ce souterrain.

Parlant aussi au nom du Street,

L'HON. L. P. PELLETIER

dit qu'on ne peut craindre de voir Montréal à la merci du Street, vu que son souterrain sera soumis à l'arbitrage de la commission des utilités publiques.

Le comité a ensuite délibéré à huis clos durant un quart d'heure, puis a rejeté le bill sur le préambule, par un vote de 10 à 9.

On dit que les promoteurs de l'Underground veulent demander, cet après-midi, devant le Conseil, la reconsidération du bill et l'on compte sur la présence d'un plus grand nombre de conseillers, ce qui fera que la lutte se continuera aussi vive qu'avant.

APRES LES FUNERAILLES

LES DECORATIONS SERONT ENLEVEES AINSI QUE LES DRAPEAUX DES EDIFICES, ET LES MILITAIRES PRESENTERONT LES ARMES A GEORGE V.

Demain sera la dernière journée du deuil royal apparent. Aussitôt après la cérémonie religieuse aux églises, les édifices seront dépouillés de leurs tentures et décorations et les drapeaux descendront des mâts. Les militaires se rendront alors sur la ferme Fletcher, où le colonel Gordon leur lira la proclamation les informant officiellement de l'accession de George V au trône. Les tambours rouleront tandis que les régiments présenteront les armes, et tous reviendront vers leurs quartiers aux sons des airs martiaux ordinaires.

MORT DE MME L. J. V. CLEROUX

L'épouse du docteur L. J. V. Cléroux est décédée, hier, au domicile de son mari, 793 rue Ontario Est, et les funérailles auront lieu, samedi matin, à 8.45 heures, à l'église du Sacré-Cœur. La défunte était âgée de 47 ans, et elle laisse pour déplorer sa perte, son époux et huit enfants, ainsi qu'un grand nombre d'amis qui avaient appris à l'estimer. Nos sympathies sincères à la famille.

LA TOURNEE BORDEN

OTTAWA, 19—Bien que M. R. L. Borden soit retenu chez lui par la maladie, le programme de sa tournée politique dans Ontario n'a pas été modifié. Le chef conservateur se prépare. Il sera accompagné de l'ex juge Doherty, député de Sainte-Anne et l'on croit qu'il sera également assisté de Sir James Whitney premier ministre d'Ontario.

La tournée Borden durera du 14 au 25e juin.

Y AURA-T-IL CONGE A LA COUR ?

L'AMBIGUITE DE LA PROCLAMATION DU LIEUTENANT GOUVERNEUR CAUSE DE L'ANXIETE PARMI LES EMPLOYES DES GREFFES.

Considérant les interprétations diverses que le public donnait à sa proclamation fixant vendredi, le 20 mai jour férié et jour de deuil, le secrétaire d'Etat a lancé une nouvelle proclamation dont les termes ne peuvent laisser subsister aucun doute.

Le nouveau texte renferme les mots "public holiday and a day of general mouring" et dans la version française: "jour férié et jour de deuil général."

M. le shérif Lemieux ne sait encore si son bureau sera ouvert demain, il a télégraphié ce matin au procureur-général à Québec, dont il dépend, et il attend une réponse avant de prendre une décision.

Il est probable que cette réponse arrivera dans le cours de l'après-midi et que ce bureau ainsi que le greffe des diverses cours seront fermés.

La proclamation provinciale ne déclare demain que jour de deuil.

SIX MATHURINS EN RIPOMPETTE

Six matelots en ribotte, tel est le contingent que le vapeur "Cassandre" a fourni à la cour de police, ce matin. Les six joyeux lurons ont avoué qu'ils s'étaient absentés de leur navire sans permission et qu'ils s'étaient amusés énormément. Ce dernier aveu n'était pas nécessaire, car il était facile de voir qu'ils s'étaient un peu trop copieusement amusés et qu'ils étaient encore sous l'influence de la boisson, quoiqu'ils aient passé la nuit dans les cellules.

Un d'entre eux voulait plaider non coupable, mais voyant que les autres plaidaient tous coupables, il n'a pas voulu faire bande à part. "All right", a-t-il dit ; "I'll go with the boys."

Après avoir ainsi fait acte de solidarité, les six joyeux lurons, que le printemps, l'air de la liberté—et aussi un peu autre chose—avaient grisés, retournèrent dans leurs cellules, où ils s'étendirent sur les dalles et... s'endormirent. Ils ont été condamnés à deux jours de prison, ce qui leur permettra de demeurer sobres en attendant le départ de leur navire, samedi matin.

REMERCIMENTS AU CHEF DE POLICE

M. Frances O'Connell, frère du malheureux constable de ce nom, tué par Timothy Candy, a écrit hier une lettre touchante au chef de police, pour le remercier des égards qu'on a montrés pour la famille du constable et pour le remercier d'une manière particulière du soin pieux que le capitaine Egan du poste No six, a apporté à la décoration de la chambre mortuaire et à la garde de la dépouille mortelle du policier mort en devoir.

L'empereur Guillaume II arrive a Londres

LONDRES, 19. — L'empereur Guillaume II est arrivé à Londres aujourd'hui à midi. Le yacht impérial Hohenzollern était arrivé hier soir à Sheerness mais Sa Majesté n'a débarqué que ce matin et s'est rendu directement à la capitale.

A la gare Victoria l'Empereur a été accueilli par le roi Georges et par le duc de Cornwall, le duc de Connaught, le prince Henry de Prusse et d'autres membres de la famille royale ainsi que des diplomates.

Les deux souverains se sont abordés très affectueusement après quoi l'Empereur, se tournant vers son neveu le jeune duc de Cornwall l'embrassa sur les deux joues.

L'empereur et le roi Georges se sont ensuite rendus au Palais de Buckingham en voiture. Sur leur passage une foule énorme s'était assemblée, qui montrait une grande curiosité à l'endroit du souverain allemand. Tous les hommes se sont découverts et les femmes agitaient leurs mouchoirs.

Dès son arrivée au Palais de Buckingham, l'Empereur a été conduit directement aux appartements de la reine Alexandra.

CHRONIQUE OUVRIERE

L'absence de notre chroniqueur ouvrier, M. Bourdon, nous prive aujourd'hui de sa chronique ordinaire.

Ce soir à 8 heures, au temple du Travail, il y aura une réunion du Conseil des Métiers et du Travail.

A la même heure, à la salle Murray, assemblée pour le Conseil de Construction.

UNE DECLARATION DU MEURTRIER CANDY

IL DIT QUE LA POLICE LUI AVAIT PROMIS DE L'AIDER S'IL AVOUAIT SON CRIME.

Timothy Candy, le meurtrier de la rue Chaboillez, a comparu de nouveau devant le magistrat, ce matin, pour son examen volontaire. Il en a profité pour déclarer qu'il n'avait pas eu l'intention de tuer les deux policiers et pour protester contre l'accusation de meurtre portée contre lui. "C'est vrai que j'ai plaidé coupable", a-t-il dit, "mais pas de les avoir tué de propos délibéré. Aux quartiers de la police, on m'avait promis que si je faisais connaître les faits, on essayerait de m'aider."

Cette déclaration faite, Candy est retourné en prison, pour y attendre son procès, qui aura tout probablement lieu aux assises de juin.

LES RAFRAICHISSEMENTS A LA FERME FLETCHER

Le Dr Lachapelle, contrôleur de la ville, ayant suggéré d'accorder un permis pour la vente de rafraîchissements sur la Ferme Fletcher, afin d'accomoder les enfants qui jouent à cet endroit, il lui fut répondu que le privilège exclusif de vendre de tels rafraîchissements dans les limites du Parc Mont Royal, appartenait au concessionnaire des privilèges attachés au restaurant du Parc.

Le Dr Lachapelle a donné instruction de faire comparaître le dit concessionnaire, afin d'en arriver à une entente à défaut de quoi, dit le Dr Lachapelle, nous tiendrons compte ne son refus, le jour qu'il s'agira de renouveler le contrat."

$6,000 POUR LA PERTE D'UN ŒIL

Pour la perte d'un œil et les dangers qu'il court de perdre l'autre, causés par une explosion de dynamite, alors qu'il travaillait à la construction d'égouts dans l'ouest de la rue Sherbrooke, M. Alfred Tremblay réclame de MM. Hénault et Heffernan, les entrepreneurs, $6,000 de dommages et demande à la cour de lui permettre de plaider in "forma pauperis."

L'action a été inscrite ce matin par Mtre J. A. Molleur, avocat du demandeur, au greffe de la cour supérieure.

MLLE MEDORA LEFEBVRE

Il nous fait plaisir de féliciter Mlle Médora Lefebvre, 662 rue Mullin, pour le succès qu'elle vient de remporter aux examens du Conservatoire National de Musique. Mlle Lefebvre a obtenu le diplôme de lauréat avec la note "distinction"—classe de piano.

L'examen était particulier aux élèves de M. J. N. Charbonneau qui vient de partir pour l'Europe.

Le succès fait honneur à l'élève et au professeur.

LES METHODES DE LA POLICE DE CHICAGO

CHICAGO, 19. — Stephen Zacak, âgé de 24 ans, s'est pendu dans sa prison. Après cinquante deux heures d'interrogatoire pendant lequel on ne lui a même pas permis de dormir, il avait fini par avouer qu'il était l'auteur de l'assassinat d'un policeman. On dit aujourd'hui que le policeman en question a été tué en voulant arrêter des cambrioleurs qui pillaient un wagon de marchandises.

D'autre part, deux hommes ont été tués hier par des détectives en civil, pour ne s'être pas arrêtés au moment où on le leur ordonnait.

Ces divers faits soulèvent une indignation générale contre les méthodes suivies par la police de Chicago.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 19 — Il paraît définitivement entendu que la Chambre ajournera, ce soir, à mercredi prochain, à cause des funérailles du Roi qui ont lieu demain et de la fête Victoria qui a lieu mardi prochain.

LES TEMOINS DE LA TRAGEDIE

L'ENQUETE SUR LA MORT DE Mlle SMITH AU PONT VICTORIA EST REMISE AU 26 POUR L'EXAMEN VOLONTAIRE DES ACCUSES.

L'enquête préliminaire dans la cause des chauffeurs Kieffer et Dionne, et de leurs compagnons, accusés d'avoir tué Mlle Smith sur le pont Victoria, le 24 avril dernier, s'est terminée, ce matin, par le témoignage de deux témoins très importants, Chs. Arnold, le gardien du garage Wilson, et J. Blanchard, ingénieur civil.

L'enquête a été conduite par Mtre L. T. Maréchal, C. R., qui était venu exprès de Québec, où il est retenu par ses affaires professionnelles Mtre Maréchal est reparti pour Québec à une heure et demie, cet après-midi. Mtre Avila Wilson, C. R., l'avocat de Kieffer, n'a fait aucune tranquestion, ne voulant évidemment pas faire connaître ses moyens de défense avant le procès.

TEMOIGNAGE DE ARNOLD

Chs. Arnold, le gardien du garage, était au garage quand l'automobile est revenue, le dimanche soir, 24 avril, conduite par Kieffer. Il a remarqué que les lampes d'avant manquaient, quoiqu'elles fussent à leur place au départ.

Mtre Maréchal — Ces lampes sont en avant de l'automobile ?

Le témoin — Oui, elles en dépassent l'extrémité de quelques pouces.

—Et si l'automobile rencontre un obstacle, ce sont ces lampes qui sont frappées les premières ?

—Oui.

—Avez-vous fait quelques remarques aux promeneurs ?

—Oui.

—Qu'est-ce qu'ils ont dit ?

—Qu'il leur était arrivé un petit accident.

Le lendemain, le lundi, 28 avril, Dionne est revenu au garage, très à bonne heure et il a demandé son automobile.

L'AUTOMOBILE ETAIT BRISEE

C'est alors qu'Arnold a constaté que le radiateur était faussé et qu'un ressort était brisé. Ce radiateur est en cuivre et le ressort est en acier très fort ; il a fallu, d'après le témoin, un choc très violent pour briser l'un et l'autre.

En constatant ces dommages, Arnold a fait remarquer à Dionne qu'il ne serait pas prudent de se servir de l'automobile dans l'état où elle se trouvait.

Dionne lui a répondu que ça ne faisait rien, qu'il ne serait pas longtemps et qu'il allait à des noces et qu'il était pressé.

Quand Dionne est revenu le soir, les fanaux avaient été remplacés, à l'avant de l'automobile.

Les autres dommages n'avaient pas été réparés, mais ils l'ont été depuis.

CHARLIE LEROUX

Le témoin suivant, Charlie Leroux, a confirmé le témoignage d'Arnold, avec qui il travaille.

M. JOS. BLANCHARD

M. Jos. Blanchard, ingénieur civil, du département des chemins de la Cité, le dernier témoin a mesuré le pont. Il a trouvé 7194 pieds soit un peu plus qu'un mille et un tiers entre les deux barrières.

LA VITESSE DE L'AUTO

Prenant ce chiffre, comme point de départ, M. Blanchard a donné les chiffres suivants pour un automobile qui traverserait le pont en 3 minutes, 3 minutes et demie ou 4 minutes:

3 minutes, 27 milles à l'heure.
3 1-2 minutes, 23 milles à l'heure.
4 minutes, 20 milles à l'heure.

Mtre Maréchal: Et si l'on compte dans ce temps quelques secondes qu'il faut à l'automobile pour s'arrêter et pour se mettre en marche, on arrive à une vitesse encore plus considérable.

Le témoin; Oui. Et de plus, il y a une courbe de 90 degrés.

—Où cela?

—A 56 pieds de la barrière, du côté de Montréal.

Mtre Wilson ayant déclaré qu'il n'avait pas de preuve à faire, le juge Lanctôt a alors ajourné l'enquête au 26 du mois courant, pour l'examen volontaire des accusés.

LE BILL DU LONG SOO EST ADOPTE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 19—Le bill incorporant la compagnie du chemin de fer Long Soo et Abbittibi, a été adopté, ce matin, par le comité des chemins de fer de l'Assemblée.

Ce chemin partira de la Baie James, au Lac Témiscamingue.

Les travaux de construction devront être commencés dans deux ans et terminés dans cinq ans.

ENCORE UNE FUITE DE GAZ

Une fuite de gaz a été cause d'une alerte, ce matin, au No 173, rue Courcol, à Ste-Cunégonde. Un ouvrier cherchait la fuite et il eut l'idée pour la trouver, d'allumer une allumette. Il la trouva sans peine, mais il se fit brûler les cheveux. Les pompiers ont éteint sans peine l'incendie qui s'était déclaré.

Magnifique traversée du "Royal Edward"

Le magnifique nouveau paquebot rapide de la compagnie Canadian Northern sera à Montréal cet après-midi vers quatre heures et demie

Le "Royal Edward" entre dans notre port cet après-midi à quatre heures et demie.

C'est une époque dans l'histoire du Canadian Northern et c'est un événement dans le monde des chemins de fer et des compagnies transatlantiques.

M. D. D. Mann et M. D. B. Hannah, le premier et le troisième vice-présidents du Canadian Northern, sont arrivés ce matin à Montréal, pour assister à l'arrivée du magnifique paquebot qui mouillera devant Montréal entre quatre et cinq heures cet après-midi.

C'est la première traversée des paquebots du Canadian Northern et on peut dire que c'est une traversée réussie, car le "Royal Edward" a établi, dès son premier voyage, un record de vitesse qui le classe au premier rang des paquebots de l'Atlantique.

MM. Mann et Hannah ont accordé une entrevue ce matin au représentant de la PATRIE et nous ont déclaré qu'ils étaient enchantés du résultat de la première traversée. Les passagers sont, paraît-il, enchantés eux-mêmes de leur voyage qui s'est fait rapidement et sans aucun incident. Le paquebot a quitté Bristol jeudi dernier vers sept heures du soir et ils seront à Montréal avant cinq heures, cet après-midi.

M. Hannah a ajouté que le public était cordialement invité à visiter le paquebot, pas demain, vu les funérailles du Roi Edouard, mais samedi et lundi de trois à cinq heures de l'après-midi.

La photographie du "Royal Edward" que nous publions aujourd'hui a été prise dans le port de Bristol quelques heures avant le départ du paquebot.

(DERNIERE HEURE)

(Par marconigramme spécial)

Le "Royal Edward" remontant le St-Laurent sera à Montréal ce soir, à six heures, avec les journalistes canadiens.

CHIRURGIEN DENTISTE
Le Dr. J. L. AUDET
a transporté ses bureaux de la rue Ontario Est à 1239 Ste-Catherine Est, près Dufresne.—Tél. Bell Est 6522. 62-jne

DENTISTE
Dr J. E. BOIVIN
A transporté ses Bureaux **101 St-Denis**
TEL. EST 2418. 58-12

DECES

BISAILLON — En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 72 ans, 9 mois et 1 jour, François-Xavier Bisaillon, vétéran de la guerre civile américaine.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1664 rue St-Jacques, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église St-Irénée et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEROUX — En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 47 ans, Julie Coutu, épouse du Dr L. J. V. Cléroux.

Les funérailles auront lieu samedi, le 21 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 793 rue Ontario Est à 8.45 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 70-2

DROLET — En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 74 ans, Marguerite Boisvert, épouse de Pierre Drolet, autrefois de St-Pie, comté de Bagot.

Les funérailles auront lieu samedi, le 21 courant.

Le convoi funèbre partira de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, Avenue des Pins, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église Ste-Hélène et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 71-2

FORTIN — A Montréal, le 17 mai 1910, à l'âge de 1 an et 8 jours, Juliette, enfant bien-aimée de Ferdinand Fortin, 673 Champlain.

Funérailles privées.

GALIPEAU — A Montréal, le 27 mai 1910, à l'âge de 1 mois et 22 jours, Maria-Cécile-Fleurette, enfant d'Alexandre Galipeau, comptable.

Funérailles privées.

NAEGELE — En cette ville, le 18 mai 1910, à l'âge de 17 ans, 1 mois et 4 jours Marie (Jeannette) Bertha Naegele, fille de Victor E. Naegele, capitaine de police.

Les funérailles auront lieu le 20 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1392 Boulevard Saint-Laurent, à 8.15 heures pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 70-2

MALHERBE — En cette ville, le 18 courant, Marie-Eugénie Malherbe, fille de feu Joseph Martin Malherbe.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de sa tante, Mme Boucher, No 322 rue St-Christophe à 7.30 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAILLOUX A la Pointe St-Charles, le 18 mai 1910, à l'âge de 24 ans et 7 mois, Amanda Nantel, épouse d'Oscar Mailloux.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 131 rue Ropery, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église St-Charles et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHON — En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 54 ans, 8 mois et 23 jours, Louis Michon, ancien marchand-épicier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 21 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 476 rue St-Hubert, à 7.15 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 71-2

RACICOT — A Boucherville, le 17 mai 1910, à l'âge de 36 ans, Eusèbe Racicot, marchand, conseiller du village de Boucherville, époux bien-aimé de Maria Dubuc.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure à 8.45 heures, après l'arrivée du bateau, qui laisse Montréal à 8 heures précises, pour se rendre à l'église de Boucherville, et de là au cimetière.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 70-2

ROUTHIER — Tué accidentellement, à Mission City, C.A., vendredi, le 13 mai 1910, Henri Routhier, second fils de Mme Joseph Routhier, du No 89 rue Forfar, Pointe Saint-Charles.

Inhumé à Mission Junction .C. A.

ST-PIERRE — En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 75 ans et 11 mois, Victoire Prévost, épouse de Olivier St-Pierre.

Les funérailles auront lieu samedi, le 21 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 196 rue Chambord à 7.45 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 71-2

TESSIER DIT LAVIGNE — A la ville Emard, le 18 mai 1910, à l'âge de 3 mois, enfant bien-aimée d'Henri Lavigne, inspecteur.

Funérailles privées.

LE CAPITAL DE LA BANQUE NATIONALE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 19—Les directeurs de la Banque Nationale, qui tous ont été réélus, ont été autorisés par les actionnaires, à porter le capital de cette institution financière de $2,000,000 à $5,000,000.

LES EGOUTS D'OUTREMONT

Le conseil municipal de la ville d'Outremont, présidé par le maire, M. J. Beaubien, a accordé hier soir, les contrats suivants pour la construction d'égoûts: Avenue Maplewood, MM. R. T. Smith & Co., $4839; avenue de l'Epée, MM. R. T. Smith & Co., $8044; rue Van Horne M. W. Duquette, $29,661.

UN VOL DE SACS D'ARGENT

OIL CITY, Pensylv., 19.—Trois paquets d'argent contenant $32,024.24 ont été volés la nuit dernière un peu après 3 heures, à la gare de Pennsylvania, tandis que le chef de gare était occupé à surveiller le chargement des bagages sur un train à destination de Buffalo. L'argent était envoyé à Philadelphie, par la "Adam Express Co."

NAISSANCES

DOIRON — A Arctic, Rhode Island, E.U.A., au No 62 Arctic Village, l'épouse de M. Georges Doiron, une fille, baptisée Blanche-Alma.

Parrain et marraine, M. et Mme Arth. Ducharme, de Manville, R. I.

JARRET — A Montréal, le 1er mai 1910, au No 20 rue Boyer, l'épouse de M. Irénée A. Jarret, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Louise-Germaine.

Parrain et marraine, M. Léandre Brault et Mme H. H. Fitzpatrick.

LABERGE — A Saint-Henri, le 13, l'épouse de M. Donat Laberge, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Louisa-Emérentienne.

Parrain et marraine, M. et Mme Louis Laberge, de Châteauguay, grands-parents de l'enfant.

LEBLANC — A Viauville, le 15 mai 1910, au No 90, 6ème avenue, l'épouse de M. André Leblanc, jr., typographe, un fils, baptisé Joseph-Gérard-Julien.

Parrain et marraine, M. Jules et Mlle Flore Girard, oncle et tante de l'enfant.

LECLERC — A Montréal, le 17 mai 1910, au No 184 rue Montgomery, l'épouse de M. Philippe Leclerc, un fils, baptisé Joseph-Wilfrid-Lucien.

Parrain et marraine, M. Wilfrid Leclerc et Mlle Yvonne Leclerc, frère et soeur de l'enfant.

MENARD — A Montréal, le 15 mai 1910, au No 1321 rue St-Denis, l'épouse de M. Ubald Ménard, une fille, baptisée Marie-Bernadette-Simonne-Yvette.

Parrain et marraine, M. Charles-Edouard Ménard et Mlle Ubaldine Ménard, frère et soeur de l'enfant.

MORAND — A Montréal, le 17 mai 1910, au No 321A rue Chambord, l'épouse de M. Joseph Morand, un fils, baptisé Joseph-Lucien-Wenceslas.

Parrain et marraine, M. Wenceslas Pelletier et Mlle Mathilda Landry.

NAUD — A Montréal, le 17 mai 1910, au No 493 rue Amherst, l'épouse de M. Joseph Naud, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Marguerite.

Parrain et marraine, M. Albert Naud et son épouse, cousin et cousine de l'enfant.

PIGEON — A Montréal, le 13 mai 1910, au No 113 rue Desiry, l'épouse de M. Romuald Pigeon, une fille, baptisée Marie-Germaine-Bernadette.

Parrain et marraine, M. Donat Pigeon, cousin et Mlle Eugénie Pigeon, soeur de l'enfant.

ROBERT — A Québec, le 12 du courant, l'épouse de M. Wilfrid Robert, gérant de la Banque d'Hochelaga, Saint-Roch, un fils.

Parrain et marraine, M. et Mme A. L. Dupont, oncle et tante de l'enfant.

SCHILLER — A L'Ange Gardien, co. Montmorency, le 14 mai 1910, l'épouse du docteur Joseph Schiller, une fille, baptisée Marie-Berthe-Cécile.

Parrain et Marraine, Rév. Chs. Clement Lévesque, Ptre aumônier de l'hospice de la Délivrance, de Lévis, et Mlle Alphonsine Lévesque.

SERVICE ANNIVERSAIRE

FORTIER — Samedi, le 21 courant, à 8 heures A.M., à l'église du Saint Enfant Jésus, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Achille Fortier, née Marie-Louise Lefebvre.

Parents et amis sont priés d'y assister. 71-2

Garçon Demande

Connaissant très bien les rues de la ville. S'adresser au bureau de l'administration de la PATRIE. 70-2

LES DAMES QUI LAVENT aiment les olives Santa Maria, et pourquoi pas ?

BUREAU A LOUER
Convenable pour Salle ... Sociétés, Agents d'immeubles, etc.
S'adresser au Gérant ... "La Patrie"

LES AVENTURES DE SHERLOCK HOLMES

Par Conan Doyle

Le "Gloria Scott"

L'Entrepreneur de Norwood



HUITIEME SERIE DE RECITS ILLUSTRES ET DE CONCOURS DU JEUDI

UN soir d'hiver, au coin du feu, Sherlock Holmes feuilletait ses papiers.

—J'ai là, Watson, me dit-il tout à coup, quelques notes qui vous intéresseront. Ce sont les documents de cette singulière affaire du "Gloria Scott", et voici la missive qui a occasionné la congestion mortelle du juge de paix Trevor. Et ce disant, il avait tiré d'un étui rouillé une demi-feuille de papier gris sur laquelle étaient tracées au crayon, les lignes suivantes: "Fini notre stock de gibier pour rire. Garde-chasse Hudson, nous supposons, a dès maintenant tout reçu, et dit par dépêche: "Sauvez poule faisane votre préférée à tête huppée."

Je regardai Holmes: il souriait ironiquement.

—Vous avez l'air plutôt étonné, me dit-il.

Je ne comprends pas que ces lignes aient pu terroriser qui que ce soit. Elles sont grotesques, décousues, voilà tout.

—J'admets; mais il est toutefois incontestable qu'un vieillard robuste, en les lisant, est tombé raide, comme frappé d'un coup de crosse.

—Vous m'intriguez. Avez-vous des raisons spéciales pour me faire étudier cette affaire?

—Oui, c'est la première dont je me sois occupé.

Souvent j'avais cherché à me faire raconter par mon compagnon l'origine de sa vocation de détective; jamais encore, je ne l'avais trouvé en veine de confidences. Cette fois, il se redressa dans son fauteuil, étala les documents sur ses genoux, alluma sa paipe et, tout en fumant, se mit à parcourir ses papiers.

—Vous ne m'avez jamais entendu parler de Victor Trevor, n'est-ce pas? Ce fut mon seul ami pendant mes deux années de collège. Je n'ai jamais été très sociable, vous le savez, Watson; je préférais rêver dans ma chambre et expérimenter mes méthodes particulières, plutôt que de me mêler aux camarades de mon âge. En dehors de l'escrime et de la boxe, j'avais peu de goût pour les jeux athlétiques, et mes études étaient tout à fait distinctes de celles des autres; nous n'avions donc aucun point de contact. Trevor était mon seul intime.

"Un matin, comme j'allais à la chapelle, son bull-terrier s'accrocha à un de mes mollets; c'était un moyen prosaïque de faire connaissance, mais ce procédé réussit. Je tombai malade, et fus alité pendant dix jours au cours desquels Trevor vint sans cesse prendre de mes nouvelles. Ses visites se bornèrent d'abord à quelques phrases banales. Mais bientôt elles se prolongèrent, et, avant la fin de l'année scolaire, nous étions les meilleurs amis du monde. Trevor était un garçon plein de cœur, d'entrain et d'énergie, au tempérament sanguin, l'antithèse absolue de mon caractère. Lorsque j'eus découvert qu'il était aussi isolé que moi dans le monde, je m'attachai sincèrement à lui. Il m'invita chez son père à Donnithorpe, dans le Norfolk, et j'acceptai son invitation pour les vacances.

"M. Trevor père, juge de paix et propriétaire foncier, était un homme riche et considéré. Donnithorpe est un petit hameau situé au nord de Langmere, dans le pays des Broads. La maison était une grande et vieille demeure construite en briques à laquelle on accédait par une belle avenue de tilleuls. Dans les pièces, des plafonds à poutrelles; autour de la propriété, chasse de marais excellente, belle pêche; bibliothèque peu considérable, mais bien choisie, cédée, je crois, par le précédent propriétaire. Enfin, une cuisinière passable. Dans ces conditions, il eût fallu être bien difficile pour ne pas passer là un mois fort agréable.

"M. Trevor, père, qui était veuf, n'avait qu'un fils, mon ami. J'appris que sa fille avait été enlevée par la diphtérie à Birmingham. Mon hôte m'intéressa tout de suite extrêmement. Doué d'une grande énergie morale et physique, il n'avait que peu de culture intellectuelle, mais ses nombreux voyages lui avaient donné un enseignement pratique dont il avait su tirer parti. Bâti en force, orné d'une chevelure abondante et qui grisonnait fortement, il avait un teint hâlé, et des yeux bleus si perçants qu'ils en étaient presque farouches; et pourtant Trevor avait dans le pays une réputation de bonté et de charité, ses sentences mêmes étaient empreintes d'une indulgence extrême.

—o—

ETRANGE INCIDENT

PEU de temps après mon arrivée, nous dégustions, un soir, après le dîner un verre de Porto. Le jeune Trevor se mit à parler de mes manies d'observation et de déduction, manies qui déjà à cette époque étaient profondément ancrées en moi, bien que je ne me fusse pas encore rendu compte du rôle que ces tendances devaient jouer dans ma vie. Le vieillard pensa évidemment que son fils, en citant mes prouesses, exagérait beaucoup.

"—Eh bien, monsieur Holmes, me dit-il sur un ton de bonhomie, je serais curieux de vous voir lire dans ma vie.

"—Sans me sentir parfaitement sûr de moi-même, je me hasarderai pourtant à vous dire que, depuis une année, vous redoutez une agression.

"Il prit soudain un air très grave, et me regarda avec la plus grande stupéfaction.

"—C'est, ma foi, parfaitement vrai! Vous vous rappelez, Victor, dit-il en s'adressant à son fils, ces braconniers que nous avons arrêtés? Ils ont juré de nous assassiner, et sir Edouard Hoby a été en effet attaqué. Depuis lors, je me suis toujours tenu sur mes gardes. Mais comment diable, monsieur Holmes, avez-vous pu le découvrir?

"—Vous possédez, répondis-je, une fort belle canne. La marque qu'elle porte m'indique qu'elle n'est pas à vous depuis plus d'un an; de plus, vous avez voulu en faire une arme sérieuse en coulant dans le pommeau du plomb fondu; j'en ai donc conclu que vous redoutiez une attaque.

"—Qui encore? demanda-t-il en souriant.

"—Vous avez beaucoup boxé dans votre jeunesse.

"—C'est exact. Mais comment diable le savez-vous? Ai-je eu le nez cassé ou écrasé?

"—Non; je constate seulement que vos oreilles ont cet aplatissement et cet épaississement qui caractérisent le boxeur.

"—Que remarquez-vous encore?

"—D'après les callosités de vos mains, il est clair que vous avez beaucoup manié la pelle et la pioche.

"—J'ai fait toute ma fortune dans les mines d'or.

"—Vous avez été en Nouvelle-Zélande.

"—Vrai encore.

"—Vous avez visité le Japon.

"—Parfaitement exact.

"—Et vous avez intimement connu quelqu'un dont les initiales étaient J. A., et que vous avez ensuite cherché à oublier le plus possible.

"M. Trevor se leva lentement, fixa ses grands yeux bleus sur moi avec un regard étrange, effaré, puis tomba sans connaissance sur les coquilles de noix qui jonchaient la nappe.

"Vous pensez, Watson, quel coup ce fut pour son fils comme pour moi. L'évanouissement ne fut pas long; après avoir dégrafé son col, nous aspergeâmes son visage de quelques gouttes d'eau, aussitôt le malade aspira fortement, puis se redressa sur sa chaise.

"—Ah! mes enfants, dit-il avec un sourire forcé. J'espère ne pas vous avoir trop effrayés. Malgré mon apparence de santé, je dois vous avouer que j'ai un commencement de maladie de cœur, et il me faut bien peu de chose pour me mettre à plat. Tous les détectives qui ont existé, ou qu'on a inventés, ne sont que des enfants auprès de vous, monsieur Holmes; votre vocation est toute trouvée; croyez-en ma vieille expérience.

"Il n'est pas douteux que ce conseil, accompagné d'une appréciation assurément très exagérée de mes talents, me donna la première idée d'ériger en profession ce qui n'avait été jusque-là qu'un simple amusement. Pour le moment toutefois, j'étais si préoccupé de l'indisposition de mon hôte que je ne pensai qu'à lui:

"—J'espère n'avoir rien dit qui vous ait fait de la peine? demandai-je.

"—Dame, vous avez certainement touché un point sensible. Puis-je vous prier de m'expliquer comment vous avez découvert tout cela, et sur quels indices sont basées ces suppositions exactes pour la plupart?

"Il avait pris un ton badin, peu en harmonie avec l'expression de ses yeux encore sous l'impression de la terreur.

"—C'est aussi simple que possible, répondis-je. Vous souvenez-vous de notre partie de pêche de l'autre jour? Eh bien, en ramenant un poisson dans le bateau, vous avez retroussé votre manche, et j'ai vu les lettres J. A. tatouées à la saignée de votre bras. Quoique ces lettres fussent encore visibles, leur peu de netteté, la couleur de la peau tout autour, étaient pour moi autant de preuves que vous aviez fait des efforts pour les effacer. J'en ai conclu que le souvenir de ces initiales, d'abord très cher, vous était devenu à tel point indifférent, que vous avez cherché à l'oublier.

"—Quel coup d'œil! s'écria avec un soupir de soulagement. Vous avez deviné juste. Mais n'en parlons plus. Le spectre des vieilles passions a quelque chose d'effrayant qu'il vaut mieux ne pas évoquer. Passons au billard, et fumons tranquillement un bon cigare.

"A partir de ce jour, M. Trevor, malgré toute sa cordialité, ne se sentit plus en confiance avec moi. Son fils même en fut frappé.

"—Vous avez joué un vilain tour à mon père, me disait-il; il ne sait plus au juste sur quel pied danser vis-à-vis de vous.

"Je suis convaincu que le pauvre homme cherchait à paraître naturel devant moi; mais, malgré ses efforts, un sentiment de méfiance très prononcé perçait dans tous ses mouvements. A la longue, je me sentis de trop dans la maison et je résolus d'abréger ma visite.

Or, la veille même de mon départ il survint un incident dont les suites furent des plus graves.

"Nous étions tous trois assis sur la pelouse, en train de nous chauffer au soleil et d'admirer le paysage des Broads, lorsqu'un domestique vint annoncer qu'un homme demandait à parler à M. Trevor.

"—Comment s'appelle-t-il? demanda mon hôte.

"—Il a refusé de dire son nom.

"—Que veut-il alors?

"—Il prétend que vous le connaissez; il demande à vous voir et à vous parler.

"—Faites-le venir.

VIEILLE CONNAISSANCE

UN INSTANT après, nous vîmes arriver un homme de petite taille, à la tournure vulgaire dont l'air sournois et la démarche lourde me frappèrent. Il portait une jaquette déboutonnée, tachée de goudron sur une manche, une chemise à carreaux rouges et noirs, un pantalon crotté et de gros ses chaussures très usées. Son visage maigre et hâlé manquait de fraîcheur; sur ses lèvres un sourire stéréotypé qui permettait de voir une rangée irrégulière de dents jaunes; j'ajouterai que ses mains noueuses étaient à demi-fermées, selon l'habitude bien connue des marins. Tandis qu'il traversait lourdement la pelouse, j'entendis M. Trevor pousser une espèce de grognement rauque; puis je le vis se lever d'un bond et courir vers la maison. Il n'y resta qu'un instant; lorsqu'il revint, il sentait fortement l'eau-de-vie.

"—Eh bien! mon ami, dit-il, que puis-je faire pour vous?

"Le matelot le regardait avec des yeux mutins et cet éternel sourire qui errait sur sa bouche entr'ouverte.

"—Vous ne me reconnaissez donc pas? dit-il.

"—Ma parole, mais c'est Hudson! s'écrira M. Trevor d'un air surpris.

"—Oui, Hudson en personne, monsieur; et il y a plus de trente ans que je ne vous ai vu. Vous voilà donc installé ici, chez vous, tandis que moi je mange toujours de la viande de conserve.

"—Bah! vous verrez que je n'ai pas oublié le passé, s'écria Trevor; et s'approchant du matelot, il parla à voix basse. Puis tout haut: Allez à la cuisine, dit-il, on vous y donnera à manger et à boire. Je vais m'occuper de vous trouver une place.

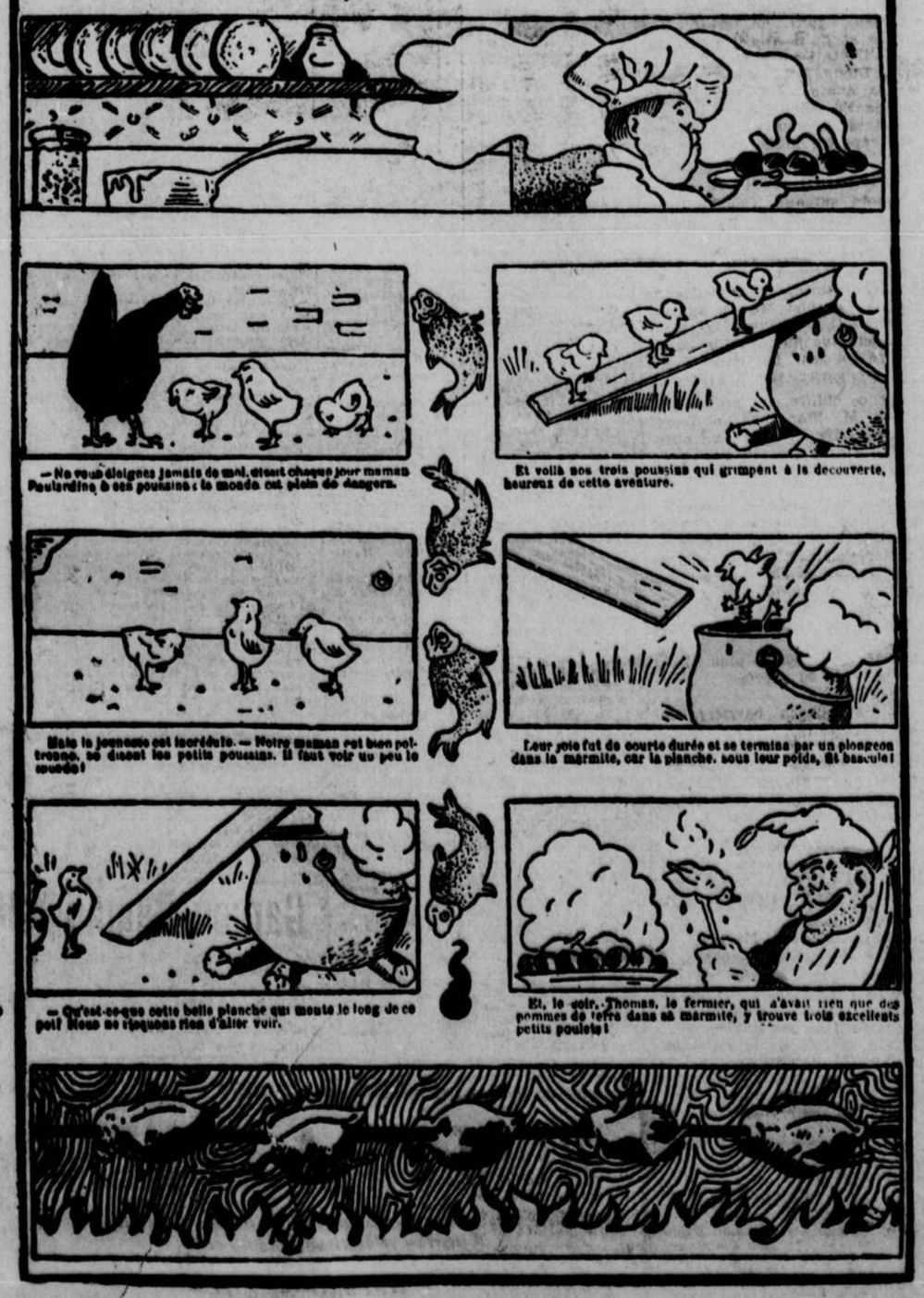
"—Merci, monsieur, dit l'homme, en se tirant une mèche de cheveux. Je viens précisément de terminer un engagement de deux ans sur un caboteur de huit nœuds, à court d'équipage, et j'ai besoin de repos. —J'ai pensé en trouver soit chez M. Beddoes, soit chez vous.

"—Ah! s'écria M. Trevor, vous savez où demeure M. Beddoes?

"—Bien sûr, je sais où sont tous mes anciens amis, répliqua l'homme au sourire étrange, et il suivit lentement la servante qui lui montrait le chemin de la cuisine.

"M. Trevor nous marmotta quelque chose sur les relations qu'il avaient eu à bord avec cet homme, alors qu'il se rendait aux mines; puis il nous laissa sur la pelouse, et rentra dans la maison. Une heure

LA DÉSOBÉISSANCE PUNIE



LA PECHE EN CHAMBRE

Prenez de gros bouchons et enfoncez au centre de chacun d'eux une épingle, que vous recourberez en



suite en crochet. A un baton, attachez une ficelle et à celle-ci un anneau.

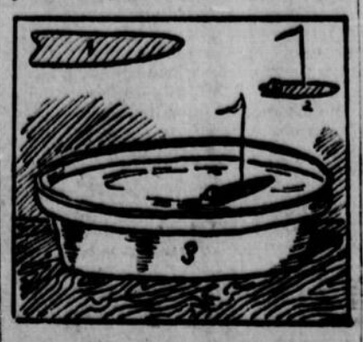
Le jeu consiste à enlever, dans un certain nombre de coups déterminé entre les joueurs, le plus grand



nombre de bouchons possible. C'est très difficile, l'anneau tournant sans cesse au bout de la ficelle.

LE PETIT TORPILLEUR

Découpez dans du carton, la figure No 1. Placez au milieu de cette languette un petit chalumeau que vous



fixerez avec de la cire à cacheter; puis à l'un des bouts, un morceau de camphre (fig. 2).

Placez alors le petit torpilleur dans une cuvette, et vous le verrez marcher tout seul.

LA TENTE FLEURIE



Construction de la Tente

Prenez une corde et attachez, à ses deux extrémités, des morceaux de bois bien pointus. Enfoncez l'un de ces morceaux dans le sol du jardin, au-dessous d'un arbre; l'autre morceau de bois vous servira à tracer une circonférence (voyez fig 1 lettre A.)

La lettre B signale les piquets à enfoncer sur le parcours du cercle que vous venez de tracer; la lettre C indique la pelote de ficelle qui servira à former l'armature de la tente et la figure 2 vous montre comment il faut passer la ficelle sur la branche de soutien.

La figure 3 est la forme de la tente lorsque la ficelle, passant par tous les piquets a traversé la branche au même point. L'ouverture ménagée, c'est l'entrée. Maintenant, semez tout autour des plantes grimpantes, volubilis, liserons, houblon, chèvrefeuille, et, en peu de temps, vous aurez la jolie tente de notre dessin.

Voulez-vous obtenir la figure 5 pour orner le vestibule? Prenez un pot à fleurs; enfoncez une baguette sur laquelle vous en fixerez une autre en croix. Attachez tout autour du pot une corde (A B) et passez les ficelles comme il est indiqué en figure 4. Semez à l'intérieur, mais contre le bord du pot, du cresson alénois, des volubilis, des pois de senteur, des haricots d'Espagne et vous aurez bientôt une jolie décoration

après, nous le trouvâmes ivre-mort, couché sur le sofa de la salle à manger. Toute cette affaire m'avait fait la plus mauvaise impression et je quittai le lendemain Donnithorpe sans le moindre regret, tant je sentais ma présence gênante pour mon ami.

"Tout ceci s'était passé durant le premier mois des grandes vacances. Je rentrai directement à Londres où je m'appliquai, pendant sept semaines, à faire des expériences de chimie organique. Au milieu de l'automne et peu de jours avant la reprise des cours, je reçus un télégramme de mon ami me suppliant de revenir à Donnithorpe, sous prétexte qu'il avait le plus grand besoin de mes conseils et de mon aide. Naturellement je lâchai tout et partis pour le Nord.

"Le jeune Trevor m'attendait à la gare avec un dogcart et je m'aperçus aussitôt qu'il avait dû beaucoup souffrir depuis que je l'avais quitté. Il était amaigri et paraissait accablé; plus rien chez lui de cet entrain et de cette hgaiété un peu bruyante qui dfaisaient de lui un si charmant compagnon.

"—Mon père est mourant, me dit-il en venant au-devant de moi.

"—Pas possible! m'écriai-je; qu'a-t-il.

"—Congestion, ébranlement nerveux. Il peut passer d'une minute à l'autre. Je ne sais si nous le retrouverons encore en vie.

"Vous pensez vbien, Watson, que je fus navré de cette nouvelle inattendue.

"—Et qu'est-ce qui a pu provoquer cet état? demandai-je.

"—Ah! voilà la question ! Mais montez donc en voiture; nous causerons en route. Vous vous souvenez de cet homme qui est venu la veille de votre départ?

"—Parfaitement.

"—Eh bien! savez-vous à qui nous avons ouvert la porte ce jour-là?

"—Je n'en ai aucune idée.

"—Au diable Holmes, au diable en personne.

"Je le regardai stupéfait.

"Oui, au diable. Nous n'avons pas eu une heure de tranquillité depuis, pas une heure, vous m'entendez. Mon père n'a jamais porté la tête haute depuis ce jour-là; maintenant c'est la vie même qui s'éteint en lui, et il s'en va le cœur brisé; tout cela par le fait de ce Hudson maudit.

"—Mais quel pouvoir a-t-il sur lui?

"—Ah! je donnerais beaucoup pour le savoir. C'est un si brave homme que mon père! il est bon, charitable. Comment expliquer qu'il soit tombé entre les griffes d'un pareil gredin? Je suis bien heureux de vous avoir ici, Holmes; j'ai la confiance la plus absolue dans votre jugement et votre discrétion, et je sais que vous ne me donnerez que de bons conseils.

"Tandis qu'il me parlait, nous roulions rapidement sur la grande route unie et poussiéreuse; au loin la longue ligne des Broads dorée par le soleil couchant, J'apercevais déjà au-dessus d'un petit bois sur notregauche les hautes cheminées du pavillon qui désignaient la demeure du riche propriétaire.

"—Mon père, continua mon compagnon, prit cet homme à son service, en qualité de jardinier ; puis comme ce travail ne lui convenait pas, il fut promu maître d'hôtel,—Bientôt, il fut maître dans la maison, entrant partout et n'en faisant qu'à sa tête. Comme les femmes se plaignaient de son ivrognerie et de son langage grossier, mon pauvre père augmenta leurs gages, pour les dédommager. Cet animal s'est approprié en outre le bateau et le meilleur fusil de mon père pour s'offrir des parties de chasse. Et tout cela avec un air railleur, des clignements d'yeux si insolents, que je l'aurais assommé vingt fois, n'eût été son âge. Je vous assure, Holmes, que j'ai souvent du me tenir à quatre pour ne pas lui donner un mauvais coup: je me demande aujourd'hui si je n'ai pas eu tort de me contenir ainsi.

"Enfin, tout marchait de travers, et cet animal d'Hudson devenait de plus en plus familier, si bien qu'un jour, à la suite d'une réponse inconsciente qu'il fit à mon père devant moi, je le pris par les épaules et l'expulsai de la pièce. Il devint livide et sortit en me jetant un de ces regards haineux qui en disent plus long q'aucune parole. J'ignore se qui se passa ensuite entre mon pauvre père et lui; ce qu'il y a de sûr, c'est que celui-ci vint me demander le lendemain, si je ne consentirais pas à faire des excuses à Hudson. Je refusai comme bien vous pensez et lui reprochai de permettre à ce misérable de pareilles libertés envers lui et les gens de sa maison.

"—Ah ! mon garçon, me répondit-il, tout cela est facile à dire ! Tu ne doutes pas dans quelle situation je me trouve. Mais tu le sauras, Victor, tu le sauras, je le jure, advienne que pourra. Ne juge pas trop sévèrement ton pauvre vieux père, n'est-ce pas, mon fils? Il était très ému, et il alla s'enfermer pour le reste de la journée dans son bureau où je le vis, à travers la fenêtre, écrire fiévreusement.

"Ce soir-là, je crus que l'heure de la délivrance avait sonné, car Hudson nous annonça son intention de nous quitter. Il entra dans la salle à manger au moment où nous venions de nos mettre à table et nous fit part de son projet, d'une grosse voix avinée.

"—J'en ai assez du Norfolk, dit-il. Je vais aller voir M. Beddoes dans le Hampshire. Je présume qu'il sera aussi heureux de me voir que vous l'avez été vous-même.

"—J'espère que vous partez au moins sans rancune, Hudson ? lui demanda mon père d'un ton humble qui me mit hors de moi.

"—Je n'ai pas reçu vos excuses, grommela-t-il en me jetant un coup d'œil furieux.

"—Victor, me dit mon père en se tournant de mon côté, vous reconnaîtrez que vous avez traité ce brave homme un peu rudement.

"—Je trouve, au contraire, que nous avons, vous et moi, fait preuve d'une patience extraordinaire, répondis-je.

"—Ah ! vous trouvez vraiment, ricana Hudson. Très bien, patron. Nous verrons cela. Et il sortit de la pièce en se dandinant. Une demi-heure après, il quittait la maison, laissant mon père dans un état de nervosité extrême. Depuis lors, chaque nuit, je l'entendais faire les cent pas dans sa chambre, et, c'est au moment où il commençait à reprendre un peu de calme, que ce terrible coup l'a frappé.

—o—

LE COUP FATAL

Sous quelle forme ? demandai-je avec anxiété.

"—Sous la forme la plus extraordinaire qui se puisse imaginer. Il arriva hier, à l'adresse de mon père, une lettre timbrée de Fordingbridge. Mon père la lut, mit sa tête dans ses mains et commença à courir en rond dans sa chambre, comme s'il avait perdu la raison. Quand je réussis enfin à le faire asseoir sur le sofa, je m'aperçus que sa bouche était contractée, ses yeux grimaçants, et qu'il était sous le coup d'une attaque. Le Dr Fordham, appelé en toute hâte, m'aida à le coucher ; mais rien ne put arrêter les progrès de la paralysie, depuis il n'a plus donné aucun signe de connaissance ; je crains, hélas ! que nous ne le retrouvions pas vivant.

"—Mais c'est affreux, Trevor, m'écriai-je. Que pouvait donc contenir cette lettre pour produire un effet aussi foudroyant ?

"—Rien, C'est là ce qui est inexplicable. La missive est absurde et n'a aucun sens. Ah ! mon Dieu, voilà ce que je craignais.

"Nous venions d'arriver au tournant de l'avenue et je vis que tous les stores de la maison étaient baissés. Au moment où nous nous précipitions vers la porte, un monsieur en noir vint au-devant de nous.

"—Quand la catastrophe s'est-elle produite, docteur ? demanda mon ami d'une voix brisée.

"—Aussitôt après votre départ.

"—A-t-il repris connaissance ?

"—Oui, un instant avant la fin.

"—A-t-il prononcé quelques paroles à mon adresse ?

"—Il a dit simplement que les papiers se trouvaient dans le tiroir du fond du cabinet japonais.

"Mon ami suivit le docteur dans la chambre mortuaire, et je restai seul en bas à réfléchir à ces singuliers événements. Peu à peu je me sentis envahir par une mélancolie que je n'avais jamais ressentie jusqu'à présent. Quel était donc le passé de ce Trevor, tour à tour boxeur, voyageur, mineur ? Comment était-il tombé au pouvoir de ce marin à mine suspecte ? Pourquoi, la simple allusion aux initiales à demi effacées sur son bras, lui avait-elle fait perdre connaissance ? Pourquoi cette lettre de Fordingbrige l'avait-elle terrifié, au point de provoquer sa mort ?

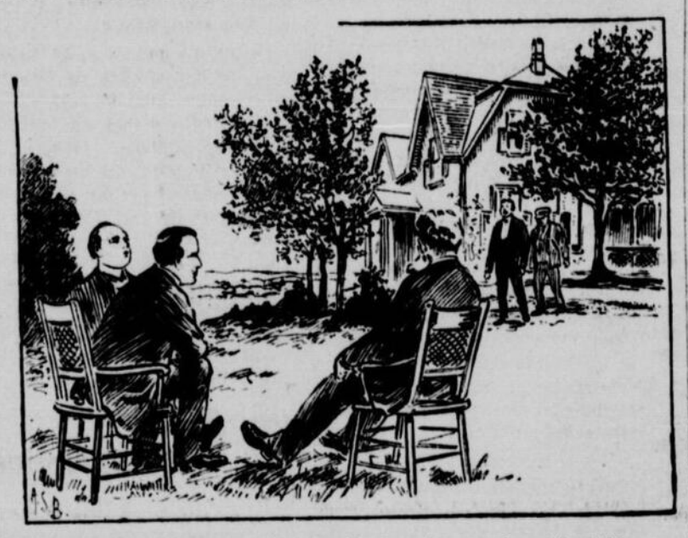
"Je me rappelai à ce moment que Fordingbridge se trouvait dans le Hampshire et que ce Beddoes, que le matelot était allé voir pour probablement le faire endiabler, demeurait dans ce même comté. La lettre était peut-être écrite par ce Hudson, pour annoncer que le secret de ces deux hommes avait été révélé ; ou bien elle émanait de Beddoes et avertissait un complice que cette révélation était imminente. Jusque-là c'était parfaitement clair. Et pourtant le jeune Trevor m'avait dit que la lettre en question était insignifiante et incohérente ? C'est qujil ne l'avait pas comprise. Il est probable que ce langage étrange cachait une des ces clefs énigmatiques qui donnent au sens des mots un déguisement ingénieux.

"Il faut que je voie cette lettre, pensai-je en moi même. Je suis persuadé que je déchiffrerais l'énigme. Pendant une heure encore, dans l'obscurité, je cherchai à résoudre ce problème. Enfin, une femme de chambre en pleurs vint m'apporter une lampe, et, derrière elle, entra Trevor, pâle, mais l'air calme. Il tenait à la main précisément ces papiers que vous voyez étalés sur mes genoux. Il s'assit en face de moi, plaça la lampe au bord de la table et me tendit ces quelques lignes, griffonnées sur une simple feuille de papier gris : "Fini notre stock de gibier. Garde chasse Hudson, nous supposons, a dès maintenant tout reçu et dit par dépêche : "Sauvez poule faisane, votre préférée, à tête huppée."

"Je présume que mon visage en lisant ces lignes, ne réfléta pas moins de stupéfaction que le vôtre tout à l'heure. Je les relus avec grand soin et restai convaincu que j'avais deviné juste, en supposant que ces phrases baroques avaient un sens caché. Ces mots : " Sauvez poule faisane, votre préférée, à tête huppée" avaient sans doute une signification connue. Mais cette signification ne pouvait être découverte sans la clef. Je croyais bien être sur la voie : la présence du mot "Hudson" indiquait bien quel était l'objet de la missive, cette dernière émanait de Beddoes, et non du matelot, J'essai de lire à rebours, mais "huppée tête à préférée' j ne me donna pas un résultat encourageant. Je cherchai alors à lire en supprimant un mot sur deux : "Fini stock gibier" ou "notre de pour" n'avaient aucun sens. Tout à coup, la clef m'apparut : en prenant un mot sur trois, à partir du premier, je trouvais un sens capable de pousser le vieux Trevor au désespoir. L'avertissement était concis et clair : "Fini de rire. Hudson a tout dit. Sauvez votre tête."

"Victor Trevor cacha sa figure dans ses mains tremblantes.

"—C'est bien cela, je pense; c'est pire que la mort, car c'est en même temps le déshonneur. Que signifient ces mots : "garde chasse" et "poule faisane " ?



Un instant après nous vîmes arriver un homme de petite taille.

"—Cela n'a aucun rapport avec la missive ; mais c'est assez significatif et pourrait bien nous faire découvrir l'auteur de la lettre si nous ne le connaissions déjà. Remarquez qu'il a sûrement commencé par écrire : "Fini... de... rire", etc. Il lui fallait ensuite, pour bâtir cette lettre chiffrée, relier chacun de ces mots par deux autres mots placés dans l'espace laissé en blanc. Il devait naturellement employer les premiers mots qui lui venaient à l'esprit. Or, il parle de chasse, ce qui prouve que nous avons affaire ou à un fervent disciple de saint Hubert ou à un éleveur.

"—Que savez-vous de ce Beddoes?

"—Maintenant que vous me remettez sur la voie, je me souviens, en effet, que mon pauvre père était invité par lui, tous les automnes, à aller chasser sur ses terres.

"— Il n'y a pas de doute alors, que Beddoes ne soit l'auteur de ce mot. Il ne vous reste plus maintenant qu'à découvrir le secret qui peut lier deux hommes riches et respectés à ce gredin d'Hudson au point de les mettre à sa merci complète.

"— Hélas! Holmes, s'écria mon ami, je crains que ce ne soit un mystère où le crime et la honte se trouvent côte à côte! Mais je n'ai pas de secret pour vous et je vais vous montrer la confession que mon père écrivit, lorsqu'il s'aperçut qu'Hudson devenait dangereux. J'ai trouvé ce papier dans le meuble japonais, comme l'avait dit le docteur. Prenez-le, et lisez tout haut; je n'ai ni la force, ni le courage de le faire moi-même.

—o—

LA CONFESSION.

Ce sont, mon cher Watson, ces mêmes documents que je vais vous lire, comme je les lisais, cette nuit-là, à Trevor, dans la veille demeure fatale. Ils portent ce titre: Notes sur le voyage du navire "Gloria Scott" depuis son départ de Falmouth, le 8 octobre 1855, jusqu'à sa perte, par 15o20' de latitude nord et 25o14' de longutude ouest le 6 novembre." Ces notes sont écrites sous forme de lettre:

"Mon cher et bien-aimé fils,

"Maintenant que je ne puis échapper au déshonneur qui empoisonne mes dernières années, j'ai le droit de déclarer en toute vérité et sincérité, que mon désespoir n'a pour cause ni la crainte de tomber sous le coup de la loi, ni l'appréhension de perdre ma position, et de déchoir aux yeux de ceux qui m'ont connu; je me sens accablé par la seule conviction que vous aurez à rougir de moi, vous qui m'aimez tendrement, vous à qui je n'ai jamais donné, je l'espère du moins, l'occasion de me refuser votre respect. Mais, si le coup que me menace vient à me frapper, je désire que vous n'appreniez que de moi, à quel point j'ai été coupable! D'autre part, si la catastrophe ne se produit pas (c'est ce que je demande au Tout-Puissant), si ce papier tombe entre vos mains, sans avoir été détruit, je vous en conjure alors, par ce que vous avez de plus sacré, par la mémoire de votre chère mère et par l'affection qui nous unit, brûlez ce papier avant d'en achever la lecture et n'y pensez jamais plus. Si vos yeux viennent un jour à parcourir les lignes qui suivent, c'est que j'aurai été dénoncé, chassé de ma maison, ou, ce qui est plus probable (car vous savez que j'ai une maladie de cœur), c'est que la mort m'aura pour toujours paralysé la langue. Dans les deux cas, l'heure de la dissimulation est passée. Tout ce que je vais écrire est la pure vérité, je le jure. Que Dieu ait pitié de moi!

"Mon nom cher enfant, n'est pas Trevor.

"Je m'appelais, dans ma jeunesse, James Armitage. Aussi vous comprendrez l'émotion qui m'envahit lorsque j'entendis votre ami me dire qu'il croyait connaître mon secret. Ce fut donc sous le nom d'Armitage que j'entrai, en qualité de commis, dans une maison de banque de Londres, et, c'est sous ce même nom d'Armitage, que je fus convaincu d'avoir transgressé les lois de mon pays; on me condamna à la déportation. Ne soyez pas trop sévère pour moi, mon cher enfant. J'avais soi-disant une dette d'honneur à payer et j'y avais employé des fonds qui n'étaient pas à moi, certain de pouvoir les remettre, avant qu'on ne s'aperçût de leur disparition. Mais la mauvaise chance me poursuivant, je ne touchai pas à temps la somme sur laquelle je comptais, et un examen inattendu de mes comptes fit découvrir le déficit. On aurait pu me traiter avec indulgence, mais les lois étaient plus rigoureuses, il y a trente ans qu'aujourd'hui, et, à trente-trois ans je me vis enchaîné comme un filou avec trente-sept autres condamnés dans les entreponts du navire "Gloria Scott" qui faisait voile pour l'Australie.

"C'était en 1855, au moment où la guerre de Crimée battait son plein. Les bâtiments ordinairement employés au transport des condamnés étaient mobilisés pour la mer Noire. Le gouvernement en était réduit à affréter des navires plus petits et moins bien aménagés pour transporter les prisonniers. Le "Gloria Scott" avait fait en Chine le commerce du blé, mais c'était un vieux bateau et les nouveaux voiliers l'avaient supplanté. Il jaugeait cinq cents tonnes, et, outre ses trente-huit oiseaux de geôle, portait, quand nous mîmes à la voile à Falmouth, vingt-six hommes d'équipage, dix-huit soldats, un capitaine, trois quartiers-maîtres, un médecin, un aumônier et quatre gardes-chiourme; en tout près de cent personnes.

"Les cloisons qui séparaient nos cellules, au lieu d'être en chêne épais comme dans les navires qui transportent des prisonniers, étaient minces et légères. Mon voisin, du côté de l'arrière, était un de ceux que j'avais remarqués, quand on nous avait amenés sur le quai. C'était un jeune homme imberbe, au teint clair, au nez mince et allongé, aux mâchoires assez fortes. Il portait la tête haute, avait une démarche fière, et était surtout remarquable par sa grande stature d'au moins six pieds et demi. Aucun de nous ne lui serait arrivé à l'épaule. Il était surprenant de voir, au milieu de toutes ces figures tristes et abattues, ce visage plein d'énergie et de résolution. La vue de ce compagnon me parut aussi réconfortante, qu'au voyageur perdu dans une tourmente de neige l'apparition soudaine d'un grand feu. Je me sentais donc ravi d'avoir ce voisin; et je le fus encore bien plus, lorsque, dans le silence de la nuit, j'entendis tout près de moi un murmure; mon voisin avait trouvé moyen de percer un trou dans la cloison qui nous séparait.

"— Hallo! camarade, me dit-il, comment vous appelez-vous et pourquoi êtes-vous ici?

"Je lui répondis franchement et lui demandai à mon tour qui il était.

"— Je m'appelle Jack Bendergast et, par Dieu, vous apprendrez à bénir mon nom avant que nous ne nous séparions.

"Ce nom m'était familier, car le procès de cet homme s'était plaidé peu de temps avant mon arrestation, et avait fait beaucoup de bruit en Angleterre. Bendergast appartenait à une famille honorable ; il avait une grande valeur personnelle; mais, profondément corrompu, il avait escroqué de fortes sommes aux plus gros commerçants de Londres, par des moyens aussi ingénieux que perfides.

"— Ha! ha! vous vous souvenez de mon affaire, dit-il avec une certaine satisfaction.

"— Oh! très bien.

"— Vous vous rappelez peut-être à ce sujet une particularité?

"— Laquelle?

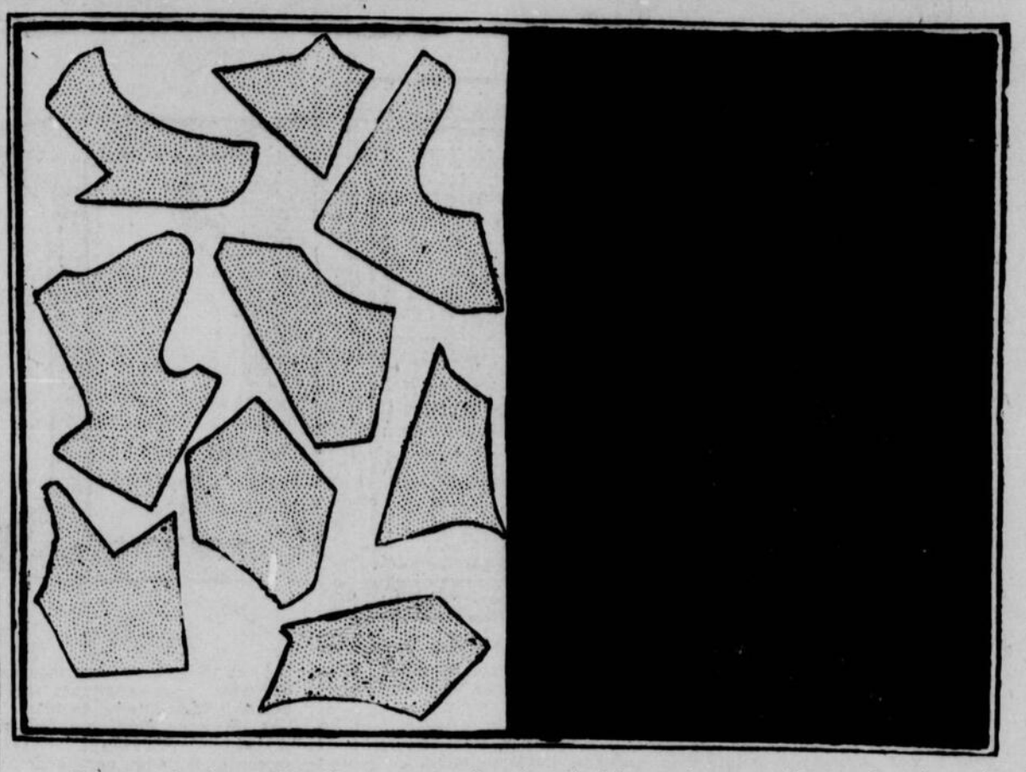
"— On m'attribuait un coup d'à peu près deux cent cinquante mille livres, n'est-ce pas?

"— Oui, environ.

UN CONCOURS PAR SEMAINE

Les solutions devront être adressées comme suit: "Concours du Jeudi" LA PATRIE. Nous recevrons les solutions jusqu'au Jeudi, le 26 Mai, et les noms de tous les concurrents qui nous auront adressé la solution juste seront publiés dans la PATRIE du Vendredi le 27 Mai.

LE CHAT NOIR



Découper les figures blanches contenues dans le cadre blanc et les assembler sur le cadre noir, de manière à ce que leur réunion décrive au centre du tableau, la silhouette d'un chat.

LES PRIX

Nous allouerons pour ce concours vingt-quatre prix de $1.00 chacun. Douze seront adjugés à des petits garçons et douze à des petites filles.

Les gagnants seront désignés par le sort, parmi tous ceux et toutes celles qui nous auront adressé la solution juste, et la proclamation en sera faite dans la PATRIE du Vendredi 27 Mai.

Comment Compter sur les Doigts

A tous les lecteurs que la chose pourrait intéresser mais surtout à ceux pour qui le calcul mental est difficile, il sera peut-être de quelque utilité de savoir qu'avec la seule aide des doigts on peut résoudre des problèmes de multiplication compliqués et qui seraient longs autrement.

La seule chose requise est de bien se figurer mentalement, que les doigts sont tous numérotés. Par exemple, supposons le cas suivant : chaque pouce représente le chiffre 6, chque index, 7, chaque doigt du milieu 8, chaque annulaire, 9 et chaque petit doigt dix.



HUIT FOIS HUIT ?

Deux doigts fermés de chaque main : 2 x 2 égale 4, chiffres des unités au produit. Six doigts ouverts, 6 dizaines. Soit, 64.

Les doigts d'une main sont les multiplicandes et ceux de l'autre les multiplicateurs. Accolez les doigts facteurs ensemble et rabattez les doigts au-dessous sur la paume. Multipliez les doigts chiffrés ainsi rabattus les uns par les autres, et le produit est l'unité de la réponse cherchée. Maintenant, prenez le nombre total de vos doigts tous ouverts, les pouces y compris, et ce nombre représentera les dizaines. Pour illustrer davantage le procédé, voici une autre exemple : multiplions 8 par



NEUF FOIS DIX ?

1 fois 0 égale 0, aux unités. Neuf doigts ouverts, 9 dizaines, soit, 90.

8, (fig. 1). Touchons le doigt du milieu d'une main avec le même doigt de l'autre main. Il y a alors deux doigts fermés d'une main qui sont le multiplicande et deux de l'autre main représentant le multiplicateur. Multipliez-les et vous avez 4, représentant les unités du produit. Il reste 6 doigts ouverts, donc, 6 dizaines, ou 64, le produit cherché.



ONZE FOIS ONZE ?

Un doigt de chaque main ouvert : 1 x 1 égale 1 unité. Deux doigts ouverts, 2 dizaines, plus 100. Soit 121.

Quand on a pratiqué cette méthode, on peut encore l'étendre en numérotant le pouce 11 et les autres doigts, 12, 13, 14 et 15 et cela sur chaque main.

Le procédé est encore le même, avec cette exception, cependant que ce sont les doigts ouverts et non ceux fermés qui se multiplient pour les unités et que l'on ajoute toujours 100 au résultat trouvé.



QUINZE FOIS QUINZE ?

5 x 5 égalent 25 ; dix doigts ouverts ou dix dizaines ou un cent, plus un cent ; deux cent vingt-cinq, total.

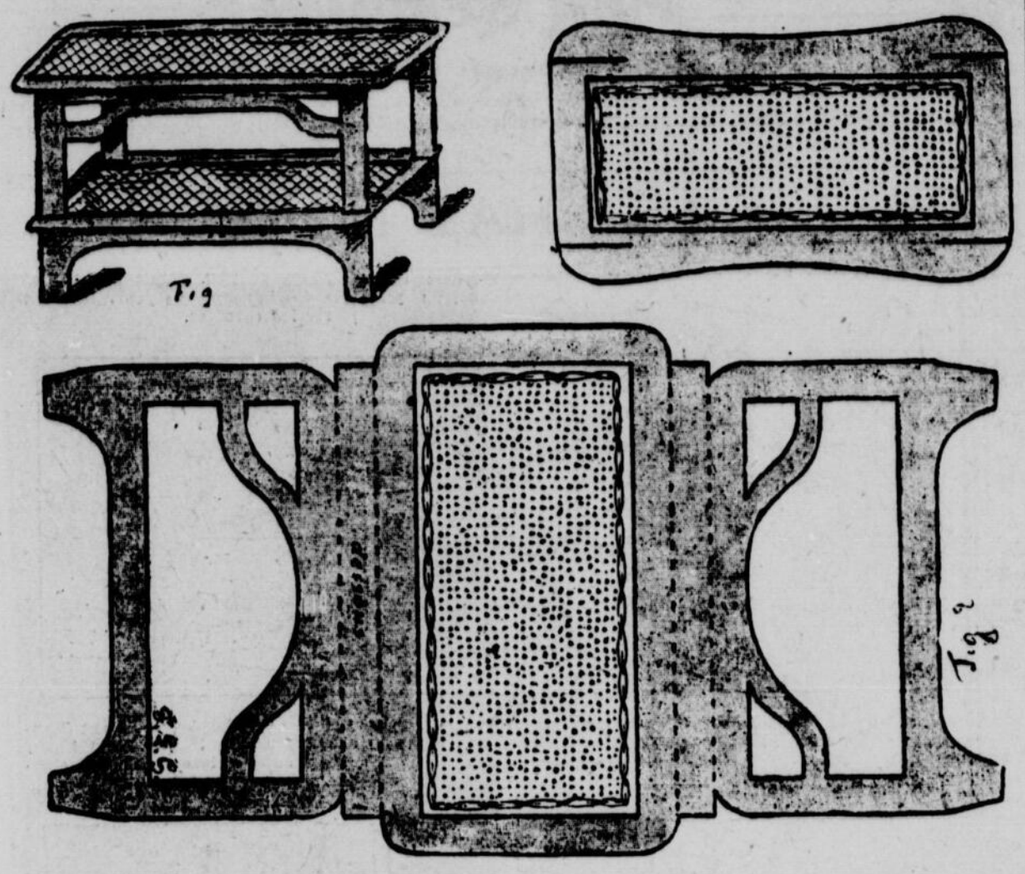
Ainsi pour multiplier 15 par 15, multipliez les doigts ouverts d'une main par ceux aussi ouverts de l'autre pour les unités, pour les dizaines, prenez le nombre total des doigts ouverts ; après cela ajoutez 100 au montant, et vous aurez la réponse correcte : 225.

Pour des nombres de 16 à 20, multipliez-les l'un par l'autre le nombre de doigts fermés, pour les unités ; pour les dizaines, le nombre des doigts ouverts multiplié par 2, ajoutez 200 au total.

Cette méthode est certainement des plus utiles et les règles pourtant simples en retirerait certainement des avantages inappréciables. Les femmes surtout devraient s'efforcer de l'apprendre.

LE MOBILIER DE LA POUPEE

La Table à Thé



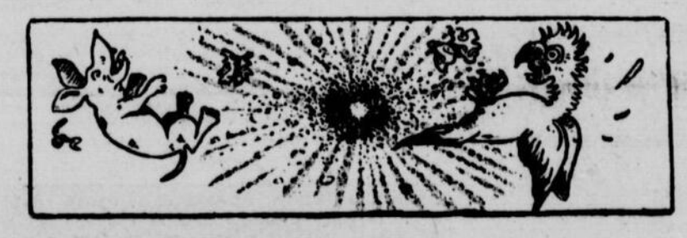
La figure 1 vous représente la table à thé terminée. La figure 2 est la table à thé dessinée à plat sur le carton choisi pour la faire. Toutes les parties blanches sont découpées à jour ; les lignes pointées enclosent les parties du carton qui sont repliées en dessous contre le dessous de la table. De cette façon, le dessus déborde ses portants de quatre côtés.

La figure 3 est la tablette du dessus, les quatre petites lignes noires sont des incisions faites au canif et qui, entrant dans les pieds de la table, maintiennent la tablette en place. Sur le dessus et sur la deuxième tablette, vous appliquez un petit panneau triangulaire de bristol perforé, brun ou doré, qui imitera le cannage. Ces panneaux se fixent, au carton de la table, par un point lancé en cordonnet de soie.

Une Dispute dangereuse



Médor et Jacquot ont aperçu une papillote et tous deux se sont jetés dessus.

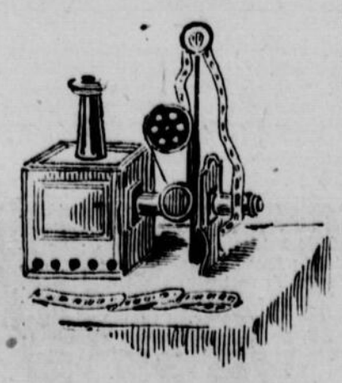


Comme ils ne veulent pas céder, c'est la papillote qui cède... au grand effroi des combattants.

Les Illusions

Le cinématographe — Vous connaissez presque toutes, au moins de nom, cet instrument, cousin de la vieille lanterne magique, et qui, à l'aide d'un mouvement très rapide imprimé aux images qu'il présente, arrive à produire l'illusion parfaite de la vie.

Il n'y a guère, aujourd'hui, de fête enfantine, de kermesse, de vente de charité sans cinématographe.



Cet instrument de récréation naquit, cependant, non point du besoin de s'amuser, mais du désir de s'instruire. Son origine est due à des expériences scientifiques sur le vol des oiseaux.

Il y avait bien longtemps que les savants se querellaient, pour savoir si les oiseaux volent par lignes droites ou par courbes fantaisistes. La photographie, une fois perfectionnée jusqu'au point dit "instantané", leur permit de se mettre d'accord sur ce point, que le principe essentiel de l'aviation (vol des oiseaux) est la droite. Ils arrivèrent à cette constatation par des séries d'instantanés pris les uns après les autres, et à faible écart de temps sur le trajet d'un oiseau. De là à s'apercevoir que ces instantanés, défilant aussi rapidement que l'oiseau l'avait fait, donnaient l'illusion du mouvement, il n'y avait qu'un pas, que le hasard, ce père des découvertes, fit sans doute franchir.

Tout d'abord, on construisit un instrument de récréation bien connu, et qu'on appelle le zootrope. C'est un pied supportant un axe mobile, sur lequel est enfilée, par son milieu une sorte de petite cuve en carton. Les rebords de cette cuve sont percés de trous allongés et très rapprochés. A l'intérieur, on place des bandes de carton, sur lesquelles sont dessinés des personnages, avec les poses successives dont l'ensemble forme un mouvement. En faisant vivement tourner l'instrument, on arrive, par la rapidité de succession des images, à créer l'illusion de la vie.

Voici maintenant, comment on établit un cinématographe :

Veut-on représenter une personne qui danse ? On la fait danser, et l'on prend d'elle une série de photographies tirées à un intervalle de 1-15 de seconde. Les épreuves sont reçues sur bandes pelliculaires enroulées sur elles-mêmes. Chaque bande est placée dans une boîte, au-dessus du cinématographe, soutenue par une tige métallique et reliée à une manivelle.

En tournant la manivelle, on déroule la bande sur l'écran du cinématographe, avec une vitesse qui permet de présenter 900 images à la minute. A cause de la persistance des images au fond de notre œil, ce dernier n'aperçoit pas les noirs qui séparent les épreuves, et, comme toutes ces épreuves sont des gradations du même mouvement ou de la même scène, ce mouvement ou cette scène ont absolument l'air d'être vrais.

Votre danseuse, par exemple, passes l'une après l'autre, ne changeront pas au fond de votre œil l'image principale, — la danseuse; — elles modifieront seulement un peu, raitra danser réellement, parce que les centaines de photographies, prisi vite, que ces jambes auront l'air



de remuer. Autrement dit, le cinématographe a tiré parti de la rapidité des images, opposée à la lenteur de vision de notre œil.

—o—

La vue n'est pas le seul de nos sens qui soit sujet à des illusions, chacune, la pose des jambes, et cela bien qu'elle soit celui qui en subisse le plus. L'oreille, aussi, a des surprises.

Ainsi, en voici une, facile à constater. Voulez-vous entendre le son d'une cloche, sans cloche ni clocher?

Attachez une cuillère à soupe, d'argent ou de ruolz, au milieu d'un fil assez fort pour la soutenir. Mettez les deux bouts de ce fil dans vos oreilles, en les maintenant avec les doigts, en bouchant bien exactement le conduit auditif. Balancez la cuillère en la faisant heurter le bord d'une table; chaque choc vous donnera l'impression d'entendre un son de grosse cloche.

C'est le principe du téléphone acoustique ou téléphone à ficelle.

Voici une autre expérience, que vous pourrez faire cet été, mais avec prudence, s'il vous plaît, car il s'agit de ne pas tomber dans la rivière. Et même, pour plus de prudence, adressons-nous, simplement, à un inoffensif ruisseau.



Plongez dans l'eau un bâton, et placez l'oreille à l'autre bout de ce bâton; vous entendrez le bruit des pierres roulées au fond de l'eau, vous distinguerez le choc des cailloux, et le bruit sera si net et si grand, que vous serez toute surprise, lorsque vous lâcherez le bâton, de ne plus l'entendre.

BEURRE DU NORD

Nous ne garantissons pas le fait, mais, outre qu'il ne présente rien après tout d'invraisemblable, il est amusant à relever et nous l'empruntons à une publication parfaitement sérieuse, la Revue d'aviculture technique et commerciale (février 1910). D'après notre confrère, une maison de Gothenbourg, qui avait expédié des boîtes de beurre conservé pour l'expédition du malheureux explorateur André, aurait reçu la nouvelle suivante de l'expédition Ségier: "Cap Flora, 23 mai.—L'expédition a trouvé une caisse de beurre conservé qui avait séjourné douze ans dans la glace, à un des dépôts de vivres installés par l'explorateur André, avant d'entreprendre son voyage en ballon. Cette boîte était rouillée, mais le beurre était encore excellent." Et c'est tout à l'appui des partisans des méthodes de conserve par les moyens frigorifiques !

"— Mais on n'en a rien retrouvé, n'est-ce pas?

"—Non, en effet.

"— Eh bien! où pensez-vous qu'a passé cet argent?

"— Je n'en ai pas la moindre idée.

"— Je le tiens là, entre le pouce et l'index, par Dieu. Mon nom seul vaut plus de livres sterling que vous n'avez de cheveux sur la tête; et quand on a de l'argent, mon garçon, et qu'on sait en faire usage, on est tout-puissant. Il ne vous est pas venu à l'idée, je pense, qu'un homme ainsi pourvu, se résigne à user ses culottes dans la cale infecte d'un caboteur chinois, à demi pourri, et infesté de rats et de vermine? Non, monsieur, un homme comme moi se tire d'affaire et vient en aide aux camarades. N'en doutez pas et fiez-vous à lui.

La main sur la Bible, je puis vous jurer que vous sortirez de ce mauvais pas.

"J'avoue que tout d'abord je n'ajoutai pas foi à ce langage. Peu à peu cependant mon voisin parut très persuasif ; après m'avoir fait donner ma parole d'honneur la plus solennelle de garder le silence, il me laissa comprendre qu'il existait réellement un complot pour s'emparer du navire. Ce complot avait été ourdi, bien avant l'embarquement, par une douzaine de prisonniers à la tête desquels était, bien entendu, Bendergast ; sa fortune devenait naturellement le levier puissant de l'affaire.

"—J'ai, me dit mon complice, un associé, homme exceptionnellement sûr, auquel j'étais lié comme le sont les deux doigts de la main. C'est lui qui a les fonds, mais où pensez-vous qu'il se trouve en ce moment? Ici même : c'est l'aumônier du bord. Il s'est embarqué, vêtu de sa redingote noire, pourvu de papiers en règle, et avec assez d'argent dans sa valise pour acheter tout le bâtiment de la quille à la pomme du grand mât. L'équipage lui est acquis, corps et âme. Il l'a acheté, en bloc, même avec escompte, puisqu'il payait en espèces sonnantes. Il les a réglés avant même que les hommes aient signé leur engagement. Deux des gardes-chiourme et Mercer, le second quartier-maître, sont ses créatures ; il pourrait acheter jusqu'au capitaine même s'il le jugeait nécessaire.

"—Quel est votre plan ?

"—De rendre plus rouges encore les habits de quelques-uns de ces soldats, qu'en pensez-vous, hein ?

"—Mais ils sont armés.

"—Et nous le serons aussi, mon garçon. Chacun de nous, aussi vrai qu'il a eu une mère aura une paire de pistolets ; et si, aidés de l'équipage, nous ne devenons pas capables de prendre un bateau, c'est que décidément, nous sommes tout au plus dignes de terminer nos jours dans une école de petites filles. Parlez à votre voisin de gauche cette nuit et voyez si on peut se fier à lui.

"C'est ce que je fis. Ce voisin qui s'appelait Evans se trouvait dans la même situation que moi; il avait fait un faux. Depuis, il a aussi changé de nom et maintenant il est devenu un homme riche et heureux; il habite le sud de l'Angleterre. Il se montra tout disposé à entrer dans ce complot qui, somme toute, était notre seule planche de salut. Avant de quitter le golfe de Gascogne, il ne restait que deux prisonniers qui n'avaient pas encore été initiés au secret. L'un d'eux était si faible d'esprit, qu'il était impossible de lui rien confier : l'autre avait la jaunisse et ne pouvait nous être d'aucune utilité.

"A tout bien considérer, s'emparer du navire devait être chose facile ; l'équipage était une bande de chenapans, choisis tout exprès. Le faux aumônier venait librement dans nos cellules sous prétexte de nous exhorter ; on le laissait entrer avec un sac noir qui contenait soi-disant des opuscules religieux. Ses visites étaient si fréquentes que, le troisième jour, nous avions déjà chacun, caché au pied de notre lit, une lime, une paire de pistolets, cinq cents grammes de poudre et vingt balles. Deux des gardes étaient des agents de Bendergast et le second quartier-maître constituait son bras droit. Le capitaine, les deux maîtres, deux gardes, le lieutenant Martin avec ses dix-huit hommes et le docteur, restaient donc nos seuls adversaires. Bien que sûrs de notre coup, nous résolûmes de ne négliger aucune précaution et de n'attaquer que de nuit. Mais l'événement se produisit plus tôt que nous ne l'avions pensé, et voici comment :

—o—

LA REVOLTE

Un après-midi (environ trois semaines après notre départ), le docteur était venu voir un des prisonniers qui se trouvait malade, appuya sa main sur le pied du lit et sentit les contours d'un pistolet. S'il avait eu plus de sang-froid, il faisait rater le coup; mais en bon petit homme très nerveux, il poussa un cri et devint si pâle que le malade, se voyant découvert, se jeta sur lui et le bâillonna, avant qu'il eût pu donner l'alarme ; il l'attacha ensuite sur le lit. Comme le docteur avait laissé derrière lui la porte ouverte, nous nous ruâmes tous à la fois par cette ouverture sur le pont. Les deux sentinelles furent immédiatement passées au fil ainsi qu'un caporal, accouru au bruit. Quant aux deux autres soldats qui se trouvaient à la porte de la cabine, leurs fusils ne devaient pas être chargés, car nous les tuâmes au moment où ils cherchaient à mettre la baïonnette au canon. Nous nous précipitâmes chez le capitaine, mais, au moment où nous allions pénétrer dans sa cabine, un coup de feu retentit derrière la porte, et nous trouvâmes notre homme la tête effondrée sur une carte de l'Atlantique, épinglée sur la table. Derrière lui se tenait l'aumônier, un pistolet encore fumant à la main. L'équipage s'était emparé des deux maîtres et l'affaire était dans le sac.

"Nous envahîmes alors le salon qui se trouvait à côté de la cabine et nous nous allongeâmes sur les banquettes, parlant tous à la fois, délirants de nous sentir libres. Tout autour se dressaient des armoires ; Wilson, le faux aumônier, en enfonça une et en tira une douzaine de bouteilles de vin de Xérès dont il cassa les goulots. Nous remplîmes nos verres ; nous étions en train de les vider, quand, tout à coup, sans aucun avertissement, une salve de mousquets retentit à nos oreilles et la pièce se remplit d'une épaisse fumée qui nous empêcha de rien voir. Lorsqu'elle se fut dissipée, le salon n'existait plus; les cadavres de neuf hommes, dont Wilson, se roulaient l'un sur l'autre par terre ; le souvenir de ce mélange de sang et de Xérès sur les tables, me fait encore mal au cœur quand j'y pense. Nous étions littéralement atterrés, et je crois que nous aurions lâché pied, si Bendergast n'avait été là. Mugissant comme un taureau, il se précipita à la porte, suivi de tous ceux qui vivaient encore. Sur la poupe, se tenaient le lieutenant et dix de ses hommes, La claire-voie, au-dessus de la table, était ouverte et c'est par là qu'ils avaient fait feu sur nous. Nous nous jetâmes sur eux avant qu'ils n'aient eu le temps de recharger leurs mousquets, et ils se battirent comme des lions; mais nous avions le nombre pour nous ; ils succombèrent et, au bout de cinq minutes, tout était fini. Mon Dieu ! quelle boucherie ! Bendergast ressemblait à un démon enragé. Pour lui, un soldat ne pesait pas plus qu'un enfant, en un tour de main il avait tout jeté par dessus bord, les vivants comme les morts. Un sergent très blessé, surnagea et se maintint longtemps sur l'eau ; l'un de nous eut pitié de lui et lui fit sauter la cervelle. De nos ennemis, il ne restait plus que les gardes-chiourme, les quartiers-maîtres et le médecin.

"Mais, à leur sujet, s'éleva une violente dispute. Un bon nombre d'entre nous, heureux d'avoir reconquis la liberté, ne voulaient plus commettre d'autres meurtres ; ils trouvaient qu'on peut frapper des soldats munis de leurs fusils pour se défendre ; mais qu'on n'a pas le droit d'assister de sang-froid à l'égorgement d'hommes absolument désarmés. Huit des nôtres, cinq prisonniers et trois matelots, déclarèrent qu'ils ne consentiraient pas à ce forfait. Mais rien ne put ébranler Bendergast et sa bande. Notre seule chance d'impunité, disaient-ils, est d'aller jusqu'au bout ; nous ne devons laisser aucun témoin qui puisse un jour se dresser contre nous; il s'en est d'ailleurs fallu de peu que nous ne subissions le sort des autres prisonniers. Enfin, de guerre lasse, il nous autorisa à prendre une embarcation et à quitter le navire. Dégoûtés du massacre auquel nous avions assisté, et pour échapper à la triste besogne qui restait à faire, nous acceptâmes sa proposition. On nous donna à chacun un vêtement de matelot, un baril d'eau, un peu de rhum, une caisse de biscuits et une boussole.

Bendergast nous jeta une carte en nous disant que nous étions des marins naufragés dont le navire avait péri par 15o de latitude nord et 25o de longitude ouest, puis il coupa notre amarre et nous abandonna à notre sort.

—o—

LE NAUFRAGE.

J'en arrive maintenant à la partie la plus impressionnante de cette histoire, mon cher fils. Les matelots avaient amené la hune de misaine, lorsque la révolte éclata; mais, au moment où nous quittâmes le bord, on la largua de nouveau et le navire commença à voguer lentement en s'éloignant de nous, tandis que notre canot se sentait soulevé par de grandes lames de fond. Assis auprès des écoutes, nous commençâmes, Evans et moi, les plus instruits de la bande, à étudier notre position et la route à suivre. La question n'était pas facile à résoudre; nous nous trouvions à cinq cents milles au sud du Cap-Vert, et à sept cents à l'ouest de la côte d'Afrique. Comme le vent tournait au Nord, nous pensâmes que le point le plus facile à atteindre était Sierra-Leone; et nous mîmes donc le cap sur cette direction, laissant le navire à tribord, loin derrière nous. Tout d'un coup, nous en vîmes jaillir un épais nuage de fumée noire qui s'épanouit sur le ciel, comme un arbre gigantesque. Quelques secondes après, un bruit de roulement de tonnerre parvint jusqu'à nous, et, quand la fumée se fut dissipée, nous ne vîmes plus rien du "Gloria Scott." Virant aussitôt de bord, nous avons fait force de rames vers l'endroit où une légère vapeur, traînant sur l'eau, restait le seul indice de cette terrible catastrophe!

"Il nous fallut une heure pour atteindre le lieu du naufrage et nous pensions même arriver trop tard pour sauver quelqu'un. Une embarcation brisée, de nombreuses caisses et des morceaux de bois ballottés par la houle, indiquaient seuls l'endroit où le navire avait coulé; mais on n'apercevait rien de vivant; bref, en désespoir de cause, nous allions nous éloigner, lorsque nous vîmes à quelque distance une épave qui supportait un homme étendu. Nous le hissâmes à bord; c'était un matelot nommé Hudson, si brûlé, et si épuisé qu'il ne put nous raconter la catastrophe que le lendemain matin. Il paraît qu'aussitôt après notre départ, Bendergast et sa bande se mirent en mesure d'exécuter leur tâche en massacrant les cinq prisonniers qui restaient; les deux gardes-chiourme furent tués à coups de feu et jetés par-dessus bord, ainsi que le troisième maître. Puis Bendergast descendit dans l'entrepont et, de ses propres mains, coupa la gorge de l'infortuné médecin. Il ne restait plus à expédier que le premier maître, un homme viggureux et résolu. Quand il vit le forçat s'approcher de lui, son couteau tout sanglant à la main, il réussit à briser les liens qu'il avait pu déjà relâcher, et descendit d'un bon dans la cale arrière.

"Une douzaine de forçats, armés de pistolets et lancés à sa recherche le trouvèrent dans la soute aux poudres, assis devant un baril ouvert, une boîte d'allumettes à la main. Il jura de faire sauter le navire, s'il était le moins du monde molesté. Un instant après l'explosion se produisait. Hudson pense qu'elle a été plutôt due à un coup de pistolet maladroit qu'à l'allumette du maître attaqué. Quelle qu'en soit la cause, ainsi périt le " Gloria Scott;" avec lui sombra le gredin qui s'en était emparé!

"Voilà, en peu de mots, mon cher enfant, l'histoire du terrible événement auquel j'ai été mêlé. Le lendemain, nous étions recueillis par le brick "Hotspur" faisant voile pour l'Australie. Le capitaine n'eut pas de peine à croire que nous représentions les survivants d'un paquebot naufragé. L'amirauté déclara que le transport "Gloria Scott" était perdu corps et biens; depuis, pas un mot n'a transpiré sur son véritable sort. Après un excellent voyage, le "Hotspur" nous débarqua à Sydney, où, Evans et moi, nous changeâmes de nom pour travailler aux mines; là, au milieu de cette foule venue de tous les pays, il nous a été facile de dissimuler notre identité première.

"Le reste n'a pas besoin de se raconter. Nous nous sommes enrichis, nous avons voyagé et nous sommes revenus en Angleterre en nous faisant passer pour de riches colons, qui rentraient au bercail pour acheter des terres au pays natal. Pendant plus de vingt ans nous avons mené une vie paisible et relativement agréable; nous avions tout lieu d'espérer que notre passé était à jamais enfoui dans l'oubli. Imaginez donc quelle fut mon émotion, quand je reconnus dans la personne qui vint un jour me voir en votre présence, un matelot, le naufragé que nous avions recueilli à la mer ! Il nous avait dépistés et venait faire du chantage autour de nous. Vous comprendrez maintenant les efforts vue j'ai faits pour vivre en paix avec lui, et vous compatirez à la terreur que je ressens, depuis qu'il est allé trouver la bouche pleine de menaces, l'autre survivant du "Gloria Scott."

Au-dessus de ceci, une main tremblante a tracé d'une écriture à peine lisible, ces lignes: "Beddoes écrit en chiffre que H. a tout dit. Seigneur miséricordieux, ayez pitié de nous!"

Tel était le récit que j'ai lu cette nuit-là au jeune Trevor.

— Je pense, Watson, qu'entouré des circonstances que vous savez, vous le trouvez suffisamment dramatique. Le brave garçon en eut le cœur si brisé qu'il partit pour les plantations de thé du Terai, j'ai appris depuis qu'il y prospérait.

Quant au matelot et à Beddoes, on n'en a plus entendu parler depuis la lettre d'avertissement. Ils ont tous deux disparu de la manière la plus complète. Aucune déposition n'a été faite à la police; et Beddoes a sans doute pris les menaces du matelot pour un fait accompli. On a bien vu Hudson rôder dans les environs; aussi la police en a conclu qu'il s'était éclipsé après avoir tué Beddoes. Pour moi, je suis d'un avis contraire. Je crois plutôt que Beddoes, poussé au désespoir et se croyant trahi se sera vengé sur Hudson; il aura quitté le pays avec tous les fonds qu'il avait pu réunir.

"— Voilà tous les détails que je suis à même de vous fournir sur cette affaire; si vous désirez l'ajouter à votre collection, je les mets à votre entière disposition, mon cher Watson."

L'Entrepreneur de Norwood

L'ENTREPRENEUR DE NORWOOD

Au point de vue criminel, me disait Sherlock Holmes, Londres est devenue une ville bien dépourvue d'intérêt depuis la mort de regretté Moriarty!

—Vous trouverez sans doute peu de citoyens à partager votre opinion, répondis-je.

—C'est vrai, je ne dois pas être égoïste, dit-il en souriant et en éloignant sa chaise de la table. La collectivité y a certainement gagné et personne n'y a perdu, excepté peut-être les pauvres reporters dont le gagne-pain a disparu. Avec un bonhomme comme lui sur la brèche, les journaux du matin avaient toujours du pain sur la planche. Souvent, Watson, le plus léger détail, l'indice le plus faible suffisaient à me démontrer que ce génie du mal était dans l'affaire, de même que le plus léger tremblement d'une toile d'araignée indique que le monstre se trouve au fond de sa retraite. Des vols qui semblaient sans importance des attaques qui paraissent sans but, des outrages présumés inutiles constituaient pour moi, qui tenais la clef du mystère, un tout inséparable. Pour celui qui étudiait scientifiquement le monde du crime, aucune capitale d'Europe n'offrait alors les sujets que Londres possédait, mais maintenant...

Il haussa les épaules, comme s'il se plaignait en plaisantant d'un état de choses qu'il avait tout fait pour établir.

A l'époque dont je parle Holmes était de retour depuis plusieurs mois. Sur sa demande, j'avais cédé ma clientèle de Kensington, et j'étais revenu partager son vieil appartement dans Baker Street. Un jeune docteur nommé Verner l'avait achetée, sans discussion, au prix le plus élevé que j'avais cru pouvoir demander. Cet incident ne reçut d'ailleurs que plus tard son explication, quand j'appris que Verner était un parent éloigné de Holmes, et que c'était en réalité mon ami qui lui avait fourni les fonds.

Les premiers mois de notre camaraderie n'avaient pas été si peu remplis d'événements qu'il voulait bien le dire, car, en parcourant mes notes, je me rappelle que nous avions eu à nous occuper de l'affaire des papiers de l'exprédent Murillo, et de l'accident du steamer danois le "Friesland", où nous avions tous les deux failli perdre la vie. Sa nature froide et fière ne cherchait nullement à s'attirer les applaudissements du public, et il m'avait ordonné de ne plus jamais parler ni de lui, ni de ses méthodes, ni de ses succès, défense qu'il vient seulement de lever.

Sherlock Holmes, après avoir protesté comme on l'a vu plus haut, s'était allongé dans son fauteuil, et il ouvrait tranquillement son journal, quand notre attention fut attirée par un violent coup de sonnette, suivi immédiatement d'un bruit sourd, comme si l'on donnait des coups de poings sur la porte d'entrée. A peine fut-elle ouverte, qu'on entendit courir sous le hall, et que des pas rapides montèrent bruyamment l'escalier. Un instant après, un jeune homme les yeux hagards, le teint pâle, échevelé, les traits bouleversés, se précipita dans l'appartement. Son regard alla de l'un à l'autre et, voyant notre étonnement, il comprit qu'il nous devait des excuses pour son entrée sans cérémonie.

—Je suis désolé, monsieur Holmes

—Je suis le malheureux Hector Mac Farlane!

Il prononça ces mots comme si son nom seul devait nous expliquer le but de sa visite; mais je vis bien à la figure de mon compagnon qu'il ne comprenait pas plus que moi.

—Prenez donc une cigarette, monsieur MacFarlane, dit-il en lui offrant son étui. Je suis persuadé qu'avec les symptômes que vous présentez, mon ami le Dr Watson vous prescrirait un sédatif. Il fait si chaud depuis quelque jours! Maintenant, si vous vous sentez un peu remis, je serai très heureux de vous voir prendre ce fauteuil, et de vous entendre raconter, avec le plus grand calme, qui vous êtes et ce comme si j'étais censé le connaître, mais je vous assure qu'à part certains détails évidents qui permettent d'affirmer que vous êtes célibataire, solicitor, franc-maçon et asthmatique, je ne connais rien de vous.

Familier comme j'étais avec les méthodes de mon ami, il n'était pas difficile de suivre ses déductions et d'observer le désordre des vêtements du jeune homme, sa serviette bourrée de papier timbré, les breloques de sa chaîne de montre et sa respiration haletante. Notre client nous contempla cependant avec surprise.

—Oui, je suis bien tout cela, et de plus l'homme de Londres le plus malheureux en ce moment. Pour l'amour de Dieu, monsieur Holmes ne m'abandonnez pas! Si l'on vient m'arrêter avant que j'aie terminé mon histoire, faites-moi donner le temps de vous faire connaître toute la vérité. J'irai heureux en prison, si je sais que vous vous occupez de moi!

—Vous arrêter! dit Holmes. C'est réellement très amusant... très intéressant. Et sous quelle prévention vous arrêterait-on?

—Sous prévention de l'assassinat de M. Jonas Oldacre, de Lower Norwood.

La figure expressive de mon ami laissa percer une sympathie qui n'était pas, je le crois, bien, exempte de quelque satisfaction.

—Vraiment! dit-il. Je disais pré-

cisément ce matin à mon ami, le Dr Watson, que les affaires sensationnelles devenaient de plus en rares dans les journaux.

Notre visiteur allongea une main tremblante et ramassa le "Daily Telegraph" qui était posé sur les genoux de Holmes.

—Si vous l'avez lui, monsieur, vous aurez vu au premier coup d'œil le motif de ma visite de ce matin. Il me semble que mon nom et mon malheur sont sur les lèvres de tous.

Il retourna le journal et présenta la page du milieu.

—Voici, dit-il, avec votre permission, je vais vous le lire. Ecoutez, monsieur Holmes. Voici l'en-tête : "Le mystère de Lower Norwood. La disparition d'un entrepreneur bien connu. Soupçon d'assassinat et d'incendie. La piste de l'assassin." C'est cette piste que l'on suit déjà, monsieur Holmes, et je sais qu'infailliblement elle conduit vers moi. On me suit depuis la gare de London Bridge et je suis sûr qu'on n'attend qu'un mandat pour marrêter. Cela va briser le cœur de ma pauvre mère! oui, cela va lui briser le cœur!

Il joignit les mains dans une attitude de supplication tout en se balançant sur sa chaise.

Je regardai avec le plus vif intérêt cet homme sous le coup d'une accusation capitale. Il était blond, d'une beauté fade, avec ces yeux bleus effarés, la face rasée, la bouche faible et timide. Il pouvait avoir vingt-sept ans; sa tenue et son maintien étaient ceux d'un homme bien élevé. De la poche de son pardessus d'été, sortait une liasse de papiers d'affaires qui dénotaient sa profession.

—Il nous faut d'abord utiliser le temps que nous avons de libre, dit Holmes; Watson, ayez donc la bonté de prendre ce journal et de lire l'article en question.

—o—

LES ELEMENTS D'UNE AFFAIRE

SOUS l'en-tête en gros caractères que notre client venait d'indiquer, je lus la narration suivante:

"A la fin de la nuit dernière ou vers l'aube, un fait s'est produit à Lower Norwood, qui permet de croire à un crime très grave. M. Jonas Oldacre était une des personnalités les plus connues de ce faubourg, où il avait établi depuis de longues années ses bureaux d'entrepreneur de constructions. Célibataire, âgé de cinquante-deux ans, il habitait Deep Deen House, du côté de Sydenham, sur la route du même nom. Il passait pour avoir les habitudes fort excentriques, et être très fermé dans sa manière de vivre. Depuis quelques années il s'était pour ainsi dire retiré des affaires, où il avait, dit-on, amassé une grosse fortune. Une petite tour contenant des bois de construction se trouve derrière la maison. La nuit dernière, vers minuit, on s'aperçut qu'un tas de ces bois était en feu; les pompiers ne tardèrent pas à arriver sur les lieux, mais le bois très sec, brûlait avec furie: l'incendie ne put être arrêté et bientôt tout le tas fut la proie des flammes. Jusqu'alors cette affaire ne semblait être qu'un simple accident, mais de nouveaux détails semblent faire croire à un crime.

On a été fort surpris de l'absence du maître de la maison sur le théâtre de l'incendie, et l'enquête à laquelle il a été procédé a démontré qu'il avait disparu. L'examen de sa chambre a établi que son lit n'avait pas été défait, que le coffre - fort, qui se trouvait dans sa chambre, avait été ouvert et qu'un grand nombre de papiers importants avaient été jetés pêle-mêle dans la pièce. On a constaté également des indices de lutte ; des traces de sang ont été trouvées dans la chambre, ainsi que sur une canne en chêne dont la poignée était maculée de sang. Il n'est pas douteux que M. Jonas Oldacre a reçu, dans la soirée d'hier, une visite très tardive ; et la canne a été reconnue pour être la propriété du visiteur, qui n'est autre qu'un jeune solicitor de Londres, qui répond au nom de John Mac Farlane, associé de Graham et Mac Farlane, 426, Gresham Buildings E. C. La police croit avoir en sa possession la preuve évidente de sa culpabilité, et il n'est pas douteux que des faits sensationnels vont se produire incessamment.

"Dernière heure. — Le bruit court, au moment où nous mettons sous presse, que M. John Hector Mac Farlane a été arrêté sous l'inculpation de l'assassinat de M. Jonas Oldacre ; ce qui est certain, c'est qu'un mandat a été décerné contre lui. L'enquête faite à Norwood a amené la découverte de charges particulièrement graves. En plus des signes de lutte dans la chambre à coucher du malheureux entrepreneur, on a établi que les fenêtres de cette pièce, sises au rez-de-chaussée, étaient ouvertes, et on a relevé la trace d'un objet lourd qui a dû être traîné jusqu'au tas de bois ; enfin on a, paraît-il, découvert des débris humains carbonisés au milieu des décombres. L'opinion de la police est qu'un crime sensationnel a été commis, que la victime a été assassinée dans sa chambre, ses papiers bouleversés et son cadavre traîné jusqu'au tas de bois auquel le coupable a mis le feu pour effacer toute trace de son crime. L'enquête est conduite par les soins expérimentés de l'inspecteur Lestrade, de Scotland Yard qui suit tous les indices avec son énergie accoutumée."

....

Sherlock Holmes écoutait, les yeux fermés, les mains jointes, ce récit remarquable.

—L'affaire présente bien quelque intérêt, dit-il d'un ton nonchalant. Puis-je vous demander tout d'abord, monsieur Mac Farlane, comment vous êtes encore en liberté puisqu'il y a, paraît-il, assez de preuves pour justifier votre arrestation ?

—J'habite à Torrington Lodge, Blackheath, avec mes parents, monsieur Holmes, mais la nuit dernière, très tard, ayant des affaires à régler avec M. Jonas Oldacre, je suis descendu à un hôtel de Norwood et, de là, je suis venu à mon bureau. Je ne savais rien de l'affaire jusqu'à ce que je fusse dans le train. Quand j'ai eu lu ce que vous venez d'entendre, j'ai compris de suite l'horrible danger de ma position et je suis accouru mettre l'affaire entre vos mains. Sans aucun doute j'aurais déjà été arrêté si je m'étais présenté à mes bureaux ou à mon domicile. On me suit depuis la gare de London Bridge et, certainement... Grand Dieu ! qu'est-ce cela ?

Un violent coup de sonnette avait retenti ; il fut suivi de pas lourds qui se firent entendre dans l'escalier. Un instant après, notre vieille connaissance Lestrade fit son apparition dans l'encadrement de la porte. Par-dessus son épaule, j'aperçus des policemen en uniforme qui se tenaient sur le palier.

—Monsieur John Hector Mac Farlane ? dit Lestrade.

Notre malheureux client se leva avec la figure livide.

—Je vous arrête sous l'inculpation d'homicide volontaire sur la personne de M. Jonas Oldacre, de Lower Norwood.

Mac Farlane se tourna vers nous avec un geste de désespoir, et retomba écrasé sur son fauteuil.

—Un moment, Lestrade, dit Holmes, une demi-heure de plus ou de moins n'a pas d'importance, et ce gentleman était sur le point de nous donner sur cette affaire des détails qui pouvaient l'éclaircir.

—Elle ne sera pas difficile à éclaircir ! dit Lestrade d'un ton lugubre.

—Néanmoins, avec votre permission, je serais charmé d'entendre son récit.

—Eh bien, monsieur Holmes, vous savez bien qu'il m'est difficile de vous refuser quelque chose, car une ou deux fois vous nous avez rendu des services, et nous vous devons plus d'un succès à Scotland Yard, dit Lestrade. Cependant il faut que je reste avec mon prisonnier, et je dois l'avertir que tout ce qu'il dira pourra se retourner contre lui.

—Qu'à cela ne tienne, répondit notre client ; tout ce que je désire, c'est que vous puissiez entendre et reconnaître la vérité tout entière.

—o—

JONAS OLDACRE

LESTRADE regarda sa montre.

—Je vous donne une demi-heure, dit-il.

—Je dois d'abord expliquer, dit Mac Farlane, que je ne connaissais nullement M. Jonas Oldacre. Son nom m'était familier, car il y a longtemps mes parents l'avaient connu, mais ils s'étaient perdus de vue. Je fus donc très surpris quand hier, vers trois heures, il entra dans mon bureau à la Cité ; mon étonnement ne fit que s'accroître quand il m'eut indiqué le but de sa visite.

Il tenait à la main plusieurs feuilles d'un agenda, couvertes de gribouillages—les voici d'ailleurs—et il les posa sur mon bureau :

"—Voici mon testament, fit-il, et je vous prierai de lui donner la forme légale. Je vais m'asseoir ici pendant ce temps-là." Je me mis moi-même à le copier, et vous imaginerez mon étonnement quand je vis qu'à part quelques legs, il me laissait toute sa fortune. C'était un petit homme très bizarre, aux yeux de furet, aux cils blancs ; quand je le regardai je vis que ses yeux très vifs m'examinaient avec une expression particulièrement maligne. Je ne pouvais en croire mes sens en lisant les termes de son testament, mais il m'expliqua qu'il était célibataire, n'avait que des parents éloignés ; qu'il avait connu mon père et ma mère dans sa jeunesse, avait toujours entendu dire que j'étais un jeune homme très méritant, et que, dans ces conditions, il serait heureux de voir sa fortune tomber dans des mains qui en seraient dignes. Je balbutiai des remerciements. Le testament fut bientôt terminé, signé en présence de mon clerc. Le voici sur ce papier bleu, et, comme je vous l'ai expliqué, ces feuillets en sont le brouillon. M. Jonas Oldacre m'informa ensuite qu'il avait un grand nombre de documents, des baux de construction, des titres, des obligations hypothécaires, etc....., que je devais examiner avec lui pour me mettre au courant. Il ajouta qu'il n'aurait pas l'esprit tranquille jusqu'au moment où tout serait en règle, et il m'invita à venir chez lui à Norwood, cette nuit même, avec le testament sur moi, afin de tout terminer.

"—Rappelez-vous mon garçon, me dit-il, "pas un mot à vos parents jusqu'à ce que tout soit fini. C'est une surprise que je leur ménage." Il insista beaucoup sur ce point et obtint de moi une promesse formelle.

Vous pensez bien, monsieur Holmes, que je n'étais pas en situation de lui refuser ce qu'il pouvait me demander. Il était devenu mon bienfaiteur et je n'avais qu'un désir, celui de suivre ses volontés jusque dans les plus petits détails. J'envoyai une dépêche chez moi pour dire qu'une affaire importante m'était survenue, et que je ne savais à quelle heure je rentrerais. M. Oldacre m'avait invité à souper avec lui à neuf heures, car il ne rentrerait pas sans doute avant cette heure-là. J'éprouvai quelques difficultés à trouver sa maison, et il était près de neuf heures et demie quand j'entrai.

—Un instant, dit Holmes ? Qui vous a ouvert la porte ?

—Une femme d'un certain âge qui devait être sans doute sa femme de charge.

—Ce fut elle qui vous annonça ?

—Précisément, dit Mac Farlane.

—Continuez, je vous prie.

Mac Farlane essuya ses tempes mouillées de sueur et continua son récit :

—Je fus donc introduit par cette femme dans le parloir où un souper frugal était préparé. Plus tard M. Jonas Oldacre me conduisit dans sa chambre à coucher où se trouvait un énorme coffre-fort. Il l'ouvrit, en sortit une liasse de papiers que nous parcourûmes ensemble. Nous terminâmes entre onze heures et minuit ; il me fit remarquer alors qu'il ne fallait pas déranger sa femme de charge et me fit sortir par la porte vitrée qui était restée ouverte.

—Le store était-il baissé ? demanda Holmes.

—Je n'en suis pas sûr, mais je crois qu'il l'était à moitié.....Oui, je me rappelle maintenant qu'il le fit monter pour ouvrir la porte-fenêtre toute grande. Je ne pus trouver ma canne et il me dit: " Cela ne fait rien, mon garçon ; j'espère maintenant que je vous verrai souvent ; je la garderai jusqu'à ce que vous veniez me la réclamer." Je le quittai le coffre-fort ouvert et les papiers rangés en paquets sur la table. Il était si tard que je ne pouvais songer à retourner à Blackheath ; je passai donc la nuit à l'hôtel Anerly Arms et je n'ai rien su de plus jusqu'à ce matin où j'ai appris cet horrible drame.

—Avez-vous encore quelque chose à lui demander, monsieur Holmes? dit Lestrade, dont les sourcils s'étaient plus d'une fois froncés pendant le cours de ce récit.

—Non, jusqu'à ce que je sois allé à Blackheath.

—Vous voulez dire Norwood, fit Lestrade.

—Oh, sans doute. . c'est ce que je voulais dire, répondit Holmes avec un sourire énigmatique.

Lestrade avait appris, par plus d'expériences qu'il n'eût voulu l'avouer, que ce cerveau d'acier était de taille à dénouer des énigmes insolubles pour lui. Je le vis regarder mon ami avec curiosité.

—Je serais heureux de vous parler tout à l'heure, monsieur Sherlock Holmes, dit-il. Et maintenant, monsieur Mac Farlane, deux de mes agents sont à la porte et un fiacre vous attend en bas.

Le malheureux jeune homme se leva et, après avoir jeté vers nous un regard suppliant, quitta l'appartement. Les agents le conduisirent au fiacre, mais Lestrade resta.

—o—

LE TESTAMENT

HOLMES avait ramassé les pages du brouillon du testament et les regardait avec le plus vif intérêt.

—Il y a quelque chose dans ces documents, n'est-ce pas, Lestrade ? dit-il en les lui tendant.

L'inspecteur les regarda d'un air embarrassé.

—Je puis lire les premières lignes, celles du milieu de la seconde page et quelques-unes à la fin. Elles sont nettes comme des caractères d'imprimerie, mais l'écriture des autres pages est détestable et il y a même trois endroits que je ne puis déchiffrer.

— Que dites-vous de cela? demanda Holmes.

— Eh bien, qu'en dites-vous, vous?

— Cela a été écrit dans un train. Les parties bien écrites l'ont été aux arrêts dans les gares, les mauvaises pendant le trajet et les très mauvaises l'ont été aux aiguilles d'embranchement. Un expert scientifique vous dirait que cela a été fait sur une ligne de banlieue, car n'importe où, excepté près d'une grande ville, on ne trouverait autant d'aiguilles se succédant aussi rapidement. Si l'on admet qu'il a passé tout son voyage à écrire le testament, le train était un express qui ne s'est arrêté qu'une fois entre Norwood et London Bridge.

Lestrade se mit à rire.

— Vous êtes trop fort pour moi, quand vous commencez vos théories, monsieur Holmes, dit-il, mais est-ce que tout cela a trait à l'affaire?

— Cela corrobore tout simplement la déclaration du jeune homme, sur ce point que le testament a été fait par Jonas Oldacre au cours de son voyage. C'est curieux, n'est-ce pas, d'avoir confectionné un semblable document dans de pareilles conditions? Cela vous suggère aussitôt l'idée que cet acte, dans sa pensée, n'avait pas une très grande importance. Un homme qui fait son testament de cette manière ne saurait mieux établir son intention de n'y attacher aucun effet réel.

— Et pourtant, à ce moment, il a signé son arrêt de mort! dit Lestrade.

— Vraiment?

— Vous ne le croyez pas, vous?

— C'est possible, mais je ne trouve pas l'affaire élucidée en ce qui me concerne.

— Pas élucidée!... Eh bien! quelle affaire trouveriez-vous claire, sinon celle-ci? Voilà un jeune homme qui apprend tout à coup qu'après le décès d'un vieillard il bénéficiera d'une fortune; que fait-il? Sans rien révéler à personne, il donne un prétexte pour s'absenter, va le soir même rendre visite à son client, attend le moment où la seule personne qui habite la maison se soit mise au lit, et alors, dans la solitude, il assassine ce vieillard dans sa chambre, brûle le cadavre sur un tas de bois, et va coucher dans un hôtel voisin. Les taches de sang dans l'appartement et sur la canne sont très légères; il est probable qu'il avait présumé qu'il pourrait accomplir son crime sans trop d'effusion de sang, et il n'avait pas hésité à croire que, si le cadavre avait pu être consumé, le genre de mort de sa victime serait demeuré inconnu... et aurait empêché les soupçons de se porter sur lui. N'est-ce pas évident?

— Je trouve même, mon cher Lestrade, que cela paraît trop évident, dit Holmes. Parmi vos nombreuses qualités, il vous manque l'imagination; mais si vous pouviez par la pensée vous mettre à la place de ce jeune homme, auriez-vous choisi précisément la nuit même où le testament aurait été fait en votre faveur pour commettre le crime? N'auriez-vous pas trouvé trop dangereux cette corrélation entre les deux faits? De plus, auriez-vous choisi une occasion pareille, quand tout le monde pouvait savoir que vous étiez venu dans la maison, puisque c'était la domestique elle-même qui vous avait introduit? Enfin, auriez-vous pris le soin de faire disparaître le cadavre, et de laisser votre canne en évidence pour bien établir que vous étiez l'assassin? Avouez, Lestrade, que tout cela est bien invraisemblable.

— Quant à la canne, monsieur Holmes, vous le savez aussi bien que moi, un criminel est souvent si bouleversé, qu'il n'agit pas comme un homme qui a son sang-froid. Sans doute, l a eu peur de retourner la chercher dans la chambre. Trouvez-moi donc une hypothèse qui puisse se concilier avec les faits?

— Je vous en indiquerais facilement une demi-douzaine, dit Holmes. En voici une, par exemple, qui est possible et même probable. Je vous en fais cadeau: Le vieillard est en train de montrer ses papiers qui ont évidemment beaucoup de valeur; passe un vagabond qui l'aperçoit à travers la fenêtre, car le store n'est qu'à moitié baissé; le solicitor part, et le vagabond fait son entrée, saisit la canne qu'il aperçoit, tue Oldacre, et disparaît après avoir brûlé le cadavre.

— Pourquoi le vagabond l'aurait-il fait disparaître?

— Eh bien, et MacFarlane, pourquoi l'aurait-il brûlé?

— Afin de faire disparaître toute preuve.

— Un vagabond eût tout aussi bien éprouvé le besoin de cacher l'assassinat.

—Mais comment un vagabond n'aurait-il rien volé?

— Parce qu'il n'aurait jamais pu négocier ces valeurs.

Lestrade secoua la tête, bien qu'il me parût avoir quelque peu perdu de son assurance.

— Eh bien! monsieur Sherlock Holmes, cherchez donc votre vagabond, et pendant que vous le chercherez, nous, nous tiendrons notre homme. L'avenir dira qui de nous deux avait raison. Mais remarquez ce détail, monsieur Holmes; aucun document à notre connaissance n'a été enlevé et seul notre prisonnier n'avait aucune raison de les prendre, puisqu'il était légataire, et que, par suite, il devait les avoir plus tard.

Mon ami sembla frappé par cette observation.

— Je vous accorde que les apparences sont tout à fait favorables à votre système, dit-il; je veux seulement vous démontrer qu'il y en a d'autres possibles. Ainsi que vous venez de le dire, l'avenir décidera. Bonjour! l'ouest-être bien, dans le courant de la journée, j'irai à Norwood voir comment vont les affaires.

—o—

BLACKHEATH.

APRES le départ du détective, mon ami se leva et fit ses préparatifs pour le travail de la journée, avec l'air alerte d'un homme auquel convient l'œuvre qu'il va accomplir.

— Mon premier objectif, Watson, dit-il en passant sa redingote, est d'aller du côté de Blackheath.

— Pourquoi pas à Norwood?

— Parce que, dans cette affaire, il y a un fait extraordinaire qui est comme la suite d'un autre fait aussi singulier. La police a commis la faute de concentrer toute son attention sur le second, parce que c'est le seul qui constitue le crime. Pour moi, il est évident que la logique, au début de cette affaire, exige qu'on élucide le premier point... ce testament bizarre, fait si rapidement, qui instituait un légataire si inattendu. Cela pourra simplifier la

AVENTURES DE JEANNOT LAPIN



—Surtout, dit la mère Lapin, va tout droit à l'école, Jeannot, ou gare au Loup !

Justement, le Loup venait d'installer, dans la campagne, un piège de son invention.

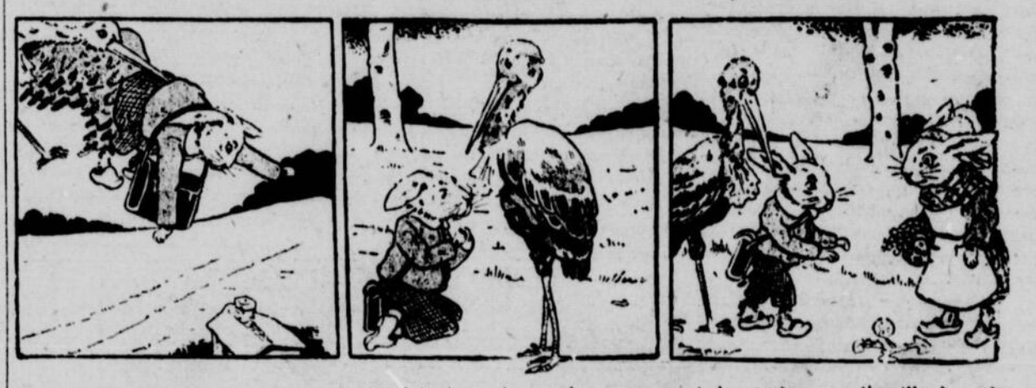
Après quoi il s'était mis à l'affût des flâneurs que pourraient tenter les carottes.



Jeannot, qui faisait l'école buissonnière, aperçoit les carottes. Quelle aubaine ! s'écrie-t-il.

Il saute à cheval sur le piège pour croquer les carottes, quand le...

...piège se déclanche, envoyant Jeannot Lapin vers la gueule du Loup. Il est saisi à temps par une cigogne.



.....qui emporte Jeannot Lapin.....

...lui fait jurer de ne plus recommencer.

et le ramène par l'oreille à mère Lapine.

LE DESIR

—Mon Dieu, soupira Mme Mainbert, que ce petit âne est donc mignon!

—Et il paraît qui' trotte comme le vent! affirma M. Mainbert.

—Oh! papa! fit avec des yeux suppliants la fille aînée, Louise, si nous en avions un pareil, quelles parties!

—Je lui ferais sa toilette tous les matins, dit Rosa, la cadette, surnommée Choute; tandis que leur petit frère, Paulin déclarait: — Sûr qu'il aime le melon; je lui porterais toutes les tranches!

—Ne regardons pas, dit Mme Mainbert, n'ayons pas l'air...

Traînant un amour de charrette, un joujou fin, laqué alanc comme un meuble anglais, un petit âne gris pas plus gros qu'un chien, oreilles longues et pattes fines, caparaçonné d'un réseau de cordelettes en soie rouge, aux nœuds floches faisant houppettes, s'avançait d'un air innocent et ruse. Une jolie fillette à robe blanche, pareille à une fleur de luxe, avec son teint rose et ses cheveux d'or, tenait les guides, des rubans cuir de neige. Elle répétait avec une fierté joyeuse: "Hue! Brididi!" tandis qu'à sa droite, souriant, marchait son père, un monsieur jeune, très élégant, t qu'à gauche, abritant son éblouissant visage d'une ombrelle, la mère, une fée blonde, relevait sa robe de crépon blanc sur des souliers de Cendrillon et des chevilles que pointillaient les bas à jour.

Discrètement, M. Mainbert leva son chapeau de paille en forme de cloche à melon, et le couple rendit le salut. Déjà la radieuse apparition s'éloignait, sur la route de gazon, entre les grands hêtres, dans la clarté de ce septembre qui faisait de la forêt une splendeur de verdure décolorée, translucide et lumineuse.

—Ne te retourne pas, Paulin, dit Mme Mainbert: ça n'est pas convenable.

Mais comment résister à ce fascinant spectacle: les dos sveltes du monsieur et de la dame, la gracieuse silhouette de l'enfant, et Brididi dont on n'apercevait plus que les pattes minces, les sabots vernis comme des escarpins de bal? Mme Mainbert, corpulente et rougeaude, imbue de convenances et de respect social, ne put comprimer l'explosion d'enthousiasme:

—Brididi, qu'il s'appelle!

—Quel rêve! non, on le croquerait!

—Ils sont très riches; as-tu remarqué les bagues qu'elle porte?

—Il est décoré!

L'en n'entendit que: "Brididi... est-il joli! Son museau, ses yeux, as-tu vu son regard?... Il a l'air si doux!... Des gens heureux!" Et pour M. Mainbert, courbé toute l'année sur des registres,—sa redingote aux épaules, son pantalon aux genous en gardant l'inextinguible pli,—pour Paulin, échappé à l'école, pour les demoiselles Mainbert, maigres et plates, Louise roussotte et Choute filasse, pour Mme Mainbert elle-même, portant une robe commune et d'épaisses bottines lacées, le minuscule et coquet Brididi symbolisait tout ce qu'ont d'enviable la fortune et la joie des autres. Sans Brididi, on eût moins remarqué le chic, l'aisance, la distinction du groupe. Brididi, avec son pelage lustré, sa grâce comique, son délicat harnachement, résumait toute cette élégance brillante, l'air superflu de ce trio mondain qui se promenait en pleine nature comme dans un salon.

—Allons! soupira M. Mainbert, marchons un peu!

Mais la fin de la promenade, malgré l'éclat des taillis piqués de jaune ou ensanglantés de rouge des vignes sauvages, malgré les éclaircies bleus des arceaux d'ombre verte, malgré la subtile flamme du ciel comme frémissant de vie, malgré la majesté du fleuve aperçu au bas du coteau, avec son miroir grave et ses berges d'ombre profonde, la fin de la promenade manqua d'entrain. Brididi avait renouvelé le désir, le désir d'abord informulé, écarté comme improbable, puis discuté, envisagé comme une chose qu'un jour, peut-être, après tout, on pourrait... le désir, qui maintenant touchait presque à l'envie, leur faisait faim et soif.

Brididi, dès lors, devint l'intérêt de leurs vacances. A cause de lui, les Mainbert, curieux, voulurent savoir... Mais on ne connaissait pas, à Rousseau-les-Moulins, ces gens-là; des Parisiens, riches, venus pour la saison. Et ce demi-mystère, en les auréolant d'un prestige d'autant plus grand qu'il était plus vague, nimbait aussi de quelque chose de latteur le petit âne gris. Positivement les Mainbert en étaient amoureux. Ils lui prêtaient toutes les qualités, des facultés étonnantes, et une finesse, et une douceur et une obéissance! Paulin en rêvait la nuit. "Combien crois-tu qu'il puisse valoir? risquait Mme Mainbert — Il vaut cent cinquante francs pour le moins, disait le mari. — Et avec la charrette, papa?"— Les yeux de Choute luisaient. "Je payerais bien le tout deux cents francs, disait M. Mainbert. — Tu ferais une bonne affaire," renchérissait Louise. Et Mme Mainbert:... "Ne nous emballons pas, mes enfants."

Et, là-dessus, ils apprirent avec saisissement que Brididi, la charrette, les harnais de cuir blanc, le réseau de soie rouge, le tout, oui, le tout, était à vendre. Les Parisiens s'en allaient. Ils aimaient autant se défaire de l'équipage sur place. Chez les Mainbert passa comme un coup de folie. Paulin, Louise et la Choute battaient des mains, sautaient en l'air:—"Il faut l'acheter!"

M. Mainbert se grattait le nez; l'acheter, l'acheter... Mais savait-on seulement ce que l'on demanderait d'un animal pareil?"— Ne nous emballons pas, mes enfants..." répéta la mère. Le soir, Mme Mainbert rentra du village, où elle avait été acheter diverses provisions.

— Savez-vous combien ils le vendent?

Il y eut un silence lourd d'émotion, une petite angoisse; les visages se tendirent avidement.

— Cin-quan-te francs.

— Hein? Allons donc! pas possible... Le tout?

— Le tout. Et on laisserait à quarante, peut-être à trente, l'animal, la voiture et tout le fournissement.

Nouveau silence. Paulin trépidait. Louise et sa sœur se regardaient sans y croire. M. Mainbert paraissait refroidi:

— C'est étrange! laissa-t-il tomber.

Oui, reprit Mme Mainbert, ça n'est pas naturel. L'âne doit avoir des défauts, une maladie peut-être.

— Oh! maman!

— Voulez-vous que je vous dise? fit M. Mainbert; eh bien! puisqu'ils demandent ce prix, c'est que ça ne vaut pas davantage, c'est que ça vaut moins; car qui donc voudrait revendre une chose moins cher qu'elle ne lui a coûté?

Il y eut un malaise. Brididi parut diminué, déconsidéré. "Pourtant, à quarante francs, à trente, vraiment!" hasardèrent Louise et Choute...

— C'est une somme, dit Mme Mainbert. Puis, nous partirons dans un mois; que ferions-nous de cette bête? La revendrions-nous seulement à ce prix? Et la nourrir?

Paulin protesta, mais se faire écouter, car il pleurait et reniflait à la fois, sachant déjà, dans son cœur d'enfant sage et opprimé par la vie économe et médiocre, que le désir était tout pour ses parents, pour ses sœurs, pour lui, mais le désir irréalisé, inaccessible, la chimère flottante, le nuage. Que de fois il avait entendu dire : " Oh ! le gros lot, cinq cent mille francs tombant du ciel !..."Moins encore: "Ce canot à voile !..." ou : " Le beau chien !" Brididi, tant qu'on voudrait comme désir. Comme réalité' jamais.

—Bah ! fit M. Mainbert, il ne manquera pas d'acheteurs.

Il n'y en eut pas. A vingt-cinq francs même, personne dans le pays ne se décida. Et cependant Brididi, était admiré, célèbre, légendaire. Mme Mainbert le louait de sa prudence:—"Voyez, mes enfants, un bourricot dont personne ne veut. Et puis ces Parisiens si brusquement partis ; tout ce qui brille n'est pas or...Etaient-ils mariés ? "La fruitière en doutait. Elle était vraiment bien garnie en falbalas, cette dame, pour être honnête. Et aux protestations de ses filles :—" Je n'en sais rien, mes enfants ; mais, voyez-vous, tout est possible. ..

Un matin, Paulin poussa des cris si perçants que Mme Mainbert le crut assailli par un essaim d'abeilles. Se précipitant, que vit-elle devant la porte ? un domestique avec une lettre, et au milieu de M. Mainbert embarrassé, de Louise et Choute stupéfaites, de Paulin ivre d'allégresse, qui donc ? Brididi, sous un réseau rouge à houpettes, attelé à la charrette laquée ; Brididi le mignon, Brididi le trésor, que les Parisiens les priaient d'accepter. Ne pouvant le vendre, ils préféraient le donner. Ces demoiselles, le jeune garçon avaient semblé le regarder avec plaisir. Qu'ils voulussent bien accepter Brididi.

—Ah ! sale bête ! Il a voulu me mordre ! s'écria M. Mainbert.

—Oh ! remarqua Louise à sa voix, comme il a un gros ventre !

—Tiens, dit Choute, il a mal à l'œil !

—Ce n'est rien, expliquait le domestique, un peu d'humeur.

Mais, sauf Paulin enthousiaste, les Mainbert considéraient Brididi d'un œil désenchanté. Il n'avait pas l'air bon du tout. Tiens ! il n'avait le poil si doux qu'on aurait cru ! Une fente sillonnait la banquette de la voiture ; le réseau rouge, de près, avait perdu son lustre.

—Comme nous regrettons ! déclara Mme Mainbert. Nous regrettons beaucoup ; mais nous ne pouvons accepter. Voyez-vous, nous retournons à Paris, nous aussi. Quel dommage !

—Oh ! oui, quel dommage ! répétèrent M. Mainbert, Louise, Choute sans conviction, et le pauvre Paulin avec désespoir. Adieu, Brididi ! Adieu, mignon ! Adieu, trésor !

Et leur désir...et Brididi s'en retourna.

solution... Je ne pense pas, mon cher ami, que vous puissiez m'aider; il n'y a aucune perspective de danger, sans quoi, je ne songerais pas un instant à partir sans vous.

J'espère que ce soir je pourrai vous annoncer quelque découverte disculpant ce malheureux jeune homme qui s'est mis sous notre protection.

Mon ami rentra tard, et je vis de suite, à ses traits fatigués, à sa figure anxieuse, que le grand espoir qui l'avait soutenu le matin avait été déçu. Pendant une heure, il joua du violon, cherchant à calmer l'agitation de ses nerfs. Enfin, il jeta son instrument et me fit le récit détaillé de ses mésaventures.

—Tout va mal, Watson, aussi mal que possible ; j'ai fait bonne contenance devant Lestrade, mais vraiment je crois que, pour une fois, l'animal est sur la bonne piste,comme nous sur la mauvaise. Mon instinct penche d'un côté, les faits matériels de l'autre, et il est fort à craindre que les bons jurés anglais n'aient pas le degré d'intelligence qui leur permettrait de croire plutôt à mon système qu'aux faits positifs établis par Lestrade.'

—Etes-vous allé à Blackheath ?

—Oui, Watson, j'y suis allé et je n'ai pas tardé à me rendre compte que feu Oldacre était un fameux gredin. Le père de Mac Falarne était parti à la recherche de son fils, la mère seule était à la maison : une petite femme aux cheveux frisés, aux yeux bleus, toute tremblante de crainte et d'indignation. Bien entendu, elle ne pouvait admettre même la possibilité d'un crime commis par son fils, mais elle n'exprima ni la moindre surprise, ni le moindre regret de la mort d'Oldacre. Au contraire, elle m'en parla avec tant d'amertume qu'inconsciemment son attitude venait fortifier le système de la police, car certainement si son fils l'a entendue parler de cette façon, il a dû être prédisposé à la haine et à la violence.

"—Il ressemble plus à un singe méchant et rusé qu'à un être humain, me dit-elle, et il en a toujours été ainsi, même pendant sa jeunesse.

"—Vous l'avez connu à cette époque ?

"—Oui, je l'ai bien connu. Il avait même demandé ma main. Dieu merci ! j'ai eu le bon sens de la refuser, pour épouser un homme meilleur bien que moins riche. J'étais même fiancée avec lui, monsieur Holmes, quand on me raconta sur son compte une histoire ignoble : il avait enfermé un chat dans une voilière ! Je fus si épouvantée de sa cruauté que je ne voulus plus le voir."

Elle chercha dans son bureau et trouva enfin une photographie de femme, lacérée par des coups de canif.

"—C'est ma photographie, dit-elle ; il me l'a retournée dans cet état, le jour de mon mariage, accompagnée de sa malédiction.

"—Eh bien, lui dis-je, au moins il vous a pardonné maintenant, puisqu'il a laissé toute sa fortune à votre fils ?

"—Ni mon fils, ni moi, ne voulons rien de Jonas Oldacre, qu'il soit en vie ou qu'il soit mort, s'écria-t-elle avec énergie. Il y a un Dieu au ciel, monsieur Holmes, et ce même Dieu punira ce méchant homme et démontrera, quand le moment sera venu, que les mains de mon fils ne sont pas souillées de son sang !"

J'essayai de la sonder à plusieurs reprises, mais je n'arrivai à rien obtenir qui fût de nature à appuyer notre hypothèse que semblaient, au contraire, infirmer certains détails, J'y renonçai et partis à Norwood.

—o—

LE THEATRE DU CRIME

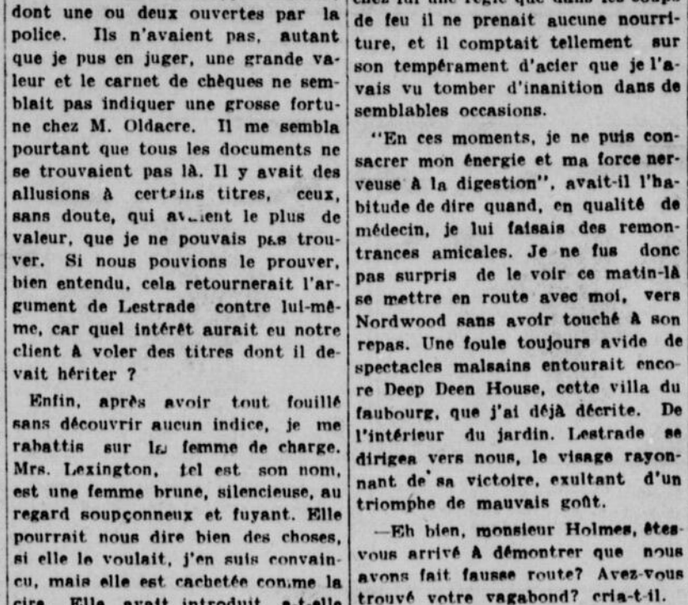
La maison appelée Deep Deen House est une importante villa moderne, construite en briques rouges, située au milieu d'une plaine et bordée de lauriers. A droite et à quelque distance de la route, se trouve la cour, dans laquelle étaient placés les tas de bois où avait éclaté l'incendie. Voici, d'ailleurs, un plan sur mon carnet. Cette porte-fenêtre à gauche donne dans la chambre d'Oldacre ; de la route on peut voir à l'intérieur. C'est là seule fiche de consolation de ma journée. Lestrade n'était pas là, mais son agent en chef m'a fait les honneurs de l'immeuble. Ils venaient de découvrir une charge très grave. Après avoir passé la matinée à fouiller les cendres, ils avaient trouvé, près des restes humains carbonisés, plusieurs disques de métal décolorés. Je les examinai avec soin; sans aucun doute c'était des boutons de pantalon ; j'ai pu même distinguer sur l'un d'eux le nom de Hyams, le tailleur du vieux Oldacre. J'ai fouillé avec le plus grand soin la pelouse pour m'assurer s'il existait des empreintes de pas, mais la sécheresse a rendu la terre dure comme du fer. On n'a rien pu distinguer, sauf qu'un corps ou un paquet a été traîné à travers une haie de troènes qui se trouve dans la direction du tas de bois. Tout cela concorde avec le système de l'accusation. Pendant une heure, sous le soleil brûlant d'août, je me suis traîné à plat ventre sur la pelouse sans être plus avancé.

Après ce fiasco, je suis allé dans la chambre à coucher que j'ai examinée à fond. Les taches de sang sont très légères, presque décolorées, mais sans nul doute toutes fraîches. Sa canne avait été mise de côté, elle portait elle aussi de légères taches de sang. Elle appartient à notre client, cela n'est pas douteux, il le reconnaît d'ailleurs. On voit les traces des pas de deux hommes sur le tapis, mais non d'une troisième personne. Sur ce point encore, nos adversaires l'emportent, leurs charges ne font que s'amonceler, tandis que nous restons dans le "statu quo."

Je n'ai eu qu'un seul petit rayon d'espoir, et c'est presque insignifiant. J'ai examiné le contenu du coffre-fort ; la plupart des objets qu'il contenait étaient épars sur la table. Les papiers avaient été placés sous des enveloppes scellées, dont une ou deux ouvertes par la police. Ils n'avaient pas, autant que je pus en juger, une grande valeur et le carnet de chèques ne semblait pas indiquer une grosse fortune chez M. Oldacre. Il me sembla pourtant que tous les documents ne se trouvaient pas là. Il y avait des allusions à certains titres, ceux, sans doute, qui avaient le plus de valeur, que je ne pouvais pas trouver. Si nous pouvions le prouver, bien entendu, cela retournerait l'argument de Lestrade contre lui-même, car quel intérêt aurait eu notre client à voler des titres dont il devait hériter ?

Enfin, après avoir tout fouillé sans découvrir aucun indice, je me rabattis sur la femme de charge. Mrs. Lexington, tel est son nom, est une femme brune, silencieuse, au regard soupçonneux et fuyant. Elle pourrait nous dire bien des choses, si elle le voulait, j'en suis convaincu, mais elle est cachetée comme la cire. Elle avait introduit, a-t-elle dit, M. Mac Farlane à neuf heures et demie.

Elle était allée se coucher à dix heures et demie. Sa chambre était à l'autre extrémité de la maison, de telle sorte qu'elle n'avait pu rien entendre de ce qui s'était passé dans celle de son maître. M.



Un petit homme tout ratatiné en sortit comme un lapin de son terrier.

MacFarlane avait, autant qu'elle pouvait s'en souvenir, laissé son chapeau et sa canne dans le vestibule. Elle n'avait été réveillée que par les cris: 'Au feu". Son pauvre maître avait certainement été assassiné. Avait-il des ennemis? Tout homme a des ennemis, mais M. Oldacre vivait très retiré et ne voyait personne que pour ses affaires! Elle avait vu les boutons et était sûre qu'ils avaient appartenu au vêtement qu'il portait ce soir-là. Le tas de bois était très sec, car il n'avait pas plu depuis un mois; il flamba comme une allumette et, quand elle arriva, on ne voyait que des flammes. Elle avait, ainsi que tous les pompiers, senti l'odeur de la chair brûlée. Elle ne savait rien ni des documents, ni des affaires privées de M. Oldacre.

Voilà, mon cher Watson, le rapport sur mon échec. Et pourtant!... pourtant!... dit-il, en serrant ses mains maigres dans le paroxysme de la conviction... je sens que l'accusation fait fausse route, je le sens au plus intime de moi-même. Il y a quelque chose qui n'est pas clair et que connaît sûrement la femme de charge. Il y avait dans son regard, une méfiance instinctive qui se trouve toujours chez ceux qui sont au courant d'un crime. Qu'importe! A quoi bon parler de tout cela, Watson! A moins qu'une chance heureuse ne vienne nous favoriser, je crains fort que la disparition mystérieuse de Norwood ne figure pas sur la liste de nos succès, qui, je le prévois, seront tôt ou tard livrés à la publicité.

—Cependant, lui dis-je, l'attitude de l'accusé impressionnera favorablement le jury.

—Il ne faut pas s'y fier, mon cher Watson.

Je ne sus jamais si Sherlock Holmes dormit bien cette nuit-là ; à déjeuner, je le trouvai pâle et fatigué, les yeux encore plus brillants sous leur cercle bleuâtre. Le tapis, tout autour de sa chaise, était jonché de bouts de cigarettes et de journaux du matin. Un télégramme était ouvert sur la table.

—Que pensez-vous de ceci? dit Holmes, en me le tendant.

Il venait de Norwood et était ainsi conçu:

"Nouvelle charge accablante, culpabilité Mac Farlane définitivement établie, vous conseille abandonner affaire, Lestrade"

—Cela paraît sérieux! m'écriai-je.

—C'est le chant de triomphe de Lestrade répondit Holmes avec un sourire amer. Pourtant il serait peut-être prématuré d'abandonner notre cause. Après tout, une charge nouvelle est quelquefois une arme à deux tranchants, et peut très bien démontrer toute autre chose que ce que croit Lestrade. Déjeunez donc, Watson, nous sortirons ensemble voir ce que nous pourrons faire. Je sens que j'aurai besoin aujourd'hui de votre compagnie et de votre appui moral.

Mon ami ne déjeuna pas; c'était chez lui une règle que dans les coups de feu il ne prenait aucune nourriture, et il comptait tellement sur son tempérament d'acier que je l'avais vu tomber d'inanition dans de semblables occasions.

"En ces moments, je ne puis consacrer mon énergie et ma force nerveuse à la digestion", avait-il l'habitude de dire quand, en qualité de médecin, je lui faisais des remontrances amicales. Je ne fus donc pas surpris de le voir ce matin-là se mettre en route avec moi, vers Nordwood sans avoir touché à son repas. Une foule toujours avide de spectacles malsains entourait encore Deep Deen House, cette villa du faubourg, que j'ai déjà décrite. De l'intérieur du jardin. Lestrade se dirigea vers nous, le visage rayonnant de sa victoire, exultant d'un triomphe de mauvais goût.

—Eh bien, monsieur Holmes, êtes-vous arrivé à démontrer que nous avons fait fausse route? Avez-vous trouvé votre vagabond? cria-t-il.

—Je n'ai encore formulé aucune conclusion, reprit mon ami.

—Nous avons formulé les nôtres hier, et nous avons la preuve absolue. Il vous faudra donc reconnaître cette fois-ci, monsieur Holmes, que nous vous avons dépassé.

—Vous avez l'air, en effet, d'avoir découvert quelque chose de peu ordinaire, dit Holmes.

Lestrade partit d'un rire bruyant.

—Vous êtes bien comme les autres, vous n'aimez pas à être battu, dit-il, mais on ne peut pas s'attendre à avoir toujours raison, n'est-ce pas, docteur Watson? Venez par ici, messieurs, je pense bien que je vais vous convaincre, une fois pour toutes, que c'est bien John Mac Farlane qui a commis le crime.

Il nous fit traverser le corridor et nous fit pénétrer dans un vestibule obscur qui se trouvait par derrière.

—C'est ici que le jeune Mac Farlane a dû prendre son chapeau après avoir commis le crime, dit-il : voyez donc cela...

D'un geste dramatique, il fit craquer une allumette et nous pûmes apercevoir une tache de sang sur le mur blanchi à la chaux. Quand il eut approché l'allumette plus près, je pus me rendre compte que ce n'était pas une tache, mais bien l'empreinte très nette d'un pouce.

—Regardez donc avec votre loupe, monsieur Holmes.

—C'est ce que je fais.

—Vous savez, n'est-ce pas, qu'il n'existe pas deux pouces donnant la même empreinte.

—J'ai bien entendu dire quelque chose comme cela.

—Eh bien, veuillez donc comparer cette empreinte avec celle du pouce droit de Mac Farlane qu'on a prise par mon ordre, ce matin.

Il tenait l'empreinte en cire près de la tache de sang ; il n'y avait pas besoin de se servir d'une loupe pour constater que toutes les deux avaient été faites par le même pouce. Il était évident, pour moi, que notre malheureux client était perdu.

—C'est péremptoire ! dit Lestrade.

—Oui, péremptoire, dis-je, comme un écho.

—C'est péremptoire ! dit Holmes.

—o—

LE POUCE REVELATEUR

Il y avait, dans le ton de sa voix, une nuance qui me frappa et je me retournai pour le regarder. Sa figure était changée d'une manière extraordinaire ; ses yeux brillaient comme des étoiles, et l'on sentait qu'il faisait des efforts désespérés pour résister au fou rire.

—Vraiment ! vraiment ! dit-il enfin. Qui l'aurait pensé ? Que les apparences sont donc trompeuses ! Il semblait un si aimable jeune homme ! Ce sera une leçon pour nous de ne pas croire à notre premier mouvement, n'est-ce pas Lestrade ?

—Oui, quelques personnes, en effet, ont la mauvaise habitude de se croire trop sûres d'elles-mêmes, monsieur Holmes.

L'insolence de l'agent était énervante, mais il était impossible d'y répondre.

—Quelle chance providentielle que ce jeune homme ait justement appuyé son pouce droit contre le mur en prenant son chapeau ! C'est un acte si naturel, au fait, quand on y pense.

Holmes était extraordinairement calme, mais on sentait toujours en lui la lutte contre le rire.

—A propos, Lestrade, qui donc a fait cette découverte remarquable ?

—Mrs. Lexington, la femme de charge qui a attiré sur ce point l'attention du constable de nuit.

—Où était le constable de nuit ?

—Il est resté de garde dans la chambre où le crime avait été commis, afin d'empêcher qu'on ne touche à rien.

—Comment se fait-il que la police n'ait pas remarqué cette empreinte hier ?

—Nous n'avions aucun motif spécial d'examiner avec soin ce vestibule... Elle se trouve, d'ailleurs, dans un endroit peu en vue.

—Non, non, bien entendu, il n'y a aucun doute, évidemment, sur le point de savoir si l'empreinte en question s'y trouvait hier !

Lestrade regarda Holmes comme s'il le croyait devenu subitement fou. Moi-même, j'étais quelque peu surpris de ses manières joyeuses et de son observation quelque peu incohérente.

—Est-ce que vous penseriez que Mac Farlane est sorti, cette nuit, de la prison dans le but de fournir lui-même une preuve nouvelle de sa culpabilité ? dit Lestrade. N'importe quel expert viendra nous affirmer que c'est bien là l'empreinte de son pouce.

—Ce point est hors de doute !

—Eh bien ! cela suffit, dit Lestrade. Je suis un homme pratique, monsieur Holmes, et quand j'établis une preuve j'en tire mes conclusions. Si vous avez quelque chose à me dire, vous me trouverez dans le parloir en train de rédiger mon rapport.

Holmes avait enfin recouvré son égalité d'humeur dans laquelle je démêlais cependant une nuance d'ironie.

—Vraiment, c'est une triste découverte, pour notre client, n'est-ce pas, Watson ? dit-il. Et cependant tout espoir pour lui n'est pas perdu.

—Je suis ravi de vous l'entendre affirmer, dis-je d'un ton joyeux, je craignais bien que tout ne fût fini pour lui.

—Je ne vais pas jusqu'à dire qu'il est sauvé, mon cher Watson, mais tout simplement qu'il y a une fuite sérieuse dans la constatation à laquelle l'ami Lestrade attache une si haute importance.

—Vraiment, Holmes ? et laquelle donc ?

—Celle-ci, tout simplement : "je suis sûr que cette tache n'était pas là quand j'ai examiné, hier, le vestibule". Et maintenant, Watson, faisons donc maintenant un petit tour au soleil.

Les idées confuses, mais un rayon d'espoir au cœur, j'accompagnai mon ami dans sa promenade autour du jardin. Holmes examina successivement avec la plus grande attention chacune des quatre faces de la maison. Ensuite, il pénétra à l'intérieur et parcourut tout l'immeuble de la cave au grenier. La plupart des chambres étaient vides, mais cependant Holmes les inspecta vraiment trois chambres non meublées très minutieusement. Enfin, dans le corridor supérieur sur lequel s'ouvraient, il fut saisi d'un spasme de rire.

—Il y a vraiment des traits absolument uniques dans cette affaire, Watson, dit-il. Le moment est venu, je crois, de mettre notre ami Lestrade dans la confidence. Il s'est amusé à nos dépens, nous allons, sans doute, lui rendre la monnaie de sa pièce, si j'ai, comme je le crois, trouvé la clef du problème. Oui... oui, je vois comment nous allons le résoudre.

L'inspecteur de Scottland Yard écrivait dans le parloir, quand Holmes vint le déranger.

—Vous rédigez, je crois, votre rapport sur cette affaire, dit-il.

—Oui.

—Ne pensez-vous pas que c'est un peu prématuré ? Je ne puis m'empêcher de croire que votre preuve n'est pas absolue.

Lestrade connaissait trop bien mon ami pour se méprendre au ton de ses paroles. Il posa sa plume et le regarda avec curiosité.

—Que voulez-vous dire, monsieur Holmes ?

—Qu'il y a tout simplement un témoin important que vous n'avez pas vu.

—Pouvez-vous le produire ?

—Je crois que oui.

—Faites-le donc !

—Je ferai de mon mieux. Combien d'agents avez-vous ?

—J'en ai trois sous la main.

—Très-bien, dit Holmes. Sont-ils solides. Ont-ils des voix fortes?

—Je n'en doute pas, mais je n'aperçois pas ce que leur voix peut avoir à faire en tout ceci.

—Peut-être vous aiderai-je à vous en apercevoir et d'autres choses aussi dit Holmes. Ayez donc la bonté de les faire venir et je vais essayer.

—o—

LE PIEGE

Cinq minutes plus tard, les trois agents étaient réunis dans le vestibule.

—Dans le bucher, vous trouverez une grande quantité de paille, dit Holmes, veuillez aller m'en chercher deux bottes... elles feront apparaître le témoin que nous attendons. Je vous remercie, vous avez bien quelques allumettes dans votre poche, Watson? Et maintenant, monsieur Lestrade, ayez donc de l'amabilité de m'accompagner jusqu'en haut.

Ainsi que je l'ai dit, un large corridor desservait trois chambres à coucher vides. Sherlock Holmes nous conduisit à l'une des extrémités de ce couloir, tandis que les agents riaient, et que Lestrade le regardait fixement. L'étonnement, l'anxiété,l'ironie se succédaient sur son visage. Holmes se tenait devant nous; on eût dit un prestigitateur préparant un des ses tours.

—Voulez-vous être assez aimable pour faire monter deux seaux d'eau par vos constables? Mettez la paille par terre lo n du mur de chaque côté. Et maintenant, tout est prêt?

La physionomie de Lestrade commença à s'empourprer de colère.

—Je ne sais pas si vous voulez vous payer notre tête, monsieur Sherlock Holmes, dit-il; si vous savez réellement quelque chose, vous n'avez pas besoin de tout cet attirail.

—Je vous assure, mon brave Lestrade, que j'ai d'excellentes raisons d'agir comme je le fais. Vous vous rappelez peut-être qu'il y a quelques heures à peine, vous vous moquiez de moi quand le soleil était de votre côté; il ne faut pas m'en vouloir si, maintenant,je vous traite en grande pompe et cérémonie. Ouvrez la fenêtre, je vous prie Watson et enflammez la paille.

le

C'est ce que je fis; chassée par le courant d'air, une spirale de fumée grise s'éleva dans le corridor, tandis que la paille sèche flambait en pétillant.

—Nous allons voir maintenant,si nous pouvons trouver votre témoin, Lestrade, Veuillez vous joindre à moi fn criant: "Au feu!" Allons... un, deux, trois!

—Au feu! criâmes-nous.

—Merci! encore une fois, je vous prie.

—Au feu!

—Une dernière fois mmessieurs, et tous ensemble!

—Au feu!

Le cri dut être entendu dans tout Norwood. Il cessait à peine qu'un spectacle extraordinaire se produisit —Une porte s'ouvrit tout à coup à l'autre extrémité du corridor, dans ce qui paraissait être le mur,et un petit homme tout ratatiné en sortit comme un lapin de son terrier.

—Parfait! dit Holmes avec calme; Watson, un seau d'eau sur la paille' Ca y est! Lestrade, permettez-moi de vous présenter votre témoin principal, M. Jonas Oldacre.

Le détective dévisagea l'inconnu avec une expression d'étonnement sans bornes. Les yeux de cet homme clignotaient à la lumière crue du corridor. Il jetait des regards sur nous et sur le feu qui se mourait. Sa physionomie était odieuse, sournoise, vicieuse, méchante, avec des yeux fuyants gris pâle et avec cils blancs.

—Qu'est cela? dit enfin Lestrade. Qu'avez-vous fait tout ce temps-ci, eh?

Oldacre eut un rire gêné et se détourna du visage rouge et furieux du détective.

—Je ne faisais pas de mal!

—Pas de mal? Vous avez fait tout ce que vous avez pu pour faire pendre un innocent, et vous auriez même peut-être réussi, si ce gentleman que voici n'était pas intervenu.

Le misérable commença à pleurnicher.

—Je vous assure, monsieur, que ce n'était qu'une plaisanterie de ma part.

—O! une plaisanterie! Les rieurs ne seront pas de votre côté,je vous l'assure! Arrêtez-le et gardez-le à vue dans le parloir jusqu'à mon retour. Monsieur Holmes continua-t-il après le départ des agents, je ne pouvais parler devant les constables, mais la présence du Dr Watson ne m'empêchera pas d'affirmer que voilà la plus belle affaire que vous ayez débrouillée, bien que la manière dont vous avez opéré reste pour moi un mystère. Vous avez sauvé la vie d'un innocent et voys avec empêché un scandale qui eût ruiné ma réputation dans notre corps.

Holmes sourit et, tapant sur l'épaule de Lestrade:

—Bien loin d'être ruiné, mon brave ami, votre réputation n'en sera que plus brillante. Vous n'avez qu'à faire quelques changements dans le rapport que vous rédigiez, et l'on verra combien il est difficile de jeter de la poudre aux yeux de l'inspecteur Lestrade.

—Vous ne voulez donc pas que votre nom paraisse?

—Pas du tout. Le succès est ma seule récompense. Peut-être, dans des jours lointains, la gloire me viendrait-elle, mais ce sera quand j'aurai permis à mon historiographe zélé de mettre au jour son manuscrit, n'est-ce pas, Watson ? Voyons maintenant où ce rat se cachait.

LE TERRIER

A environ six pieds de l'extrémité du corridor, avait été élevé un mur de lattes et de plâtre, percé d'une porte habilement dissimulée. Ce réduit était éclairé seulement par les intervalles ménagés entre les tuiles. Quelques meubles, de l'eau des provisions de bouche, se trouvaient à l'intérieur, ainsi qu'un grand nombre de livres et de papiers.

—Voilà l'avantage d'être entrepreneur, dit Holmes tandis que nous sortions. Il a pu se construire une cachette sans avoir eu besoin de recourir à un complice, sauf, bien entendu cette précieuse femme de charge que je vous conseille, Lestrade, de mettre dans le même sac.

—Je suivrai certainement votre avis, mais comment avez-vous découvert ce réduit, monsieur Holmes?

—J'avais toujours dans mon idée que ce gaillard était caché dans la maison Je n'eus plus de doute après avoir remarqué que le corridor en question était de six pieds moins long que celui qui lui correspondait à l'étage inférieur.Je pensais bien qu'il n'aurait pas la force de rester calme en entendant les cris d'alarme.

Nous aurions pu, il est vrai, le surprendre dans sa cachette, mais cela me paraissait plus piquant de le faire se dénicher lui-même; et puis aussi, Lestrade, je vous devais bien une petite mystification pour vos plaisanteries de ce matin.

— Certainement, monsieur, vous m'avez rendu la monnaie de ma pièce; mais comment, diable, avez-vous soupçonné sa présence dans la maison?

— L'empreinte du pouce, Lestrade! Vous aviez déclaré que cette découverte était péremptoire... c'était vrai, mais dans un autre sens. Je savais que cette tache ne se trouvait pas la veille sur le mur. J'apporte, ainsi que vous avez pu vous en rendre compte, la plus grande attention à l'examen des détails; j'avais examiné le vestibule et j'avais la certitude que le mur était absolument net. Donc l'empreinte avait été faite pendant la nuit.

— Mais comment?

— Très simplement! Quand les papiers d'affaires avaient été scellés, Jonas Oldacre avait dû obtenir de MacFarlane, qu'il posât le pouce sur la cire molle pour les cacheter. Cela a dû être fait si vivement et si naturellement que sans nul doute le jeune homme ne doit même pas s'en souvenir. C'est probablement ainsi que les choses se sont passées; sans doute même Oldacre ne soupçonnait pas à ce moment comment il s'en servirait. Au cours des réflexions qu'il a dû faire dans son réduit, il a songé quelle preuve indiscutable il pourrait établir de la culpabilité de MacFarlane en se servant de l'empreinte de son pouce. Rien ne lui était plus facile que de reprendre cette empreinte apposée sur la cire, en la mouillant du sang produit par une piqûre d'épingle et l'apposant sur le mur soit par lui-même, soit par sa femme de charge. Si l'on examine les papiers qu'il avait cachés avec lui dans son réduit, je parie qu'on y trouvera le cachet avec l'empreinte du pouce de MacFarlane.

— Etonnant, dit Lestrade, étonnant, c'est clair comme de l'eau de roche, grâce à vous! Et quel était le mobile de toute cette invention, monsieur Holmes?

La nouvelle attitude du détective était vraiment amusante à voir; on eût dit un élève posant des questions à son précepteur.

— Eh bien, je crois qu'il n'est pas très difficile de l'expliquer; ce gentleman qui nous attend en bas est très méchant et très vindicatif, vous savez que la mère de MacFarlane avait jadis refusé sa main?... Vous ne le saviez pas? Je vous avais pourtant dit de faire une enquête d'abord à Blackheath avant d'aller à Norwood. Cette injure, qui lui tenait si fort au cœur, s'est incrustée dans son cerveau méchant et intrigant, et toute sa vie s'est passée à chercher un moyen de vengeance, sans l'avoir trouvé jusqu'à ce moment. Au cours de ces deux dernières années ses affaires ont périclité, car il spéculait secrètement, je crois, et il se trouve actuellement dans une mauvaise passe. Il a formé le dessein d'escroquer ses créanciers et, dans ce but, il a souscrit des valeurs importantes au profit d'un certain Cornelius, qui, j'imagine, n'est autre que lui-même sous un autre nom. Je n'ai pas encore suivi la trace de ces chèques, mais sans doute ils ont été escomptés dans une banque d'une ville de province, où Oldacre mène de temps en temps son existence en partie double. Il avait l'intention à la fois de changer de nom, de réaliser sa fortune et de disparaître pour recommencer ailleurs une nouvelle vie.

— C'est bien probable.

— Il a sans doute songé qu'en disparaissant ainsi, il éviterait, d'une part, des poursuites et, d'autre part, tirerait une vengeance éclatante de son ancienne fiancée, s'il pouvait faire croire qu'il avait été assassiné par son unique enfant. C'était un chef-d'œuvre de lâcheté et il a réussi comme un maître. L'idée du testament qui donnait un mobile apparent au crime, la visite secrète faite à l'insu des parents, la possession de la canne, le sang, les restes d'ossements calcinés, les boutons trouvés près des piles de bois, tout cela était admirable! C'était un réseau de faits, qui me paraissait, il y a quelques heures, ne laisser aucune chance de salut. Mais il manquait à notre homme la suprême qualité de l'artiste, celle de savoir où il faut s'arrêter. Il voulait perfectionner ce qui était déjà parfait, serrer encore davantage la corde autour du cou de sa malheureuse victime et c'est ainsi qu'il a tout détruit... Descendons, Lestrade, je désire lui poser une ou deux questions.

L'infâme personnage était assis dans son parloir entre deux policemen.

— C'était une plaisanterie, mon bon monsieur, et rien de plus! gémit-il sans discontinuer. Je me suis uniquement caché pour savoir l'effet que produirait ma disparition et, j'en suis persuadé, vous n'êtes pas assez injuste pour croire que j'aurais laissé aucun mal en résulter pour ce pauvre MacFarlane.

— C'est ce que le jury décidera, dit Lestrade, nous aurons toujours une affaire de complot prémédité, si nous n'avons pas une tentative d'assassinat.

COMMENT ON DEVIENT MAGICIEN

I

LA POULE INVISIBLE

Le prestidigitateur emprunte un chapeau dans son auditoire.

Il présente un foulard qu'il étale sur le chapeau, il en montre les deux côtés ; puis le pliant en deux, il commence ainsi le boniment :

Je suis le troisième fils d'un brave cultivateur qui, comme le meunier, dont parle Perrault dans le Chat botté, nous partagea en mourant, ce qu'il possédait.

A l'aîné, il donna sa ferme ; au second, sa vache, et à moi, le troisième, il laissa une poule.

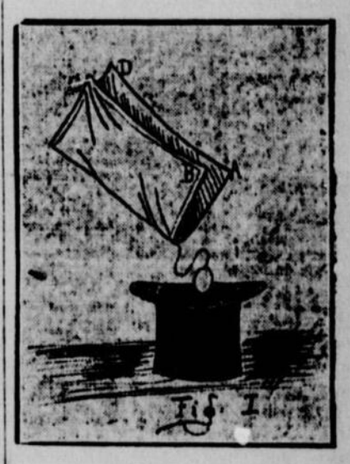
C'est cette poule merveilleuse qui fait ma fortune ; ne croyez pas qu'elle ponde des œufs d'or, non, mais elle en pond des centaines, des milliers. Quelle ressource pour moi pendant le carême.!

De plus, je ne crois pas qu'on puisse me la voler, elle est invisible.

Elle est dans ce foulard. Je vais l'appeler.

(Il imite le chant de la poule) ; cot, cot, codoqué... et, en secouant le foulard au-dessus du chapeau, il y fait tomber un œuf.

Il ouvre le foulard, le fait voir des deux côtés. Puis, après l'avoir replié en deux, il fait apparaître un second œuf, un troisième et ainsi de suite. (Fig. I).



EXPLICATION.

Pour obtenir ce résultat, on attache un œuf, préalablement vide, à un fil de 16 à 20 pouces de long, lequel est fixé au milieu d'un des bords du foulard, que nous appellerons A B. Quand on tient le foulard par les coins A B, correspondant où l'œuf est suspendu, cet œuf pend le long du tissu et arrive à peu près au milieu. (Fig. 2).

Quand vous commencez le tour, vous prenez donc le foulard par les coins A B. de façon que l'œuf se trouve de votre côté ; le public, qui est en face ne le voit pas. En posant le foulard, vous laisser glisser l'œuf dedans, puis vous reprenez le foulard par les deux coins opposés à ceux que vous tenez, soit C D, au lieu de A B, vous pouvez ainsi montrer les deux faces du oulard ; laissez retomber le côté C D. en avant et prenez dans la main droite les deux angles A B, en portant l'index gauche au point (O), où est attaché le fil, voir Fig.

Le foulard se trouve alors plié en deux comme un livre et renferme l'œuf en son milieu. Abandonnez alors le point (0) et prenez dans la main gauche les angles C D. l'enchez l'ouverture A O B vers le chapeau, l'inclination que vous donnez



au foulard oblige l'œuf à glisser et à tomber. Vous ouvrez de nouveau le foulard, pour montrer qu'il ne renferme rien (il faut alors le tenir par les angles C D), vous le laisser retomber en avant comme au début du tour, vous vous frappez sur les manches en disant s'il y avait des œufs là-dedans, ils seraient cassés.

Et vous continuez à faire pondre la poule invisible autant que vous le désirez.

Ce petit tour si simple n'en est pas moins merveilleux surtout s'il est accompagné par un bon boniment.

Pour terminer, vous casses le fil près de l'ourlet et donnez à examiner le foulard.

PHILIPPE.

LES SUPPLEMENTS DU JEUDI

DE

La Patrie

A lire dans le Supplément du JEUDI, 26 MAI

AVENTURES D'ARSENE LUPIN

GENTLEMAN CAMBRIOLEUR

Le Vol au Chateau d'Ambrumésy

Isidore Bautrelet vs Arsène Lupin

HUIT PAGES POUR LES ENFANTS :

Passe-temps et Récréations ;

Historiettes en images ;

Comment devenir Magicien.

Un Nouveau Concours donnant droit à de beaux Prix en Argent